REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

* * * *

ANNEXES

Ministère des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan .

Septembre 1964 .

ANNEXES

SOMMAIRE

ANNEXE I.

LA PROJECTION 1970-1975

Chapitre I - Objectifs globaux et résultats

A - Les grandes lignes de la croissance 2

B - Les résultats économiques et financiers 8

I - La détermination des objectifs de production, d'investissement et d'emploi 8

2 - L'évolution des structures de production par grand groupe d'activités 9

3 - Le financement de la croissance 16

a) Les besoins et les ressources des Administrations 16

b) Le financement des investissements privés 16

c) L'équilibre des flux économiques et financiers 19

Chapitre II - L'expansion industrielle

(Nota : les branches 1, 2, 3 et 4 concernent la production agricole, forestière et la pêche)

PARAGRAPHE 1 - TRAVAIL DES GRAINES ET FARINES (Branche 5) 1

sous-branche 5 - 1 - Minoterie industrielle, décorticage du riz, maïserie et amidonnerie de maïs 1

5 - 2 - Boulangerie, Pâtisserie, Biscuiterie, Pâtes alimentaires 4

PARAGRAPHE 2 - CONSERVERIES - THE - CAFE - CACAO (Branche 6) 10

sous-branche 6 - 1 - Conserverie de fruits et jus de fruits 10

6 - 2 - Conserverie de légumes 13

6 - 3 - Conserverie de poisson 16

6 - 4 - Café soluble et torréfié 17

PARAGRAPHE 3 - BOISSONS ET GLACE (Branche 7) 21

sous-branche 7 - 1 - Bière et boissons gazeuses 21

7 - 2 - Fabrication de glace 22

../..

		Pages
PARAGRAPHE 4 -	AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET TABAC (Branche 8)	24
sous-branche	8 - 1 - Produits laitiers	24
	8 - 2 - Produits tirés du cacao	26
	8 - 3 - Chocolaterie	27
	8 - 4 - Fabrication de produits diététiques	28
	8 - 5 - Produits tirés de la banane	28
	8 - 6 - Fabrication du sucre	29
	8 - 7 - Confiserie - sucreries	30
	8 - 8 - Produits tirés du manioc	31
	8 - 9 - Aliments du bétail	32
	8 - 10 - Tabacs et cigarettes	33
PARAGRAPHE 5 -	ENERGIE ET EAU (Branche 9)	37
sous-branche	9 - 1 - Produits pétroliers	37
	9 - 2 - Energie électrique	43
	9 - 3 - Eau	44
PARAGRAPHE 6 -	ACTIVITES EXTRACTIVES (Branche 10)	47
sous-branche	10 - 1 - Diamant	47
	10 - 2 - Manganèse	47
	10 - 3 - Minerais divers	48
PARAGRAPHE 7 -	METAUX (Branche 11)	50
sous-branche	11 - 1 - Récupération des métaux (ferraille)	50
	11 - 2 - Sidérurgie	51
	11 - 3 - Pointerie - Clouterie - Grillage - Ronces artificielles, etc...	52
	11 - 4 - Tôlerie pour toiture	53

.../...

		Pages
PARAGRAPHE 8 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Branche 12)		56
sous-branche	12 - 1 - Fabrication du ciment	56
	12 - 2 - Produits Amiante - Ciment	57
	12 - 3 - Eléments préfabriqués en béton	58
	12 - 4 - Briqueterie	58
	12 - 5 - Produits des carrières	59
	12 - 6 - Pierre taillée et parée	60
PARAGRAPHE 9 - ENGRAIS (Branche 13)		62
sous-branche	13 - 1 - Fabrication des engrais	62
PARAGRAPHE 10 - CHIMIE - PARACHIMIE - CAOUTCHOUC BRUT - (Branche 14)		66
sous-branche	14 - 1 - Produits chimiques de base	66
	14 - 2 - Fabrication de peinture, pesticides, parfumerie et huiles essentielles, produits pharmaceutiques, allumettes	68
	14 - 3 - Transformation du latex	75
PARAGRAPHE 11 - INDUSTRIES DU BOIS (Branche 15) (dans ce paragraphe, les sous-branches sont examinées ensemble)		77
sous-branche	15 - 1 - Bois débité	
	15 - 2 - Bois déroulé	
	15 - 3 - Bois tranché	
	15 - 4 - Contreplaqué	
	15 - 5 - Panneaux agglomérés	
	15 - 6 - Caisserie - Emballage	
	15 - 7 - Menuiserie - Ameublement	
	15 - 8 - Eléments préfabriqués	

.../...

		Pages
PARAGRAPHE 12 -	MONTAGE - PIECES DETACHEES - REPARATION DE VEHICULES - (Branche 16)	83
sous-branche	16 - 1 - Montage des véhicules automobiles	83
	16 - 2 - Montage des véhicules à deux roues	87
	16 - 3 - Construction de remorques et fardiers	88
	16 - 4 - Fabrication de pièces détachées pour l'industrie automobile et celle du cycle	88
	16 - 5 - Réparations des véhicules automobiles	91
PARAGRAPHE 13 -	INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES METAUX ET INDUSTRIES ELECTRIQUES (Branche 17)	93
sous-branche	17 - 1 - Chaudronnerie - Grosse tôlerie	95
	17 - 2 - Construction et réparation navales	96
	17 - 3 - Emballages et bouchages métalliques	97
	17 - 4 - Mobilier métallique et literie	98
	17 - 5 - Réfrigération - Climatisation	99
	17 - 6 - Articles de ménages métalliques	100
	17 - 7 - Articles métalliques en fonte et en alliages moulés	105
	17 - 8 - Articles en tôle d'acier et tôle et tubes d'alliages non ferreux	106
	17 - 9 - Articles en métal usines à froid et à chaud	108
	17 - 10 - Assemblage de pièces importées avec des éléments fabriqués localement	112
	17 - 11 - Montage de récepteurs radios et de téléviseurs	115
	17 - 12 - Fabrication des accumulateurs	116
	17 - 13 - Fabrication de piles électriques	118
	17 - 14 - Fabrication des cartouches de chasse	120

		Pages
PARAGRAPHE 14 - INDUSTRIES TEXTILES (Branche 18)		123
sous-branche	18 - 1 - Egrenage du coton	123
	18 - 2 - Tissage - Filature - Impression de tissus - couvertures	124
	18 - 3 - Confection et Bonneterie	142
	18 - 4 - Natterie - Ficellerie - Corderie - Sacherie	146
PARAGRAPHE 15 - CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS (Branche 19)		150
sous-branche	19 - 1 - Tannage du cuir	150
	19 - 2 - Sacs - cartables - articles de voyage en cuir	151
	19 - 3 - Articles chaussants	151
PARAGRAPHE 16 - CORPS GRAS (autres que le beurre) (Branche 20)		157
sous-branche	20 - 1 - Graisses et huiles brutes - Huile de palme - Huile de palmiste - Huile de coprah - Huile d'arachide - Huilerie de coton	157
	20 - 2 - Huile neutralisée, semi-raffinée - raffinage des huiles et margarinerie	163
	20 - 3 - Savonnerie et produits divers	165
PARAGRAPHE 17 - ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERES PLASTIQUES (Branche 21)		169
sous-branche	21 - 1 - Pneumatiques (fabrication et rechapage) et objets divers à base de caoutchouc et de latex - Fabrication de pneumatiques pour automobiles - Pneumatiques pour véhicules à 2 roues - Rechapage des pneus - Objets divers à base d'élastomères	169
	21 - 2 - Articles en matière plastique	174

.../...

Pages

PARAGRAPHE 18 - PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS : CELLULOSE, PAPIER, IMPRIMERIE, VERRERIE, CERAMIQUE, ETC.... 178
(Branche 22)

sous-branche 22 - 1 - Pâte de cellulose 178

22 - 2 - Papier 178

22 - 3 - Transformation du papier 180

22 - 4 - Polygraphie 183

22 - 5 - Industrie du verre 184

22 - 6 - Céramique 186

CONCLUSION 189

ANNEXE II.

Etude de l'intérêt économique des projets industriels susceptibles d'être réalisés en Côte d'Ivoire. 207

I.- Les effets induits par branche en 1970 209

II.- Les effets induits des projets industriels 212

III.- Les effets des distributions de revenus. 217

ANNEXE - I -

LA PROJECTION 1970 - 1975

Commc il a été signalé au début de ce document (cf.p.3), pour qu'on puisse affirmer que les conditions du "décollage" économique et social seront réunies en Côte d'Ivoire aux environs de 1970, il ne suffit pas que la croissance puisse se maintenir tout au cours de la décennie aux environs de 7 % par an. Il faut encore que l'expansion une fois démarrée puisse se poursuivre par la suite.

Pour vérifier la cohérence du modèle de croissance 1960-1970, il s'agit donc d'établir que l'appareil de production mis en place au cours de la décennie renfermera, en fin de période, des possibilités d'expansion dans un nombre assez grand de branches d'activité, pour que la diminution du rythme de croissance dans certaines se trouve compensée par l'accélération de celui-ci dans d'autres.

A cette fin, on a dû prolonger les Perspectives décennales par une projection 1970-1975, établie suivant les mêmes méthodes que celles-là.

Vu l'éloignement du terme, les objectifs auxquels on est arrivé sont forcément plus incertains que ceux de 1970. Ils seront à reprendre dans le courant de la période 1965-1970, lorsqu'on entreprendra d'établir les perspectives de développement pour la période suivante.

Tels quels, en assurant que l'expansion déclenchée au cours de la décennie 1960-1970, devrait pouvoir se maintenir au-delà de cette période, ils en vérifient la solidité. En outre, ils soulignent davantage les transformations structurelles que subira l'appareil de production ivoirien, plus apparentes et profondes en 1975 qu'en 1970.

En matière de développement rural, à vrai dire, la longueur des délais nécessaires pour atteindre les différents objectifs dans l'agriculture, l'élevage, les pêches et les forêts, a conduit à déterminer ceux de 1970 à partir des résultats escomptables en 1975. Ces derniers figurent donc déjà dans "Le Développement Agricole".

Par contre, en matière d'expansion industrielle, on a dû reprendre, branche par branche, le travail de projection ; le chapitre deuxième de cette annexe lui sera entièrement consacré.

Finalement, pour vérifier la cohérence du modèle de croissance 1970-1975, il a fallu établir les équilibres des flux de biens et services d'une part, et ceux des flux de revenus d'autre part.

Dans un premier chapitre, nous présenterons brièvement les résultats globaux auxquels aboutit la projection 1970-1975 et les transformations économiques et financières qui en résulteront.

Dans un second chapitre, nous détaillerons les objectifs de production industrielle dont la réalisation devrait permettre le maintien de l'expansion tout au cours de la période.

CHAPITRE - I -

OBJECTIFS GLOBAUX ET RESULTATS

A. LES GRANDES LIGNES DE LA CROISSANCE :

Le modèle de croissance 1965-1975 (Tableau n°I) qui résume le travail de projection effectué pour les années 1970-1975 met en lumière la permanence, tout au cours de la période, d'un taux de croissance de la production intérieure largement supérieur à 6 %. Les activités agricoles maintiendront à peu près leur rythme antérieur d'expansion. Quant aux activités industrielles avec un taux global de croissance nettement inférieur à celui de la période décennale 12 % contre 18 %, le poids qu'elles auront pris à cette époque leur permettra d'augmenter de plus de 3 % par an la production globale du pays.

Du côté des utilisations, la consommation des ménages suivra l'augmentation de la production intérieure, tandis que les investissements atteindront à leur rythme de croisière de quelque 5 % d'augmentation annuelle. Les exportations continueront de croître plus rapidement que les importations.

L'excédent de la balance commerciale atteindra 33 milliards en 1975.

Modèle de croissance 1965-1975

en milliards de F CFA prix 1960
Exportations 1961-1975 rectifiées prix 1961

	Valeur ajoutée			Période 1965-70		Projection 1970-75	
	1965	1970	1975	Croissance 1965 = 100	Taux annuel en %	Croissance 1970 = 100	Taux annuel en %
RESSOURCES							
1 - Agriculture vivrière & élevage	49,10	61,61	75,16	125,5	4,6	122,0	4,1
2 - Agriculture industrielle et d'exportation	28,54	36,23	42,33	126,9	4,9	116,8	3,2
3 - Forêt	5,21	6,18	6,73	118,6	3,5	108,9	1,7
4 - Pêche	1,96	2,73	3,47	139,3	6,8	127,1	4,9
5 - Mines, énergie, industrie, artisanat	27,88	58,96	102,88	211,5	16,2	174,5	11,8
6 - Bâtiments, T.P.	9,21	11,81	15,41	128,2	5,1	130,5	5,5
7 - Transports, services	16,62	22,89	32,23	137,7	6,6	140,8	7,1
8 - Commerce	52,84	71,75	90,89	135,8	6,3	126,7	4,9
Total production	191,36	272,16	369,10	142,2	7,3	135,6	6,3
Importations	52,09	71,65	89,28	137,6	6,6	124,6	4,5
Diminution des stocks	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL RESSOURCES	243,45	343,81	458,38	141,2	7,2	133,3	5,9
EMPLOIS							
1 - Exportations	66,75	95,63	122,28	143,3	7,5	127,9	5,0
2 - Consommation ménages	133,58	183,00	252,10	137,0	6,5	137,7	6,6
3 - Consommation, administrat. et institutions financières	7,10	9,00	11,50	126,8	4,9	127,8	5,0
4 - Equipement	34,70	54,00	70,00	155,6	9,2	129,6	5,3
5 - Augmentation des stocks	1,32	2,18	2,50	-	-	-	-
TOTAL EMPLOIS	243,45	343,81	458,38	141,2	7,2	133,3	5,9
Excédent balance commerciale	14,66	23,98	33,00	-	-	-	-

La transformation de l'appareil de production, manifeste en I970, doit s'accentuer d'ici I975. Les activités primaires (I) ne représenteront plus à cette date que 34,6% de la production intérieure contre 39,2 en I970, tandis que les activités secondaires (y compris bâtiment et travaux publics) assureront 32,0% de celle-ci, contre 26,0% en I970 (cf tableau 2). La Côte d'Ivoire ne sera pas éloignée alors d'une structure moderne de production.

TABLEAU - 2 -

EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE PAR GROUPE D'ACTIVITES

ACTIVITES	En milliards de F CFA			En pourcentages			Indices	
	I965	I970	I975	65	70	75	70/65 = I00	75/70 = I00
Primaires	84,8I	I06,75	I27,69	44,3	39,2	34,6	I25,9	II9,6
Secondaires	37,09	70,77	II8,29	I9,4	26,0	32,0	I90,8	I67,I
Tertiaires	69,46	94,64	I23,I2	36,3	34,8	33,4	I36,3	I30,I
TOTAL	I9I,36	272,I6	369,10	I00	I00	I00	I42,2	I35,6

Cette transformation ressort également de la structure des exportations, dont plus de 50% seront constituées en I975 par des produits industriels contre 38% en I970 (cf tableau 3)

(I) Nous avons distingué ici :

- Activités primaires : Agriculture vivrière, agriculture travaillant pour l'industrie et l'exportation, élevage, pêche et forêt

- Activités secondaires : Mines, énergie, bâtiment, travaux publics, industrie de transformation et artisanat.

- Activités tertiaires : Transports, Services, commerce.

TABLEAU - 3 -

EVOLUTION DES EXPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS

PRODUITS	en millions de frs C.F.A. 1960 pour I965 et au delà, prix I96I			en pourcentages		
	I965	I970	I975	I965	I970	I975
Agriculture, pêche, forêts	5I.098	56.I38	56.037	76,5	58,7	45,8
Industrie, Mines	I3.400	36.289	6I.746	20,I	38,0	50,5
Transports Services	2.250	3.200	4.500	3,4	3,3	3,7
TOTAL	66.748	95.627	I22.283	I00	I00	I00

De même, des quelque 300 milliards d'investissement qu'exigeront les programmes d'équipement publics et privés, I20 milliards iront aux équipements de l'industrie et des services (40,2%) et 38 à l'agriculture (près de I3%). L'appareil de production continuera de s'étoffer. (CF. tableau 4).

TABLEAU - 4 -

VENTILATION FONCTIONNELLE DES INVESTISSEMENTS BRUTS I965-74

	en milliards de frs C.F.A. I960		en pourcentages	
	I965 - 69	I970 - 74	I965 - 69	I970 - 74
Agriculture, pêche, forêts, élevage	24,2	38,0	II,I	I2,6
Industries, Services	83,8	I20,5	38,4	40,2
Infrastructure économique	66,3	82,5	30,3	27,5
Infrastructure sociale, culturelle, administration	44,2	59,0	20,2	I9,7
TOTAL	218,5	300,0	I00	I00

De son côté, le secteur public continuera de financer plus de la moitié des investissements (51,7% de 1970 à 1974) tant pour l'infrastruture économique et sociale que pour l'agriculture (cf. tableau 5).

TABLEAU 5

Investissements bruts 1970-1974

Ventilation suivant l'origine du financement

	Investissements sur fonds publics			Investissements sur fonds privés			Total investissements publics et privés		
	Bât. T.P.	outillage	Total invest. publics	Bât. T.P.	Outillage	Total invest. privés	Bât. T.P.	Outillage	Total Général
ri.	29,0	3,0	32,0	6,0		6,0	35,0	3,0	38,0
. min.				12,8	53,7	66,5	12,8	53,7	66,5
merce									
gement	1,0		1,0	18,5		18,5	19,5		19,5
. écon.	77,9	39,1	117,0				77,9	39,1	117,0
soci.									
couv.		5,0	5,0	11,5	42,5	54,0	11,5	47,5	59,0
	107,9	47,1	155,0	48,8	96,2	145,0	156,7	143,3	300,0

Compte tenu des efforts très importants faits en matière d'investissement, au cours de la période décennale, les rythmes de croissance dans le secteur privé et le secteur public seront en net ralentissement et devraient pouvoir se maintenir au-delà de la période 1970-1974 (cf. tableau 6)

TABLEAU 6

Cheminement des investissements 1970-1975

	1970	1971	1972	1973	1974	Période 1970-74	1975
Investissements nets privés	17,0	17,6	18,2	18,8	19,4	91,0	20,0
Investissements nets publics	27,0	28,4	29,9	31,5	33,2	150,0	35,0
Renouvellement	10,0	10,8	11,7	12,7	13,8	59,0	15,0
Total investissement bruts	54,0	56,8	59,8	63,0	66,4	300,0	70,0
dont :							
Bâtiment T.P.	28,2	29,7	31,1	32,6	34,1	155,7	36,0
Outillage	25,8	27,1	28,7	30,4	32,3	144,3	34,0

Du côté de la consommation des ménages, le maintien sur I5 années d'une croissance nette de quelque 4% par an, entraînera une modification de plus en plus nette dans la structure des achats. En I975, les produits alimentaires ne représenteront plus que 54% de la consommation des ménages contre près de 64% en I960. Par contre, les achats de produits textiles et d'articles chaussants atteindront I6% de celle-ci, contre I3,5% en I960 et ceux de produits industriels I7,3% contre II,7 en I960 (cf tableau 7).

TABLEAU - 7 -

LA CONSOMMATION DES MENAGES

	En millions de F CFA				En pourcentages			
	I.960	I965	I970	I975	60	65	70	75
Produits alim.	63.725	80.I84	I04.867	I36.290	63,8	60,0	57,3	54,I
Energie	4.062	5.755	8.300	I2.300	4,I	4,3	4,5	4,9
Textiles-cuirs	I3.5I0	I9.3I0	27.675	40.390	I3,5	I4,5	I5,I	I6,0
Corps gras	2.975	3.937	5.338	7.5I0	3,0	2,9	2,9	3,0
Autres produits industriels	II.7I7	I8.589	28.700	43.6I0	II,7	I3,9	I5,7	I7,3
Services	3.900	5.808	88.I20	I2.000	3,9	4,4	4,5	4,7
TOTAL	99.889	I33.583	I83.000	252.I00	I00	I00	I00	I00

Au point de vue emploi, près de I5% de la population active en I975 sera salariée (368.500 sur 2.500.000 et près de 80.000 nouveaux emplois seront créés entre I970 et I975.

En termes globaux, le modèle de croissance I970-I975 semble donc ouvrir des perspectives satisfaisantes sur le maintien de l'expansion au-delà de la période décennale.

Comme pour celle-ci, l'établissement du tableau économique (ressources et emplois en biens et services et tableau des opérations financières) pour l'année I975 (cf tableaux I8 et I9), à partir de la détermination des objectifs de production par branche d'activité, permet de préciser l'évolution que doivent subir les différents flux en nature et en monnaie, au cours de la période.

B. LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS :

1) La détermination des objectifs de production, d'investissement et d'emploi.

Comme pour les Tableaux 1965 et 1970, on a, pour 1975, cherché à déterminer des objectifs au niveau des 61 sous-branches étudiées. On est parti, dans ce cas, des possibilités de croissance que devrait posséder l'appareil de production industriel et agricole, mis en place au cours de la période décennale.

En particulier, l'entrée en production des plantations de palmiers à huile, de cocotiers et d'hévéa, effectuées au cours de la période 1960-1970, entraînera la création d'un nombre important d'huileries et celle d'une grande unité pour l'huile de palmistes. Les usines de traitement de latex devront avoir alors une capacité globale de 15.000 tonnes.

Il en ira de même pour les rizeries et les usines d'égrenage de coton dont l'activité suivra le développement de la production, fonction elle-même des besoins locaux.

L'accroissement de l'appareil de production et du marché permettra également la création d'ateliers polyvalents de construction mécanique et électrique. Ceux-ci produiront, entre autres, une partie des pièces détachées nécessaires au montage des véhicules et un volume non négligeable de fournitures pour le Bâtiment.

La capacité de l'usine sidérurgique doublera pendant cette période quinquennale. Et la production de pâte à papier devrait atteindre 240.000 tonnes.

La fabrication ou le montage d'outillages et de machines agricoles et la production d'engrais suivront l'essor de l'agriculture.

Les industries alimentaires poursuivront leur croissance, à un rythme plus lent, tant pour le marché intérieur en expansion que pour l'exportation : usine de beurre de cacao et de café soluble, conserveries, mais tout particulièrement la fabrication du sucre, dont la consommation devrait atteindre 75.000 tonnes en 1975.

L'augmentation nette de la consommation des ménages se maintenant, tout au cours de la période, aux environs de 4 % par an, entraînera des modifications non négligeables dans la structure des achats : viande et poisson, sucre, tabac ; mais surtout achats de véhicules et d'articles ménagers, articles de papeterie verrerie ; objets en céramique, articles textiles et articles chaussants. Dans le cas des articles textiles, en particulier, la production de tissus, d'articles de bonneterie et de confection augmentera non seulement en quantité, mais plus encore en valeur, au fur et à mesure que la clientèle recherchera des produits de meilleure qualité.

Comme pour la période décennale, le tableau économique 1975, qui donne une image statique de l'économie ivoirienne à cette date, a été relié à l'année de départ, 1970, par le cheminement des investissement, d'une part, (tableau 6) et par celui de la valeur ajoutée des différentes branches d'activité, (cf.p.191)

Comme précédemment, ce dernier a été estimé à partir du calendrier présumé des entrées en production des nouvelles implantations industrielles et des opérations agricoles projetées.

Les résultats qui ressortent de ces tableaux soulignent l'importance des transformations qui seront opérées, au niveau des différentes branches d'activité, dans l'appareil de production ivoirien.

2) L'évolution des structures de production par groupe d'activités.

Le tableau 9 précise en effet le recul accentué, par rapport à I970, des activités agricoles : l'agriculture vivrière et l'élevage ne représentent plus que 20,4% de la production globale contre 22,6% en I970, la production agricole pour l'industrie et l'exportation II,5% contre I3,3%, les forêts et la pêche, 2,7% contre 3,3%. Au contraire, les activités industrielles passent à 27,8% de la production globale, contre 2I,7% en I970 (cf. tableau 9).

TABLEAU - 9 -

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION ENTRE I965-I975

GROUPES D'ACTIVITE	en pourcentages		
	I965	I970	I975
I- Agriculture vivrière - élevage	25,7	22,6	20,4
2- Agriculture industrielle et d'exportation	I4,9	I3,3	II,5
3- Forêt, pêche	3,7	3,3	2,7
4- Mines, énergie, industrie, artisanat	I4,6	2I,7	27,8
5-Bâtiment, T.P.	4,8	4,3	4,2
6- Transports, services	8,7	8,4	8,8
7- Commerce	27,6	26,4	24,6
TOTAL	I00	I00	I00

Par contre, si les activités agricoles continuent de perdre du terrain par rapport aux activités industrielles, la diversification de la production agricole est beaucoup plus accentuée en I975 qu'en I970.

Le café et le cacao reculent encore et ne représentent plus que 59,2% de la production agricole globale, contre 66,6% en I970. Mais, les oléagineux passent de 8% en I970 à I3,8% en I975 et la production de caoutchouc, coton, tabac, canne à sucre, de II,6% à I4,2% (cf.tableau IO)

TABLEAU - IO

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION AGRICOLE : PRODUITS POUR L'INDUSTRIE ET L'EXPORTATION (en pourcentages)

PRODUITS	I965	I970	I975
Café - cacao	73,8	66,6	59,2
Bananes-Ananas-Cola	I4,9	I3,8	I2,8
Oléagineux	6,8	8,0	I3,8
Coton-Tabac-Canne à sucre			
Caoutchouc	4,5	II,6	I4,2
TOTAL	IOO	IOO	IOO

Compte tenu du fait que la production industrielle doit quintupler de I960 à I970, le ralentissement des taux d'expansion dans les différentes branches d'activités, amorcé de I965 à I970, s'accentue de I970 à I975. (cf.tableau II) Cela est particulièrement net dans les industries alimentaires : toutes les branches sauf une reculent de plusieurs points. Il en va de même pour les matériaux de construction, les métaux et les engrais, la chimie et le caoutchouc, les industries du bois et les industries mécaniques et électriques. Le recul est encore plus important dans les branches 2I et 22 en raison de la mise en place de la production de pâte à papier au cours de la période I965-I970.

TABLEAU - II -

Croissance Industrielle par branche d'activités de 1965 à 1975

Branches	1965 - 1970		1970 - 1975	
	Taux annuel en %	Croissance 1965 = 100	Croissance 1970 = 100	Taux annuel en %
5 - Travail, grains, farine	9,5	157,3	153,9	9,0
6 - Conserveries, thé, café, cacao	12,9	183,6	132,7	5,8
7 - Boissons, glace	9,4	156,9	140,4	7,0
8 - Autres industries alimentaires, tabac	13,9	191,5	168,4	11,0
9 - Energie, eau	14,0	192,7	143,4	7,5
10 - Activités extractives	2,5	113,4	137,2	6,5
11 - 12 - 13 - Métaux, matériaux construction, engrais	19,8	247,2	160,4	9,9
14 - Chimie, parachimie, caoutchouc	14,6	198,0	160,6	9,9
15 - Industrie du bois	13,1	184,9	152,6	8,8
16 - Montage et réparation véhicules	10,8	137,1	179,1	12,4
17 - Autres industries mécaniques et électriques	15,7	207,0	174,3	11,8
18 - Industries textiles, 19 - cuirs et articles chaussants	15,8	208,6	243,9	19,5
20 - Corps gras	13,7	189,9	266,8	21,7
21 - Articles en caoutchouc et en matières plastiques et 22 - Produits industriels, pâte à papier, verre céramique	56,8	946,9	148,8	8,3
TOTAL V.A.	16,2	211,5	174,5	11,8

Par contre, d'autres activités voient leurs taux de croissance augmenter : les activités extractives devraient bénéficier des recherches entreprises pendant la période décennale ; la fabrication des pièces détachées augmentera la valeur ajoutée créée par les industries de montage. Les corps gras, de même, verront leur activité croître avec l'entrée en production des nouvelles plantations ; et les industries textiles et d'articles chaussants profiteront de l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs.

Ce groupe d'activités doublera en fait son importance relative au cours de la période 1960-1975 (cf. tableau 12). Tandis que les industries chimiques et parachimiques, la fabrication du papier, des articles en plastique et en caoutchouc etc... (lignes 5 et 11 du tableau 12) passeront de 2,8% de la production industrielle en 1960 à près de 15% en 1975.

Tableau 12

Evolution de la structure de la production industrielle entre 1960 et 1975

(en pourcentages)

BRANCHES D'ACTIVITE	1960	1965	1970	1975
1 - Industries alimentaires	15,5	20,9	17,6	15,5
2 - Energie, eau	26,4	16,4	15,0	12,3
3 - Activités extractives	10,3	7,5	4,0	3,2
4 - Métaux, matériaux de construction, engrais	2,2	5,8	6,8	6,2
5 - Chimie, parachimie, caoutchouc	0,8	2,9	2,7	2,5
6 - Industries du bois	7,6	5,9	5,2	4,5
7 - Montage et réparations de véhicules	10,6	9,8	7,7	8,0
8 - Autres industries mécaniques et électriques	4,9	6,1	5,9	6,0
9 - Industries textiles, cuirs et articles chaussants	10,3	15,0	14,8	20,6
10 - Corps gras	9,4	6,5	5,8	8,9
11 - Articles en caoutchouc et en matières plastiques, pâte à papier, verre, céramique, divers.	2,0	3,2	14,5	12,3
TOTAL	100,	100,	100,	100,

Le développement de l'appareil de production de 1970 à 1975 est encore souligné par l'augmentation des achats inter-entreprises en provenance des branches industrielles. Celles-ci absorberont, en 1975, 57% de la demande intermédiaire contre 52% en 1970. Au contraire la demande des activités agricoles reculera de 11,6% en 1970 à 9,5% en 1975 et celle des entreprises de bâtiment et de travaux publics de 15,7 à 13,4% (cf. tableau 13).

Evolution de la demande intermédiaire

BRANCHES D'ACTIVITE	en millions de F. CFA 1960			en pourcentages		
	1965	1970	1975	1965	1970	1975
1 - Agriculture, élevage, pêche, forêts	12.122	15.327	18.787	15,2	11,6	9,5
2 - Industries alimentaires	9.592	16.437	25.554	12,0	12,4	12,9
3 - Energie	1.035	5.403	8.192	1,3	4,1	4,1
4 - Activités extractives, métaux, matériaux de construction, engrais	2,579	5.642	8.635	3,2	4,2	4,4
5 - Chimie, parachimie, caoutchouc	1.311	2.862	4.409	1,6	2,2	2,2
6 - Industrie du bois	1.952	3.456	5.324	2,4	2,6	2,7
7 - Montage et réparation de véhicules	4.355	7.551	12.905	5,5	5,7	6,5
8 - Autres industries mécaniques et électriques	2.133	4.362	8.176	2,7	3,3	4,1
9 - Articles textiles, cuirs, articles chaussants	4.305	9.650	16.719	5,4	7,3	8,4
10 - Corps gras	3.452	6.396	12.377	4,3	4,8	6,3
11 - Articles en caoutchouc et en matière plastique	654	2.660	3.817	0,8	2,0	1,9
12 - Produits industriels divers, pâte à papier, verre, céramique etc...	443	4.053	6.446	0,6	3,1	3,3
13 - Bâtiment, T.P.	15.649	20.865	26.610	19,6	15,7	13,4
14 - Transports	6.065	8.380	11.873	7,6	6,3	6,0
15 - Loyer, services, commerce	14.256	19.478	28.365	17,8	14,7	14,3
TOTAL	79.903	132.522	198.189	100,	100,	100,

Finalement, tant du coté des exportations que de celui des importations, les progrès réalisés en 1970 se confirmeront au cours de la période suivante (cf. tableau 14).

Les exportations accentueront leur diversification : celles de produits végétaux et animaux ne représenteront plus en 1975 que 39,6% du total contre 50% en 1970 ; celles de grumes, 6,2% contre 8,7%. Mais les exportations de produits alimentaires et de corps gras atteindront plus de 22% du total contre 15% en 1970, celle de produits chimiques, pâte à papier et divers, plus de 12% contre moins de 11% en 1970 et 0,3% en 1960.

50,5% des exportations ivoiriennes seront alors constituées par des produits transformés contre 38% en 1970 et 11% en 1960. La Côte d'Ivoire aura cessé d'être avant tout un pays exportateur de produits primaires.

TABLEAU 14

Evolution de la structure des exportations de 1965 à 1975

BRANCHES D'ACTIVITE	en millions F.CFA 1960 pour 1965 - à 1975 F. CFA 1961			en pourcentage		
	1965	1970	1975	1965	1970	1975
1 - Agriculture, élevage, pêche	42.758	47.838	48.437	64,0	50,0	39,6
2 - Forêts	8.340	8.300	7.600	12,5	8,7	6,2
3 - Industries alimentaires	6.406	11.337	16.701	9,6	11,9	13,7
4 - Energie	-	1.640	2.111	-	1,7	1,7
5 - Activités extractives	2.565	2.915	4.000	3,8	3,1	3,3
6 - Métaux, matériaux, constructions, engrais	200	680	1.287	0,3	0,7	1,1
7 - Chimie, parachimie, caoutchouc	646	1.432	1.980	1,0	1,5	1,6
8 - Industrie du bois	1.185	2.980	4.757	1,8	3,1	3,9
9 - Montage, véhicules	330	610	2.068	0,5	0,6	1,7
10 - Autres industries mécaniques et électriques	350	1.055	2.120	0,5	1,1	1,7
11 - Industries textiles, cuir, articles chaussants	886	2.220	2.933	1,3	2,3	2,4
12 - Corps gras	832	2.645	10.545	1,3	2,8	8,6
13 - Articles, caoutchouc et matières plastiques	-	1.549	2.200	-	1,6	1,8
14 - Pâte à papier, verre, divers	-	7.226	11.044	-	7,6	9,0
15 - Transports et services	2.250	3.200	4.500	3,4	3,3	3,7
TOTAL	66.748	95.627	122.283	100,	100,	100,

Dans les importations, de même les modifications intervenues au cours de la période I960-I970 se maintiendront et s'amplifieront au cours du quinquennat suivant. En particulier, les importations de produits mécaniques et électriques, dont une large partie va à l'équipement, représenteront près de 3I% du total contre 30,0% en I970; celles de matière premières et de demi-produits 23% en I975 contre 20% en I970. Au contraire, celles de produits agricoles et alimentaires reculeront de I5,7% à I5,3% (cf.tableau I5)

De ces analyses, il ressort que l'expansion de la production industrielle et agricole, déclenchée et entretenue de I960 à I970, devrait se maintenir au delà de la décennie; le renforcement et la diversification de l'appareil de production devraient alors autoriser de nouveaux progrès et le maintien, à un taux élevé, de la croissance.

Reste à vérifier que cette croissance ne rencontrera pas d'obstacles insurmontables du côté des flux monétaires et financiers.

TABLEAU - I5 -

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES IMPORTATIONS DE I965 A I975

BRANCHES D'ACTIVITE	en millions de F CFA I960			en pourcentages		
	I965	I970	I975	I965	I970	I975
I-Agriculture, pêches, forêts, élevage	5.738	6.358	8.II3	II,0	8,9	9,I
2-Industries alimen.	4.286	4.892	5.508	8,2	6,8	6,2
3-Energie	2.366	3.396	4.866	4,5	4,7	5,4
4-Activités extractives, métaux; matériaux de construction, engrais	5.I92	5.568	7.890	I0,0	7,8	8,8
5-Chimie, parachimie, caoutchouc	2.582	5.253	7.923	5,0	7,3	8,9
6-Montage et réparation de véhicules	4.82I	7.6I2	9.449	9,3	I0,6	I0,6
7-Autres industries mécaniques et électriques	II.852	2I.582	27.550	22,7	30,I	30,9
8-Industries textiles, cuirs, articles chaussants	7.898	8.82I	6.273	I5,2	I2,3	7,0
9-Autres industries	4.05I	3.970	5.655	7,8	5,6	6,3
I0-Transports, services	3.300	4.200	6.050	6,3	5,9	6,8
TOTAL	52.086	7I.652	89.277	I00,	I00,	I00,

3) Le financement de la croissance

a) Les besoins et les ressources des Administrations

Comme pour la période précédente, on a comparé, en I975, les besoins des Administrations en matière de dépenses de fonctionnement et d'investissement (cf.tableau I6) aux différentes ressources que celles-ci devraient être en mesure de se procurer.

Grâce au tableau des Ressourceset Emplois en biens et services (cf. tableau I8) on a dressé celui des recettes provenant des impôts indirects. La baisse des droits d'entrée sur les produits destinés aux entreprises prioritaires se fait plus nettement sentir en I975 qu'en I970. Le total de ceux-ci ne représente en effet, à cette date, que I6,6 milliards de francs C.F.A. contre I5,2 milliards en I970. Pour 89,3 milliards d'importations, la pression fiscale n'atteint plus que I8,6% contre 2I,2% en I970 (cf.tableau I7).

En I975, en effet, il n'a pas été prévu de drcits d'entrée sur :

- Les importations de pétrole brut pour 4.236.000 Frs CFA
- Les importations de matériaux de construction pour I.643.000 Frs CFA
- Les importations de pièces détachées pour 4.630.000 Frs CFA
- Les biens d'équipement pour I7.500.000 Frs CFA

On a dû par suite, pour compenser cette perte fiscale, porter la taxe à la valeur ajoutée aux taux de I5% en I975, contre I2% en I970.

La croissance des revenus des entreprises et des ménages devrait, par contre, permettre de porter les impôts directs à plus de 22 milliards de francs CFA.

L'équilibre du Budget de fonctionnement et d'équipement est entièrement assuré par des ressources locales. L'aide exterieure à complètement disparu (cf.tableau I6).

Pour un volume de 36 milliards d'investissements, l'épargne des administrations atteindra, en I975, 3I,4 milliards. Et, 9,6 milliards d'emprunts locaux pourront être contractés auprès des entreprises et des ménages.

b) Le financement des investissements privés

Le volume total des investissements privés passera de 26 milliards en I970 à 34 milliards en I975 dont 4 milliards pour la construction de logements et I4 milliards pour le renouvellement des équipements.

En regard de ces besoins, l'épargne des ménages et des entreprises représentera en I975 quelque 76,4 milliards de Frs CFA auxquels viendront s'ajouter 4,5 milliards de capitaux extérieurs.

TA

Equilibre financier du com

(1965

en milliards de F. CFA	1965								Budg Géné	
	Budget Général		autres administr. et extérieur		Compte capital		Totaux			
	R	E	R	E	R	E	R	E	R	
Consommation		11,0		2,1				13,1		
Formation brute de capital fixe						18,2		18,2		
Traitements et salaires		12,9		2,1				15,0		
Prestation sociale			1,3	0,7			1,3	0,7		
Subventions et transferts aux entreprises		2,6	2,5				2,5	2,6		
Subventions et transferts aux ménages		0,4						0,4		
Subventions et transferts aux administrat.		0,9	0,9				0,9	0,9		
Impôts directs	6,0						6,0			11,1
Impôts indirects	31,9						31,9			45,3
Recettes et dépenses extérieures		1,1	9,5				9,5	1,1		
Epargne brute		9,0		2,8	11,8		11,8	11,8		
Capacité de financement intérieur						0,3		0,3		
Capacité de financement extérieur				6,5		0,7		7,2		
Besoin de financement intérieur					2,4		2,4			
Besoin de financement extérieur					5,0		5,0			
TOTAUX	37,9	37,9	14,2	14,2	19,2	19,2	71,3	71,3		56,4

TABLEAU 16

Equilibre financier du compte des administrations publiques

(1965 - 1970 - 1975)

965					1970											
.	Compte capital		Totaux		Budget Général		autres administr. et extérieur		Compte capital		Totaux		Budget Général	
E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
, 1				13, 1		18, 5		1, 1				19, 6		26, 0
		18, 2		18, 2						28, 0		28, 0		
, 1				15, 0		19, 1		2, 1				21, 2		28, 0
, 7		1	1, 3	0, 7			2, 0	1, 0			2, 0	1, 0		
			2, 5	2, 6		2, 1	4, 0				4, 0	2, 1		2, 1
				0, 4		0, 4						0, 4		0, 5
			0, 9	0, 9		1, 2	1, 2				1, 2	1, 2		1, 1
			6, 0		11, 1						11, 1		22, 3	
			31, 9		45, 3						45, 3		59, 1	
			9, 5	1, 1		1, 2	9, 5				9, 5	1, 2		1, 1
2, 8	11, 8		11, 8	11, 8		13, 9			6, 0	19, 9	19, 9	19, 9		22, 1
		0, 3		0, 3								1, 0		
6, 5		0, 7		7, 2					6, 5		0, 6	7, 1		
	2, 4		2, 4							4, 7		4, 7		
	5, 0		5, 0							5, 0		5, 0		
14, 2	19, 2	19, 2	71, 3	71, 3	56, 4	56, 4	16, 7	16, 7	29, 6	29, 6	102, 7	102, 7	81, 4	81

U 16

administrations publiques

- 1975)

1970						1975							
utres minist. et érieur		Compte capital		Totaux		Budget Général		autres administra. et extérieur		Compte capital		Totaux	
	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
	1,1				19,6		26,0		0,9				26,9
			28,0		28,0						36,0		36,0
	2,1				21,2		28,0		2,0				30,0
2,0	1,0			2,0	1,0			3,0	2,0			3,0	2,0
4,0				4,0	2,1		2,1	6,0				6,0	2,1
					0,4		0,5						0,5
1,2				1,2	1,2		1,3	1,3				1,3	1,3
				11,1		22,3						22,3	
				45,3		59,1						59,1	
9,5				9,5	1,2		1,5	4,0				4,0	1,5
	6,0	19,9		19,9	19,9		22,0		9,4	31,4		31,4	31,4
			1,0		1,0						3,3		3,3
	6,5		0,6		7,1						1,7		1,7
		4,7		4,7						9,6		9,6	
		5,0		5,0									
16,7	16,7	29,6	29,6	102,7	102,7	81,4	81,4	14,3	14,3	41,0	41,0	136,7	136,7

TABL

Tableau d'ensemble des recettes

1 9 7 5	Importations	Coefficients externes	Droits d'entrée	Salair
- Agriculture vivrière - Elevage, divers	4.567	4,05	185	27
- Agriculture industrielle et d'exportation	219	15,07	33	5,59
- Exploitation forestière	2	-	-	2.65
- Pêche	3.325	1,29	43	57
- Travail grains et farines	69	5,80	4	67
- Conserveries, thé, café, cacao	263	42,58	112	88
- Boissons, glace	1.483	163,59	2.426	24
- Autres industries alimentaires, tabac	3.693	16,63	614	87
- Energie	4.866	8,84	430	1.03
- Activités extractives, sel, soufre, etc.	1.391	5,18	72	43
- Métaux	4.681	11,24	526	28
- Matériaux de construction	1.818	-	-	60
- Engrais				12
- Chimie, parachimie, caoutchouc	7.923	13,42	1.063	54
- Industrie du bois				1.19
- Montage et réparation véhicules	9.449	24,00	2.268	2.46
- Autres industries mécaniques électriq.	27.550	16,71	4.604	2.82
- Industries textiles	6.076	25,12	1.526	4.51
- Cuirs et chaussures	197	38,77	88	25
- Corps gras	367	6,54	24	1.90
- Articles en caoutchouc et matière plast.	960	45,83	440	94
- Produits divers	4.328	50,85	2.201	1.22
- Bâtiments et T.P.				11.60
- Transports	3.550	-	-	10.58
- Loyers				15
- Autres services	2.500	-	-	5.13
- Commerce	-	-	-	11.10
- TOTAL	89.277		16.659	68.60

TABLEAU 17

u d'ensemble des recettes provenant des impôts indirects

en millions de F

Coeffi-cients externes	Droits d' entrée	Salaires	Revenus bruts d'exploitation	Impôts indi-rects	Valeur ajoutée	Marges commer-ciales	dont taxes	Expor tations	f
4,05	185	275	74.885		75.160	12.054		110	
15,07	33	5,590	36.744		42.334	19.624		47.827	
-	-	2.658	2.776	1.300	6.734			7.600	
1,29	43	574	2.841	60	3.475	4.577		500	
5,80	4	675	1.196	145	2.016	1.922		931	
42,58	112	885	1.868	249	3.002	592		9.730	
163,59	2.426	244	1.432	844	2.520	2.779			
16,63	614	870	3.474	4.065	8.409	3.561		6.040	
8,84	430	1.030	11.455	183	12.668	12.018	8.638	2.111	
5,18	72	430	2.632	185	3.247	207		4.000	
11,24	526	286	1.576	682	2.544	3.486		470	
-	-	600	1.594	691	2.885	400		457	
		122	848	3	973	276		360	
23,42	1.063	542	1.243	753	2.538	4.485		1.980	
		1.190	2.577	909	4.676	776		4.757	
24,00	2.268	2.465	3.434	2.300	8.199	4.268		2.068	
16,71	4.604	2.822	2.322	979	6.123	9.375		2.120	
25,12	1.526	4.515	11.241	3.915	19.671	10.426		2.718	
58,77	88	258	920	422	1.600	1.221		215	
6,54	24	1.903	5.626	1.578	9.107	1.775		10.545	
45,83	440	942	1.508	525	2.975	1.809		2.200	
50,85	2.201	1.228	7.487	1.000	9.723	4.060		11.044	
		11.600	3.440	610	15.639				
-	-	10.580	5.972	360	16.912			2.500	
		151	5.404		5.555				
-	-	5.130	4.634	- 420	9.544			2.000	
-	-	11.100	41.824	37.962	90.886				
	16.659	68.665	241.133	59.308	369.106	99.691	8.638	122.283	

t des impôts indirects

en millions de Frs CFA 1960

ns d'ex ation	Impôts indirects	Valeur ajoutée	Marges commerciales	dont taxes	Exportations	Coefficient	Export	Droits de sortie
885		75.160	12.054		110			
744		42.334	19.624		47.827	17,0 20,2 8,3 1,0	café 22.304 cacao 18.553 bananes 4.240 autres 2.730	3.805 3.805 352 27
.776	1.300	6.734			7.600			
.841	60	3.475	4.577		500			
.196	145	2.016	1.922		931			
.868	249	3.002	592		9.730			
.432	844	2.520	2.779					
.474	4.065	8.409	3.561		6.040			
1.455	183	12.668	12.018	8.638	2.111			
2.632	185	3.247	207		4.000			
1.576	682	2.544	3.486		470			
1.594	691	2.885	400		457			
848	3	973	276		360			
1.243	753	2.538	4.485		1.980			
2.577	909	4.676	776		4.757			
3.434	2.300	8.199	4.268		2.068			
2.322	979	6.120	9.379		2.120			
11.241	3.915	19.671	10.426		2.718			
920	422	1.600	1.221		215			
5.626	1.578	9.107	1.775		10.545			
1.508	525	2.975	1.809		2.200			
7.487	1.008	9.723	4.060		11.044			
3.480	610	15.630						
5.972	360	16.912			2.500			
5.404		5.555						
4.834	- 420	9.544			2.000			
41.824	37.962	90.886						
241.133	59.308	369.106	99.691	8.638	122.283			7.989

En 1975, les investissements privés, plus stocks, soit 36,5 milliards, absorberont ainsi près de 48% de l'épargne privée (contre 46% en 1970) et 41% des ressources financières globales (cf. tableau 19).

L'excédent important de la balance commerciale, 33 milliard en 1975, autorisera d'ailleurs une augmentation assez large du volume des crédits à moyen terme (7,4 milliards de crédits à moyen terme nouveaux en 1975 auxquels s'ajouteront 2,7 milliards de financement à long terme).

De son côté le Fonds National d'Investissement devrait recevoir environ 3 milliards de F CFA en 1975, dont 1,5 milliard sera remboursé au secteur privé, ce qui suscitera 4,5 milliards d'investissements.

Les comptes financiers du secteur privé, en 1975, soulignent que 60% des investissements, des stocks et des remboursements privés seront couverts par l'épargne locale, contre 57% en 1970.

1 9 7 5

EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissements nets	20,0	Crédit à moyen terme	7,4
Renouvellement	14,0	à long terme	2,7
		extérieur	4,5
Total brut	34,0	F.N.I.	1,3
			15,9
Prêts et intérêts remboursés	7,0		
Stocks	3,0	Remboursement de prêts et intérêts	1,8
		Financement par les entreprises et ménages ivoiriens dont induit par le FNI 4,5	26,3
	44,0		44,0

c) L'équilibre des flux économiques et financiers

Au regard d'une production intérieure brute qui aura crû de près de 36% de 1970 à 1975, d'investissements qui auront augmenté de près de 30% et d'une consommation des ménages en hausse de près de 38% (cf. tableau I), un excédent de la balance commerciale de 33 milliards devrait, en plus de possibilités de crédit accrues, autoriser des transferts privés importants (38 milliards de F CFA).

Le volume des revenus distribués devrait en outre susciter une épargne publique et privée de 107,8 milliards en 1975 soit 29,2% de la production ivoirienne brute. L'épargne publique représentera à elle seule 8,5% de la production intérieure brute, contre 3% en 1970. Le transfert d'épargne au profit de la puissance publique se sera donc accentué au cours de la période (cf. tableau 19).

.../

En outre, les ressources financières du pays se trouveront mieux utiliséés, puisque à cette date, II2,3 milliards (soit I07,8 milliards d'épargne nationale et 4,5 milliards de capitaux extérieurs) permettront de financer 72,5 milliards d'investissements et de stocks, ce qui portera le taux d'utilisation des ressources financières à 64,6% contre 62% en I970.

Le financement de la croissance économique et sociale ne devrait donc pas poser de problèmes insolubles au cours de la période I970-I975. Les pouvoirs publics devront toutefois continuer leur action pour inciter les capitaux produits localement à se réinvestir sur place, soit dans le secteur privé, soit par des souscriptions à des emprunts publics, dont le montant devrait atteindre plus de 9 milliards en I975.

Finalement au point de vue distribution des revenus, la masse salariale continuera de croître pour atteindre près de 99 milliards, soit environ 36% des ressources des ménages, contre 35,4% en I970.

MILLIONS F. CFA

BRANCHES / PRODUITS		RESSOURCES						U T I										
								D E M A N D E										I N T E
		Total production	Importation C.A.F.	Droits et taxes sur importations	Marges commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage, Chasse, Cueillette (à l'exception cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé Café Cacao	Boissons Glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie Eau		
								1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la cola)	1	82 700	4567	185	12054		99506	6911	7			4817	105		240			
Agriculture industrielle et d'exportation	2	46 530	219	33	19824		66406		1				1532	60	4679			
Exploitation forestière	3	11420	2				11422											
Pêche	4	5 840	3325	43	4577		13785						2900					
Travail des grains et farines	5	9608	69	4	1922		11603	51				1859		69	73			
Conserveries Thé Café Cacao	6	11100	263	112	592		12067								5			
Boissons Glace	7	3860	1483	2426	2779		10548				289			344				
Autres industries alimentaires Tabac	8	16933	3693	614	3561		24801					5	102	204	1787			
Energie Eau	9	20860	4866	430	12018		38174	28	280	830	404	197	268	153	189	5197		
Activité extractive Sel, Soufre, etc	10	4000	1391	72	207		5670					6	18		11			
Métaux	11	5180	4681	526	3486		13873	17	1	54						87		
Matériaux de Construction	12	6044	1818		400		8262											
Engrais	13	3060			276		3336	204	2452									
Chimie Parachimie Caoutchouc	14	6947	7923	1063	4485		20418		165	27				30	51	184		
Industries du bois	15	10000			776		10776	22	15	13			5	21	22			
Montage et réparations de véhicules	16	21104	9469	2268	4268		37089					11	22	28	13	96		
Autres industries mécaniques et électriques	17	14299	27550	4604	9375		55828	254	447	1443	518	110	2360	178	308	1037		
Industries textiles	18	34800	6076	1526	10426		52828	12	41		621	318		6	57	10		
Cuirs et articles chaussants	19	3190	197	88	1221		4696											
Corps gras d'origines végétales ou animales autre que le beurre	20	21484	367	24	1775		23650					5	65		64	20		
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	6792	960	440	1809		10001	2	272	240		10		15	32			
Produits industriels divers Pâte à papier, Verre, Céramique, etc	22	16169	4328	2201	4060		26758	22	51	9	4	142	450	89	756	212		
Bâtiment et Travaux Publics	23	42244					42244	6	58	17		29	19	21	21	393		
Transports (et auxiliaires des)	24	28785	3550				32335	6	216	1979	72	17	201	15	91	233		
Loyers	25	6000					6000		6	21	188	26	2	15		19		
Autres services	26	12000	2500				14500		184	45	289	40	49	132	125	704		

UTILISATIONS

IDE INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES

Farines	Conserveries : Thé Café Cacao	Boissons Glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie Eau	Activité extractive Sel, Soufre, etc...	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matière plastiques	Produits industriels divers (pâte à papier, verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports (tous modes dits)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOMMATION PRODUCTIVE
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
817	105		240					4					180					4		1		12.249
	1.532	60	4.679					1.533			82	2.813		5.104			400					16.086
								49	2.668							1.105						3.822
	2.900																					2.900
859		49	73									28										2.060
			5																			5
		346																				633
5	102	204	1.787																	6		2.104
197	288	153	189	5.197	253	246	201	516	150	289	337	284	556	82	644	315	1.203	3.115	4.694	51	411	1.736	22.277
6	18		11			36		216	11						12	100	610						1.020
				87	11	2.010	52			96	997	4.597	19			62	4	5.213	40				13.206
					3	48	2.309				6	17	12				4	5.298	36				7.726
																		250					2.900
		30	51	184	19	63	31	1.003	1.969	214	414	1.006	837	882	686	2.217	870	740	73		29	47	11.120
	5	21	22		3	26	9			940	101	79	81		201		4	2.579	64	29	43	138	4.300
11	22	28	13	96	61	6	26	3	8	41	9.354	18	104	7	30	4	13	58	4.508		51	125	14.560
110	2.380	178	308	1.037	118	142	142	56	309	342	406	1.622	450	65	521	170	451	2.976	81	14	114	998	15.830
318		6	57	10				82	52		28	29	9.673	81	100	791	24	27	14		38	1.111	13.120
						2						4		253			5						2.000
5	65		64	20		2			70	178			8	30	4.937	1	80					5	5.400
10		15	32		39	2	9	85	20	17	548	98	21	156		74	24	956	686		20	100	3.400
142	450	89	756	212	14	12	148	77	178	31	163	192	280	92	180	22	1.891	226	222		166	524	6.000
29	19	21	21	393	78	18	5	3	11	34	55	25	188	4	42	10	44	3.019	170	215	110	502	5.000
17	201	15	91	233	136		83		7	399	160	35	72	2	268		35	1.298	499		500	14.914	21.000
28	2	15		19	6	6	19			28	209		37		3		16	96	566		440	2.117	3.000
40	49	132	125	704	12	17	46	46	38	67	127	88	155	16	69	51	55	279	416	136	519	3.147	8.000

S

EPRISES						DEMANDE FINALE													
						CONSOMMATION						EQUIPEMENT							
								MENAGES											
Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOMMATION PRODUCTIVE	Administrations	Institutions financières	Auto consommation	Consommation commercialisée	TOTAL	TOTAL consommation finale	Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MENAGES	Equipement	MISES EN STOCKS	Exportations F.O.B.	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
23	24	25	26	27																	
	4		1		12.249	77		55.740	30.980	86.720	86.797						350	110	87.257	99.506	1
480					16.084	15		1.190	1.090	2.280	2.295						200	47.827	50.322	66.406	2
					3.822													7.800	7.800	11.622	3
					2.900	5		230	10.150	10.380	10.385							500	10.885	13.785	4
					2.060	82			8.460	8.460	8.542						70	931	9.543	11.603	5
					5	32			2.190	2.190	2.222						110	2.730	12.082	12.087	6
					633	85			9.800	9.800	9.885						30		9.915	10.548	7
			6		2.104	57			16.460	16.460	16.517						140	8.040	22.887	24.991	8
3.315	4.494	51	411	1.736	22.277	1.117	89	3.100	9.200	12.300	13.486						300	2.111	15.897	38.174	9
					1.020				620	620	620						30	4.000	4.850	5.870	10
5.213	40				13.260	33					33						110	470	613	13.873	11
5.298	36				7.733	32					32						40	457	529	8.262	12
250					2.906	10					10						60	360	430	3.336	13
																	60	1.980	9.293	20.618	14
740	73		29	47	11.125	233			7.020	7.020	7.253						120	4.757	6.381	10.776	15
2.579	64	29	43	138	4.395	222	12		1.270	1.270	1.504										16
58	4.508		51	125	14.587	1.074			12.150	12.150	13.224	800		6.200		7.000	210	2.068	22.502	37.089	17
2.976	81	14	114	998	15.632	1.114	32		9.790	9.790	10.936	10.200		16.800		27.000	140	2.120	40.196	55.829	18
27	14		38	1.111	13.120	505	5	700	35.570	36.270	36.780						210	2.718	39.708	52.829	19
					264	77			4.120	4.120	4.197						20	215	4.432	4.696	20
				5	5.465			840	6.670	7.510	7.510						130	10.545	18.185	23.650	21
																	70	2.200	6.575	18.001	22
956	686		20	100	3.426	75			4.230	4.230	4.305						100	11.044	20.625	26.759	23
226	222		166	524	6.133	900	51		8.530	8.530	9.481										24
3.019	170	215	118	502	5.099	1.068	14		59	59	1.141	25.000	50	6.950	4.000	36.000			37.141	42.240	25
1.298	499		500	14.914	21.238	1.194	117		7.286	7.286	8.597							2.500	11.097	32.335	26
96	566		440	2.117	3.820	1.303	77		800	800	2.180								2.180	6.000	
279	416	136	519	3.147	6.832	890	923		3.855	3.855	5.668							2.000	7.860	14.500	
								1.300	61.800	190.300	252.100	263.800	50	29.950	4.000	70.000	2.500	122.293	458.383	656.572	

Autres services	20	12.500	2.500											
TOTAL		450.945	89.277	16.659	99.691		656.572	7.340	4.198	4.806	2.365	7.592	8.899	
VALEUR AJOUTEE — SALAIRES								275	5.590	2.658	574	675	885	
VALEUR AJOUTEE — IMPOTS INDIRECTS SUBVENTION										1.300	60	145	249	
VALEUR AJOUTEE — REVENU BRUT D'EXPLOITATION								74.885	36.744	2.776	2.841	1.196	1.868	
VALEUR AJOUTEE — TOTAL VALEUR AJOUTEE								75.160	42.334	6.734	3.475	2.016	3.002	
Production des branches aux prix à la production								82.700	46.530	11.420	5.840	9.608	11.100	

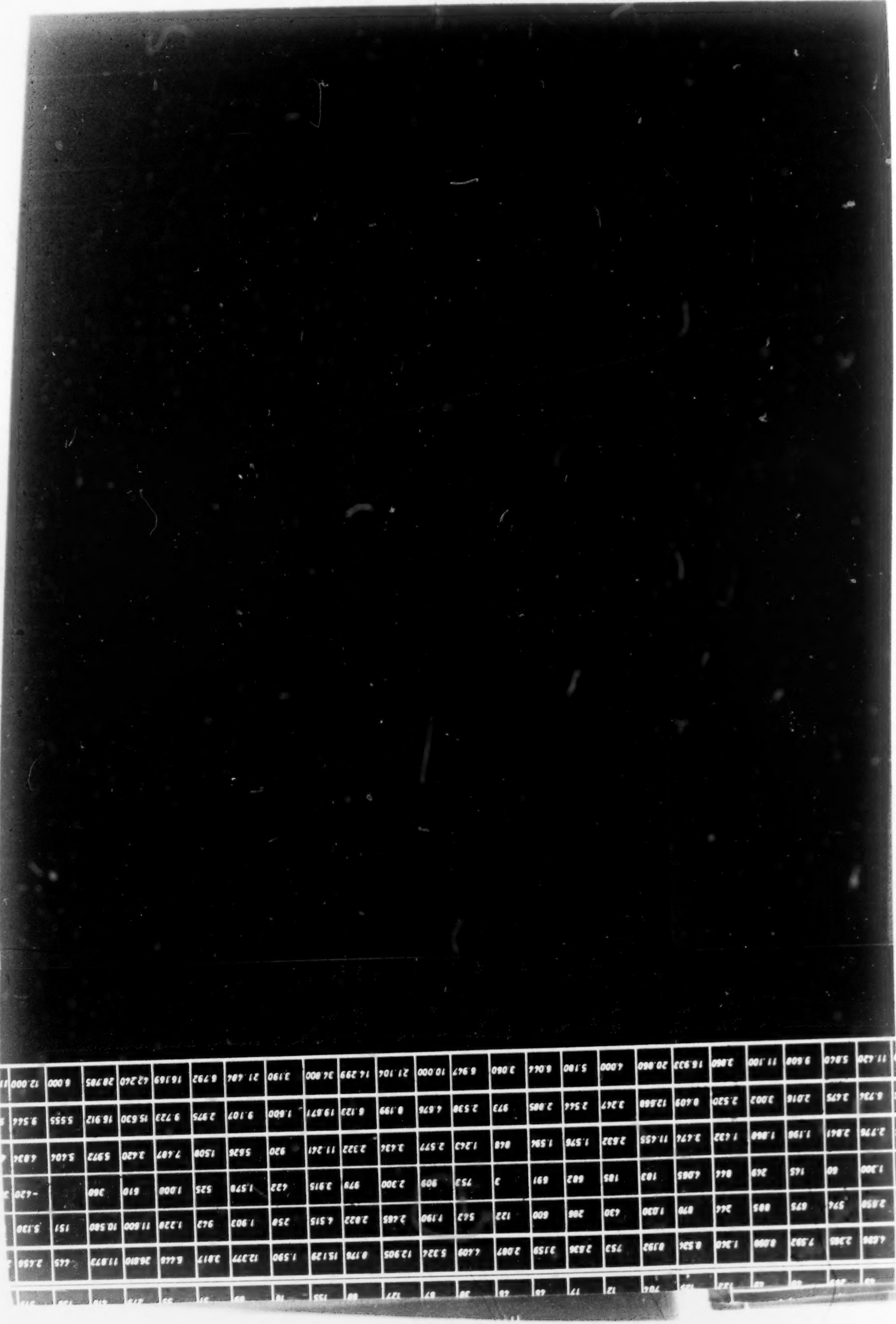

6.446	26.810	11.873	445	2.456	25.464	198.189	10.200	1.300	61.800	190.300	252.100	263.800	36.000	50	29.250	4.000	70.000	2.500	122.283	458.383	656.572
1.220	11.600	10.580	151	5.130	11.100	68.685														
1.000	610	360		-420	36.831	58.177														
7.487	3.420	5.972	5.404	4.834	42.955	242.264														
9.723	15.630	16.912	5.555	9.544	90.886	369.106														
16.169	42.240	28.785	6.000	12.000	116.350	567.295														

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan

Direction des Etudes

TABLEAU GENERAL DES RESSOURCES EMPLOIS EN 1975

CCTE D'IVOIRE 1975

en milliards de F. CFA 1960	ENTREPRISES					
	Exploitation		Affectation		Capital	
	R	E	R	E	R	E
V.A. non commercialisée	61,8					
V.A. commercialisée						
V. A. TOTALE	369,1					
Consommation finale						
Formation brute de capital fixe						30,0
Exportations						
Importations						
Variations de stocks						2,5
TOTAL 1	369,1					32,5
Traitements et salaires		68,7				
Prestations sociales et parafiscalité				3,0		
Intérêts et dividendes					1,5	
Subventions et transferts	0,9		1,2	6,0		
Impôts directs				17,0		
Impôts indirects		59,1				
Recettes et dépenses privées extérieur			0,8			
Recettes et dépenses publiques extér.						
Revenu d'exploitation		242,2	242,2			
Revenu des entrepreneurs individuels				157,1		
TOTAL 2	0,9	370,0	244,2	183,1	1,5	
Epargne des entreprises et ménages				61,1	61,1	
Epargne des Administrations						
Capacité de financement						36,
Besoin de financement					6,0	
TOTAL 3				61,1	67,1	36,
TOTAL 1 + 2 + 3	370,0	370,0	244,2	244,2	68,6	68,

TABLEAU 19

TABLEAU ECONOMIQUE

ENTREPRISES						ADMINISTRATIONS				MEN	
Exploitation		Affectation		Capital		Affectation		Capital		Affectation	
R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
61,8											
369,1							11,5				252,1
					30,0				36,0		
					2,5						
369,1					32,5		11,5		36,0		252,1
	68,7						30,0			98,7	
			3,0			3,0	2,0			2,0	
				1,5					2,2		
0,9		1,2	6,0			6,0	18,0			15,9	
			17,0			22,3					5,3
	59,1					59,1					
		0,8									1,0
						4,0	1,5				
	242,2	242,2									
			157,1							157,1	
0,9	370,0	244,2	183,1	1,5		94,4	51,5		2,2	273,7	6,3
			61,1	61,1							15,3
							31,4	31,4			
					36,1				2,8		
				6,0				9,6			
			61,1	67,1	36,1		31,4	41,0	2,8		15,3
370,0	370,0	244,2	244,2	68,6	68,6	94,4	94,4	41,0	41,0	273,7	273,7

U 19

CONOMIQUE

ADMINISTRATIONS				MENAGES				EXTERIEUR		TOTAUX	
Affectation		Capital		Affectation		Capital					
R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
										369,1	
	11,5				252,1						263,6
			36,0				4,0				70,0
									122,3		122,3
								89,3		89,3	
											2,5
	11,5		36,0		252,1		4,0	89,3	122,3	458,4	458,4
	30,0			98,7						98,7	98,7
3,0	2,0			2,0						5,0	5,0
			2,2					0,7		2,2	2,2
6,0	18,0			15,9						24,0	24,0
22,3					5,3					22,3	22,3
59,1										59,1	59,1
					1,0			1,0	0,8	1,8	1,8
4,0	1,5							1,5	4,0	5,5	5,5
										242,2	242,2
				157,1						157,1	157,1
94,4	51,5		2,2	273,7	6,3			3,2	4,8	617,9	617,9
					15,3	15,3				76,4	76,4
	31,4	31,4								31,4	31,4
			2,8				11,6		4,5		55,0
		9,6				0,3		39,1		55,0	
	31,4	41,0	2,8		15,3	15,6	11,6	39,1	4,5	162,8	162,8
94,4	94,4	41,0	41,0	273,7	273,7	15,6	15,6	131,6	131,6	1239,1	1239,1

CHAPITRE - II -

L'EXPANSION INDUSTRIELLE

INTRODUCTION

Pour s'assurer que l'expansion démarrée au cours de la période décennale se maintiendrait par la suite, une fois connues les possibilités de croissance dans l'agriculture, (cf. "Le Développement agricole") il fallait encore préciser celles qui existeraient dans les différentes branches industrielles de 1970 à 1975.

Pour chacune de celles-ci on a dû par suite effectuer un travail de projection à cinq ans. La même méthode a été adoptée ici que celle déjà suivie pour l'établissement des perspectives industrielles 1960-1970.

Les branches 5 à 22 concernant : les industries alimentaires, l'énergie, les activités extractives, les métaux et matériaux de construction, les engrais et produits chimiques, le bois et les industries mécaniques, le textile et la chaussure, les corps gras, les articles en caoutchouc et en matière plastique, la cellulose et les industries du papier et du verre, font donc l'objet d'un examen systématique au niveau de chaque sous-branche.

Les besoins de la consommation intérieure ont été évalués sur la base de l'accroissement démographique et des progrès du revenu prévus au cours de la période 1970-1975.

Les débouchés extérieurs possibles ont dû être provisoirement chiffrés, à l'aide des éléments, malheureusement insuffisants, dont on dispose actuellement sur les tendances futures des marchés d'exportation.

../..

Des objectifs de production 1975 ont été approximativement fixés ensuite pour les produits industriels susceptibles de fabrication locale.

Les extensions d'activité des entreprises existantes, et les créations d'unités de production nécessaires pour couvrir ces objectifs, exigeront des investissements, et procureront des emplois pour lesquels on a indiqué des ordres de grandeur.

Enfin, on s'est efforcé de donner une idée de l'influence qu'elles pourraient exercer sur le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire.

L'apparente précision des chiffres ne devra toutefois pas faire illusion. S'agissant d'une période aussi lointaine, la marge d'incertitude demeure, en effet, très grande. Le lecteur devra se rappeler constamment qu'il s'agit de chiffres indicatifs.

Par ailleurs, il ne paraît pas nécessaire de reprendre ici ce qui a déjà été exposé, dans le préambule du chapitre sur "l'Expansion industrielle", quant aux conditions générales et aux moyens particuliers propres à favoriser le développement des industries en Côte d'Ivoire.

En manière de conclusion, ce travail comporte des tableaux récapitulatifs qui indiquent l'effort d'investissement à accomplir pour obtenir le niveau de production envisagé et traduisent les progrès de la valeur ajoutée industrielle entre 1970 et 1975. Ils fournissent aussi un aperçu des possibilités de création d'emploi pendant la même période.

x

x x

NOTA : Les valeurs figurant dans ce document correspondent, en général, au stade "rendu entrepôt de l'importateur" avant marge commerciale, ou, pour ce qui concerne la production industrielle ivoirienne, au prix sortie usine, c'est-à-dire à des niveaux sensiblement comparables.

Pour les produits des entreprises locales, qui sont exportés par mer, la valeur est cependant exprimée, sauf indication particulière, en prix F.O.B.

PARAGRAPHE 1

TRAVAIL DES GRAINES ET FARINES - (Branche 5) (1)

5 - 1 - Meunerie, Décorticage du riz, Maïserie et Amidonnerie,

5 - 2 - Panification, Pâtisserie, Biscuiterie, Pâtes alimentaires

5 - 1 - MINOTERIE INDUSTRIELLE, DECORTICAGE DU RIZ MAISERIE ET AMIDONNERIE DE MAIS

A - MINOTERIE

Les besoins en farine de blé progressent au cours du troisième quinquennat avec le développement de la consommation de pain, de pâtisserie, de biscuiterie et de pâtes alimentaires, ainsi que celui des achats de farine effectués directement par les ménages.

En 1975, ces différentes activités utiliseront approximativement les quantités suivantes :

	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
- Boulangerie, Pâtisserie	46.000	1.656
- Biscuiterie	2.200	79
- Pâtes et semoules (blé dur)	2.000	72
- Ménages (2)	9.200	331
TOTAUX	59.400	2.138

Par ailleurs, les pays voisins paraissent devoir s'approvisionner en Côte d'Ivoire pour des quantités de l'ordre de 8.500 à 9.000 tonnes.

Objectif de production 1975

On peut donc envisager d'écraser, en 1975, environ 92.000 tonnes de blé. La production serait sensiblement la suivante :

.../...

---

(1) Nota : Il est rappelé que les Branches 1, 2, 3 et 4 concernent l'Agriculture, les Forêts, l'Elevage et la Pêche.

(2) - Cette consommation, a priori excessive, recouvre aussi en fait la panification incontrôlée.

	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
- Farine	68.000	2.448
- Issues	11.500 T (environ)	100
TOTAL		2.548

Investissements

Pour atteindre ce niveau de production, la minoterie existante devra réaliser des investissements supplémentaires chiffrés approximativement à 200 millions de F. CFA.

Création d'emplois

Les emplois nouveaux résultant de ce supplément d'activité seront de l'ordre de 40.

Commerce extérieur

Aucune importation de farine ne subsiste en 1975. Les 92.000 tonnes de blé importées représenteront, en revanche, environ 1.840 millions de F. CFA.

En sens inverse, on peut prévoir les exportations ci-dessous :

	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
- Farine	8.600	336
- Issues	4.500	40
TOTAL		376

B - USINAGE DU RIZ PADDY

Les progrès à accomplir au cours du troisième quinquennat dans la culture du riz autorisent à penser qu'au moins 120.000 tonnes de paddy devront passer, en 1975, par les usines de décorticage (90.000 tonnes en 1970).

Ces dernières étant supposées conserver la même capacité que précédemment, soit 5.000 tonnes par campagne, il faudrait donc ajouter 6 unités nouvelles.

Investissements

Le coût de ces 6 usines serait le suivant : 186 millions de F. CFA dont 96 millions de bâtiment et travaux publics.

.../...

Création d'emplois

Les emplois correspondant à ce complément d'équipement seront d'environ 132 unités.

Commerce extérieur

Il n'existe en 1975 aucune importation de riz. La totalité du riz est vendue sur le marché local.

C - MAISERIE

On a prévu qu'en 1975 une large partie de la production de maïs serait traitée en usine pour fournir des farines et semoules destinées à la consommation des ménages et des gritz pour la brasserie.

Une certaine quantité de farine sera sans doute absorbée par la préparation des produits alimentaires composés que mettent actuellement au point les experts de la S.E.D.I.A.

Dans l'ignorance du volume de ces derniers besoins, des objectifs provisoires de production ont été retenus.

Objectif de production 1975

On a prévu le traitement par voie sèche de 50.000 tonnes de maïs fournissant divers produits d'une valeur estimée à 915 millions F.CFA.

Investissements

A titre indicatif, on peut chiffrer les investissements à 300 millions de F.CFA dont 100 millions de bâtiment de travaux publics.

Création d'emplois

Quelque 200 emplois devraient être créés.

Commerce extérieur

Cette activité serait entièrement tournée vers la satisfaction des besoins du pays. On n'a prévu, en principe, aucun échange avec l'extérieur.

D - AMIDONNERIE DE MAIS

Le marché européen de l'amidon ne paraît pas saturé et l'Angleterre notamment, se porte preneur d'assez fortes quantités de ce produit.

C'est pourquoi, sous réserve d'une étude approfondie sur l'avenir de ce marché et de la recherche éventuelle d'autres débouchés, il a paru possible de retenir pour cette branche un objectif de production relativement important.

.../...

Objectif de production 1975

On a provisoirement prévu le traitement par voie humide de 20.000 tonnes de maïs ivoirien. On pourrait obtenir les produits suivants :

	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
- Amidon brut	13.000	326
- Gluten, son et résidu pour aliment du bétail	6.800	34
TOTAL		360

Investissements

Les investissements sont évalués, en toute première approche, à 150 millions de F. CFA dont 50 millions de bâtiments et travaux publics.

Création d'emplois

Environ 100 emplois nouveaux seront créés.

Commerce extérieur

On a prévu de conserver seulement 20 millions F. CFA de produits pour les utilisations locales. Les exportations peuvent donc être provisoirement évaluées à 340 millions F. CFA.

5 - 2 - BOULANGERIE, PATISSERIE, BISCUITERIE, PATES ALIMENTAIRES

A - BOULANGERIE, PATISSERIE

En 1975, la population en Côte d'Ivoire atteindra 5 millions d'habitants et le taux annuel de croissance de la production intérieure doit se maintenir au-dessus de 6 % durant le troisième quinquennat. On a toute raison, par suite, de penser que la consommation des produits de boulangerie, pâtisserie continuera de s'accroître au même rythme que précédemment (un peu moins de 5 %).

Objectif de production

Dans ces conditions, la production devrait s'élever de 45.000 tonnes en 1970 à 57.500 tonnes, valant 2.530 millions de F. CFA, en 1975.

Par suite de l'extension géographique des zones de consommation du du pain, on peut prévoir un développement marqué de la boulangerie artisanale. C'est pourquoi l'objectif global de production fixé ci-dessus se répartira vraisemblablement de la manière suivante :

.../...

- Boulangerie artisanale : 32.500 tonnes de produits
- Boulangerie industrielle : 25.000 tonnes de produits

TOTAL ..... 57.500 tonnes

Investissements

Une meilleure utilisation du potentiel de fabrication industrielle existant en 1970 doit permettre une production de 25.000 tonnes sans investissements supplémentaires.

Les progrès de la boulangerie artisanale entraîneront, par contre, la modernisation de certaines unités, et des implantations supplémentaires dans les nouvelles zones de consommation.

Comme pour tout ce qui touche à l'artisanat, il est difficile d'avancer un chiffre d'investissement. On retiendra celui d'une centaine de millions de F. CFA dont 20 pour les bâtiments.

Création d'emplois

Peu d'emplois supplémentaires apparaîtront en boulangerie industrielle. Le nombre de salariés est généralement limité dans la fabrication artisanale une grande partie du travail est assurée directement par le patron boulanger. Nous avons finalement prévu 150 emplois nouveaux.

B - BISCUITERIE

Au cours de la période décennale 1960/1970, nous avons prévu une croissance de la consommation des produits de biscuiterie relativement élevée (15 % par an), en fonction des rythmes d'augmentation atteints au cours des années antérieures. Pour tenir compte d'un certain effet de saturation, nous estimons devoir diminuer légèrement ce taux entre 1970 et 1975.

Cette dernière année, la biscuiterie pourrait présenter la physionomie suivante par rapport à 1970 :

.../...

	Année 1970		Année 1975	
	Tonnage	Valeur en millions F. CFA	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
Importations	100	30	200	60
Production ivoirienne	1.400	308	2.600	572
Total des ressources	1.500	338	2.800	632
Exportations	400	88	800	176
Consommation intérieure	1.100	250	2.000	456
Total des emplois	1.500	338	2.800	632

La consommation intérieure augmenterait donc un peu moins de 13 % par an, tandis que les exportations vers les pays voisins doubleraient au cours du quinquennat. En effet, les régions de savane ou de sahel, davantage islamisées, sont en général grosses consommatrices d'aliments sucrés.

Objectif de production 1975

On paraît pouvoir retenir celui résultant de l'équilibre ressources emploi ci-dessus soit : 2.600 tonnes valant approximativement 572 millions F. CFA.

Il est difficile de définir comment, au sein de cette production globale, pourraient se répartir les différentes catégories de fabrication : gros biscuits genre biscuit de mer et produits plus fins du type façonné, sablé, petit beurre, boudoir, ainsi que le pain d'épices et la formule casse-croûte (gringo et choco BN). On peut tout de même prévoir que la consommation rurale du Nord et les quantités exportées se rattacheront à la première catégorie, du genre biscuit "Médina". Cet particle est actuellement importé du Sénégal et devrait représenter en quantité les trois cinquièmes de la fabrication ivoirienne.

Investissements

Pour répondre à l'objectif ci-dessus, on peut envisager la création d'une seconde entreprise de 1.500 tonnes/an de capacité, pour doubler celle implantée au cours du premier quinquennat.

Il faudrait donc prévoir des investissements de l'ordre de 80 millions F. CFA dont 20 millions F. CFA de bâtiments.

.../...

Elle devrait s'installer dans le centre du pays et se spécialiser dans les produits intéressant particulièrement le Nord et les pays voisins.

Création d'emplois

Les emplois que procurera cette nouvelle unité peuvent être évalués à 70 unités.

Commerce extérieur

Les importations de certains produits fins ont été estimées, en 1975, à 60 millions F. CFA.

Elles seront largement dépassées par les exportations de la biscuiterie ivoirienne qui devraient s'élever à 176 millions F. CFA.

Consommation intermédiaire

Les achats de farine de blé de la biscuiterie atteindront sans doute 2.000 à 2.200 tonnes. Le sucre, la margarine, les produits chocolatés, devront être fournis par l'industrie ivoirienne. Il peut ultérieurement se révéler possible, à la suite des recherches entreprises par la S. E. D. I. A. d'utiliser en mélange d'autres farines tirées des produits locaux.

C - PATES ALIMENTAIRES

La production prévue pour 1970, soit 600 tonnes, est en partie exportée (100 tonnes), mais il subsiste des importations de même valeur.

Dans le courant du troisième quinquennat, la consommation ivoirienne continuera de s'élever au même rythme que précédemment (6% par an) et passera de 600 tonnes à 800 tonnes, en 1975, tandis que les exportations croîtront de 100 à 300 tonnes.

.../...

L'équilibre Ressources-Emplois pourrait être le suivant :

	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
- Importations	100	13
- Production ivoirienne	1.000	130
TOTAL des ressources	1.100	143
- Consommation locale	800	104
- Exportations	300	39
TOTAL des emplois	1.100	143

Objectif de production 1975

Sous réserve de la conclusion d'accords avec les pays voisins pour assurer l'exportation de quelque 300 tonnes, on peut envisager un objectif de production 1975 d'environ :

1.000 tonnes de produits valant 130 millions F. CFA.

Investissements

Cela nécessitera la création d'une deuxième entreprise, à implanter si possible dans le centre du pays. L'investissement reste peu élevé : 15 millions F. CFA dont 3 millions pour le bâtiment.

Création d'emplois

Cette unité de production créera une dizaine d'emplois

Commerce extérieur

Les importations sont maintenues au même niveau qu'en 1970, 13 millions F. CFA.

Elles sont largement dépassées par les exportations évaluées à 39 millions F. CFA.

.../...

RECAPITULATION

BRANCHE n° 5

Sous-Branches	Nature de la Production	Production 1975		Investissements 1970 / 1974
		Tonnage	Valeur	
5 - 1	Meunerie : Farine de froment	68,000	2,448	200
	Issues	11,500	100	
			2,548	
	Décorticage du riz	120,000 (paddy)	2,568	186
	Maïserie (voie sèche)	50,000 (graines)	900	300
	Amidonnerie de maïs (voie humide)	20,000 (graines)	360	150
5 - 2	Panification et pâtisserie	57,500	2,530	100
	Biscuiterie	2,600	572	80
	Pâtes alimentaires	1,000	130	15
			9,608	1,031

LATION

HE n° 5

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

issements / 1974	Création d'emploi	Import 1975	Export 1975	Observations
200	40	-	376	Exportation : 8.600 tonnes farine 4.500 tonnes issues
186	132	-	-	
300	200	-	-	Inscription indicative en attendant les résultats des études de la S.E.D.I.A.
150	100	-	340	
100	150	-	-	
80	70	60	176	
15	10	13	39	
1.031	702	73	931	

PARAGRAPHE 2

CONSERVERIES - THE - CAFE - CACAO - (Branche 6)

6 - 1 - Conserveries de fruits et jus de fruits

6 - 2 - Conserveries de légumes

6 - 3 - Conserveries de poisson

6 - 4 - Café, thé, etc...

6 - 1 - CONSERVERIES DE FRUITS ET JUS DE FRUITS

A - CONSERVERIE ET JUS D'ANANAS

Les progrès prévus pour cette activité, au cours de la troisième période, restent liés, malgré un certain développement de la consommation intérieure, à la croissance des débouchés extérieurs et à l'extension des cultures d'ananas.

Cette dernière se fera plus lentement qu'au cours de la période antérieure. Par suite, la production de fruits destinés à la transformation a été évaluée à 50.000 tonnes en 1975 (contre 40.000 tonnes en 1970).

Objectif de production 1975

On suppose que l'industrie intéressée continuera à recevoir le soutien nécessaire pour pouvoir accroître ses débouchés extérieurs.

L'objectif de production de conserves et jus dépend donc des efforts accomplis par l'agriculture. Sur une base d'approvisionnement de 50.000 tonnes de fruits frais, on peut globalement estimer la valeur des différents produits à 2.500 millions de F. CFA.

Au prix d'une propagande soutenue en faveur des produits ivoiriens, le marché intérieur pourrait en absorber, en 1975, quelque 300 millions de F. CFA; le reste serait exporté, soit 2.200 millions de F. CFA.

.../...

Investissements

D'après les prévisions des "Perspectives décennales," il devrait exister, en 1970, quatre unités de conserverie.

Pour traiter les 10.000 tonnes de fruits supplémentaires, il paraît nécessaire de prévoir deux unités de plus dont la capacité annuelle serait de l'ordre de 5.000 tonnes. Chacune d'elles pourrait être implantée au coeur d'un groupement de plantations nouvelles.

Le coût de ces installations peut être évalué à une centaine de millions dont 25 millions de F. CFA de bâtiment.

Création d'emplois

Elles procureront sans doute 150 à 200 emplois nouveaux.

Commerce extérieur

On a pensé qu'il serait encore importé, en 1975, pour 50 millions de F. CFA de jus de fruits d'origine européenne : raisin, pomme, etc...

Les conserveries locales expédieront en sens inverse pour 2.200 millions de F. CFA de leurs produits.

B - CONSERVERIE ET CONFITURE DE FRUITS AUTRES QUE L'ANANAS

Alors que, jusqu'en 1970, la conserverie de fruits travaille à peu près uniquement l'ananas, il a paru possible de prévoir, au cours du quinquennat suivant la création d'une nouvelle unité orientée vers l'utilisation de divers autres fruits tropicaux : oranges, pamplemousses, mangues, papayes, goyaves, etc...

On a retenu, en premier approche, une unité pouvant traiter environ 8.000 tonnes de fruits frais par an et produisant des conserves, confitures et jus concentrés.

MARCHE :

Il paraît utile de rappeler qu'en 1960, la Côte d'Ivoire a importé 225 tonnes de ces diverses préparations, pour une valeur de 107 millions de F. CFA.

En fin de la période décennale, on a estimé les besoins de la consommation à 300 millions de F. CFA et l'on a prévu qu'ils seraient satisfaits par 100 millions de F. CFA d'importations et 200 millions de F. CFA de produits à base d'ananas.

.../...

En 1975, la valeur globale des conserves et confitures de fruits consommées localement pourrait approcher de 450 millions. Les fabrications à base d'ananas contribueraient à approvisionner le marché pour 300 millions, tandis que celles à base d'autres fruits représenteraient 100 millions de F. CFA. S'y ajouteraient pour 50 millions de F. CFA d'importations.

La plus grande partie des fabrications de la nouvelle unité serait donc exportée.

Objectif de production 1975

En effet, l'objectif de production en valeur serait de l'ordre de 400 millions de F. CFA correspondant à environ 8. 000 tonnes de fruits frais.

Investissements

La capacité fixée ci-dessus pour l'usine nouvelle exigera des investissements probablement de l'ordre de 50 millions de F. CFA. Toutefois, comme on le verra plus loin, il peut y avoir jumelage avec la conserverie de tomates.

Création d'emplois

Les activités de cet ordre ont un caractère saisonnier très marqué. Toutefois en zone équatoriale, il semble a priori plus facile d'étaler les récolte de fruits. Un choix judicieux des espèces pourrait sans doute permettre une meilleure utilisation du matériel et une prolongation de la période d'emploi du personnel. Il peut également entrainer une réduction des installations de stockage sous froid, auxquelles on est souvent obligé de recourir, en zone méditerranéenne notamment, pour l'abricot.

Nous avons provisoirement retenu un chiffre d'emploi de l'ordre d'une centaine de personnes.

Commerce extérieur

Nous avons vu qu'en 1975, on continuerait d'importer pour 50 millions de F. CFA de conserves et confitures d'origine étrangère. En contrepartie, la Côte d'Ivoire devrait exporter pour environ 300 millions de F. CFA de produits.

Globalement, les exportations de conserves de fruits, jus de fruits, confitures et préparations diverses, atteindraient donc 2. 500 millions de F. CFA soit :

- à base d'ananas :	2. 200 millions de F. CFA
- à base d'autres fruits tropicaux :	300 millions de F. CFA
TOTAL	2. 500 millions de F. CFA

.../...

6 - 2 - CONSERVERIE DE LEGUMES

La recherche d'activités industrielles nouvelles susceptibles de prendre naissance au cours du troisième quinquennat nous a conduit à examiner le problème de l'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en conserves de légumes. Il reste bien entendu souhaitable que le pays consomme surtout des légumes frais.

Néanmoins les importations des récentes années montrent l'importance de la consommation des légumes conservés. Dans le tableau ci-contre nous n'avons d'ailleurs retenu que les postes importants.

.../...

IMPORTATIONS DE CONSERVES DE LE

Catégorie de Conserves	1957		1958		
	Q	V	Q	V	
Légumes fruits au vinaigre en boîtes	16, 0	2, 2	17, 6	3, 3	
Légumes fruits au vinaigre en fûts	-	-	-	-	-
Conserves de tomates en boîtes	41, 1	4, 0	518, 3	32, 8	1, 0
Conserves de tomates en fûts	1, 0	0, 1	-	-	-
Conserves d'autres légumes en boîtes	225, 5	30, 3	169, 4	21, 7	3
Conserves d'autres légumes en fûts	12, 3	1, 2	6, 7	0, 7	
Conserves de champignons en boîtes	-	-	19, 1	1, 6	
Préparation pour potages et bouillons	21, 7	5, 9	19, 8	6, 0	
	306, 5	43, 7	750, 9	66, 1	1, 5

NSERVES DE LEGUMES EN COTE D'IVOIRE

Q = en tonnes
V = en millions de F. CFA au stade

1958		1959		1960		1961		196
	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q
	3,3	27,6	4,3	31,7	4,9	32,9	6,0	41,0
	-	-	-	3,1	0,2	0,4	0,05	3,8
	32,8	1.082,5	58,5	1.253,2	84,5	1.575,8	109,0	1.923,8
	-	-	-	-	-	27,6	2,0	53,4
	21,7	376,3	39,1	433,0	44,3	627,8	57,3	425,4
	0,7	4,7	0,7	9,0	1,0	14,4	1,5	11,7
	1,6	38,1	5,9	85,8	11,7	46,3	9,9	39,6
	6,0	43,1	13,8	34,4	12,5	26,1	9,3	27,6
	66,1	1.572,3	122,3	1.850,2	159,1	2.351,3	195,05	2.526,3

ES EN COTE D'IVOIRE

Q = en tonnes
V = en millions de F. CFA au stade CAF.

1959		1960		1961		1962	
	V	Q	V	Q	V	Q	V
	4,3	31,7	4,9	32,9	6,0	41,0	7,6
	-	3,1	0,2	0,4	0,05	3,8	0,3
	58,5	1.253,2	84,5	1.575,8	109,0	1.923,8	124,9
	-	-	-	27,6	2,0	53,4	3,7
	39,1	433,0	44,3	627,8	57,3	425,4	45,0
	0,7	9,0	1,0	14,4	1,5	11,7	1,6
	5,9	85,8	11,7	46,3	9,9	39,6	9,9
	13,8	34,4	12,5	26,1	9,3	27,6	9,1
3	122,3	1.850,2	159,1	2.351,3	195,05	2.526,3	202,1

Tous les postes y sont en progrès marqué. La croissance de la consommation est régulière sauf pour les conserves de légumes, autres que tomates et champignons, dont la progression, également importante, se fait toutefois par à coups.

Mais la fabrication envisagée au cours du troisième quinquennat porte uniquement sur la tomate, et cela dans la mesure où cette culture a des chances de réussir dans la zone du pays au climat le plus propice. Si cette culture s'avère possible à l'échelle industrielle, un premier essai de conservation serait tenté sur une base raisonnable, c'est-à-dire environ 3.000 tonnes de tomates fraîches. Cette première tranche serait ensuite doublée, de façon qu'en 1975 on en traite au moins 6.000 tonnes.

Objectif de production 1975

Ces 6.000 tonnes en frais pourraient fournir environ 1.000 tonnes de concentré (extrait sec à 28 %) valant approximativement 100 millions de F.CFA, prix sortie usine.

Cet objectif peut paraître modeste, eu égard aux besoins de l'époque qui croîtront avec l'urbanisation et qui pourraient atteindre 4.000 à 5.000 tonnes de produits, sous diverses formes : tomate pelée, concentré, jus, etc...

En raison des aléas possibles des cultures de tomates, il est prudent de ne pas tabler, au départ, sur de trop fortes quantités. En cas de succès, on révisera en hausse les objectifs retenus.

Investissements

Les appareils utilisés pour la conserverie de tomates peuvent généralement servir à la transformation des fruits (confitures, jus concentrés, etc...) On pourrait donc jumeler les deux opérations.

Dans la mesure où les époques de récolte sont décalées dans le temps, on allongerait de la sorte la durée d'utilisation des installations. L'emploi dans cette entreprise serait par suite moins saisonnier.

Les investissements prévus pour la conserverie de fruits, 50 millions, pourraient sans doute suffire à assurer l'ensemble de la production. Il est cependant possible qu'il faille opérer quelques dépenses supplémentaires d'équipement.

Emplois

Les emplois créés sont les mêmes que ceux prévus pour la conserverie de tomates. Ils deviendraient toutefois quasi-permanents.

Commerce extérieur

La conserverie de tomate ne couvrira qu'une assez faible partie de besoins ivoiriens en légumes conservés. Il faudra donc importer, en 1975, au moins pour 150 millions de F.CFA de conserves de légumes.

.../...

6 - 3 - CONSERVERIE DE POISSON

Au cours du troisième quinquennat cette industrie restera tournée vers l'exportation. En effet, la partie de la production ivoirienne consommée sur place demeurera relativement faible, en raison du prix des conserves, d'une part, mais aussi parce que doit se développer la consommation du poisson frais.

La mise en service du nouveau port de pêche et du grand frigorifique doit en effet permettre d'organiser dans l'intérieur un système de distribution doté de moyens modernes de transport et de stockage.

Néanmoins les ventes sur place de conserves ivoiriennes doivent augmenter, en particulier pour les collectivités.

C'est pourquoi on a retenu, pour la consommation locale, l'évolution suivante :

	1970	1975
- Conserves de poisson : (surtout du thon)	240 millions F. CFA	350 millions F. CFA
- Poisson congelé :	60 millions F. CFA (1.000 tonnes)	120 millions F. CFA (2.000 tonnes)

En 1975, cette consommation demeurerait donc encore très faible par rapport au volume de production prévu ci-après.

Objectif de production 1975

La congélation et la conserverie demeurent basées sur la pêche au thon.

Celle-ci doit fournir, en 1970, 40.000 tonnes de poisson. Cet objectif paraît assez élevé.

Aussi ne l'a-t-on pas considérablement augmenté en 1975 : les approvisionnements de la conserverie risquent en effet de plafonner et le niveau des débouchés étrangers reste assez incertain.

Les études en cours sur ces deux points permettront peut-être de se montrer ultérieurement plus optimiste. Il sera alors possible de retoucher les objectifs ci-après :

.../...

Poisson congelé :	
20.000 tonnes valant environ	1.200 millions de F. CFA
Poisson conservé :	
produits correspondants à 30.000 tonnes de thon frais et représentant approximativement	4.100 millions de F. CFA
soit au total	5.300 millions de F. CFA

Investissements

En ce qui concerne la congélation aucun investissement supplémentaire ne paraît nécessaire : le grand frigorifique portuaire déjà réalisé doit suffire.

De son côté, la conserverie ne demandera qu'un faible complément d'équipement d'environ 20 millions de F. CFA.

Création d'emplois

80 ou 100 emplois nouveaux devraient être créés.

Commerce extérieur

Malgré les progrès des pêcheries et conserveries ivoiriennes, on admet qu'il subsistera en 1975 quelques importations de conserves de poisson, de sardines notamment, pour un montant de 100 millions de F. CFA.

Les exportations devraient s'élever, cette même année, à 4.830 millions de F. CFA.

6 - 4 - CAFE SOLUBLE ET TORREFIE

Malgré un effort de vente non négligeable sur le marché intérieur, l'industrie ivoirienne du café soluble reste orientée vers l'exportation.

On a estimé qu'en 1970 l'unité existante atteindrait sa capacité maximum, avec le traitement de 5.000 tonnes de café vert.

A cette date la consommation locale devrait représenter une valeur de 270 millions de F. CFA. On a prévu qu'elle progresserait au cours du troisième quinquennat pour atteindre 400 millions de F. CFA en 1975.

Si les débouchés extérieurs sont eux-mêmes en expansion, on peut envisager la création d'une seconde unité de production de même capacité.

Comme pour le cacao, il convient en effet de transformer au maximum le produit d'origine, au lieu de l'exporter presque totalement en vert . Il est normal de chercher à augmenter ainsi la valeur ajoutée bénéficiant au pays producteur.

.../...

Objectif de production 1975

C'est pourquoi on a prévu, pour 1975, un doublement de la production par rapport à 1970.

En fin du troisième quinquennat, on devrait donc transformer 10.000 tonnes de café vert pour produire :

- environ 3.000 tonnes valant 2.800 millions de F. CFA de café soluble.

Investissements

Il est probable que la concurrence entre les groupes intéressés à cette fabrication suscitera la création d'une seconde unité. Cette hypothèse a donc été retenue de préférence à celle d'une extension de capacité de l'usine existante.

Les investissements à prévoir, au cours du troisième quinquennat, s'élèveraient donc à 500 millions de F. CFA, dont 220 de travaux de bâtiment et génie civil.

Création d'emplois

150 emplois seraient créés.

Commerce extérieur

La situation en 1975 pourrait se présenter ainsi :

	Tonnage	Valeur en millions F. CFA
- Importations	néant	néant
- Production ivoirienne	3.000	2.800
TOTAL ressources	3.000	2.800
- Consommation intérieure	250	400
- Export. vers les pays voisins	250	400
- Export. vers le reste du monde	2.500	2.000
TOTAL emplois	3.000	2.800

.../...

Consommation intermédiaire par la branche 6

On peut faire remarquer, en terminant l'examen de la branche 6, que les industries qui s'y rattachent font appel en très grande proportion aux ressources du pays.

Toute la matière première est d'origine locale et de nombreux achats sont pratiqués auprès des autres branches industrielles ivoiriennes : sucre, huiles, boîtes métalliques, emballages cartons, énergie électrique, fuel, etc...

.../...

RECAPIT

BRANCH

Sous-Branches	Nature de la Production	Production 1975		Inv me 19
		Tonnage	Valeur	
6 - 1	Conserverie d'ananas et jus	50.000 (fruits frais)	2.500	
6 - 1	Conserverie autres fruits tropicaux et confitures	8.000 (fruits frais)	400	
6 - 2	Conserverie de légumes (tomates)	6.000 (en frais)	100	
6 - 3	Conserverie de poisson	50.000 (en frais)	5.300	
6 - 4	Café soluble	3.000 (produit net)	2.800	
			11.100	

RECAPITULATION

BRANCHE N° 6

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

duction 1975		Investisse-ments 1970/1974	Création d'emploi	Import 1975	Export 1975	Observations
	Valeur					
s)	2.500	100	200	50	2.200	
s)	400	50	100	50	300	
	100			150	-	
	5.300	20	100	100	4.830	
)	2.800	500	150	0	2.400	
	11.100	670	550	350	9.730	

PARAGRAPHE 3

BOISSONS ET GLACE - (Branche 7)

7 - 1 - Bière et boissons gazeuses

7 - 2 - Fabrication de glace

7 - 1 - BIERE ET BOISSONS GAZEUSES

Entre 1960 et 1970, la progression de la consommation locale de boissons hygiéniques sera encouragée par le contingentement des boissons alcooliques importées et notamment du vin.

On a donc retenu un taux de croissance de 7 % par an.

L'élévation du niveau de vie, prévue au cours du troisième quinquennat, permet de conserver ce taux pour la période 1970 - 1975.

De 2.450 millions de F. CFA en 1970, les besoins s'élèveraient globalement à 3.430 millions de F. CFA en 1975.

La bière seule pourrait représenter de 2.000 à 2.200 millions de F. CFA, les boissons gazeuses et le coca-cola formeraient le reste de la demande.

Investissements

En ce qui concerne la production de la bière, la capacité évaluée à 350.000 hectolitres/an en 1970 serait portée à 400.000 hl en 1975. On devrait sans doute envisager de doubler la capacité de la brasserie de Bouaké (50.000 hl en 1970).

Cela exigerait environ 100 à 150 millions d'équipements supplémentaires.

Par ailleurs, l'expansion de la production de boissons gazeuses conduira à multiplier les postes d'embouteillage en divers points du pays et l'on peut prévoir une cinquantaine de millions à ce titre.

Création d'emplois

Pour l'ensemble des activités évoqué ci-dessus, les emplois nouveaux atteindraient sans doute 200.

.../...

Commerce extérieur

S'agissant d'une industrie tournée uniquement vers le marché local, son expansion aura peu de répercussions directes sur le commerce extérieur.

Toutefois on peut admettre qu'il sera encore importé en 1975, pour 100 millions de F. CFA de bières étrangères et d'eaux minérales.

Achats dans le pays

En revanche, elle pourra dans l'avenir se procurer auprès des industries locales certains éléments actuellement importés, notamment le sucre, les concentrés de jus de fruits, peut être même les gritz de maïs. Elle trouvera aussi sur place, outre les brisures de riz déjà utilisées, les verres, bouchons-couronnes, cartons d'emballages, ainsi que le fuel produit localement.

(Les casiers à bouteilles sont déjà fournis par l'industrie ivoirienne du bois).

7 - 2 - FABRICATION DE GLACE

La valeur des fabrications de glace a été estimée à 300 millions de F. CFA en 1970.

Il est vraisemblable que les besoins en glace cesseront de croître aussi fortement après cette date.

En effet, les besoins de la pêche ralentiront au fur et à mesure que seront mis en service des bateaux-congélateurs et des chalutiers modernes parfaitement équipés en moyens frigorifiques.

L'organisation intérieure de distribution possédant sa propre chaine de froid (véhicules et stockages) pèsera dans le même sens.

Il n'est pas jusqu'à la consommation domestique de glace qui peut se trouver freinée dans les gros centres par l'usage croissant du réfrigérateur; l'amélioration de la distribution dans les petites agglomérations devrait au contraire l'encourager.

Aussi les besoins 1975 ont-ils été estimés à seulement 430 millions de F. CFA, ce qui représente un taux de croissance de moitié moindre que celui de la période 1960/1970.

NOTA - Il est rappelé que cette fabrication n'est pas isolée, mais pratiquée avec d'autres activités : boissons, congélation du poisson, frigorifique portuaire banal, etc... Les investissements et les emplois sont donc confondus avec ceux de ces activités examinées par ailleurs.

.../...

RECAPITUL

BRANCHE

Sous-Branches	Nature de la Production	Production 1975		Investissement 1970 / 1974
		Tonnage	Valeur	
7 - 1	Boissons	-	3.430	200
7 - 2	Glace	-	430	0
			3.860	200

RECAPITULATION

BRANCHE N° 7

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication part

n 1975		Investissements 1970 / 1974	Création d'emploi	Import 1975	Export 1975	Observat
	Valeur					
	3.430	200	100	100	0	
	430	0	0	0	0	
	3.860	200	100	100	0	

TULATION

HE N° 7

(Tonnes et millions de F. CFA) (sauf indication particulière)

nents 74	Création d'emploi	Import 1975	Export 1975	Observations
	100	100	0	
	0	0	0	
	100	100	0	

PARAGRAPHE 4

AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET TABAC - (Branche 8)

8 - 1 - Produits laitiers

8 - 2 - Produits tirés du cacao

8 - 3 - Chocolaterie

8 - 4 - Produits diététiques

8 - 5 - Produits tirés de la banane

8 - 6 - Fabrication du sucre

8 - 7 - Confiserie - sucreries

8 - 8 - Produits tirés du manioc
a) - alimentaires
b) - industriels

8 - 9 - Aliments du bétail

8 - 10 - Tabacs et cigarettes

8 - 1 - PRODUITS LAITIERS (lait régénéré, pasteurisé, préparations diverses)

Même sans tenir compte des beurres et fromages, qui n'entrent pas dans les chiffres indiqués ci-après, la croissance prévue de la consommation des produits laitiers d'origine étrangère est très importante.

Exprimée en équivalent lait frais, elle est passée de 1.800 tonnes en 1951 à 9.000 tonnes en 1959 et, pour l'avenir, elle a été estimée à 20.000 tonnes en 1965 et 30.000 tonnes en 1970.

Jusqu'à cette dernière date, aucun lait provenant du troupeau ivoirien ne passe dans le circuit du produit travaillé.

Il a paru possible, en revanche, de prévoir son entrée en jeu au cours du troisième quinquennat.

.../...

Pour des besoins évalués, en 1970, à 30.000 tonnes d'équivalent lait frais, l'objectif de production des usines locales a été fixé à 20.000 tonnes.

Même si la croissance des besoins ralentit durant la troisième période (8 % par exemple au lieu de 10 % précédemment) ces derniers pourraient s'élever à 44.000 tonnes en 1975.

Objectif de production

On retiendra, pour cette année-là un objectif de l'ordre de 30.000 tonnes pour le "lait travaillé", soit une production en valeur d'environ 1.245 millions de F. CFA.

Il est à noter que 5.000 tonnes de lait proviendront alors du troupeau ivoirien.

Investissements

Les entreprises en activité, en 1970, augmenteront leur production de 20.000 à 25.000 tonnes par utilisation de leur capacité disponible.

Les 5.000 tonnes provenant du troupeau local seront travaillées dans une unité à créer, sans doute à Bouaké, en tout cas en un point permettant d'organiser la collecte dans les meilleures conditions techniques et économiques.

Les investissements ont été provisoirement estimés à 75 millions de F. CFA dont 20 millions de bâtiment et génie civil.

Création d'emplois

Les emplois nouveaux résultant de cette activité ont été chiffrés approximativement à 35, non compris le personnel de collecte.

Commerce extérieur

Dans la mesure où l'on fabrique les divers produits laitiers consommés localement à partir de lait sec étranger, les importations sont seulement réduites en valeur de la différence de prix entre le lait conditionné pour la consommation et celui introduit en emballages de forte capacité.

L'arrivée de lait d'origine locale, dans le circuit industriel et commercial, doit contribuer davantage à réduire les importations.

En 1975, ces dernières ne devraient pas dépasser 1.150 millions de F. CFA dont 550 millions de lait sec destiné à la consommation intermédiaire.

Aucune exportation n'est prévue.

.../...

8 - 2 - PRODUITS TIRES DU CACAO

Afin de transformer le plus complètement possible sur place les produits agricoles ivoiriens destinés à l'exportation, nous avons prévu la création d'une troisième unité (ou l'extension de capacité d'une usine existante) pour le traitement des fèves de cacao.

En 1970, sur une production de 150.000 tonnes, on a prévu l'utilisation en Côte d'Ivoire de 20.000 tonnes de fèves pour la fabrication de beurre et tourteaux de cacao (ou de pâte).

Les objectifs de production 1975 de cacao en fèves, s'élèvent à 160.000 tonnes.

Nous pensons que ce supplément de production agricole doit servir à approvisionner une nouvelle unité de transformation.

La consommation ivoirienne de produits cacaotés est, en 1970, encore très faible : sa valeur ne dépasse pas 200 millions (beurre et pâte).

Une publicité bien faite, en Côte d'Ivoire et dans les autres pays africains, pourrait, d'ici 1975, accroître largement la consommation africaine.

Aussi, comme on le verra plus loin, est-il envisagé de créer, au cours de ce troisième quinquennat, une chocolaterie capable de couvrir les besoins futurs de l'ensemble ouest-africain.

Objectifs de production 1975

Transformation de 30.000 tonnes de fèves de cacao en divers produits dont la valeur s'élèvera approximativement à 3.900 millions de F. CFA.

Ces produits se répartiront de façon variable en fonction de la nature de la demande extérieure et de celle des besoins locaux.

La proportion des quantités livrées sous forme de pâte, beurre, tourteaux ou poudre, ainsi que la teneur en matières grasses de ces derniers, sont en effet adaptées par le fabricant aux exigences de la clientèle.

On peut rappeler que 100 kg de fèves donnent en moyenne 79 % de pâte (20 à 21 % de déchets) qui contient 54 % de matières grasses.

Investissements

La création d'une nouvelle unité représentera environ 350 millions de F. CFA d'investissements dont 100 millions de bâtiment et génie civil.

Création d'emplois

120 emplois nouveaux seront créés.

.../...

Commerce extérieur

Une fois réservé les tonnages réduits nécessaires aux utilisateurs ivoiriens, il sera possible d'exporter pour une valeur approximative de 3.650 millions de F. CFA de produits.

Le placement de ces derniers devrait pouvoir être assuré sans trop de difficultés par les groupes spécialisés dans ce genre de commerce, qui ont créé les usines ivoiriennes.

8 - 3 - CHOCOLATERIE

La consommation du chocolat en Afrique de l'Ouest, particulièrement en Côte d'Ivoire, est encore très faible, toutefois, une propagande bien faite, l'élévation du niveau de vie, et le phénomène d'urbanisation, devraient entrainer des modifications dans les habitudes alimentaires des populations locales.

Celles-ci, rechercheront de plus en plus, des aliments riches, à pouvoir de nutrition élevé; leur faveur devrait normalement aller vers ceux qui sont à base de produits locaux.

Le chocolat est de ce nombre.

C'est pourquoi une telle fabrication parait pouvoir être entreprise au cours du troisième quinquennat.

Objectif de production

On manque évidemment de bases pour apprécier le volume de la consommation future.

A titre indicatif, on a retenu un objectif de production de 2.000 tonnes valant environ 600 millions de F. CFA. Les deux tiers seulement seraient réservés à la satisfaction des besoins intérieurs.

La fabrication pourrait porter sur différentes catégories de produits : chocolat à croquer, à cuire, et chocolat fondant au lait par exemple. Dans cet ensemble, le chocolat à croquer représenterait de beaucoup la plus grande part.

Investissements

En attendant des renseignements plus précis, nous inscrirons une somme de 130 millions de F. CFA à ce titre, dont 30 millions de bâtiments et génie civil.

.../...

En fait, une telle activité est souvent intégrée dans un ensemble confiserie-chocolaterie. S'agissant de données provisoires, on peut la considérer, momentanément, comme une unité isolée.

Création d'emplois

Celle-ci pourrait probablement fournir du travail à 140 ou 150 personnes.

Commerce extérieur

Côté importations, on a prévu qu'un courant d'une vingtaine de millions de produits fins subsisterait en 1975.

Les exportations de chocolat vers les pays africains de l'ouest ont été provisoirement estimées à 200 millions de F. CFA.

8 - 4 - FABRICATION DE PRODUITS DIETETIQUES

Cette rubrique est ouverte pour mémoire en attendant le résultat des études entreprises par la S. E. D. I. A.

Cette société recherche l'utilisation de nombreux produits agricoles sous forme de préparations complexes, faciles à cuisiner, qui doivent progressivement remplacer, d'abord en milieu urbain, plus tard dans le monde rural, les plats traditionnels. La préparation de ces derniers prend en effet beaucoup de temps et exige des instruments dont l'utilisation se révèle souvent incompatible avec les progrès de l'habitat.

Des essais ont également été faits pour la mise au point de produits diététiques convenant à l'enfance.

8 - 5 - PRODUITS TIRES DE LA BANANE

On a prévu, en 1970, l'utilisation des régimes de bananes non conformes aux normes, donc inexportables, pour la fabrication de pulpe.

Les coopératives bananières ont effectivement envisagé cette production.

Des études plus poussées, feraient actuellement apparaître d'autres possibilités. En attendant les résultats de celles-ci, on a conservé provisoirement, dans les Perspectives 1975 la fabrication de pulpe.

Objectif de production 1975

L'objectif 1975 a été cependant légèrement majoré pour tenir compte des disponibilités supplémentaires : 30.000 tonnes de bananes, au lieu de 24.000 tonnes en 1970.

.../...

Les produits obtenus auraient une valeur d'environ 750 millions de F. CFA sur lesquels une centaine de millions destinée à la consommation locale; la plus grande partie serait donc exportée.

Nous insistons sur le caractère très provisoire des chiffres ci-dessus : une mise au point interviendra dès que seront connues les conclusions de la S.E.D.I.A.

8 - 6 - FABRICATION DU SUCRE

Le programme de développement des cultures de canne à sucre permettrait en 1975, la fabrication de 50.000 tonnes de sucre. Or les besoins du pays seront à cette époque très nettement supérieurs.

En effet, la croissance de la consommation de sucre a été estimée à 10 % par an de 1960 à 1970. A cette dernière date, elle devrait atteindre au moins 47.000 tonnes, passant grosso-modo de 5 kg à 11 kg par capita en dix ans.

Ce même taux de croissance serait conservé au cours du troisième quinquennat. En 1975, la consommation globale de la Côte d'Ivoire atteindrait ainsi 75.000 tonnes, c'est-à-dire, 15 kg per capita, pour une population de 5.000.000 d'habitants.

Des importations seront donc encore nécessaires pour couvrir partiellement les besoins du pays. Elles ne devraient toutefois porter que sur du sucre cristallisé.

Objectif de production 1975

Les objectifs de production seront de 50.000 tonnes en sucrerie, correspondant aux possibilités agricoles du moment : s'y ajoutera l'agglomération de 15.000 tonnes à partir de cristallisé importé.

La valeur de cette production serait de 3.185 millions de F. CFA, sur la base des prix de 1960.

Investissements

Il est rappelé que vers 1970, il existera, si le programme sucrier s'exécute comme prévu, deux usines de 10.000 tonnes chacune, implantées dans le périmètre sucrier actuel du Bandama.

Entre 1970 et 1974, la capacité de ces deux unités sera élevée à 15.000 tonnes, niveau de rentabilité le plus favorable d'après les études de la C.E.G.I.

.../...

Dans le cadre d'un second projet sucrier, dont la localisation n'est pas encore arrêtée, on installera, au cours du troisième quinquennat, deux nouvelles unités de 10.000 tonnes chacune, leur capacité sera cependant portée à 15.000 tonnes sur la fin de la période pour répondre aux besoins du quinquennat suivant 1975-1980.

En 1975, la totalité des besoins de sucre en morceaux serait couverte par les usines ivoiriennes et la chaîne Chambon implantée auparavant à Abidjan.

Si l'on admet que ces besoins sont de l'ordre de 45.000 tonnes par rapport aux 30.000 tonnes de sucre cristallisé, utilisé en grande partie par les industries : brasseries, conserveries, chocolaterie, confiserie, biscuiterie, produits diététiques, etc..., le schéma de fabrication pourrait être grosso modo, le suivant en 1975 :

	Tonnage
- 2 usines de 15.000 tonnes livrent des agglomérés.	30.000
- 2 sucreries de 10.000 tonnes font du cristallisé.	20.000
- la chaîne d'Abidjan fournit du sucre en morceaux à partir de sucre cristallisé importé.	15.000
TOTAL	65.000 tonnes

On importerait donc encore à cette époque 10.000 tonnes de sucre cristallisé à livrer à la consommation.

Les investissements à opérer au cours de la période 1969-1974, s'élèveront globalement à 3.675 millions de F.CFA, dont 465 millions de F.CFA correspondant aux compléments d'équipement des anciennes sucreries et 3.250 millions de F.CFA aux créations nouvelles. Les dépenses pour bâtiment et travaux de génie civil représenteraient très approximativement : 600 millions de F.CFA.

Création d'emplois

Ces réalisations devraient aboutir à créer 326 emplois supplémentaires.

Commerce extérieur

On importera en 1975, 25.000 tonnes de sucre cristallisé pour une valeur d'environ 950 millions de F.CFA.

Aucune exportation n'est prévue.

8 - 7 - CONFISERIE, SUCRERIES

En quantité, la consommation de confiseries, sucreries, bonbons divers devrait croître sensiblement au même rythme que celle du sucre, soit à peu près de 10 % par an.

.../...

De 1966 tonnes en 1960, cette consommation passerait à 3.500 tonnes en 1970 et environ 5.600 tonnes en 1975.

On prévoit en même temps que la demande se portera vers des produits de meilleure qualité, ce qui entraînera une hausse de la valeur unitaire moyenne des fabrications locales. De 70 F. CFA en 1960, le prix s'élèvera à 100 F. CFA le kilogramme en 1975.

Objectif de production 1975

Nous retiendrons un objectif de production d'environ 5.000 tonnes pour une valeur de 500 millions de F. CFA.

Investissements

Le supplément de production par rapport à 1970 pourra sans doute être obtenu en complétant les équipements des entreprises existant à cette date.

Il faudrait prévoir 30 millions de F. CFA à ce titre.

Création d'emplois

Nous estimons à 40 les emplois nouveaux créés pendant le troisième quinquennat.

Commerce extérieur

Les importations seraient, en 1975, de l'ordre d'une centaine de millions de F. CFA, portant sur des produits différents de ceux d'origine ivoirienne.

En contre-partie, 500 tonnes de ces derniers seraient vendues dans les pays voisins pour une valeur d'environ 50 millions de F. CFA.

8 - 8 - PRODUITS TIRES DU MANIOC

A - PRODUITS ALIMENTAIRES

Des études sont en cours, nous l'avons vu, pour la mise au point de produits alimentaires fabriqués à partir de produits agricoles locaux.

La S.E.D.I.A. qui en est chargée, pense pouvoir réaliser entre autres un produit à base de manioc (manioca).

C'est pourquoi, en attendant de pouvoir recueillir davantage de précisions, on a prévu à titre tout à fait indicatif pour cette fabrication, la création d'une unité de 5.000 tonnes de capacité. Le chiffre d'affaires de celle-ci atteindrait 500 millions de F. CFA. Ses exportations sur les pays voisins seraient de l'ordre de 50 millions de F. CFA.

.../...

B - PRODUITS INDUSTRIELS (fécule)

On pourrait envisager, parallèlement, la production de fécule de manioc. On a déjà noté dans les "Perspectives Décennales", l'intérêt porté à cette activité en Côte d'Ivoire par une société qui a l'expérience de cette fabrication dans un pays voisin.

On a donc retenu, à titre indicatif, et sous réserve que soit résolu le problème de son approvisionnement en manioc, la création d'une usine de fécule dont la capacité serait de l'ordre de 20.000 tonnes de produit presque totalement destiné à l'exportation.

Les investissements et les emplois ont été provisoirement chiffrés pour l'ensemble des produits tirés du manioc à 300 millions de F. CFA et 300 personnes.

Commerce extérieur

Si de telles fabrications se révèlent possibles, on pourrait sans doute exporter au total pour 440 millions de F. CFA de produits alimentaires et de fécule.

8 - 9 - ALIMENTS DU BETAIL

Le développement de l'élevage en général, et en particulier celui des bovins, des porcs, et de la volaille, doit, dans l'avenir, fournir des débouchés importants à une industrie ivoirienne des aliments du bétail.

Par ailleurs, celle-ci disposera en abondance des ingrédients nécessaires à la fabrication des préparations composées.

En effet, de nombreux sous-produits des industries nouvelles vont apparaître sur le marché au cours des prochaines années : issues de la meunerie; drèches, germes, tourteaux, gluten et son de la maïserie et de l'amidonnerie de maïs; tourteaux des huileries de palmistes, de coprah, d'arachide et de coton; sous-produits de la conserverie de poisson : têtes, viscères qui peuvent être desséchés et broyés; mélasses de la sucrerie, etc...

Il n'existe pas actuellement d'industries de ce genre. Toutefois, la Copravi (Yapo) ainsi que les centres d'élevage de Bouaké et Bingerville, font des préparations destinées à leurs propres besoins. Ils consommeraient annuellement de l'ordre de 2.000 tonnes de maïs et divers sous-produits.

L'évaluation des besoins à venir en aliments composés est pratiquement impossible avec le peu d'éléments d'information dont on dispose pour le moment. Toutefois, les prévisions de croissance du troupeau, au cours de la période 1970-1975, sont les suivantes :

.../...

- Bovins 41 %
- Ovins 48 %
- Porcins 38 %
- Volaille 33 %

Les services spécialisés devront faire connaître dans quelle mesure il sera fait appel aux aliments composés pour favoriser la progression quantitative et surtout qualitative de ces différents animaux.

Objectif de production 1975

En attendant que les besoins futurs soient déterminés avec une certaine précision, nous retiendrons, à titre indicatif, la création d'une unité de préparation d'aliments du bétail, fabriquant annuellement 10.000 tonnes de produits pour une valeur approximative de 400 millions de F. CFA.

Investissements et emplois

La nature exacte des fabrications n'étant pas connue, les investissements sont difficiles à évaluer. A titre tout-à-fait indicatif, on peut retenir 50 millions de F. CFA et 150 à 200 emplois.

Commerce extérieur

Bien qu'une telle fabrication soit entreprise pour la satisfaction des besoins locaux, il n'est pas interdit de penser qu'elle pourrait aussi trouver des débouchés dans les pays voisins. C'est pourquoi, on a inscrit 50 millions de F. CFA d'exportations en 1975.

8 - 10- TABACS ET CIGARETTES

Entre 1960 et 1970, on a fait croître de 10 % par an la production ivoirienne de tabacs et cigarettes car celle-ci satisfait, aux dépens des importations, une partie de plus en plus considérable de la consommation intérieure.

En ce qui concerne les exportations, on s'est montré prudent pour une double raison : les Etats clients modifient fréquemment leur fiscalité, et manifestent par ailleurs leur intention de s'industrialiser dans ce domaine. On a donc réservé seulement 20 % de la production aux exportations, proportion relativement réduite par rapport à la situation actuelle (1963).

Au cours du troisième quinquennat, le taux de croissance adopté est plus faible : 7 %

.../...

En effet, dès 1970, la production intérieure couvrira près de 80 % de la consommation locale. Les effets d'accélération dûs à la substitution des produits ivoiriens aux cigarettes importées, auront pratiquement disparu. La production devra s'adapter au rythme de la consommation.

Ce régime de croisière ne sera pas modifié par les débouchés extérieurs, puisque, en l'absence d'éléments nouveaux, leur importance relative ne devrait pas dépasser le niveau atteint en 1970.

La situation pourrait donc se présenter, en 1975, de la façon suivante :

	Valeur en millions de F. CFA
- Importations	800
- Production ivoirienne	5.450
TOTAL des ressources	6.250
- Marché local	5.250
- Exportations vers les pays voisins	1.000
TOTAL des emplois	6.250

Objectif de production 1975

De 4.000 tonnes en 1970, la production serait portée, en 1975, à 5.600 tonnes valant environ 5.450 millions de F. CFA.

Cette production devra être suffisamment diversifiée, en qualité et en prix, pour répondre aux goûts et aux moyens des différentes catégories d'acheteurs, de façon à réduire au maximum les importations.

Investissements

Il est probable que le supplément de production pourra être obtenu en complétant les équipements de l'usine existante.

Cette hypothèse a été retenue de préférence à la création d'une seconde unité.

Les investissements nécessaires pourraient toutefois s'élever à une centaine de millions dont 20 millions de F. CFA pour l'extension des bâtiments.

Création d'emplois

Le nombre des emplois pourrait passer de 290 en 1970 à 340 en 1975.

Commerce extérieur

Les importations ont été maintenues à leur niveau de 1970, soit 800 millions de F. CFA portant surtout sur des produits de luxe. (Cigares et cigarettes d'origine étrangère).

Elles seront, en revanche, plus que compensées par les exportations qui atteindraient environ un milliard de F. CFA.

Matière première

La culture et la préparation locales du tabac seront développées au cours du troisième quinquennat de façon à limiter les importations aux seules quantités de tabacs bruts étrangers nécessaires aux coupages.

.../...

RECAPITU

BRANCHE

Sous-Branches	Nature de la production	Production 1975		Investissements 1970 / 1974
		Tonnage	Valeur	
8 - 1	Produits laitiers	30.000 (équivalent lait frais)	1.245	75
8 - 2	Produits tirés du cacao	30.000 (en fèves)	3.900	350
8 - 3	Chocolaterie	2.000 (produits)	600	130
8 - 4	Fabrication de produits diététiques	mémoire	-	-
8 - 5	Produits tirés de la banane	30.000 (en fruits frais)	750	-
8 - 6	Fabrication du sucre	65.000 (roduits)	3.185	3.675
8 - 7	Confiserie - Sucreries	5.000 (produits)	500	30
8 - 8	Produits tirés du manioc : a) alimentaires	5.000 (produits)	500	( )
	b) industriels	20.000 (fécule)	400	(300)
8 - 9	Aliments du bétail	10.000	400	50
8 - 10	Tabacs et cigarettes	-	5.450	100
			16.930	4.710

RECAPITULATION

BRANCHE N° 8

(Tonnes et millions de F. CFA.) (sauf indicati

oduction 1975		Investissements 1970 / 1974	Création d'emploi	Import 1975	Export 1975	Ob
ge	Valeur					
000 lent ais)	1.245	75	35	1.150	-	
000 es)	3.900	350	120	-	3.650	
000 s)	600	130	150	20	200	
noire	-	-	-	-	-	Rubrique attendant la S. E. D.
00 s frais)	750	-	-	-	-	Inscription modifier dations fut
00 s)	3.185	3.675	326	950	-	
0)	500	30	40	100	50	
0	500	( )		-	50	Préparatio de mise au
0	400	(300)	300	-	390	
	400	50	200	-	50	
	5.450	100	50	800	1.000	
	16.930	4.710	1.221	3.020	6.040	

ON

(Tonnes et millions de F. CFA.) (sauf indication particulière)

éation emploi	Import 1975	Export 1975	Observations
35	1. 150	-	
120	-	3. 650	
150	20	200	
-	-	-	Rubrique ouverte pour mémoire en attendant le résultat des études de la S. E. D. I. A.
-	-	-	Inscription également provisoire à modifier suivant les recommandations futures de la S. E. D. I. A.
326	950	-	
40	100	50	
	-	50	Préparation alimentaire en cours de mise au point par la S. E. D. I. A.
300			
	-	390	
200	-	50	
50	800	1. 000	
1. 221	3. 020	6. 040	

PARAGRAPHE 5

ENERGIE ET EAU - (Branche 9)

9 - 1 - Produits pétroliers

9 - 2 - Energie électrique

9 - 3 - Eau

9 - 1 - PRODUITS PETROLIERS

En 1970, les besoins de la Côte d'Ivoire en produits pétroliers seront presque totalement assurés par la production de la raffinerie d'Abidjan entrée en service vers 1966. On n'importera plus, à cette époque, que les essences spéciales, les huiles de graissage, et les bitumes.

Pour déterminer les besoins du pays en 1975, on a examiné ci-après l'évolution probable de la consommation pour chacun des produits issus de la raffinerie :

Essence et supercarburant

La croissance du parc de véhicules, et les conditions futures d'utilisation de ces derniers, sont les éléments déterminants.

En ce qui concerne l'évolution du parc, nous indiquons ci-dessous les prévisions établies plus loin branche 16.

.../...

EVOLUTION PROBABLE DU PARC DE VEHICULES

(en nombre)

Catégories des véhicules	1960	1970	1975
Voitures de tourisme	11.454	37.100	54.500
Camionnettes de 2 à 7 CV	1.904	4.100	5.750
Véhicules utilitaires 8 à 15 CV	4.639	6.850	7.600
poids lourds	4.688	6.950	8.400
TOTAUX	22.685	55.000	76.250
Véhicules à essence	22.302	54.000	74.250
Véhicules à moteur diésel	383	1.000	2.000
TOTAUX	22.685	55.000	76.250

Conditions d'utilisation du parc dans l'avenir

Le nombre des voitures de tourisme augmentera sensiblement mais le kilométrage parcouru annuellement par chacune d'elles devrait avoir tendance à baisser, sauf en ce qui concerne les taxis et les voitures de place.

Il est en effet probable qu'un nombre croissant d'Ivoiriens accédant au secteur moderne possèderont une automobile, mais ne pourront sans doute pas s'en servir aussi fréquemment que le font actuellement les étrangers. La consommation d'essence ne croîtra donc pas proportionnellement.

Toutefois, les taxis et voitures de place, dont le nombre pourrait avoisiner 9.000 en 1975, continueront à consommer fortement.

Il en sera de même pour les véhicules de la catégorie 8 à 15 CV qui comprend les petits cars de transport en commun - ces derniers seraient au nombre d'environ 4.000 - ainsi que les camions de livraison

Enfin, les camionnettes légères (2 à 7 CV) sont, en général, des véhicules de services commerciaux et industriels utilisés à un rythme régulier qui restera probablement le même qu'actuellement.

Dans la catégorie des gros véhicules de transport, sur 4.305 "poids lourds" existant en 1960, 383 seulement sont équipés avec moteur diésel.

Les autres consomment de l'essence.

.../...

Toutefois, les gros porteurs d'abord, les moyens porteurs ensuite, entreront progressivement dans la première catégorie.

Le tableau ci-dessus prévoit donc que 1.000 véhicules en 1970 et 2.000 en 1975 consommeront du gas-oil.

A partir de 1970, le nombre des camions à essence cesse pratiquement d'augmenter alors que doublera le parc de véhicules à moteur diésel.

On peut même, à première vue, se demander si la prévision concernant ces derniers est suffisante et si la substitution ne s'opérera pas plus rapidement.

Il faut cependant tenir compte de ce que le ramassage et le groupage des produits agricoles, du cacao et du café notamment, continueront à être pratiqués à l'aide de camions de tonnage relativement faible consommant surtout de l'essence.

Les consommations d'essence autres que celles du parc de véhicules : usages industriels (faibles), petits groupes électrogènes, moteurs marins, etc... ont été supposées croître au rythme de la production intérieure brute.

Les besoins globaux en essence seraient ainsi de l'ordre de 180.000 tonnes en 1975.

La production serait toutefois plus élevée pour pouvoir faire face aux accroissements de stocks et aux exportations.

Carburéacteur et pétrole lampant

Au cours du troisième quinquennat, les besoins en carburéacteur paraissent devoir évoluer suivant le taux de croissance moyen de la branche 23 (Transports) soit 7 % par an.

En revanche, la consommation du pétrole lampant croit beaucoup plus faiblement et les prévisions retiennent un taux de 3 % légèrement supérieur au progrès démographique.

Gas-oil moteur

La croissance prévue pour les gros transports et la diélisation accélérée du parc vont entraîner, au cours de la troisième période, une augmentation sensible des besoins en gas-oil moteur.

La réalisation des programmes de travaux publics, ruraux, et forestiers, fera également progresser la consommation, mais dans une mesure moindre. Les taux de croissance prévus pour ces activités sont en effet de l'ordre de 5,5 %.

.../...

Les besoins de l'industrie, par contre, continueront à croître fortement puisque les branches intéressées devraient progresser en moyenne de 11,9 % par an entre 1970 et 1975.

Au total c'est d'environ 100.000 tonnes de gas-oil qu'il faudrait disposer en 1975.

Diesel oil

Le marché local de ce produit intéresse particulièrement l'énergie et les transports ferroviaires.

En liaison avec les développements prévus dans ces divers domaines, les besoins en diesel-oil, devraient passer de 34.000 tonnes en 1970 à environ 50.000 tonnes en 1975.

Côté débouchés extérieurs, c'est-à-dire essentiellement pour le soutage des navires et les besoins de la pêche, on a provisoirement retenu une production de 150.000 tonnes de diesel-oil marine en fin du troisième quinquennat.

Fuel-oil

Les besoins en fuel des industries ivoiriennes, ont été approximativement chiffrés à 76.000 tonnes en 1970 et les surplus de production sont destinés au soutage des navires.

Energie et industries devraient croître au taux moyen de 11,9 % entre 1970 et 1975. On pourrait donc admettre un progrès sensiblement parallèle de leurs besoins globaux en fuel. Ces derniers atteindraient environ 134.000 tonnes en 1975.

Le surplus de la production continuera à être écoulé pour répondre aux demandes de produits de soute.

Naphta

Une prévision de vente de 25.000 tonnes de naphta figurant dans le programme 1970, pour éventuellement alimenter une fabrique d'ammoniac a été maintenue dans les perspectives 1975. Elle serait annulée si l'étude concernant l'usine d'engrais venait à montrer l'impossibilité d'une telle production.

Butane et propane

Il s'agit de gaz destinés surtout aux usages domestiques et les actuels progrès de la consommation (1963) autorisent un certain optimisme.

Les prévisions de consommation ont donc été pratiquement doublées au cours de la troisième période.

La récapitulation des besoins examinés ci-dessus, produit par produit, permet d'établir des objectifs provisoires de production pour la raffinerie ivoirienne en 1975.

Ces derniers tiennent compte également des exportations probables d'essence vers les pays voisins du nord et de la constitution de stocks suffisants de produits finis.

Objectifs de production 1975

Les objectifs de production 1975 de la raffinerie ivoirienne provisoirement retenu sont repris dans le tableau suivant :

.../...

PRODUCTION DE PRODUITS PETROLIERS EN 1975

Produits	Quantités en tonnes	Valeur en millions de F. CFA (1)	Observations
Essence ordinaire	170.000	1.580	Constitution de stock : 20.000 T
Supercarburant	50.000	565	Exportation : 20.000 T
Carburéacteur	25.000	217	Hors marché intérieur (avion)
Pétrole lampant	40.000	356	Constitution de stock : 3.000 T
Gas-oil moteur	100.000	743	
Diesel-oil	50.000	340	
Diesel-oil marine	150.000	930	Soutage — Constitution de stock : 20.000 T
Fuel-oil 1.500	134.000	616	
-	174.000	610	Soutage
Fuel-oil 3.500	27.000	80	Soutage
Naphta	25.000	188	Fourniture éventuelle
Butane et propane	8.000	138	Constitution de stock : 800 T
	953.000	6.363	

NOTA - Cette production ne couvrira pas tous les besoins de la Côte d'Ivoire en produits pétroliers.
On devra importer : les essences spéciales, les huiles de graissage et les bitumes.

(1) Valeur exprimée au stade "sortie raffinerie" avant droits et taxes, celle-ci étant placée sous régime de l'usine exercée.

Investissements

La quantité de pétrole brut à traiter pour atteindre les objectifs provisoires ci-dessus sera de l'ordre du million de tonnes.

Les installations de la raffinerie, réalisées en première étape, permettront de traiter environ 700.000 tonnes de brut.

Il sera donc nécessaire de procéder à des adjonctions d'équipement dont le coût a été très approximativement estimé à 1.500 millions de F. CFA.

Création d'emplois

L'extension de capacité de la raffinerie au cours du troisième quinquennat pourrait amener la création de 40 emplois supplémentaires.

Commerce extérieur

Les importations d'essences spéciales, huiles de graissage, et autres produits pétroliers non produits sur place, représenteraient environ 1.060 millions de F. CFA en 1975.

Le pétrole brut nécessaire à l'approvisionnement de la raffinerie abidjanaise coûtera approximativement 4.230 à 4.240 millions de F. CFA.

Il est prévu, en contre partie, des exportations d'essence et supercarburant vers les pays voisins et le ravitaillement des avions et navires relâchant en Côte d'Ivoire.

La valeur totale des produits de la raffinerie ainsi exportés serait de l'ordre de 2.000 à 2.100 millions de F. CFA.

9 - 2 - ENERGIE ELECTRIQUE

Les estimations provisoires des besoins globaux en énergie électrique ont permis de chiffrer ces derniers à environ 435 millions de KWh en 1970.

Les études de consommation poursuivies par E. D. F. en Côte d'Ivoire ont donné des résultats assez voisins.

Bien que leur taux de croissance aille en se réduisant au cours de la période 1970-1975, les besoins en énergie électrique paraissent devoir dépasser, en 1975, 700 millions de KWh.

Compte tenu des pertes, c'est donc une production de l'ordre de 780 à 800 millions de KWh qu'il faudra être en mesure d'assurer à cette époque.

.../...

Investissements

Les deux usines hydroélectriques d'Ayame I et Ayame II, la Centrale Thermique d'Abidjan, et les autres centrales secondaires réparties sur le territoire de la Côte d'Ivoire, seront loin de totaliser une telle possibilité de production, malgré diverses extensions de capacité envisagées.

Aussi, plusieurs sites paraissant offrir une possibilité d'établissement de grands barrages fluviaux ont-ils été reconnus.

L'un deux fait actuellement l'objet d'études poussées : le site de Kossou sur le moyen Bandama.

Une grande centrale hydroélectrique y sera implantée. Elle devrait suffire, après interconnexion avec les sources d'énergie préexistantes, à fournir le complément nécessaire pour couvrir les besoins du pays jusqu'en 1975.

Au cours de la troisième période, il faudra néanmoins poursuivre les études en vue de la réalisation ultérieure d'une usine du même type, si possible dans le nord-ouest du territoire.

Les investissements correspondant au développement des sources d'énergie électrique et du réseau de transport sont inclus dans le programme d'investissements publics traité par ailleurs.

Nous ne nous étendrons donc pas plus longuement sur ce sujet.

9 - 3 - EAU

La production de l'eau relève également de l'investissement public. Les problèmes qu'elle pose sont par ailleurs très différents suivant qu'il s'agit de l'alimentation des grandes villes et des centres industriels, des localités secondaires, ou de faire face à des besoins proprement ruraux.

Les ventes d'eau prises en compte à la branche 9 ont été limitées aux consommations futures d'Abidjan, Bouaké, et des localités secondaires.

Objectif de production 1975

Les consommations ont été basées sur les moyennes journalières suivantes :

- Abidjan	120.000 m^3/jour
- Bouaké	20.000 m^3/jour
- soit approximativement	50.000.000 m^3/an
- Autres localités	10.000.000 m^3/an
TOTAL des besoins	60.000.000 m^3/an

.../...

Le total des ventes, calculé, comme pour l'année 1970 sur une valeur moyenne de 15 F. CFA le mètre-cube, serait de l'ordre de : 900 millions de F. CFA.

Investissements

Comme pour l'énergie électrique, les investissements à prévoir figurent dans le programme public et ne sont pas pris en compte à la branche 9.

On peut toutefois rappeler que la solution actuellement envisagée pour Abidjan : captation des eaux de la rivière Banco, ne résoud pas le problème pour très longtemps.

La distillation de l'eau de mer, un moment envisagée, reviendrait trop cher. Il ne reste guère que deux directions de recherche : les sondages profonds dans les grès et la prise en rivière à longue distance (COMOE).

Quant à Bouaké, les possibilités dégagées par le projet du Kan, paraissent devoir être assez vite épuisées et il faudra sans doute reprendre sans tarder le projet d'adduction à partir du Bandama.

Sinon, on risque de compromettre les chances qu'a cette ville de devenir, comme il parait hautement souhaitable, le second centre important de l'industrie ivoirienne.

.../...

RECAPITULATION BRANCHE 9

(Tonnes et millions de F. CFA
(sauf indications particulières)

Sous-branches	Nature de la production	Production 1975		Investissements 1970 / 1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975	Observations
		Tonnage	Valeur					
9 - 1	Produits pétroliers	-	6.360	1.500	40	1.060 4.240	2.110	Pétrole brut pour la raffinerie.
9 - 2	Energie électrique	700.000.000 KWh (1)	10.500	Investissements publics.	( ) ( ) 500	néant	néant	
9 - 3	Eau	60.000.000 m^3 (1)	900	Investissements publics	( ) (	néant	néant	Ventes d'eau d'Abidjan, Bouaké et Centres secondaires à l'exception des petites localités rurales.
			17.760	1.500	540	5.300	2.110	

(1) Pour l'électricité et l'eau, il ne s'agit pas à proprement parler de production, mais des quantités effectivement vendues.

PARAGRAPHE 6.

ACTIVITES EXTRACTIVES - (Branche 10)

10 - 1 - Diamant.
10 - 2 - Manganèse.
10 - 3 - Minerais divers.

L'avenir de cette branche d'activité est lié à la découverte et à la mise en exploitation de nouveaux gisements.

En effet, ceux qui sont actuellement exploités, qu'il s'agisse du diamant ou du manganèse, seront en voie d'épuisement, sinon épuisés en 1975.

La société d'état, chargée de la recherche minière, la "Sodémi" exécute directement, ou par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées, un vaste programme de prospection, étalé sur plusieurs années.

Les résultats de cet effort de recherche permettront, d'ici quelques années, de fixer des objectifs de production pour la période 1970-1975.

En attendant, on ne peut qu'inscrire des chiffres indicatifs.

10 - 1 - DIAMANT.

Les ressources potentielles des gisements actuellement connus ne permettront pas d'espérer une production élevée. Sauf découvertes nouvelles, cette dernière, après avoir plafonné vers 1970 à 1.500 millions de F CFA, reculerait au niveau de 1.000 millions en 1975.

Il n'y aurait évidemment pas d'investissements nouveaux sur les gisements anciennement exploités et de la main-d'oeuvre serait libérée (au moins 300 personnes).

10 - 2 MANGANESE.

En 1975, le gisement de manganèse de Grand Lahou serait encore producteur de 125.000 t de minerai pour un montant de 830 millions de F CFA (en F O B).

On peut toutefois penser qu'à cette époque, d'autres gisements - dans la même zone - auront été équipés pour prendre la relève. Peut-être même, s'il se produisait une favorable évolution des cours du minerai - ce qui paraît toutefois peu probable dans les prochaines années - certains gisements de l'intérieur pourraient-ils être mis en exploitation.

.../...

10 - 3 - MINERAIS DIVERS.

Cette rubrique, pourrait comprendre, dans un délai peu éloigné, l'exploitation du titane (sables du littoral), de la Colombo - Tantalite, du bérylium et divers autres minerais.

En attendant les résultats des prospections en cours,il a été inscrit, à titre indicatif, un chiffre de production de 2.120 millions de F CFA.

Soit au total, pour la branche, une valeur de production 1975 de 4 milliards de F. CFA.

Investissements.

En ce qui concerne les investissements, on a prévu provisoirement une dépense de quelque 500 millions, au cours de la période 1970-1975, pour la recherche et l'équipement d'éventuelles exploitations nouvelles.

En ce qui concerne l'emploi, on a admis qu'il demeurerait globalement au même niveau qu'en 1970. La main d'oeuvre libérée par le recul de la production du diamant serait affectée à des activités nouvelles.

Commerce extérieur.

La totalité de la production continuerait très probablement à être exportée, soit 4.000 millions de F CFA.

.../...

RECAPITULATION BRANCHE 10

Tonnes et millions de F CFA

Sous-branche	Nature de la Production	Production 1975		Investissements 1970-1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975	Observations
		Tonnage	Valeur					
10 - 1	Diamant	-	1.000	--	- 300	-	1.000	Main d'oeuvre libérée dirigée sur de nouvelles exploitations
10 - 2	Manganèse	125.000	880	500	300	-	880	
10 - 3	Minerais divers	-	2.120			-	2.120	
			4.000	500	-	-	4.000	

PARAGRAPHE 7.

METAUX - (Branche 11)

11 - 1 - Récupération des ferrailles.
11 - 2 - Sidérurgie.
11 - 3 - Pointerie - clouterie - treillis, ronces métalliques - grillages etc...
11 - 4 - Tôlerie pour toiture.

11 - 1 - RECUPERATION DES METAUX (ferraille).

On a estimé précédemment qu'en 1970 la récupération des ferrailles pourrait porter sur 25.000 tonnes. Cette estimation grossière devra être revue en fonction d'une étude poursuivie par les experts de la C.E.E.

Comme cette activité doit fournir la matière première à une sidérurgie locale, il est en effet indispensable de connaître, avec une certaine précision, les possibilités d'approvisionnement de cette industrie.

Or, les seules indications sur ce point sont fournies par le chiffre des exportations de ferrailles qui, au niveau le plus élevé, ont approché de 10.000 tonnes. Sans doute le ramassage est actuellement limité à une faible partie du territoire, proche d'Abidjan. Le coût du transport ne permettra cependant pas de l'étendre à tout le pays. Il semble bien que, dans les conditions actuelles, une plus large collecte permettrait toutefois d'atteindre 15.000 tonnes de ferrailles par an.

Par ailleurs, entre 1960 et 1975, le tonnage des importations de produits métalliques, susceptibles de récupération après mise au rebut, sera au moins multiplié par 4. On peut retenir par suite une possibilité de récupération de 50.000 tonnes en fin du troisième quinquennat.

Cet objectif provisoire d'une valeur estimée à 250 millions de F CFA (prix de cession à la sidérurgie) exigerait environ 50 millions d'investissements : aménagement de nouveaux parcs à ferraille, équipement de découpage, moyens de manutention, etc... et procurerait 40 emplois supplémentaires entre 1970 et 1975.

.../...

11 - 2 - SIDERURGIE.

Il a été prévu l'implantation, au cours de la période 1965-1970, d'une unité de fonderie et laminage, basée sur la récupération des ferrailles.

Celle-ci produirait des ronds à béton et des petits profilés pour la consommation locale.

L'objectif 1970, provisoirement retenu, en attendant le résultat des études en cours, est de 25.000 tonnes d'acier brut et 22.000 tonnes de produits livrables. Cette production ne couvrira que partiellement les besoins du pays à cette époque.

Au cours de la période 1970-1975, l'augmentation de la demande de produits sidérurgiques proviendra surtout de la branche "Travaux Publics et Bâtiment" dont le taux de croissance n'est que de 5,5 %.

Cependant, on a prévu de doubler la production de 1970 à 1975. On recherchera, en effet, à étendre la gamme des fabrications de façon à couvrir une plus grande partie de la demande.

Objectif de production 1975.

On a retenu, par suite, un objectif de 50.000 tonnes d'acier valant 2.250 millions de F CFA.

Tout en continuant à fabriquer les mêmes catégories de produits qu'en 1970 : ronds et plats, feuillards, fils fer et acier, on produira en outre, des profilés de plus fortes dimensions.

Investissements.

Pour atteindre ces objectifs, il faudra mettre en place d'importants équipements supplémentaires qu'un projet en cours d'étude permet de chiffrer grossièrement : le second four électrique et l'extension de la capacité du train de laminage pourraient représenter, au total, 700 ou 800 millions de F CFA. (Ce chiffre est bien entendu indicatif). Il faudra sans doute ajouter une cinquantaine de millions pour travaux de génie civil.

Création d'emploi.

On doit prévoir compter sur 40 emplois nouveaux au cours de la période 1970-1975.

.../...

Commerce extérieur.

Sur des besoins globaux de l'ordre de 80.000 à 85.000 t en 1975, la sidérurgie locale pourrait en satisfaire 50.000. Il faudra donc continuer à importer la différence dont la valeur est estimée grosso-modo à 1.500 millions de F CFA.

11 - 3 - POINTERIE - CLOUTERIE - GRILLAGE - RONCES ARTIFICIELLES, etc....

En 1970, la pointerie devrait produire 8.100 tonnes valant environ 820 millions de F CFA.

La croissance de cette activité, est, comme la précédente, surtout liée aux progrès de la branche "Travaux publics et Bâtiment".

Elle dépend également de l'évolution probable de la construction navale et de la caisserie, mais aussi de la modernisation des méthodes d'élevage. On peut, en conséquence, retenir pour la demande locale, un taux de croissance annuel de 5 %, au cours du troisième quinquennat.

En ce qui concerne les débouchés extérieurs qui, il faut le rappeler ont constitué au départ, pour cette activité, une forte proportion de la demande, leur importance relative diminuera au cours de la période décennale.

Ils représentent, dans les prévisions 1970 : 30 % de la production.

Pour 1975, on peut conserver cette proportion.

Objectif de production 1975.

On a retenu, par suite, un objectif de production 1975 de 10.000 tonnes de produits, valant approximativement 1.020 millions de F CFA. Ceux-ci limités à l'origine à la clouterie de fer, seront de plus en plus diversifiés pour répondre aux besoins des branches utilisatrices. Il est donc probable que leur valeur moyenne à l'unité de poids est appelée à s'élever.

Investissements.

Les deux unités de production existant en 1970, devraient pouvoir réaliser l'objectif ci-dessus avec les capacités installées antérieurement à 1970.

Il paraît cependant prudent d'envisager quelques adjonctions d'équipement au cours du troisième quinquennat. On peut prévoir 30 millions de F CFA à cet effet.

.../...

Création d'emploi.

On a également prévu 30 emplois supplémentaires.

Commerce extérieur.

Les importations 1975 sont nulles alors que les exportations, qui correspondent à 30 % de la fabrication ivoirienne, atteindraient 310 millions de F CFA.

11 - 4 - TOLERIE POUR TOITURE,

Compte tenu de l'amélioration de l'habitat rural, les besoins en tôle pour toiture, devraient dépasser en 1975, 15.000 t contre 12 000 à 13, 000 tonnes en 1970.

La production, en 1975, devrait doubler par rapport à celle de 1970 car elle couvrira une plus grande proportion des besoins.

Objectif de production 1975.

Nous avons en présence, sur le marché ivoirien, plusieurs matériaux qui peuvent se concurrencer : tôle galvanisée, tôle d'aluminium, ondulé d'amiante - ciment ou plastique, tuile de céramique, etc....

Cette dernière exige une forte charpente ; l'amiante-ciment et le plastique sont pratiquement réservés à la couverture des bâtiments industriels.

Finalement, en ce qui concerne l'habitat rural, la lutte se circonscrit entre la tôle galvanisée et la tôle d'aluminium. Poids, résistance et durée, en fonction bien entendu du prix, sont les éléments qui, à la longue, orienteront le marché.

La concurrence entre ces deux articles est encore trop récente en Côte d'Ivoire pour qu'apparaissent clairement les préférences de la clientèle.

Il semble cependant que, dans le sud, la proportion des cases couvertes en aluminium ait tendance à augmenter.

Finalement, nous retiendrons provisoirement, pour 1975, les objectifs de production ci-après :

.../...

- Tôle galvanisée : 12.000 tonnes d'une valeur de 1.060 millions de F CFA
- Tôle d'aluminium: 1.800 tonnes d'une valeur de 600 millions de F CFA

soit au total une production d'une valeur de 1.660 millions de F CFA dont une partie pourrait éventuellement être exportée vers les pays voisins.

Investissements.

Les objectifs ci-dessus supposent qu'on crée une nouvelle unité de formage et galvanisation pour la tôle d'acier, et qu'on triple la capacité de fabrication des tôles d'aluminium.

Les investissements à prévoir pourraient s'élever à 170 millions de F CFA, dont 30 millions de bâtiment et génie civil.

Création d'emploi.

Les emplois nouveaux offerts pendant le troisième quinquennat atteindront probablement une centaine.

Commerce extérieur.

Il subsisterait, en 1975, un courant d'importations réduit portant sur des éléments métalliques de couvertures. Il pourrait atteindre 300 millions de F CFA.

En contre-partie, des exportations de tôles ivoiriennes vers les pays voisins ont été envisagées pour un montant de 160 millions de F CFA.

NOTA :

Pour la tôle galvanisée comme pour celle d'aluminium, il faudra, bien entendu, continuer à importer les tôles d'acier et les bobines d'aluminium. Cela représentera probablement une valeur un peu supérieure à 1 milliard de F CFA.

.../...

RECAPITULATION - BRANCHE 11

Tonnes et millions de F CFA
(sauf indication spéciale)

Sous-branches	Nature de la Production	Production 1975		Investissements 1970-1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975
		Tonnage	Valeur				
11 - 1	Récupération des métaux (plus spécialement ferraille)	50.000	250	50	50	-	-
11 - 2	Sidérurgie	50.000	2.250	850	40	1.500	-
11 - 3	Pointerie - clouterie et divers	10.000	1.020	30	30	-	310
11 - 4	Tôlerie pour toiture						
	a) tôle galvanisée	12.000	1.060	170	100	300	160
	b) tôle d'aluminium	1.800	600				
			1.660				
	TOTAUX		5.180	1.100	220	1.800	470

.../...

PARAGRAPHE 8

MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Branche 12)

12 - 1 - Fabrication du ciment.
12 - 2 - Fabrication des produits amiante-ciment.
12 - 3 - Fabrication d'éléments préfabriqués en béton.
12 - 4 - Fabrication des briques, hourdis, tuiles etc...
12 - 5 - Produits des carrières.
12 - 6 - Pierre parée.

12 - 1 - FABRICATION DU CIMENT

La consommation courante de ciment en Côte d'Ivoire a été estimée à 350.000 tonnes en 1970. Elle sera entièrement couverte par deux usines locales qui produiront à partir de clinkers et de gypse importés.

Entre 1970 et 1975, les besoins du pays vont croître sensiblement comme les chiffres d'affaires de la branche 23 "Bâtiments et Travaux Publics" dont les progrès ont été estimés à 5,5 % annuellement.

Objectif de production 1975

Sur cette base, l'objectif de production 1975 pourrait être le suivant : 450.000 tonnes de produit valant 2.700 millions F. CFA.

Comme précédemment, cette fabrication doit rester basée sur l'importation de clinkers et de gypse (sauf découverte de calcaire dans le pays ce qui, en l'état actuel des connaissances, paraît peu probable).

Investissements

L'objectif ci-dessus paraît pouvoir être atteint par les deux unités de fabrication installées durant la période décennale moyennant certains compléments d'équipement.

Sous réserve d'une étude plus approfondie leur coût peut être estimé provisoirement à une centaine de millions.

Création d'emploi

Cette croissance d'activité paraît susceptible de fournir 80 emplois nouveaux.

.../...

Commerce extérieur.

Les importations seront limitées en 1975 aux ciments spéciaux, mais il faudra toutefois se procurer à l'extérieur les clinkers et le gypse. Au total la valeur des importations serait d'environ 1.690 millions de F CFA.

Emballages.

En supposant que 100.000 tonnes seront livrées en vrac, les besoins d'emballages correspondant à 350.000 tonnes seront de plus de 7.000.000 de sacs, soit 1.750 à 1.800 tonnes de papier, d'une valeur de 140 à 150 millions de F CFA.

12 - 2 - PRODUITS AMIANTE-CIMENT.

Une fabrique de produits amiante-ciment doit commencer à produire vers 1966. Il est prévu qu'au début du troisième quinquennat, elle sera en mesure de fournir, en plaques et en tubes, un tonnage global de 14.000 tonnes dont 2.300 tonnes pourraient être livrées aux pays voisins.

Il a été admis que les progrès d'une telle fabrication dépendraient surtout de ceux de la construction (logements et plus encore bâtiments industriels) et de l'équipement hydraulique.

Objectif de production 1975.

Sur la base d'un taux annuel de croissance voisin de celui de la branche "Travaux Publics et Bâtiment", la production en 1975 devrait atteindre 18.000 tonnes valant approximativement 465 millions de F CFA, dont 3.000 tonnes seraient réservées à l'exportation.

Les proportions respectives de plaques ondulées ou non et de tuyaux peuvent difficilement être prévues, mais la proportion de ces derniers paraît appelée à s'élever en fonction de l'effort prévu dans le domaine des adductions d'eau urbaines et rurales.

Investissements.

Les 4.000 tonnes de production supplémentaires entraîneront l'installation de compléments d'équipement que l'on peut chiffrer grosso-modo à une cinquantaine de millions de F CFA.

Création d'emploi.

Les emplois nouveaux ne dépasseraient pas 30 postes supplémentaires.

.../...

Commerce extérieur.

Les importations seraient nulles, tous les besoins étant couverts par la production ivoirienne.

Par contre, on pourrait livrer aux états voisins pour 75 à 80 millions de F CFA de produits.

NOTA. Le ciment sera fourni par les broyages de clinker installés sur place. En revanche, l'amiante devra être importée pour une valeur d'environ 125 millions de F CFA.

12 - 3 - ELEMENTS PREFABRIQUES EN BETON.

Pour déterminer l'objectif de production 1975, on peut également utiliser le taux de croissance de la branche "Bâtiment et Travaux Publics" au cours du troisième quinquennat.

Sur cette base, l'objectif 1975 serait en valeur de l'ordre de 860 à 870 millions de F CFA.

Il semble qu'il suffira, d'une trentaine de millions d'investissements supplémentaires et les emplois nouveaux seraient au nombre de 100.

Se fournissant entièrement auprès des industries locales de ciment et fer, cette activité paraît sans influence sur le commerce extérieur.

12 - 4 - BRIQUETERIE.

Cette activité, dont le soutien a été très vivement recommandé dans le cadre des "Perspectives Décennales", devrait continuer à se développer au cours de la troisième période, plus rapidement que la consommation du ciment.

On lui applique donc un taux de croissance supérieur à celui de la branche 23, plus faible toutefois que celui de la période précédente.

En prenant 7 %, la production passerait de 80.000 à 112.000 tonnes entre 1970 et 1975.

.../...

Objectif de production 1975.

L'objectif retenu pour 1975 est donc de 112.000 tonnes de produits divers, valant 560 millions de F CFA.

Le gros des fabrications portera sans doute sur la brique et le hourdis pour la construction courante, mais les briqueteries pourront également sortir d'autres produits tels que tuiles, petits drains, coupelles à latex, pots de fleurs, etc....

Investissements.

Les risques de casse de ces produits incitent à multiplier les entreprises aux abords des zones d'utilisation. D'autant plus que les gîtes d'argile paraissent suffisamment répartis dans le pays. Ce point de vue sera d'ailleurs à confronter avec les résultats des recherches entreprises par la "Sodémi".

Jusqu'à présent, on a retenu l'unité de production de 10.000 t/an de capacité, comme répondant le mieux aux nécessités locales.

Pour couvrir les besoins et disposer d'une certaine marge, on peut préconiser la création de quatre unités nouvelles, cela représenterait 155 millions de F CFA d'investissements dont 50 millions de bâtiment et génie civil.

Création d'emploi.

Les quatre unités offriront environ 150 nouveaux emplois.

Commerce extérieur.

Il n'est prévu aucun échange avec l'extérieur si ce n'est l'importation des matériaux spéciaux ou réfractaires qui peuvent être exigés par les investissements industriels.

12 - 5 - PRODUITS DES CARRIERES.

Il s'agit là encore d'une activité étroitement liée à la progression de la branche 23 "Travaux publics et bâtiment". Des besoins considérables peuvent apparaître cependant en un point donné en relation avec l'ouverture d'un grand chantier : port, grand pont, voie ferrée, barrage hydroélectrique ou d'irrigation, etc...

Au cours de la période 1970-1975, nous ferons cependant globalement varier le chiffre de la production en appliquant le taux moyen de croissance de la branche 23 : 5, 5 %.

.../...

Objectif de production 1975.

Extraction et concassage de produits variés représentant une valeur de 1.080 millions de F CFA au stade "pris sur carrière".

Ces produits seront représentés par du granite, de la latérite, du gravier, des sables de carrière, de rivière, ou de lagune, etc....

La part la plus importante de cette activité porte cependant sur l'abattage et le concassage du granite utilisé par les grands chantiers de travaux publics.

Investissements.

Les investissements sont très difficiles à évaluer lorsqu'il s'agit de petites exploitations d'extraction de sables et graviers où ils sont en général faibles ; ils revêtent, au contraire, une grande importance dans les carrières de pierres.

C'est pourquoi nous prévoierons l'ouverture et l'équipement, au cours du troisième quinquennat, d'une grande carrière (ou de plusieurs moyennes) pour une somme de 300 millions de F CFA environ.

Création d'emploi.

Les emplois correspondants peuvent être provisoirement chiffrés à 200 unités.

12 - 6 - PIERRE TAILLÉE ET PARÉE.

C'est à titre tout à fait indicatif que nous signalons cette possibilité de production -celle-ci aurait d'ailleurs fait l'objet d'une reconnaissance sur place par des représentants de firmes étrangères. La Côte d'Ivoire disposerait de gisements de très belles pierres (probablement des granites) susceptibles d'être travaillées en vue de fournir surtout des parements décoratifs destinés à l'exportation.

En attendant que des précisions puissent être obtenues sur les possibilités de développement d'une telle activité, nous avons inscrit, à titre indicatif, un chiffre de production annuelle de 400 millions de F CFA en 1975.

Carrière et atelier exigeraient un investissement de l'ordre de 150 millions et pourraient occuper 200 personnes.

La quasi-totalité des produits serait exportée, l'utilisation locale étant prévue pour 20 millions de F CFA seulement.

.../...

RECAPITULATION BRANCHE 12.

Tonnes et millions de F CFA
(sauf indication particulière)

Sous-Branche	Nature de la Production	Production 1975		Investissements 1970 - 1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975	Observations
		Tonnage	Valeur					
12 - 1	Ciment	450.000	2.700	100	80	1.690	-	
12 - 2	Produits amiante-ciment	18.000	463	50	30	125	80	(Importations d'amiante matière première pour 125 millions de F CFA)
12 - 3	Eléments préfabriqués pn béton	-	860	30	100	-	-	
12 - 4	Briqueterie	112.000	560	155	150	-	-	
12 - 5	Produits des carrières	-	1.080	300	200	-	-	
12 - 6	Taille et parage de la pierre	-	400	150	200	-	380	
		Totaux	6.063	785	760	1.815	460	

.../...

PARAGRAPHE 9.

ENGRAIS (Branche 13)

13 - 1 - FABRICATION DES ENGRAIS.

Le Plan du Développement et de modernisation de l'agriculture ivoirienne met en relief les besoins d'engrais en 1970 et 1975.

Nous rappelons ci-dessous ses prévisions de besoins :

- Après certains rajustements des objectifs agricoles 1970 et quelques modifications apportées à la nature et au dosage des fumures prévues tout d'abord, la consommation des engrais en Côte d'Ivoire pourrait être la suivante en 1970:

Nature des engrais	quantités en tonnes	Eléments fertilisants en tonnes		
		N	P_2O_5	K_2O
- Urée	3.625	1.631	-	-
- Sulfate d'Ammoniaque	13.765	2.890	-	-
- Engrais complexes.				
12 - 15 - 18	28.800	3.456	4.320	5.184
10 - 10 - 15 (1)	3.000	300	300	450
10 - 10 - 20	2.190	219	219	438
18 - 8 - 19 S	800	144	64	152
- Phosphate bicalcique	1.450	-	551	-
- Super triple	2.400	-	1.104	-
- Super simple	1.200	-	192	-
- Chlorure de potassium	12.950	-	-	7.770
- Sulfate de potasse	1.995	-	-	958
Totaux	72.175	8.640	6.750	14.952

(1) : Cet engrais, destiné aux cultures de canne à sucre, fait l'objet d'une prévision purement indicative tirée des normes utilisées dans certains pays producteurs d'Asie et d'Amérique. Il est très possible que ce dosage ne convienne pas dans les conditions locales. Il faut donc attendre les résultats des essais poursuivis en Côte d'Ivoire pour établir des prévisions plus sûres.

Globalement, on peut arrondir à 75.000 tonnes les besoins d'engrais en 1970. En effet, on peut compter sur 2.000 ou 3.000 tonnes supplémentaires car le tableau ci-dessus ne couvre que les grands programmes de cultures.

Pour fixer l'objectif de production de la future industrie locale des engrais, on a également escompté la possibilité d'exporter quelques 10.000 tonnes vers les pays voisins et notamment le Mali.

Cet objectif serait donc en 1970 de 86.000 tonnes d'engrais.

Pour 1975, les perspectives de développement agricole prévoient les besoins suivants :

Année 1975

Nature des engrais	quantités en tonnes	Eléments fertilisants en tonnes		
		N	P_2O_5	K_2O
- Urée	3.665	1.649	-	-
- Sulfate d'ammonique	20.220	4.246	-	-
- Engrais complexes				
12 - 15 - 18	55.500	6.660	8.325	9.990
10 - 10 - 15 (1)	7.000	700	700	1.050
10 - 10 - 20	2.190	219	219	438
18 - 8 - 19 S	1.280	230	102	243
- Phosphate bicalcique	2.340	-	889	-
- Super triple	4.400	-	2.024	-
- Super simple	1.950	-	312	-
- Chlorure de potassium	25.400	-	-	15.240
- Sulfate de potasse	2.520	-	-	1.210
TOTAUX	126.465	13.704	12.571	28.171

(1) NOTA : même remarque que celle faite au bas du tableau précédent. Cette ligne correspond à l'objectif de 7.000 ha de canne à sucre dont on ne connait pas encore le type exact de fumure qui lui conviendra en Côte d'Ivoire. Il s'agit donc d'une inscription indicative.

.../...

Comme pour les besoins d'engrais en 1970, et pour la même raison, on peut arrondir le chiffre ci-dessus à 130.000 tonnes. Les prévisions d'exportation en 1975 ont été provisoirement chiffrées à 20.000 tonnes en attendant une étude précise sur les besoins futurs des pays voisins.

Objectif de production 1975.

A partir des éléments ci-dessus, on peut donc se fixer pour 1975 un objectif de production de l'ordre de 150.000 tonnes d'engrais valant très approximativement, en prix ex-usine, 3.060 millions de F CFA.

Investissements.

Au cours du deuxième quinquennat doit être réalisée une usine d'engrais dont les caractéristiques seront définies à la suite d'une étude actuellement en cours.

On a provisoirement retenu en première approche un montant d'investissements de l'ordre de 2.000 millions de F CFA à réaliser vers 1965-1966.

Pour pouvoir atteindre l'objectif 1975, il faudra sans doute ajouter un milliard et nous retiendrons provisoirement ce chiffre pour les investissements supplémentaires à réaliser au cours du troisième quinquennat.

Les chiffres ci-dessus n'ont bien entendu qu'un caractère indicatif et peuvent varier considérablement suivant que certains composants pourront ou non être fabriqués sur place.

Création d'emploi.

115 emplois ont été prévus à la mise en route de l'usine. Il est possible que ce nombre soit porté à 180 ou 200 en 1975 suivant le degré d'élaboration des produits qui pourra être atteint. Cela procurerait alors au moins 65 emplois supplémentaires.

Commerce extérieur.

Aucune importation d'engrais préparés n'a été prévue en 1975. Il est cependant possible qu'on importe de faibles quantités de produits différents de ceux fabriqués sur place. On continuera certainement à avoir recours à l'extérieur pour les amendements : chaux agricole, chaux magnésienne, dolomie, etc... Ceux-ci sont toutefois repris ailleurs.

.../...

Les exportations probables sont provisoirement chiffrées à 20.000 tonnes pour une valeur d'environ 360 millions de F CFA. Elles devront être davantage précisées après étude des besoins futurs des pays voisins : Mali, Haute-Volta, Niger, etc...

Emballages.

La branche 13 aura recours aux industries ivoiriennes des branches 18, 21 et 22 pour se procurer les emballages nécessaires à la livraison des engrais. Certains de ces derniers sont très hygroscopiques ; il faut obligatoirement faire appel au sac plastique. Celui-ci est d'ailleurs souvent placé à l'intérieur d'un sac de jute, à moins qu'on les fabrique en jute enduit intérieurement de plastique. L'utilisation du sac papier sera sans doute possible pour certains produits.

Qu'il s'agisse du textile, du plastique ou du papier, les industries locales doivent pouvoir, dans l'avenir, répondre à cette demande. Il est toutefois dès à présent impossible de déterminer exactement dans quelle proportion on devra recourir à chacun d'elles.

Il est cependant probable que les engrais azotés et la plupart des complexes seront mis sous plastique. Cela devrait représenter au total quelque 800 tonnes d'emballage en plastique d'une valeur de 140 à 150 millions de F CFA à fournir par les industries de la branche 21.

RECAPITULATION branche 13.

tonnes et millions F CFA (sauf indication contraire)

Sous-branche	Nature de la production	Production 1975		Investissements 1970 / 1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975
		Tonnage	Valeur				
13-1	Engrais	150.000	3.060	1.000	65	-	360
	Totaux		3.060	1.000	65	-	360

.../...

PARAGRAPHE 10.

CHIMIE - PARACHIMIE - CAOUTCHOUC BRUT (Branche 14).

14 - 1 - Produits chimiques.

14 - 2 - Produits parachimiques : peintures, pesticides, parfumerie, produits pharmaceutiques, allumettes.

14 - 3 - Caoutchouc brut.

14 - 1 - PRODUITS CHIMIQUES DE BASE.

En 1975, quelques produits chimiques de base seront sans doute fabriqués par l'usine d'engrais dont la construction est prévue au cours du second quinquennat, à savoir :

- Ammoniac ($N H_3$)
- Acide nitrique ($N O_3 H$)
- Acide sulfurique ($S O_4 H_2$)

Les besoins en soude et chlore (pour la fabrication de la pâte à papier notamment) conduiront très probablement à pratiquer l'électrolyse de sel marin importé (le climat interdit la création de salines en Côte d'Ivoire).

L'opération serait probablement conduite dans le cadre des usines de cellulose qui doivent être en mesure de céder de la soude pour couvrir une partie des besoins d'autres industries locales, notamment ceux des huileries-savonneries.

Celles-ci utilisent actuellement des silicates de soude liquides, préparés par une usine locale à partir de silicates vitreux importés.

Les phosphates, la potasse, le soufre nécessaires à la préparation des engrais devront être importés.

Les chlorites et hypochlorites représenteront - même en 1975, une consommation trop faible pour songer à une fabrication sur place.

Les gaz utilisés par les industries : oxygène, acétylène, azote, CO_2, font déjà l'objet d'une fabrication ivoirienne qui pourra être développée au cours du troisième quinquennat.

..../...

Dans un avenir un peu plus lointain, on pourrait songer, semble-t-il, à créer une industrie pétrochimique jumelée au raffinage du pétrole et livrant, entre autres, des produits intermédiaires pour la fabrication de la matière plastique, des détersifs, des pesticides etc... Il faudrait alors envisager aussi de tirer plus complètement parti des sous-produits de la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage par l'implantation d'industries chimiurgiques.

En 1975, en effet, le marché de la Côte d'Ivoire et celui des pays africains voisins offriront encore globalement des débouchés trop faibles pour les produits de ces industries.

De toute façon, elles éprouveront de grandes difficultés à lutter efficacement avec les puissants groupes chimiques qui ont déjà accaparé les débouchés mondiaux et disposent d'unités de production de très grande capacité.

D'ici 1975, mis à part donc les produits fabriqués par l'usine d'engrais ou par les usines de cellulose, l'activité de la sous-branche paraît devoir se limiter à la production des gaz pour l'industrie.

A - Production des gaz industriels.

Cette activité, liée directement aux besoins des services industriels et à ceux des industries mécaniques et du bâtiment, progressera, au cours du troisième quinquennat, comme ces dernières.

On peut retenir un taux d'expansion voisin de 10 %.

Objectif de production 1975.

La valeur des produits divers à livrer en 1975 serait de l'ordre de 725 millions de F CFA.

La fabrication portera surtout sur l'oxygène et l'acétylène auxquels s'ajouteront du gaz carbonique, un peu d'azote et quelques gaz rares.

Investissements.

Les installations existant en 1970 devront seulement être renforcées et complétées pour une trentaine de millions de F CFA.

Création d'emplois.

On peut prévoir, aussi, une vingtaine d'emplois nouveaux.

.../...

B - Préparation de silicates pour la savonnerie.

Le taux de croissance de la savonnerie serait de l'ordre de 8 % entre 1970 et 1975. On peut semble-t-il appliquer le même taux à cette activité qui lui est d'ailleurs pratiquement intégrée.

Dans ces conditions l'objectif de production serait d'environ 75 millions de F CFA en 1975, exigeant pour 10 millions de F CFA d'investissements supplémentaires mais n'entraînant aucune création d'emploi.

14 - 2-1. FABRICATION DE PEINTURE.

En 1970, la production ivoirienne de peinture serait assurée par une ou deux entreprises ayant investi globalement 140 millions de F CFA et employant 185 personnes.

Les progrès de cette activité, au cours de la période suivante 1970-1975, dépendront en grande partie de l'évolution des besoins des branches utilisatrices. En effet, la peinture consommée directement par les ménages ne représente pas une part importante de la demande globale.

Les gros consommateurs sont surtout le bâtiment, la construction et l'entretien des navires et, de plus en plus, les activités de montage des véhicules et celles de fabrication de mobiliers et objets ménagers métalliques.

Compte-tenu des croissances prévues pour ces différentes branches, on peut prévoir une augmentation des besoins en peinture de l'ordre de 7 % par an. Toutefois la demande se portera de plus en plus vers des produits de meilleure qualité. Cette évolution de la structure de la consommation nous incitera à retenir une croissance en valeur un peu plus forte : 8 %.

Objectif de production.

Pour le fixer, nous tiendrons également compte des débouchés extérieurs offerts par les pays voisins, sans pour cela prétendre couvrir entièrement leurs besoins. Un doublement des prévisions d'exportations 1970 (800 tonnes au lieu de 400 tonnes) paraît rester dans des limites raisonnables.

L'objectif de production 1975 pourrait donc être le suivant :

6.400 tonnes de produits variés valant 1.170 millions de F CFA.

.../...

Dans cette production globale, les peintures ménagères, qui tenaient à l'origine de cette activité la plus grande place, n'auront plus alors la même importance relative. La fabrication devra en effet répondre, en 1975, a des besoins différents. Les peintures vinyliques, glycérophtaliques, hydrofuges ou émail, seront proportionnellement plus demandées.

Investissements.

Au cours de ce troisième quinquennat, il paraît y avoir place pour une troisième entreprise. Celle-ci pourrait s'implanter dans l'intérieur et commencer à satisfaire en priorité les besoins en peinture ordinaire des régions centre et nord du pays et ceux des états voisins.

Les investissements nécessaires seraient d'environ 80 millions de F CFA, dont 30 millions de bâtiment et génie civil.

Création d'emploi.

Il est prévu une centaine d'emplois nouveaux.

Commerce extérieur.

Les peintures de toutes qualités, nécessaires à la consommation intermédiaire, ne pourront être préparées sur place et il subsistera en 1975 un courant d'approvisionnement en peintures très spéciales d'origine étrangère pour une valeur de 250 millions de F CFA.

En contre partie, il serait exporté vers les pays voisins quelque 800 tonnes de peintures ivoiriennes valant environ 130 millions de F CFA.

Achats locaux.

La plupart des constituants de la peinture fabriquée en Côte d'Ivoire devront être importés. Toutefois s'il se développe une production locale de ricin, on pourrait se dispenser d'avoir recours à l'extérieur pour l'huile siccative. Par ailleurs, la totalité des emballages métalliques proviendra de l'industrie ivoirienne, ainsi que la caisserie ou les emballages carton nécessaires, le cas échéant, aux livraisons.

.../...

14 - 2-2. PESTICIDES.

Les besoins agricoles, sanitaires, et ménagers en pesticides ont été évalués très grosso-modo à 800 ou 900 millions de F CFA en 1970. Le taux de croissance de la consommation, qui se situait aux environs de 20 % de 1955 à 1960 a encore été maintenu à un niveau élevé au cours de la décennie 1960-1970, en raison, notamment, de l'effort de développement agricole prévu durant cette période.

Bien que cet effort doive être poursuivi au cours du quinquennat suivant, on peut admettre un ralentissement de la croissance des besoins globaux. La progression de la consommation sera moins rapide en effet dans le secteur sanitaire et celui des usages ménagers.

Dans cette perspective, les besoins totaux seraient, en valeur, de l'ordre de 1.200 millions de F CFA, en 1975.

Objectif de production 1975.

La plus grande partie des besoins évalués ci-dessus peuvent être satisfaits par les activités locales de formulation et de conditionnement. C'est pourquoi l'objectif de production 1975 couvrira plus de 80 % des besoins.

Il portera sur divers produits préparés valant globalement 1.000 millions de F CFA.

Investissements.

Les investissements supplémentaires exigés par le doublement de la production sont toutefois relativement faibles. Ils seraient de l'ordre d'une centaine de millions de F CFA dont 30 millions de bâtiment.

Création d'emploi.

On doit pouvoir ainsi fournir du travail à environ 60 personnes de plus au cours de la période 1970-1975.

Commerce extérieur.

Les importations de produits préparés ne devraient pas, en 1975, dépasser 200 millions (au prix rendu entrepôt). Il faudra cependant tenir compte des composants d'origine étrangère. On peut les évaluer à environ 450 millions de F CFA.

Aucune exportation n'est prévue en 1975.

.../...

Achats locaux.

Les produits chimiques nécessaires à la formulation des pesticides seront obligatoirement importés. Par contre, les unités ivoiriennes de production achèteront sur place tous les emballages métalliques, plastiques, et cartons qui leur seront nécessaires, fournissant ainsi des débouchés aux branches 17, 21 et 22.

14 - 2-3. PARFUMERIE ET HUILES ESSENTIELLES.

L'activité de préparation et de conditionnement des produits de parfumerie, créée de 1960 à 1970, doit répondre de plus en plus à la demande locale, réduisant ainsi la proportion, encore élevée en 1970, des importations étrangères.

En effet, l'équilibre ressources-emplois se présente alors de la façon suivante :

Importations	200 millions de F CFA
Productions ivoiriennes	260 millions de F CFA
Total des ressources :	460 millions de F CFA
Consommation locale	410 millions de F CFA
Exportations	50 millions de F CFA
Total des emplois:	460 millions de F CFA

En 1975, les besoins du marché local, croissant de 6 % par an, atteindraient environ 540 millions de F CFA. Par ailleurs, on doit pouvoir accroître assez fortement les exportations vers les pays voisins.

Objectif de production 1975.

On pourrait donc envisager un doublement de cette activité au cours du troisième quinquennat et produire :

pour 500 millions de F CFA de préparations diverses dont on réserverait 100 millions de F CFA aux marchés voisins

S'y ajouteraient environ 30 millions de F CFA d'huiles essentielles, destinées à l'exportation.

.../...

Investissements.

Il se créerait sans doute une seconde entreprise de produits de parfumerie dont les investissements ne seraient toutefois pas très importants. Ils représenteraient 25 à 30 millions F CFA au maximum.

Création d'emploi.

On pourrait cependant occuper une quarantaine de personnes supplémentaires.

Commerce extérieur.

Les importations de produits non conditionnés sur place devraient baisser et ne pas dépasser 140 millions de F CFA en 1975.

Par contre, les exportations passeraient de 50 millions en 1970 à 100 millions de F CFA.

NOTA : Les composants importés par les entreprises locales devraient représenter en 1975 environ 260 millions F CFA.

14 - 2-4. PRODUITS PHARMACEUTIQUES.

Ce genre d'activité se limitera pratiquement, en une première phase, à du conditionnement de produits importés. Par la suite, elle devra progressivement s'étendre à des opérations de fabrication proprement dite.

Un objectif indicatif a été fixé pour l'année 1970 : la valeur de la production des laboratoires pharmaceutiques ivoiriens a été chiffrée à 500 millions F CFA, couvrant une partie des besoins évalués eux-mêmes à 1.200 millions F CFA.

La demande de produits pharmaceutiques a connu une forte progression au cours des années passées. Elle doit continuer de croître, à l'avenir en raison des efforts poursuivis dans le cadre du plan : investissements hospitaliers, multiplication des postes médicaux, intensification des campagnes préventives, accroissement du nombre des médecins dans le secteur public, comme dans le secteur privé, etc...., mais aussi de la hausse des niveaux de vie. L'élasticité de la demande de médicaments par rapport aux revenus est en effet élevée.

Les besoins du pays approcheraient donc de 2, 5 milliards de F CFA en 1975.

Les débouchés extérieurs doivent également progresser, passant de 100 millions en 1970 à 200 millions F CFA en 1975.

.../...

Objectif de production.

On ne dispose pas encore d'éléments suffisants pour apprécier la part de ces besoins qui peut-être techniquement satisfaite par les laboratoires ivoiriens.

On a provisoirement adopté, comme pour 1970, un niveau de production indicatif de l'ordre de 1.100 millions F CFA.

Investissements.

On a supposé qu'après 1970 les laboratoires locaux ne se borneraient plus au simple conditionnement, qui exigeait peu d'investissements en matériel.

C'est pourquoi nous retiendrons un chiffre proportionnellement beaucoup plus élevé : de l'ordre de 200 millions F CFA, dont 120 millions pour le bâtiment et 80 millions pour le matériel.

Création d'emploi.

On a prévu une centaine d'emplois nouveaux comprenant une forte proportion de cadres et assimilés.

Commerce extérieur.

Les importations demeureraient élevées 1.600 millions F CFA.

Il serait expédié en contre-partie, vers les pays voisins, pour environ 200 millions F CFA de produits.

14 - 2-5. ALLUMETTES.

La consommation des allumettes paraît croître, ces dernières années, comme la population. La même observation est valable pour les pays voisins.

Comme les prévisions 1970 semblent un peu fortes, il paraît prudent d'appliquer, au cours du troisième quinquennat un taux de croissance de l'ordre de 3 %, légèrement supérieur au taux d'expansion démographique.

Il s'agit d'une fabrication largement tournée vers l'exportation sur les états voisins.

Les débouchés intérieurs et extérieurs sont globalement estimés sur cette base.

.../...

Objectif de production 1975.

Compte tenu des considérations ci-dessus, on fixera pour 1975 l'objectif de production suivant :

23.000 caisses valant environ 580 millions F CFA

Investissements.

On aura réalisé en principe 220 millions F CFA d'investissements au cours de la période 1960-1970 pour atteindre la capacité de fabrication de 20.000 caisses/an.

Il n'y aura donc que très peu à ajouter de 1970 à 1974 pour répondre à un besoin de 23.000 caisses.

On peut grossièrement estimer ce supplément de dépenses d'investissements à 20 ou 25 millions F CFA.

Création d'emploi.

Nous pensons qu'il sera possible d'augmenter la production sans créer de nouveaux emplois par suite de l'amélioration de la productivité.

Commerce extérieur.

Les importations ont été tenues pour nulles en 1975.

Les exportations sont estimées en valeur à 230 millions de F CFA, soit environ 40 % de la production ivoirienne livrée en Haute-Volta, au Mali, au Niger, etc...

En 1962, première année pleine de fonctionnement de l'usine d'Abidjan, cette proportion est pratiquement atteinte.

.../...

14 - 3 - TRANSFORMATION DU LATEX.

Cette activité s'exerce sur les plantations d'hévéas au milieu desquelles sont implantées les usines destinées à la production du caoutchouc brut.

Il a été prévu qu'on traiterait en 1970 le latex nécessaire pour obtenir une production de 12.100 tonnes de caoutchouc évaluée 1.452 millions de F CFA.

Objectif de production 1975.

En 1975, les progrès accomplis, au cours du troisième quinquennat, par l'hévéaculture doivent permettre d'élever la production de caoutchouc à 14.800 tonnes, valant 1.777 millions de F CFA.

Investissements.

Les cinq usines existant en 1970 doivent pouvoir traiter les quantités de latex nécessaires pour assurer la production fixée ci-dessus.

Il a cependant paru prudent de prévoir des compléments d'investissements s'élevant à une centaine de millions de F CFA.

Création d'emploi.

Au 450 personnes occupées, en 1970, par cette activité, il faudra sans doute adjoindre une cinquantaine d'unités supplémentaires.

Commerce extérieur.

Tournée entièrement à l'origine vers l'exportation, cette production alimentera progressivement des industries locales de transformation du caoutchouc : fabrications d'objets divers en caoutchouc, de pneumatiques, de semelles pour chaussures, etc. .

En 1975, la demande intermédiaire ivoirienne dépasserait 2.000 tonnes (en valeur quelque 500 millions de F CFA).

Les exportations ne représenteraient donc que 1.290 millions de F CFA.

Les importations seraient de l'ordre de 60 millions de F CFA, correspondant au butyl nécessaire à la fabrication des chambres à air d'automobiles.

.../...

Tonnes et millions de F CFA
(sauf indication particulière)

Sous-Branche	Nature de la production	Production 1975		Investissements 1970-1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975
		Tonnage	Valeur				
14 - 1 - 0	Produits techniques de base (gaz industriels - silicates de soude)	-	800	40	20	-	-
14 - 2 - 1	Fabrication de la peinture	6.400	1.170	80	100	250	130
14 - 2 - 2	Formulation de pesticides	-	1.000	100	60	650	-
14 - 2 - 3	Parfumerie et huiles essentielles	-	520	30	40	400	120
14 - 2 - 4	Produits pharmaceutiques	-	1.100	200	100	1.600	200
14 - 2 - 5	Fabrication d'allumettes	23.000 caisses	580	25	-	-	250
14 - 3 - 0	Traitement du latex	14.800	1.777	100	50	60	1.280
		TOTAUX	6.947	575	370	2.960	1.980

PARAGRAPHE 11.

INDUSTRIES DU BOIS (Branche 15).

15 - 1 - Bois débité.

15 - 2 - Bois déroulé.

15 - 3 - Bois tranché.

15 - 4 - Contreplaqué.

15 - 5 - Panneaux agglomérés.

15 - 6 - Caisserie - emballage.

15 - 7 - Menuiserie - ameublement.

15 - 8 - Eléments préfabriqués.

Dans les "Perspectives Decennales", nous avons insisté sur la nécessité pour les pouvoirs publics d'encourager au maximum la transformation sur place des bois locaux.

La montée continue de 1960 à 1963, des exportations en grumes, comparée à celle beaucoup moins marquée des bois transformés, indique que les nouvelles orientations n'ont pu encore être prises.

Aussi paraît-il urgent, pour favoriser les industries locales, de freiner les exportations de bois brut de même que certaines importations, par exemple celles de meubles ou demi-produits, tels les panneaux de contreplaqué ou d'agglomérés.

Dans cette ligne, l'administration peut exercer une influence déterminante.

Par le canal des marchés publics, elle peut en effet donner la préférence aux mobiliers scolaires et administratifs en bois, ou imposer, dans la construction, l'utilisation la plus large des bois locaux et des demi-produits d'origine ivoirienne.

Les débouchés intérieurs ont d'ailleurs tendance à s'élargir d'eux-mêmes ; on le constate par exemple, dans la menuiserie et l'ameublement. Mais il faudrait soutenir et accompagner ce mouvement afin de lui donner l'ampleur suffisante pour atteindre les objectifs du Plan.

En fin de période décennale, ces objectifs marquent déjà un progrès considérable par rapport à l'année 1960 et supposent une modification profonde de la structure de cette branche.

.../...

Le simple sciage qui, en 1960, représente 71 % de l'activité de celle-ci, n'en assurera plus que 46 % en 1970.

La fabrication des demi-produits passera par contre de 9 à 33 %.

Les produits plus élaborés, tels que : mobiliers, emballages, menuiseries, éléments préfabriqués pour la construction, etc... dont l'importance relative pour la branche se maintiendra, connaîtra pendant ces dix années, une croissance rapide.

Celle-ci devra se poursuivre au cours du troisième quinquennat afin de satisfaire la totalité des besoins locaux.

Malgré le développement considérable de la consommation intérieure, les exportations, tout au cours de la période, resteront très importantes. En 1975, celles par mer représenteront à elles seules 47 % de la production de la branche, contre 60 % en 1960.

En s'en tenant au seul marché local 1975, les différents groupes de produits devraient occuper les positions respectives suivantes :

	Valeur en millions de F CFA	%
Bois débités	2.450	47
Demi-produits	970	18
Produits élaborés	1.810	35
	5.230	100

Au contraire sur les marchés extérieurs, on prévoit la répartition suivante :

	Valeur	%
Bois débités	2.500	52,5
Demi-produits	2.080	43,5
Produits élaborés	190	4,0
	4.770	100

.../...

Le gros des exportations porterait donc sur les débités, contreplaqués, déroulés, tranchés, panneaux de fibres ou de particules.

Les produits élaborés seraient réservés à peu près uniquement à la clientèle des pays voisins : il s'agit de caisserie, mobilier, éléments préfabriqués, ou même maisons préfabriquées.

Les perspectives d'exportation 1975 présentent évidemment une forte dose d'incertitude et n'ont donc qu'un caractère indicatif.

Il faudra attendre les résultats de l'étude sectorielle des industries du bois pour disposer d'éléments plus précis relatifs à l'évolution future des débouchés extérieurs.

Les chiffres concernant le marché local sont basés, en revanche, sur la croissance prévue des branches utilisatrices, et celle de la demande finale des ménages, qui sont mieux connues.

Le taux de croissance moyen retenu pour le secteur bois est inférieur à 8 % par an.

L'équipement ménager, administratif et commercial, devrait sans doute progresser chaque année de 10 % . Les besoins en caisserie et emballages n'augmenteront, par contre, que d'environ 7 % et ceux de la branche bâtiment suivront le rythme de croissance prévu pour cette dernière, soit 5, 5 % par an.

Objectifs de production 1975.

On a par suite, retenu à titre provisoire, pour la fin du troisième quinquennat, les objectifs de production ci-dessous exprimés en millions de F CFA, aux prix 1960 :

Nature d'activité	Millions de F CFA
Bois débités	4.950
Bois déroulés	1.130
Bois tranchés	400
Bois contreplaqués	920
Panneaux agglomérés	600
Caisserie et emballages	560
Menuiserie et ameublement (y compris l'artisanat)	1.200
Eléments préfabriqués	240
Total	10.000 millions F CFA

Ce dernier chiffre représente la valeur de la production destinée à satisfaire en 1975 les besoins locaux et la demande extérieure.

../...

Investissements.

En attendant les résultats d'une étude plus poussée de cette branche, on a retenu, à titre indicatif, pour la période 1970-1974, un montant d'investissements de l'ordre de 1.100 millions de F CFA.

Sur ce total 900 millions environ seraient nécessaires pour équiper les usines livrant les demi-produits.

En scierie, on devra en effet fournir au moins 130.000 m3 supplémentaires. Un progrès de 24.000 m3 est prévu en déroulage et de plus de 5.000.000 m2 en tranchage. De son côté, la fabrication du contreplaqué devrait augmenter de 8.000 m3 entre 1970 et 1975.

On a également prévu la création d'une nouvelle usine de panneaux agglomérés qui exigerait environ 170 millions de F CFA d'investissements.

Pour les produits élaborés, on a retenu 330 millions d'investissements destinés surtout à renforcer l'équipement existant ou à créer de nouveaux ateliers de menuiserie et d'ébénisterie. Ceux-ci devront en effet se montrer capables de répondre quantitativement aux besoins du pays et de fournir des mobiliers de bonne qualité.

Création d'emploi.

Il a été globalement prévu pour l'ensemble de la branche, la création de 1000 emplois nouveaux entre 1970 et 1975. Ce chiffre pourra, le cas échéant, être modifié en fonction des résultats de l'étude sectorielle.

Commerce extérieur.

Dès 1970, les importations, sauf cas très spécial, auront été supprimées, qu'il s'agisse de mobilier, objets divers en bois, ou demi-produits.

Cette situation restera la même en 1975.

Les prévisions d'exportations demeurent, en revanche, très importantes en valeur absolue malgré leur recul en pourcentage. Celui-ci a d'ailleurs tendance à remonter légèrement au cours de la troisième période.

En 1960, on exporte 60 % de la production de la branche, en quasi-totalité sous forme de sciages.

La valeur des exportations n'atteint plus, en 1970, que 45 % de celle de la production. Elle remonte légèrement à 47 % en 1975 et représente une plus grande diversité de produits ainsi que le montre le tableau ci-après :

.../...

Bois débités	2.500	millions	de F CFA
Bois déroulés	800	"	"
Bois tranchés	380	"	"
Contreplaqué	500	"	"
Panneaux fibres ou particules	400	"	"
Emballage à plat et casiers	100	"	"
Eléments préfabriqués	90	"	"
Total	4.770 millions de F CFA		

Une partie de ces produits sont réservés aux pays voisins du Nord qui manquent de bois. La grande majorité de ces pxportations est cependant prévue pour une destination plus lointaine.

Consommation de grumes.

Pour évaluer les besoins en grumes de l'industrie ivoirienne des bois vers 1975, il a été tenu compte d'une amélioration prévisible des rendements à l'usinage et d'une utilisation locale proportionnellement plus élevée de bois de qualité, donc d'un prix moyen des produits un peu plus fort. La future industrie des panneaux de fibres ou de particules devant utiliser des déchets du sciage, probablement complétés par d. s bois taillis, n'apparaît pas dans l'évaluation globale ci-après :

La consommation des bois dn grumes par les industries du pays, qui était rappelons-le de 130.000 tonnes seulement en 1960, devrait se situer entre 450.000 et 500.000 tonnes dix ans plus tard,et progresser encore fortement au cours du troisième quinquennat pour atteindre près de 700.000 tonnes en 1975.

Les exportations de bois en grumes doivent, par contre, reculer durant la même période pour se situer, en 1975, à peu près au même niveau que la consommation intérieure.

Tonnes et millions de F CFA (sauf indication particulière).

Sous-Branche	Nature de la Production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970/1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975	Observations
15 - 1	Bois débités	380.000 m3	4.950	400		-	2.490	La proportion de bois de meilleure qualité fait passer le prix moyen de 12.100 en 1970 à 13.000 le m3 en 1975
15 - 2	Bois déroulés	84.000 m3	1.130			-	800	
15 - 3	Bois tranchés	13.300.000 m2	400	500	650	-	380	
15 - 4	Contreplaqué	28.000 m3	920			-	500	
15 _ 5	Panneaux agglomérés	20.000	600	170	50	-	400	
15 - 6	Caisserie - emballages	-	560			-	100	
15 - 7	Menuiserie - ameublement	-	1.200	330	300	-	-	
15 - 8	Eléments préfabriqués	-	240				90	
			10.000	1.400	1.000	-	4.760	

PARAGRAPHE 12.

MONTAGE - PIECES DETACHEES - REPARATION DE VEHICULES - (Branche 16).

16 - 1 - Véhicules automobiles.

16 - 2 - Vélomoteurs et bicyclettes.

16 - 3 - Véhicules de service divers (sans moteur).

16 - 4 - Fabrication des pièces détachées de véhicules.

16 - 5 - Réparations des véhicules.

16 - 1 - MONTAGE DES VEHICULES AUTOMOBILES.

Dans les "Perspectives Décennales", il a été envisagé que l'activité de montage des véhicules automobiles concernerait uniquement les véhicules légers : voitures et camionnettes et ne couvrirait guère que 50 % des besoins du pays.

S'y ajouterait toutefois un contingent de véhicules destinés aux pays voisins.

Il paraît raisonnable de se placer dans la même perspective pour déterminer le niveau d'activité de cette industrie en fin du troisième quinquennat.

Importance du parc et besoins en véhicules du pays en 1975.

Dans son étude récente sur les "possibilités de Développement des fabrications métalliques en Côte d'Ivoire", la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (S.E.D.E.S.) examine l'évolution du parc automobile au cours de la période 1960-1970.

Sur la base de critères de croissance raisonnables, elle aboutit pour la décennie aux résultats donnés dans le tableau ci-après, résultats que nous avons complétés par une prévision de situation du parc en 1975.

Pour établir cette dernière, nous avons utilisé les taux de croissance ci-après pour la période 1970-1975. Ils sont légèrement inférieurs à ceux de la période précédente.

- Voitures de tourisme 8 %
- Camionnettes 2 à 7 CV 7 %
- Tous autres véhicules utilitaires 3 %

EVOLUTION PROBABLE DU PARC

(en nombre de véhicules)

Catégories des véhicules	1960	1961	1970	1975
Voitures de tourisme	11.454	13.200	37.100	54.500
Camionnettes 2 - 7 CV	1.904	2.070	4.100	5.750
Total partiel	13.158	15.270	41.200	60.250
Camions 8 - 15 CV	4.639	4.800	6.850	
Poids lourds	4.688	4.900	6.950	
Total partiel	9.327	9.700	13.800	16.000
Remorques et semi-remorques	485	505	720	835
TOTAL GENERAL	23.170	25.475	55.720	77.085

La croissance moyenne du parc sur la période de 15 ans serait ainsi de l'ordre de 8,4 %.

Il est maintenant nécessaire de rechercher quels seront les besoins en véhicules à l'année terminale pour pouvoir établir des objectifs de production.

Ces besoins comprennant à la fois le renouvellement annuel normal du parc et son accroissement entre les années 1974 à 1975.

Ils sont évalués dans le tableau ci-après :

.../...

Besoins en véhicules de la Côte d'Ivoire en 1975.

Catégorie des véhicules	1974	1975	Accroissement du parc en 1975	Renouvellement(1) 1975	Total des besoins en 1975
. Voitures de tourisme	50.470	54.500	4.030	18.170	22.200
. Camionnette 2 - 7 CV	5.370	5.750	380	1.440	1.820
. Camions 8-15 CV . Poids lourds	15.530	16.000	470	3.200	3.670
. Remorques et semi-remorques	810	835	25	167	192
	72.180	77.085	4.905	22.977	27.882

NOTA : L'amortissement du parc en 1975 est basé sur les durées suivantes :

voitures de tourisme : 3 ans, camionnettes : 4 ans, autres véhicules : 5 ans ; ce qui suppose une qualification améliorée du personnel de conduite, un entretien plus suivi, et un réseau routier nettement meilleur dans son ensemble)

Objectif de production 1975.

Le tableau précédent indique, entre autres, les besoins en véhicules neufs des catégories entrant dans les possibilités de la fabrication locale.

Ces besoins s'élèveraient approximativement à 24.000 automobiles et camionnettes. Il est d'ailleurs possible que les ateliers ivoiriens montent dans l'avenir des véhicules appartenant aux autres catégories alors, qu'au contraire, ils pourraient renoncer à fabriquer certains véhicules légers.

Nous garderons néanmoins l'évaluation ci-dessus comme base.

Environ la moitié de ces besoins pourraient être couverts par les usines de montage locales , soit 12.000 véhicules légers.

Il parait encore plus délicat de se livrer à des prévisions touchant les futurs débouchés extérieurs.

.../...

Tout dépendra, en effet, des ententes qui pourront se nouer avec les pays voisins dans un effort général vers l'harmonisation du développement industriel et l'intensification des échanges commerciaux.

Dès le départ, les usines de montage ivoiriennes ont éprouvé des difficultés à exporter, ce qui a conduit à se montrer prudent dans les évaluations retenues par les "Perspectives Décennales".

Ces obstacles n'étant pas encore complètement levés, nous maintiendrons pour 1975, une prévision d'exportation relativement faible : 4.000 véhicules.

En définitive, nous adopterons l'objectif global de production suivant pour 1975 :

16.000 véhicules représentant en valeur 6.672 millions de F CFA (1).

Investissements.

Les investissements réalisés au cours de la période 1960-1969, soit 660 millions de F CFA, correspondent à une possibilité de montage de 35 à 40 véhicules/jour.

L'objectif ci-dessus implique des installations permettant d'atteindre au moins 55 véhicules-jour.

Nous supposerons qu'une seconde marque d'automobile implantera en Côte d'Ivoire un autre atelier de montage ce qui conduirait, pour une capacité de 15/20 véhicules/jours à investir au cours du troisième quinquennat 400 à 450 millions de F CFA.

Création d'emploi.

Les emplois nouveaux créés par cette seconde unité s'élèveraient à environ 250.

Commerce extérieur.

Les importations seront en 1975 encore importantes et comprendront notamment les véhicules lourds. Leur valeur s'élèverait à environ 5.800 millions F CFA.

En contrepartie, les exportations devraient représenter la même année 1.670 millions de F CFA. .../...

(1) Sur la base du prix moyen rendu entrepôt des véhicules légers importés en 1960.

16 - 2 - MONTAGE DES VEHICULES A 2 ROUES.

Durant le troisième quinquennat, la croissance des besoins en véhicules à 2 roues peut être évaluée sur les mêmes bases qu'au cours de la seconde période soit :

- pour les bicyclettes un taux de 8 %
- pour les vélomoteurs 10 %

Les besoins étant entièrement couverts par l'industrie ivoirienne, on peut retenir pour 1975 les objectifs suivants :

- bicyclettes : 88.000 unités valant	704	millions de F CFA
- vélomoteurs: 29.000 unités valant	1.015	" "
Valeur totale de la production	1.719	" "
arrondie à	1.720	millions de F CFA.

Investissements.

Trois entreprises devraient assurer, en 1970, le montage de 60.000 bicyclettes et 18.000 vélomoteurs.

Il est possible qu'une quatrième s'installe au cours de la période 1970-1975, mais il est plus probable que les unités existantes étendront leur capacité de production pour répondre aux besoins nouveaux.

Les investissements nécessaires sont estimés à 60 millions de F CFA.

Création d'emploi.

On parait pouvoir compter sur 150 emplois de plus au cours de la période.

Commerce extérieur.

Les importations ne porteront, en 1975, que sur les motocyclettes de plus de 50 cm3 de cylindrée. Leur valeur ne devrait pas excéder une centaine de millions de F CFA.

.../...

16 - 3 - CONSTRUCTION DE REMORQUES ET FARDIERS.

En examinant l'évolution du parc à la sous-branche 20 - 1, nous avons vu que les besoins en véhicules de cette catégorie seraient, en 1975, de l'ordre de 190 à 200 unités.

Les "Perspectives Décennales" ont estimé, les besoins en 1970, à 300 millions de F CFA de matériel, dont 100 millions couverts par des importations.

S'agissant de véhicules spéciaux, tels que citernes à carburants, grumiers, arches de débardages, trinqueballes, etc... les prix unitaires sont élevés et très variables d'un type de véhicules à l'autre.

Néanmoins, les évaluations 1970 paraissent relativement fortes. On fera donc croître assez faiblement le chiffre d'affaires de cette activité, entre 1970 et 1975.

Objectifs de production 1975 en valeur :	260 millions de F CFA
Investissements :	20 millions de F CFA
Création d'emploi :	50 unités.

Commerce extérieur :

Les importations sont maintenues à leur niveau de 1970, soit 100 millions de F CFA.

16 - 4 - FABRICATION DE PIECES DETACHEES POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET CELLE DU CYCLE.

L'enquête sur les possibilités de création dt de développement des industries métalliques en Côte d'Ivoire, entreprise par la "Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social" (S.E.D.E.S.) a donné des indications provisoires intéressant la branche 16.

Elle envisage la création d'ateliers plurivalents capables de produire, en plus de nombreux articles métalliques qui relèvent de la branche 17, des pièces détachées pour automobiles et cycles.

En ce qui concerne l'automobile, les possibilités sont limitées :

la fabrication locale ne pourrait en effet, porter que sur les radiateurs destinés aux véhicules montés en Côte d'Ivoire et sur les lames de ressort de rechange pour camions.

Pour les bicyclettes et vélomoteurs, en revanche, la gamme des fabrications possibles serait très étendue.

Objectifs de production 1975.

Des objectifs provisoires de production sont proposés ci-dessous :

A/ Fabrications intéressant l'automobile.

16.000 radiateurs (environ 80 t) valant... 48 millions de F CFA
400 tonnes lames de ressort valant.... 72 millions de F CFA

Valeur totale de fabrication 120 millions de F CFA

B/ Pièces détachées pour bicyclettes et cyclomoteurs (1).

4.700 t d'une valeur globale d'environ.... 1.833 millions de F CFA

Une partie de cet important tonnage est, nous le verrons plus loin, destiné aux usines de montage et ateliers de réparations des pays voisins.

Investissements.

Les ateliers plurivalents fabriquant, entre autres articles, ceux indiqués ci-dessus, seront examinés à la branche 17 , ainsi que les investissements correspondants.

Les exigences de la présentation dans le cadre du tableau économique ont contraint cependant à ventiler ces investissements entre les deux branches intéressées.

Les chiffres qui sont donnés ci-dessous ont été répartis proportionnellement aux chiffres d'affaires rattachés à chacune d'elles.

Les investissements imputés à la branche 16 s'élèvent à 430 millions de F CFA.

.../...

(1) On peut se reporter à l'étude de la S.E.D.E.S. qui donne une liste détaillée despièces qui paraissent pouvoir, à plus ou moins lointaine échéance, être fabriquées en Côte d'Ivoire.

Création d'emploi.

De même les emplois nouveaux résultant de la création des ateliers plurivalents ont été ventilés entre les branches 16 et 17.

Pour la première, on a retenu 505 emplois.

Commerce extérieur.

A/ Pièces pour véhicules automobiles.

Les éléments fabriqués sur place destinés au montage et à la réparation automobile sont en nombre très limité. Les rechanges nécessaires à la réparation, et les collections de pièces pour les ateliers de montage continueront donc, en 1975, d'être importés.

La valeur de ces importations atteindrait approximativement 5.520 millions de F CFA.

Une seule faible exportation est prévue pour la fourniture de lames de ressorts de camion aux pays voisins.

Elle s'élèverait à 8 ou 10 millions de F CFA.

B/ Pièces pour véhicules à 2 roues.

Malgré l'importance prise par la fabrication ivoirienne de pièces détachées, on sera contraint d'importer encore, en 1975, un certain nombre d'éléments des collection s nécessaires au montage des bicyclettes et surtout des vélomoteurs. Ce sera notamment le cas pour les moteurs, les fourches télescopiques, peut-être même les cadres, et pour les rechanges correspondants.

On devra également importer les rechanges nécessaires aux grosses s motocyclettes.

Les pièces détachées fabriquées en Côte d'Ivoire devraient, en revanche, trouver un important débouché dans les pays voisins, surtout en Haute-Volta, qu'ils s'agisse d'éléments destinés au montage ou à la réparation.

Le parc de véhicules à 2 roues y est aussi important qu'en Côte d'Ivoire et les importations Voltaïques de pièces détachées sont du même ordre de grandeur (804 tonnes en 1961 - 724 tonnes en 1962).

Cette constatation, jointe aux informations selon lesquelles ce pays disposerait bientôt d'un atelier de montage, a conduit à prévoir pour 1975, des exportations substantielles soit : 1.000 tonnes pour une valeur d'environ 390 millions de F CFA.

.../...

16 - 5 - REPARATIONS DES VEHICULES AUTOMOBILES.

Il s'agit d'un secteur d'activité mal connu sur lequel on ne possède que des indications globales de chiffres d'affaires. Le plus souvent ces chiffres recouvrent à la fois des activités purement commerciales et celles des ateliers de réparations.

Il faudra procéder à une enquête spéciale. Jusque là, il ne peut s'agir que d'indications grossières de caractère tout à fait provisoire.

Les prévisions concernant l'avenir sont basées sur les chiffres des comptes économiques 1960 et sur l'évolution probable du parc de véhicules.

Globalement, l'activité des garages, exprimée en valeur, et pour les travaux de réparations seulement, passerait de 2.620 millions de F CFA en 1960 à 6.600 millions de F CFA en 1970, et 10.500 en 1975.

Les investissements très indicatifs , représenteraient, pour la période 1970 - 1975, 1.000 millions de F CFA et les emplois supplémentaires environ 2.000 personnes. Ces chiffres, proportionnellement plus élevés que ceux des "Perspectives Décennales", supposent qu'on devra créer des installations entièrement nouvelles, les extensions possibles des unités existantes ayant été épuisées antérieurement à 1970.

.../...

RECAPITULATION - BRANCHE 16

En tonnes et millions F CFA (sauf indication particulière)

Sous-Branche	Nature de la production	Production 1975		Investissements 1970-1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975
		Tonnage	Valeur				
16 - 1	Montage des automobiles	16.000 U	6.672	450	250	5.800	1.670
16 - 2	Montage des véhicules à 2 roues:						
	- bicyclettes	88.000 U	704				
	- vélomoteurs	29.000 U	1.015	60	150	100	-
			1.719				
16 - 3	Remorques et fardiers	-	260	20	50	100	-
16 - 4	Fabrication des pièces détachées						
	- pour automobiles	480	120	430	505	5.520	10
	- pour 2 roues	4.700	1.833			200	390
			1.953			5.720	400
16 - 5	Réparation des véhicules	-	10.500	1.000	2.000	-	-
		TOTAUX	21.104	1.960	2.955	11.720	2.070

PARAGRAPHE 13

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES METAUX ET INDUSTRIES ELECTRIQUES. - (Branche 17)

Transformation des métaux

17 - 1 - Chaudronnerie - Grosse tôlerie

17 - 2 - Constructions navales

17 - 3 - Emballage et bouchage métalliques

17 - 4 - Mobilier et literie métalliques

17 - 5 - Réfrigérateurs et climatiseurs

17 - 6 - Articles de ménage

17 - 7 - Fonderie et moulage

17 - 8 - Petite tôlerie d'acier et de métaux non-ferreux

17 - 9 - Usinage à froid et à chaud d'articles variés

17 - 10 - Assemblage d'appareils et machines diverses

Construction d'appareils électriques

17 - 11 - Récepteurs de radio et télévision

17 - 12 - Accumulateurs au plomb

17 - 13 - Piles électriques (sèches)

Fabrication spéciale

17 - 14 - Cartouches de chasse.

.../...

Introduction.

Postérieurement à la rédaction des "Perspectives de développement industriel de la Côte d'Ivoire pour la période 1960-1970", il a été débuté une étude (1) plus fouillée des possibilités d'avenir offertes par les activités industrielles relevant de la branche 17.

Bien que non achevée, cette étude permet, dans son état actuel, d'envisager la fabrication sur place de nombreux articles actuellement importés. Dans la plupart des cas examinés, il pourrait exister, avant 1970, un marché local important complété par des possibilités de débouchés dans les pays voisins. Par ailleurs, le groupage des fabrications relevant d'un même procédé de traitement, dans des ateliers plurivalents, permettrait sans doute d'atteindre un niveau suffisant de rentabilité, ce qui ne serait sans doute pas le cas pour des articles fabriqués isolément.

Les résultats partiels de cette étude permettent donc de donner un contenu plus précis aux objectifs retenus en première approximation par les "Perspectives décennales" pour les différentes activités de la branche 17 dont la structure, telle qu'elle avait été primitivement conçue, se trouve d'ailleurs modifiée.

En effet, les ateliers plurivalents seraient susceptibles de satisfaire à la fois certains besoins des ménages et la demande intermédiaire.

On examinera donc en premier lieu, dans ce paragraphe 13, les activités visant à satisfaire des besoins assez individualisés et, ensuite, les entreprises plurivalentes.

Toutefois, la construction d'appareils électriques sera examinée en dernier lieu comme précédemment ainsi qu'une fabrication très spéciale rattachée à la branche 17 : celle des cartouches de chasse.

x

x x

.../...

(1) Etude entreprise par la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (S.E.D.E.S.)

17 - 1 - CHAUDRONNERIE - GROSSE TOLERIE.

Cette industrie est tournée surtout vers les équipements d'usines nouvelles et le rythme de son activité est lié à celui des investissements. Les entreprises de ce type font aussi de la charpente et de la menuiserie métalliques, mais les travaux de cette nature sont repris à la branche 23 "Bâtiment et Travaux publics et ruraux". La ventilation entre les 2 branches 17 et 23 présente, bien entendu, pas mal de difficultés.

Quoi qu'il en soit, les activités de la première catégorie ont été estimées représenter en 1970 une production de valeur 1.500 millions de francs C.F.A. dont 300 millions de francs C.F.A. de travaux exécutés pour des pays voisins.

Au cours de la période 1970-1975, les besoins ivoiriens vont évoluer comme les investissements. Or le taux de croissance de ces derniers ralentit progressivement. Entre 1965 et 1970, le taux annuel prévu est de 9,2. Il ne serait plus que de 5,3 entre 1970 et 1975. (coefficient 1,3).

- Objectif de production 1975.

Il paraît raisonnable de tabler sur des possibilités d'exportation du même ordre que celles de 1970 soit : 300 millions de frs C.F.A.
L'objectif de production 1975 serait donc de 1.860 millions de francs C.F.A.

- Investissements.

Il devrait exister, en 1970, 3 entreprises employant environ 650 personnes.

On pourrait envisager la création, entre 1970 et 1975, d'une quatrième entreprise ce qui représenterait environ 150 millions de frs C.F.A. d'investissements.

- Création d'emploi.

Cette nouvelle entreprise occuperait, en 1975, quelque 150 personnes

- Commerce extérieur.

On peut inscrire, au titre des exportations probables, 300 millions de travaux d'équipement exécutés pour le compte des pays voisins.

.../...

17 - 2 - CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALES.

La construction et la réparation navales sont exécutées par des entreprises dont les ateliers se livrent également à des travaux de grosse mécanique pour les usines locales.

Toutefois la première activité est de beaucoup la plus importante. Son expansion dépend surtout de l'intensification du trafic maritime touchant la Côte d'Ivoire, et du trafic intérieur lagunaire. Il est également lié au développement de la pêche et de la navigation de plaisance. Enfin pour les travaux de grosse mécanique, l'activité de la branche croîtra comme celle des industries.

Un examen des prévisions de développement de ces différentes branches au cours de la période 1970-1975, dégage un taux moyen annuel de croissance de l'ordre de 6,5 à 7 %.

- Objectif de production 1975.

Nous retiendrons donc ce taux de 7 % pour la troisième période et l'objectif de production 1975 serait le suivant :

Production totale des différentes entreprises : 1.400 millions de francs C.F.A. dont 500 millions de francs C.F.A. comptant au titre des exportations.

- Investissements.

Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de renforcer, de compléter, et d'adapter les équipements existants. Il faudra notamment, en harmonie avec l'effort public de développement des installations portuaires du pays, procéder au transfert et à l'extension des installations privées et les doter de tous les moyens nécessaires à la mise hors d'eau des navires d'un certain tonnage, en particulier des gros chalutiers.

Ces aménagements devront être réalisés dans une perspective de développement à long terme et nécessiteront des investissements d'un montant élevé que l'on peut provisoirement évaluer à 700 ou 800 millions de francs C.F.A.

- Création d'emploi.

Les emplois correspondant aux importants moyens supplémentaires à mettre en place au cours du troisième quinquennat seraient au nombre d'environ 250.

.../...

- Commerce extérieur.

Les chantiers ivoiriens sont assez souvent appelés à construire des chalands ou du matériel de batelage pour les pays voisins. De même, les caboteurs et gros chalutiers ayant leurs ports d'attache le long de la Côte d'Afrique viennent fréquemment se faire réparer à Abidjan.

Ce mouvement ne peut que s'accentuer, si la puissance publique intervient pour développer aussi rapidement que possible les moyens déjà importants des ports ivoiriens.

Ces activités pour compte extérieur, ainsi que les réparations courantes liées au trafic normal des ports, ont été estimées devoir atteindre environ 500 millions de francs C.F.A. en 1975.

Ce chiffre d'affaires sera comptabilisé comme exportation.

17 - 3 - EMBALLAGES ET BOUCHAGES METALLIQUES.

La croissance de cette activité doit être déjà très rapide entre 1960 et 1970, par suite de l'implantation d'industries nouvelles utilisant les emballages métalliques : peinture, insecticides, produits pétroliers, conserveries de poisson, café soluble, etc ... et du développement des anciennes entreprises, notamment ; la conserverie d'ananas, le secteur des boissons (bouchons-couronnes), et les corps gras alimentaires.

Au cours de la période 1970-1975, toutes ces industries vont encore accroître leur demande et il s'en créera de nouvelles faisant également appel aux emballages métalliques.

De sorte que, en 1975, la totalité de ces besoins représenterait environ 2.845 millions de francs C.F.A.

- Objectif de production 1975.

Tous ces besoins doivent être satisfaits par l'industrie ivoirienne des emballages métalliques dont le chiffre d'affaires s'élèverait, en 1975, à 2.845 millions de francs C.F.A.

Il ne s'agit pratiquement que du marché intérieur ivoirien puisque, sur ce total, on n'exporterait seulement que 35 millions de frs C.F.A. de bouchons-couronnes.

.../...

- Investissements.

Malgré cette expansion d'activité qui demeure forte au cours de la troisième période, le supplément d'équipement ne représente pas un montant d'investissements très élevé. Il a été provisoirement évalué à 200 millions de francs C.F.A.

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux créés entre 1970 et 1975 seraient de l'ordre de 200.

- Commerce extérieur.

Aucune importation d'emballages métalliques ne peut être admise dès l'instant qu'on est équipé pour produire localement à des prix normaux.

Les exportations seront apparemment limitées, en 1975, aux bouchons-couronnes destinés aux unités d'embouteillage des pays voisins soit : 35 millions de francs C.F.A.

17 - 4 - MOBILIER METALLIQUE ET LITERIE.

On a insisté dans les "Perspectives décennales" pour que la puissance publique limite les fabrications de mobilier métallique de façon à favoriser l'utilisation du matériau local qu'est le bois, ainsi que l'industrie du meuble en bois, dont la valeur ajoutée totale est beaucoup plus forte.

L'intérêt du pays conduit donc à plafonner les fabrications de mobilier métallique et aucune croissance n'est prévue au cours de la période 1970-1975.

En 1975, la production serait donc de 500 millions de francs C.F.A.

- Literie métallique.

Pour ce genre d'articles la position est différente pour des raisons d'hygiène. Au cours de la troisième période, on a prévu une expansion de la consommation de l'ordre de 7 % par an, un peu supérieur au progrès de la consommation des ménages.

- Objectif de production 1975.

4.700 tonnes de literie valant 1.210 millions de francs C.F.A.

.../...

- Investissements.

En 1970, cette sous-branche devrait comprendre 5 entreprises dont une ou deux fabriquant des meubles métalliques autres que la literie.

Le supplément de production serait assuré, en 1975, à la fois par extension de capacité des entreprises anciennes, et par création d'une unité nouvelle dans l'intérieur du pays (déplacement du marché vers le nord).

Le montant des investissements nécessaires pourrait s'élever gros-so-modo à 70 ou 80 millions de frs C.F.A.

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux correspondants seraient de l'ordre de 150.

- Commerce extérieur.

En 1960, les entreprises ivoiriennes fournissaient de la literie à la Haute-Volta. Les pays voisins ouvrant des ateliers semblables, on a jugé prudent, dès 1970, de ne plus compter sur des exportations possibles. Il en sera de même en 1975.

17 - 5 - REFRIGERATION - CLIMATISATION.

Au cours de la période 1965-1970, le marché de ces appareils atteindrait un niveau suffisant pour intéresser une firme à la création d'un atelier spécialisé. Toutefois, dans un premier temps, la fabrication des réfrigérateurs et climatiseurs se bornerait à la partie tôlerie, les groupes hermétiques étant bien entendu importés. On a d'ailleurs suggéré que soit étudié un réfrigérateur populaire, aussi bon marché que possible. L'usage du réfrigérateur paraît en effet susceptible de se développer plus rapidement que celui du climatiseur.

Au cours de la période 1970-1975, de nombreux ivoiriens grossiront le secteur moderne de la consommation. Toutefois cette catégorie d'articles, relativement chers, ne paraît accessible qu'à ceux d'entre eux disposant d'un revenu élevé.

C'est pourquoi la progression demeurerait quand même modérée et ne dépasserait pas 5 % par an.

.../...

Les perspectives de consommation 1975 seraient donc de l'ordre de 11.000 appareils, la moitié ou presque de ceux-ci étant des réfrigérateurs.

- Objectif de production 1975.

La production locale peut espérer couvrir une plus grande partie des besoins que durant le quinquennat précédent, dans la mesure où elle propose des articles mieux adaptés à une clientèle de revenu moyen que les appareils importés.

L'objectif de production 1975 serait dans ces conditions de : 7.000 appareils d'une valeur approximative de 450 millions de francs C.F.A.

- Investissements.

On a supposé que cette fabrication serait entièrement opérée dans un atelier spécial. Il est cependant possible que la tôlerie soit exécutée en fait, soit par l'atelier de tôlerie plurivalent dont il sera question plus loin, soit par celui de la fabrique de mobilier métallique.

Néanmoins, on estimera ici, comme on l'a fait précédemment, d'une manière forcément approximative, les investissements nécessaires à cette production soit, grosso-modo, une quarantaine de millions.

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux correspondants seraient de l'ordre d'une centaine.

- Commerce extérieur.

Il paraît probable que 5.000 appareils de capacité plus forte, ou de facture plus soignée, que la fabrication locale seraient encore importés à l'époque, soit pour une valeur d'environ 260 à 270 millions de francs C.F.A.

Aucune exportation n'est prévue.

17 - 6 - ARTICLES DE MENAGE METALLIQUES.

Cette sous-branche traite de l'ensemble des articles de ménage métalliques à l'exception de ceux en fonte dont le marché local diminue d'ailleurs en valeur absolue. Ces articles en fonte entrent dans les fabrications traitées à la sous-branche fonderie 17-7.

.../...

On s'occupera donc successivement ici des articles de ménage en aluminium, en fer et acier, ainsi que des articles émaillés.

Au nombre des articles étudiés par la S.E.D.E.S. (1) se trouvent précisément les ustensiles de ménage. Sauf pour les produits en fonte qui sont en recul, les perspectives du marché paraissent autoriser des espoirs quant aux possibilités de développer sur place la fabrication des différentes catégories d'ustensiles.

Nous allons donc examiner, catégorie par catégorie, les besoins futurs du pays et évaluer les objectifs de production 1975.

A - ARTICLES DE MENAGE EN ALUMINIUM.

Les besoins de cette catégorie sont actuellement satisfaits par des importations, par la fabrication Ivoirienne de type industriel, et par une production artisanale jusqu'à présent assez peu connue.

Cette dernière concurrence d'ailleurs directement la marmite en fonte traditionnelle, en mettant sur le marché des articles en alliage d'aluminium fondu à partir de récupération de pièces d'automobiles (carters).

Les faitouts produits par l'atelier de repoussage tenderont aussi à remplacer les marmites en fonte.

L'avenir semble, en effet, plus favorable aux articles en aluminium épais : faitouts, casseroles, bouilloires, etc ... qui peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec les articles en fonte et avec certains émaillés, qu'à ceux en tôle mince, comme les cuvettes, qui sont durement concurrencés par les émaillés en provenance de Hong-Kong.

Dans l'ensemble, les besoins en articles d'aluminium pourraient croître de façon importante et atteindre en 1975 : 650 tonnes pour les produits d'industrie.

- Objectif de production 1975.

Nous laisserons de coté la fabrication artisanale pour ne parler que des produits industriels.

L'objectif de production serait en 1975 de : 750 tonnes d'ustensiles valant 440 millions de francs C.F.A. dont environ 100 tonnes

.../...

(1) Etude dont il est question au début du paragraphe 13.

réservées aux débouchés extérieurs.

B - ARTICLES DE MENAGE EN FER OU ACIER.

Il s'agit des articles domestiques en tôle d'acier : galvanisée, étamée, noire ou inoxydable : seaux, bassines,poêles, lessiveuses, arrosoirs bouilloires, etc ...

L'objectif de production pour une fabrication locale a été estimé à 700 ou 800 tonnes en 1970.

L'étude de la S.E.D.E.S. fait apparaître que les articles en tôle galvanisée sont menacés par la concurrence de la matière plastique. En revanche, les autres articles en tôles noire et étamée continueraient à progresser.

On peut, semble-t-il, tabler sur une croissance du même ordre que celle des dépenses des ménages et sur une possibilité d'exportation vers les pays voisins de l'ordre de 200 tonnes en 1975.

- Objectif de production 1975.

La production d'articles variés pourrait atteindre en 1975 : 1.070 tonnes valant environ 240 millions de francs C.F.A.

Elle couvrirait la quasi-totalité des besoins intérieurs et alimenterait un courant d'exportation modéré.

C - ARTICLES DE MENAGE EN TOLE EMAILLEE

Les importations de ces articles ont été de loin les plus importantes dans le passé, atteignant plus de 2.000 tonnes par an au cours de ces dernières années.

Dans quelle mesure, ces articles sont-ils menacés par l'apparition de la matière plastique et le développement des fabrications en aluminium.

L'étude de la S.E.D.E.S. indique, en réponse à cette question, que l'émaillé conservera ses positions pour les cuvettes de dimension moyenne utilisées pour le portage ainsi que pour les bols et assiettes décorés. Ces derniers sont, à la fois, des ustensiles de ménages et des

.../...

articles d'ornement qui ne semblent pas pouvoir être remplacés par le plastique, l'aluminium ou le fer blanc.

Par contre, certains articles seront probablement déplacés par l'aluminium : bouilloires, cafetières, cuillères, écumoires, etc ... D'autres subiront la concurrence du plastique : grandes bassines, vases de nuit, etc ..., ou même celle du verre : timbales.

Néanmoins, la part de l'émaillé dans la consommation globale des articles de ménage restera très importante et les estimations de l'étude visée plus haut sont de l'ordre de 4.000 tonnes pour le marché intérieur, en 1970. Les pays voisins ont également des besoins élevés et offrent des débouchés importants pour une éventuelle fabrication ivoirienne.

Les tendances resteront vraisemblablement les mêmes au cours de la période 1970-1975.

L'ensemble des besoins en articles de ménage croîtra en moyenne plus fortement que la consommation des ménages qui devrait atteindre le taux de 6,6 % au cours de la troisième période.

Les articles en aluminium progresseront, rapidément, ceux en fer plus lentement. Entre les deux, les besoins en objets émaillés pourraient croître à un rythme voisin de 7 % par an.

- Objectif de production 1975.

On devrait pouvoir, tabler en 1975 sur une production ivoirienne d'ustensiles émaillés de l'ordre de : 5.000 tonnes d'une valeur de 1.035 millions Francs C.F.A. dont une partie pourrait être exportée vers les pays voisins.

x

x x

.../...

Nous récapitulerons ci-dessous les objectifs de production de la sous-branche 17 - 6

	Tonnage	Valeur en millions de F C.F.A.
- Articles en aluminium	750	440
- Articles en fer et acier	1.070	240
- Articles en tôle émaillée	5.000	1.035
Valeur totale		1.715 millions F C.F.A.

- Investissements

En ce qui concerne la fabrication des ustensiles en aluminium, il existe une entreprise qui devrait augmenter sa capacité de production - cela a déjà été prévu au cours de la période 1960-1970.

Pour les articles fer et tôle émaillée, les entreprises sont à créer et l'on a prévu à cet effet un montant d'investissements de 600 millions de francs C.F.A.

Le marché permettrait d'ailleurs le démarrage de ces industries avant 1970 si des promoteurs s'y intéressaient.

- Création d'emploi.

Pour l'ensemble des fabrications de la sous-branche, on a prévu environ 1.100 emplois nouveaux au cours de la période 1970-1975. En fait, une partie de cette main d'oeuvre trouverait à s'employer plus tôt si des usines pouvaient s'implanter avant 1970.

- Commerce extérieur.

En 1975, les importations d'ustensiles de ménage seraient nulles. Il est cependant probable que subsisteront quelques entrées d'articles de cette nature.

Les exportations vers les pays voisins seront assez importantes, notamment celles des articles en tôle émaillée. Elles pourraient atteindre au total 338 millions francs C.F.A. (valeur indicative)

.../...

17 - 7 - ARTICLES METALLIQUES EN FONTE ET EN ALLIAGES MOULES.

Sous cette rubrique sont repris des articles assez divers qui ont cependant en commun de pouvoir être fabriqués localement et probablement par une même entreprise.

Ils se divisent en 2 classes.

a) - ceux en fonte moulée tels que : articles sanitaires, ouvrages de canalisation, ferrures d'ameublement, éléments de pompes et articles de ménage en fonte ;

b) - les articles en alliages moulés (divers métaux moulés en coquilles) comme ceux de serrurerie, de robinetterie, certaines pièces de bicyclettes et vélomoteurs, couverts de table, etc ...

L'étude de marché effectuée par la S.E.D.E.S. a indiqué quelles étaient en 1970, pour chacun de ces articles, les perspectives de consommation locale. Elle a aussi fourni des renseignements touchant les possibilités d'exportation vers les pays voisins (articles finis et complets).

On peut grosso-modo, déterminer les besoins 1975 en tenant compte de la croissance moyenne des diverses activités utilisatrices au cours de la troisième période.

- Objectifs de production 1975.

L'entreprise ivoirienne de fonderie pourrait, à partir de ces éléments se voir fixer les objectifs ci-après :

a) - fonderie de fonte : 700 tonnes de produits valant 95 millions de francs C.F.A.

b) - fonderie de divers métaux et alliages :

600 tonnes de produits valant 400 millions de francs C.F.A.

Pour des raisons de présentation dans le cadre de la comptabilité économique, ce dernier objectif ne comprend pas les pièces détachées pour bicyclettes et vélomoteurs qui ont été prises en compte à la branche 16.

.../...

- Investissements.

De même, en ce qui concerne les investissements, on a procédé à leur ventilation entre les branches 16 et 17 proportionnellement aux chiffres d'affaires respectifs des fabrications rattachées à l'une et l'autre branche.

En fait, toutes celles-ci seront probablement exécutées dans une seule entreprise. On avait prévu antérieurement que l'unité de fonderie existant en 1960 développerait ses moyens pour répondre aux objectifs de production 1970. Toutefois ces dernière, très globalisés, couvraient de multiples articles qui seront désormais répartis différemment. Il est pratiquement impossible d'isoler, durant cette période 1960-1970, dans les investissements prévus, ceux propres à l'activité de fonderie.

Nous supposerons donc qu'au cours de la période décennale ils auront représenté une cinquantaine de millions.

Entre 1970 et 1975, il faudrait alors ajouter pour cette activité environ 150 millions d'investissements nouveaux, dont 50 ont été, plus haut, pris en compte à la branche 16 (pièces de véhicules à 2 roues).

- Création d'emploi.

Défalcation faite d'un certain nombre d'emplois nouveaux imputés à la branche 16, on peut tabler ici sur 100 unités.

- Commerce extérieur en 1975.

Les importations complémentaires des productions locales ne peuvent être déterminées au niveau de chaque atelier, ou chaque groupe d'ateliers, de fabrication. Elles feront l'objet d'une évaluation globale pour l'ensemble des articles.

Les exportations d'objets fondus et moulés peuvent, en revanche, être prévues pour environ 50 millions de francs C.F.A.

17 - 8 - ARTICLES EN TOLE D'ACIER ET TOLE ET TUBES D'ALLIAGES NON FERREUX.

Une entreprise équipée pour le travail des tôles par découpage, pliage, cintrage, repoussage, emboutissage, etc ... en vue de la fabrication d'articles variés à certainement sa place en Côte d'Ivoire.

.../...

L'enquête de marché effectuée en 1963 par la S.E.D.E.S met en relief des besoins déjà importants qui paraissent justifier l'implantation d'un atelier de ce type au plus tard dans le courant du second quinquennat.

Les articles paraissant pouvoir être fabriqués en Côte d'Ivoire sont les suivants : cantines métalliques, boitiers de lampe électrique, ferrures de bâtiment et d'ameublement, articles de serrurerie, couverts de table, S de sciage, pièces de vélos et de cyclomoteurs, radiateurs d'automobile, appareils d'éclairage et de chauffage non électriques.

Les besoins du pays en 1962 ont été pris pour base de la projection de la consommation en 1970 et 1975. Il a été appliqué à chaque catégorie un taux de croissance annuel en relation avec les progrès de la consommation des ménages ou, pour la demande intermédiaire, celui des branches utilisatrices. On a également tenu compte des exportations possibles vers les pays voisins.

L'évolution des besoins globaux est consignée dans le tableau ci-dessous :

En tonnes métriques

Catégorie d'articles	1962	1970	1975
Cantines métalliques	94	110	130
Boitiers de lampes électriques	82	97	110
Ferrures de bâtiment et d'ameublement	304	612	910
Articles de serrurerie	188	387	543
Couverts de table	40	45	60
S de sciage et lances à boucle	135	146	160
Pièces de vélos et cyclomoteurs (1)	400	1,388	1,900
Appareils d'éclairage non électrique	208	260	300
Appareils de chauffage	7,6	9	10
Radiateurs pour automobiles (1)	-	50	80

(1) Bien que devant être réalisées dans les mêmes ateliers plurivalents ces fabrications sont rattachées à la branche 16.

.../...

- Objectif de production 1975.

En fonction des besoins du marché local et des possibilités d'exportation, on a retenu, pour 1975, l'objectif de production suivant :

Articles en tôle mince et fils ronds de faibles diamètres :

2.310 tonnes valant 854 millions francs C.F.A.

- Investissements

La petite tôlerie et la serrurerie ont déjà fait l'objet de prévisions d'investissements au cours de la période 1960-1970. Le montant de celles-ci doit être de l'ordre de 80 millions francs C.F.A.

Pour réaliser les objectifs ci-dessus, il faudra investir au cours du troisième quinquennat environ 370 millions francs C.F.A. de plus.

- Création d'emploi.

Les emplois créés entre 1970 et 1975 devraient être au nombre de 500 à 510.

- Commerce extérieur.

Les importations d'objets en tôle d'acier, ou tôle et tube d'alliages non ferreux, autres que ceux fabriqués localement, sont comprises dans une évaluation d'ensemble couvrant plusieurs sous-branches.

Les exportations prévues en 1975 touchent à peu près tous les postes de fabrication mais les plus importantes sont celles de boitiers de piles (25 millions francs C.F.A.), de serrurerie (22 millions F C.F.A.) de ferrures de bâtiment et d'ameublement (71 millions F C.F.A.).

La valeur globale des exportations devrait atteindre, en 1975, 176 millions francs C.F.A.

17 - 9 - ARTICLES EN METAL USINES A FROID ET A CHAUD.

A - ATELIER D'USINAGE A FROID.

L'usinage à froid porte en principe sur la visserie, la pitonnerie à bois, la boulonnerie en acier décolleté, les éléments de pompe à bras, les pièces de fixation de rails, certaines pièces de bicyclette et vélomoteur.

.../...

Ces articles intéressent à peu près uniquement la consommation intermédiaire et les besoins futurs ont été évalués en appliquant au marché 1962, défini par l'étude de la S.E.D.E.S., les taux de croissance des branches utilisatrices.

Le tableau ci-dessous indique la progression de ces besoins :

en tonnes métriques

Articles	1962	1970	1975
Visserie - pitonnerie à bois	76,0	153,0	225,0
Boulonnerie en acier décolleté et visserie de literie	204,0	407,0	600,0
Eléments de fixation de rails (1)	-	315,0	315,0
Eléments de pompe à bras	12,0	12,5	12,5
Pièces de vélos et cyclomoteurs	100,0	347,0	470,0

(1) Prévisions concernant uniquement la modernisation d'une partie de la voie existante. La construction de lignes nouvelles, au cours du troisième quinquennat, provoquerait une forte hausse de la demande.

- Objectif de production 1975.

La fabrication des pièces de vélos et cyclomoteurs étant, comme on l'a déjà vu, rattachée à la branche 16, l'objectif de production pour l'ensemble des autres articles serait, en 1975, de :

1.150 tonnes d'une valeur d'environ 235 millions francs C.F.A. dont 160 tonnes valant 40 millions pour répondre à la demande extérieure.

- Investissements.

En admettant qu'il s'agisse d'un atelier indépendant le montant des investissements s'élèverait à environ 250 millions francs C.F.A. dont 200 millions seulement pour la branche 17.

Il est cependant probable que cette fabrication sera jumelée avec celle des articles usinés à chaud qui va être examinée par la suite.

.../...

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux correspondant aux fabrications rattachées à la branche 17 seraient d'environ 100.

- Commerce extérieur.

Aucune importation ne paraît nécessaire en 1975 pour compléter la série d'articles examinés ci-dessus. La fabrication ivoirienne doit pouvoir satisfaire totalement la demande.

Certaines exportations sont, en revanche, prévues. Elles concernent surtout la boulonnerie-visserie. Leur montant serait d'environ 40 millions de francs C.F.A.

B - ATELIER D'USINAGE A CHAUD.

La répartition des fabrications entre usinage à froid et usinage à chaud est évidemment un peu arbitraire, certains articles pouvant faire successivement l'objet de traitements à chaud et à froid. Elle a cependant été retenue pour faciliter l'exposé.

Dans les fabrications relevant surtout de l'usinage à chaud on trouve : les outils agricoles à main, certains autres outils à main, la coutellerie, la boulonnerie à chaud, les ferrures de lignes électriques, les lances à boucles, les chaînes d'amarrage, les bascules et balances, etc ... auxquels il faut ajouter, bien qu'interessant la branche 16 : les ressorts à lames pour véhicules utilitaires et les pièces de bicyclettes et vélomoteurs.

Nous nous référerons encore une fois à l'étude de la S.E.D.E.S. pour déterminer les besoins propres de la Côte d'Ivoire et ceux des pays voisins paraissant offrir un débouché aux articles ivoiriens.

L'évolution probable de ces besoins globaux est retracée dans le tableau ci-après :

.../...

en tonnes métriques

Articles (ou partie d'articles)	1962	1970	1975
Coutellerie	195	195	260
Outils agricoles à main	800	1.022	1.130
Bascules et balances	50	69	85
Outils à main courants (surtout domestiques)	200	360	580
Boulonnerie à chaud	236	470	690
Ferrures de lignes électriques	123	180	270
Lances à boucle	8	8	8
Chaines d'amarrage	40	40	40
Ressorts à lame pour véhicules utilitaires	257	300	400
Pièces de vélos et cyclomoteurs	300	1.041	1.435

Les taux de croissance sont évidemment différents suivant que ces articles sont destinés aux ménages, à l'équipement, ou à la consommation intermédiaire. Ils varient dans ce dernier cas selon les branches utilisatrices.

- Objectif de production 1975.

Les fabrications de ressorts à lame et de pièces de vélos et cyclomoteurs, bien qu'opérées par la même, ou par les mêmes entreprises, sont rattachées, pour une raison déjà exposée, à la branche 16 "montage et réparation de véhicules". Elles ne sont donc pas prises en compte dans l'objectif ci-après.

En 1975, la production des divers autres articles devrait atteindre globalement :

2.200 tonnes pour une valeur de 610 millions francs C.F.A. sur un total de besoins intérieurs et extérieurs d'environ 3.000 tonnes.

.../...

Nous avons estimé, en effet, que certains doutes subsistaient quant à la possibilité de pouvoir fabriquer la totalité de ces articles localement coutellerie, boulonnerie à chaud, chaines d'amarrage par exemple, et cela pour des raisons variées : degré de technicité élevé ou marché trop faible.

- Investissements.

115 millions de francs C.F.A. ont déjà été affectés, au cours de la période 1960-1970, à des investissements concernant quelques une des fabrications envisagées ci-dessus.

Pour pouvoir atteindre en 1975 l'objectif prévu à cette date (2.200 tonnes de produits valant 610 millions de francs C.F.A.), il faudra ajouter une somme importante de l'ordre de 500 millions de francs C.F.A.

- Création d'emploi.

Les emplois créés, au cours de la période 1970-1975, seront au nombre d'environ 500, dont 200 correspondant aux fabrications relevant de la branche 16.

- Commerce extérieur.

Au fur et à mesure de l'examen des sous-branches précédentes : fonderie, tôlerie, usinage à froid, nous avons indiqué que les importations d'articles similaires ou complémentaires de ceux fabriqués localement seraient évaluées globalement.

Si nous y ajoutons ceux concernés par la présente rubrique, le total des importations serait, en 1975, de l'ordre de 500 millions francs C.F.A.

Les exportations futures ont pu en revanche être indiquées lors de l'examen de chaque sous-branche. En ce qui concerne les "articles usinés à chaud", les exportations devraient atteindre, en 1975, environ 110 millions de francs C.F.A.

17 - 10 - ASSEMBLAGE DE PIECES IMPORTEES AVEC DES ELEMENTS FABRIQUES LOCALEMENT.

La construction d'un certain nombre d'appareils, et de quelques une des machines, utilisés pour les cultures et la préparation des produits agricoles pourrait se faire localement par assemblage de pièces importées et d'éléments fabriqués en Côte d'Ivoire.

.../...

Ce serait le cas, notamment, pour les appareils de lutte phytosanitaire, les machines agricoles à disques et autres, les décortiqueuses batteuses, coupe-racines, etc ... ainsi que les brouettes métalliques (1).

Sauf pour ces dernières, dont les importations ont été de 72 tonnes en 1962, les besoins actuels sont faibles :

- appareils phytosanitaires	34 tonnes valant	27,3 millions F CFA
- machines agricoles à disques	4 tonnes pour	1,0 "
- autres machines agricoles	68 tonnes valant	20,3 "
- décortiqueuses et batteuses	néant	

Les besoins futurs sont liés à la réalisation du programme de développement agricole. Si celle-ci s'opère, selon le calendrier, et dans les conditions, prévus la demande croîtra de façon importante.

En se basant sur ce programme, l'étude de la S.E.D.E.S. prévoit pour 1970 les besoins suivants :

- Brouettes métalliques (1)	147 tonnes
- Appareils phytosanitaires	275 "
- Machines agricoles à disque	40 "
- Autres machines agricoles	60 "
- Décortiqueuses et batteuses	141 "
Total =	663 tonnes

Au cours du troisième quinquennat, la progression de ces besoins sera sans doute du même ordre que celle du secteur agricole. Les pays voisins offriront également un débouché à l'industrie ivoirienne.

- Objectif de production 1975.

Compte tenu de tous les éléments, on peut provisoirement retenir, pour l'année 1975, l'objectif de production suivant :

1.000 tonnes d'appareils et machines valant 500 millions F. CFA, dont 300 tonnes d'une valeur de 150 millions F. CFA seront exportées.

.../...

(1) Ces dernières intéressent aussi la branche "Bâtiment et Travaux Publics".

- Investissements.

Il existera déjà en 1970 une entreprise fabriquant une partie de ce matériel, notamment les décortiqueuses à café et à arachides.

Les investissements complémentaires à opérer au cours du troisième quinquennat pourraient s'élever à une cinquantaine de millions de F. CFA.

- Création d'emploi.

Au cours de la même période, il serait créé environ 200 emplois

- Commerce extérieur.

En 1975, les importations de matériels agricoles divers, non fabriqués sur place, ont été estimées à 50 millions F. C. F.A.

Les exportations ont été prévues pour une valeur de 150 millions F. C.F.A.

.../...

CONSTRUCTION D'APPAREILS ELECTRIQUES

17 - 11 - MONTAGE DE RECEPTEURS RADIOS ET DE TELEVISEURS.

Les objectifs assignés en 1970 à cette activité paraissent finalement assez modestes et l'on peut garder, au cours du troisième quinquennat, le taux de croissance de la période antérieure, soit 10 % pour les récepteurs populaires.

Par contre, les appareils de télévision, d'un prix élevé, seront surtout acquis par les collectivités ou les particuliers aisés. L'objectif de 3,000 postes par an fixé pour 1970 ne paraît pouvoir croître que faiblement dans les cinq années suivantes.

- Objectif de production 1975.

Les récepteurs radios populaires fabriqués en Côte d'Ivoire sont également destinés aux pays voisins. L'objectif de production 1975 doit donc réserver environ 20 % de la production aux débouchés extérieurs.

Il faudrait alors produire :

Récepteurs de radio :	40.000 unités	valant 400 millions	F. CFA
" de télévision :	3.500 "	" 210	" "
Valeur totale de la production :		610	" F. CFA

- Investissements

On peut envisager l'installation d'une seconde firme (dans l'intérieur si possible).

Le montant des investissements serait faible si l'on s'en tenait au strict montage de pièces importées. Il ne dépasserait probablement pas une trentaine de millions F. CFA.

Il sera donc nécessaire d'obliger les firmes intéressées à exécuter sur place, ou à sous-traiter à d'autres entreprises locales, la fabrication d'un certain nombre d'éléments.

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux, créés au cours de la période 1970-1975, seront assez peu nombreux, de l'ordre d'une quarantaine sans doute.

.../...

- Commerce extérieur.

Les importations ne doivent pas dépasser 50 millions de frs C.F.A. en 1975. Elles concerneront les appareils spéciaux et quelques récepteurs et combinés de luxe.

Les exportations doivent progresser comme la production puisqu'on a estimé qu'elles représenteraient 20 % de celle-ci. Elles porteraient en majeure partie sur les postes populaires bon marché destinés aux pays voisins et leur montant s'élèverait à environ 122 millions de F.C.F.A.

17 - 12 - FABRICATION DES ACCUMULATEURS.

Les "Perspectives décennales" ont prévu la création, entre 1965 et 1970, d'une fabrique locale d'accumulateurs. Elles lui ont assigné un objectif de production de 41.000 batteries de type normal pour l'année 1970.

L'étude de marché effectuée récemment par la S.E.D.E.S. aboutit à une prévision supérieure (49.000 unités). Elle envisage en effet la possibilité d'équiper les véhicules neufs importés avec des accumulateurs de fabrication locale.

En retenant ces mêmes bases d'estimation pour les prévisions de besoins 1975 (rechanges + montage + véhicules importés), on arrive au chiffre de 82.000 batteries, soit :

- Besoins du montage		16.000 unités
- Véhicules neufs importés		11.700 unités
- Rechanges (1)		
a) Voitures de tourisme	30.000	
b) Camionnettes	2.900	
d) Camions et poids lourds	8.000	
Total	40.900	40.900 "
Total des besoins intérieurs		68.600
- Débouchés extérieurs		13.400
Total des besoins 1975		82.000 batteries

.../...

(1) Nota : Les besoins en batteries de rechanges sont calculés sur une durée de service de deux années, sauf pour les taxis qui en usent davantage.

L'enquête S.E.D.E.S. a, en effet, souligné la possibilité, non envisagée tout d'abord dans les "Perspectives décennales", de fournir des batteries d'accumulateurs aux pays voisins.

L'état de besoins ci-dessus ne comprend cependant pas la totalité des batteries d'accumulateurs nécessaires à la Côte d'Ivoire. Il ne concerne, en effet, que celles de dimensions normales qui peuvent être fabriquées sur place et non les batteries de fortes capacités destinées aux véhicules ferroviaires, à la marine, ou à des installations fixes : émetteurs radio, usines, etc ... Toutefois, ces dernières ne représentent guère plus de 10 % des besoins globaux.

- Objectif de production 1975.

La production ivoirienne d'accumulateurs devrait donc se situer en 1975 aux environs de :

82.000 unités valant 400 millions de francs C.F.A.

La fabrication portera sur les batteries de 6 volts et de 12 volts dans des proportions difficiles à définir. De même, on s'oriente vers l'emploi de batteries à fortes capacités de décharge du type super.

On peut toutefois préciser que les batteries de 6 volts, moins chères, continueront à être montées sur les petites voitures alors que le 12 volts éliminera probablement le 6 volts sur les véhicules utilitaires dans la plupart des modèles. La proportion des accumulateurs de type "super", actuellement de l'ordre de 50 %; gagnera du terrain dans l'avenir et pourrait représenter 80 % en 1975, ce qui aurait pour effet de relever le prix unitaire moyen des fabrications.

- Investissements.

L'entreprise créée entre 1965 et 1970 devrait, au cours de la période suivante, doubler sa production pour pouvoir réaliser l'objectif 1975.

On peut de préférence envisager la création d'une seconde unité implantée dans l'intérieur du pays. On préparerait ainsi l'étape suivante 1975-1980.

Le montant des investissements à prévoir serait, dans ce cas, de l'ordre de 80 millions de francs C.F.A.

.../...

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux, créés au cours de la période 1970-1975, seront sans doute au nombre d'une centaine.

- Commerce extérieur.

Les importations d'accumulateurs de forte capacité ne devraient pas dépasser en 1975, 20 millions de francs C.F.A.

On a prévu par contre de fournir des batteries de rechange aux pays voisins. Leurs besoins seraient partiellement couverts pour un montant de 75 millions de francs C.F.A.

17 - 13 - FABRICATION DE PILES ELECTRIQUES.

La fabrication de piles sèches électriques doit débuter en Côte d'Ivoire au cours du quinquennat 1965-1970. Un objectif provisoire de 15.000.000 de piles de dimensions courantes a été fixé pour 1970. On ne peut en effet envisager d'autre fabrication que celle des types standard : 4,5 volts plates et 1,5 volts rondes.

L'étude de marché réalisée par la S.E.D.E.S. a montré dernièrement que l'objectif ci-dessus est faible. Il correspond pratiquement aux besoins actuels (1963), ceux de 1970 devant dépasser 2.000 tonnes. Mais cet objectif ne devait couvrir, en fin de la décennie, qu'une partie des besoins. Or, il parait maintenant certain qu'une fabrication locale pourrait répondre à la totalité de ceux-ci.

Ces besoins vont continuer à croître au cours de la période 1970-1975 pour atteindre environ 3.000 tonnes en fin du troisième quinquennat. Les possibilités d'exportation, à la même époque, ont été estimées à près de 900 tonnes.

- Objectif de production 1975.

La production locale de piles électriques de type standard s'élèverait donc en 1975 à :

3.900 tonnes pour une valeur approximative de 1.000 millions F. CFA

On continuera à importer les piles à liquide et les piles sèches hors dimensions courantes.

.../...

- Investissements

Il s'agit d'une fabrication qui pourrait être entreprise à Bouaké et menée dans une seule usine.

Les investissements à prévoir en supplém[illegible] ceux inscrits au second quinquennat atteindront environ 150 millions de francs C.F.A.

- Création d'emploi.

Les emplois nouveaux procurés par cette activité seront probablement de l'ordre de 200.

- Commerce extérieur

Les importations paraissent devoir se limiter aux piles à liquide et aux piles sèches non standard. L'ensemble ne devrait pas excéder, en 1975, une valeur de 5[illegible] millions de francs C.F.A.

Par contre les exportations seront importantes, les pays voisins offrant d'assez vastes débouchés. Elles devraient atteindre 900 tonnes pour une valeur de 224 millions de francs C.F.A.

.../...

FABRICATION DE TYPE SPECIAL

17 - 14 - FABRICATION DES CARTOUCHES DE CHASSE

Malgré la nécessité d'importer certains éléments, la fabrication des cartouches pour armes civiles ne paraît pas a priori, sur le plan économique dépourvue d'intérêt pour le pays.

Les besoins de celui-ci, en 1962, ont été estimés par une étude récente(1) à 500 tonnes correspondant à 8,5 millions de pièces. La croissance de la consommation entre 1958 et 1962 a été toutefois négative (-8 % par an). Enfin 90 % des importations sont constituées par des cartouches de calibre 12 qui peuvent être fabriquées sur place.

Dans l'avenir, les besoins pourraient croître comme la population active. Ils seraient dans ce cas, en 1970, de l'ordre de 10,2 millions d'unités pesant environ 600 tonnes.

A la même époque, on peut estimer à 100 tonnes au moins les possibilités d'exportation vers la Haute-Volta.

Au cours du troisième quinquennat, si la croissance se poursuivait au même rythme, les besoins atteindraient 11,5 à 12 millions de pièces. Les débouchés extérieurs pourraient, de leur côté, dépasser 200 tonnes.

- Objectif de production 1975.

La production ivoirienne de cartouches de chasse se verrait donc fixer pour 1975, l'objectif suivant :

900 tonnes valant environ 600 millions de francs C.F.A.

- Investissements.

Le montant des investissements nécessaires pour une entreprise de cette nature s'élèverait à ..... 300 millions C.F.A.

La cartoucherie pourrait sans doute être implantée dans l'intérieur du pays (Bouaké ?), même s'il se révèlait que la plus forte zone locale de consommation se trouve plus au sud, puisque 200 tonnes sont destinées aux exportations vers les pays du nord.

.../...

(1) Etude S.E.D.E.S. en cours.

- Création d'emploi.

Les emplois offerts par cette nouvelle industrie seraient de l'ordre de 150.

- Commerce extérieur.

Il ne serait plus importé, en 1975, de cartouches de chasse des calibres courants (réf. 93-07-21). Les importations de munitions spéciales se limiteront sans doute à quelques millions.

Les cartouches de fabrication ivoirienne seraient en partie, exportées vers les pays voisins. Ce mouvement porterait sur environ 200 tonnes pour une valeur de 100 millions de francs C.F.A.

NOTA : S'agissant de produits soumis au contrôle du gouvernement, de même que les armes à feu, c'est finalement la politique suivie en la matière qui déterminera la consommation future de cartouches, donc d'intérêt d'entreprendre ou non la fabrication de celles-ci sur place.

Il y a toutefois une possibilité d'activité industrielle nouvelle que les "Perspectives 1975" se devaient de signaler.

RECAPITULATION

Sous-branche	Nature de la Production	Production 1975	
		Tonnage	Valeur
17 - 1	Chaudronnerie - Grosse tôlerie	-	1.860
17 - 2	Constructions navales	-	1.400
17 - 3	Emballages métalliques et bouchons-couronnes	-	2.845
17 - 4	Mobilier et literie métalliques	4.700	1.210
17 - 5	Réfrigérateurs et climatiseurs	7.000 unités	450
17 - 6	Articles de ménage :		
	- aluminium	750	440)
	- fer et acier	1.070	240)
	- tôle émaillée	5.000	1.035)
17 - 7	Articles métalliques en fonte et en alliages moulés :		
	- fonderie de fonte	700	95)
	- alliages moulés	600	400)
17 - 8	Articles en tôle d'acier et tôle et tubes d'alliages non ferreux :		
	- tôle d'acier	2.000	700)
	- alliages non ferreux	310	154)
17 - 9 A	Articles en métal usinés à froid	1.150	235
B	Articles en métal usinés à chaud	2.200	610
17 - 10	Assemblage de pièces importées et d'éléments produits localement	1.000	500
	FABRICATION d'APPAREILS		
17 - 11	Récepteurs de radio et télévision	Rad. 40.000 U) Télé 3.500 U)	610
17 - 12	Accumulateurs au plomb	Bat. 82.000 U)	460
17 - 13	Piles électriques sèches	3.900	1.000
	FABRICATION SPECIALE		
17- 14	Cartouches de chasse	900	600
			14.844

CAPITULATION BRANCHE 17

Tonnes et millions de francs C.F.A. (sauf indication particulière)

n 1975 Valeur	Investissements 1070-1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975	Observations
1.860	150	150	-	300	
1.400	800	250	-	500	
2.845	200	200	-	35	Exportations de bouchons-couronnes seulement
1.210	80	150	-	-	
450	40	100	270	-	
440)) 240)) 1.035)	600	1.100	-)) -)))	338	
95)) 400)	100	100)))))		50	
700)) 154)	370	510))	500	176	
235	200	100)		40	
610	500	300)		110	
500	50	200	50	150	
610	30	40	50	122	
460	80	100	20	75	
1.000	150	200	50	224	
600	300	150		100	Faibles importations de munitions de chasse spéciales
14.844	3.650	3.650	950	2.220	

PARAGRAPHE 14

INDUSTRIES TEXTILES - (Branche 18)

18 - 1 - Egrenage du coton

18 - 2 - Filature - Tissage - Impression - Couvertures (artisanat et industrie)

18 - 3 - Confection - bonneterie

18 - 4 - Corderie - natterie - sacherie

18 - 1 - EGRENAGE DU COTON

En 1975, les besoins en coton fibre des industries textiles ivoiriennes seraient de l'ordre de 17.600 tonnes.

Ce chiffre est à rapprocher de la production de coton graines escomptée à la même époque.

Le plan cotonnier prévoit pour cette date les résultats suivants : 60.000 tonnes de coton graines donnant environ 21.000 tonnes de fibre.

C'est/objectif de 21.000 tonnes qu'on peut retenir pour les usines d'égrenage de coton en 1975, car le surplus des besoins locaux sera éventuellement exporté.

Investissements

Il devrait exister en 1970, 5 usines d'égrenage traitant 45.000 tonnes de coton graines mais représentant une capacité de traitement supérieure, de l'ordre de 48.000 tonnes par campagne.

Il n'est pas, dès à présent, possible d'estimer dans quelle mesure il faudra, pour traiter en 1975 le surcroît de production de 15.000 tonnes, recourir à des extensions de capacité des usines existantes ou procéder à des créations nouvelles.

Pour évaluer provisoirement les investissements de la période 1970-1975, nous supposerons qu'il sera implanté une usine nouvelle, ce qui représenterait environ 70 millions de F CFA.

Création d'emploi

S'agissant des usines proprement dites, à l'exclusion des manutentions extérieures, on peut provisoirement retenir 80 emplois nouveaux.

.../

Commerce extérieur.

Les besoins de coton fibre des industries textiles locales s'élèveront en 1975 à 17.600 tonnes. Il y aurait donc possibilité d'exporter la différence soit 21.000 - 17.600 = 3.400 tonnes valant environ 410 millions de F CFA.

Il est possible d'ailleurs, qu'on exporte davantage de coton ivoirien pour se procurer, en contrepartie du supplément, des cotons étrangers présentant des caractéristiques différentes. Cette opération pourrait être dictée par des impératifs technologiques.

Sous-Produits de l'égrenage.

Une partie des graines de coton sera mobilisée pour la semence ; le reste, soit environ 25.000 tonnes, servirait à approvisionner l'huilerie de coton.

Les linters de première coupe peuvent également être utilisés dans la fabrication des couvertures, pour en réaliser la trame en mélange avec des déchets de filature-tissage et du coton jaune.

18 - 2-1 et 18 - 2-2. FILATURE ET TISSAGE.

Nous examinerons en premier lieu le tissage de façon à définir le niveau d'activité de la filature qui doit l'alimenter.

18. 2 - 2 - TISSAGE.

Nous commencerons par déterminer les quantités de tissus nécessaires à la satisfaction des besoins des ménages et la consommation intermédiaire (impression et confection).

A/ Besoins des ménages en 1975.

Pour établir les perspectives de consommation, il a fallu rechercher pour chaque catégorie de produits textiles un taux de croissance particulier.

.../...

Ceux retenus par l'étude de la S.E.D.E.S. (1) sont assez variables suivant les produits par suite d'une tendance de plus en plus marquée du consommateur ivoirien à faire porter ses achats sur des articles plus élaborés, plus fins, de meilleure qualité.

Un changement s'opère dans la structure de la dépense qui se traduit par une distorsion de plus en plus marquée entre les élasticités de consommation en quantité et en valeur.

L'évolution prévisible serait donc la suivante :

Pour les articles tels que les écrus et les décrus, dont le marché est déjà restreint, le taux de croissance choisi est à peine plus élevé que l'accroissement démographique 3 %.

Pour les produits plus recherchés : drills, tissus teints, tissés fil couleur, on a retenu le taux d'accroissement moyen de la consommation globale en tissus : 7 %.

La production artisanale de tissage ne pouvant suivre ce rythme, on lui applique un taux de 2 %.

En ce qui concerne les tissus de fibres artificielles ou synthétiques, on enregistre, depuis plusieurs années, un abandon progressif de la fibranne pour les tissus synthétiques plus coûteux. En tonnage, les ventes paraissent devoir rester stables ; en revanche, elles progressent en valeur.

Pour le linge de maison, on devrait enregistrer un assez fort accroissement de la demande par suite de la hausse des niveaux de vie, du mouvement d'urbanisation, et de l'augmentation du nombre des salariés, qui entraîneront l'accession de nombreux ivoiriens au secteur moderne. L'amélioration de l'habitat rural jouera d'ailleurs dans le même sens. C'est pourquoi on a retenu, en définitive, un taux de croissance qui sera de 10 % en quantité jusqu'en 1970, et de 12, 5 % par la suite.

Le taux de croissance moyen se situe aux environs de 7 % pour l'ensemble des catégories de tissus examinés ci-dessus. Il faut d'ailleurs préciser qu'il s'agit jusque là de taux de croissance en quantité.

En effet, en ce qui concerne les valeurs, la progression est nettement plus forte, ainsi qu'on l'a constaté dans la plupart des pays en voie de développement et pour les raisons que nous avons précédemment exposées.

.../...

(1) Il sera souvent fait référence au cours de l'examen de la branche 18, à l'étude sectorielle "Le marché des textiles en Côte d'Ivoire" réalisée par la S.E.D.E.S. dans le courant de l'année 1963.

Il apparaît donc un écart marqué entre le coefficient d'élasticité de la consommation en quantité (rapport : quantité/revenu) et celui d'élasticité de la dépense textile des ménages (rapport : dépense textile/revenu).

Leurs valeurs respectives, adoptées pour la projection de la consommation en Côte d'Ivoire, sont de 1, 0 en quantité et de 1, 55 en dépense.

A partir des éléments ci-dessus, les besoins en tissus (1) des ménages ont été estimés devoir être les suivants :

CONSOMMATION DES MENAGES EN 1975.

Articles	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Tissus de coton		
- Tissés écrus	660	330
- Tissés décrus	285	220
- Tissés teints	1.850	1.705
- Tissés fil couleur	2.480	2.250
- Linge de maison	2.700	1.740
Tissus de fibres artificielles ou synthétiques	575	810
TOTAL	8.550	7.055

.../...

(1) Non compris les imprimés qui sont examinés par ailleurs.

B/ Consommation intermédiaire.

Il s'agit essentiellement des besoins en tissés (cretonne) des usines d'impression et de ceux des ateliers de confection.

(En effet, la bonneterie et la fabrique de convertures utilisent en principe, que des filés dont les quantités seront indiquées lors de l'examen de ces activités).

Ils sont ceux ci-après :

CONSOMMATION INTERMEDIAIRE DE TISSUS.

Industries consommatrices	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
Impression - Tissés coton	2.650	1.354
- Tissés autres	néant	néant
Confection - Tissés coton	595	643
- Tissés autres (1)	1.585	2.280
Total Tissés coton :	3.245	1.997
Total Tissés autres:	1.585	2.280
	4.830	4.277

(1) dont 100 tonnes valant 200 millions pour l'artisanat féminin de luxe.

../..

Au total donc, les besoins en tissus, autres que les imprimés, élèveraient en 1975 à :

	Tonnage	Valeur en millions de F CFA
- Consommation finale	8.550	7.055
- Consommation intermédiaire	4.830	4.277
Total :	13.380	11.332
dont : Tissus de coton	11.220	8.242
Tissus autres (artificiels et synthétiques)	2.160	3.090
Total :	13.380	11.332

Objectif de production 1975.

Les besoins du marché local étant définis ci-dessus, il convient valuer également les débouchés extérieurs possibles pour l'industrie tile ivoirienne.

L'hypothèse retenue est relativement prudente en raison de la lance des autres pays à créer leurs propres tissages : on a donc ité les prévisions d'exportation de tissus ivoiriens à 2.880 tonnes compris les imprimés qui font l'objet par ailleurs, d'un paragraphe cial).

Au total, les ventes de tissus et linge de maison porteraient donc, 1975, sur :

- Marché local : Imprimés ..... 4.600 tonnes
  Tissés autresqu'imprimés ..... 5.850 tonnes
  Linge de maison et couvertures... 3.100 tonnes

- Exportations : Tissus divers dont 400 tonnes d'imprimés et 400 tonnes de couvertures ..... 3.280 tonnes

au total : 16.830 tonnes

../..

Compte tenu du fait que près de la moitié des imprimés, plus e partie des tissus artificiels ou synthétiques, soit 2.710 tonnes, ntinueront d'être importés, la production locale devra atteindre :

16.830 - 2.710 = 14.120 tonnes

d'articles destinés à la consommation finale et à l'exportation.

La consommation intermédiaire pour la confection, évaluée -dessus à 2.180 tonnes, portera l'objectif global de production à 6.300 tonnes, y compris 800 tonnes de converturcs.

Le tissage industriel et artisanal de coton et celui des fires artificielles et synthétiques - non compris la fabrication des ouvertures représentera donc, en 1975, un objectif de :

15.500 tonnes valant environ 13.905 millions de F CFA se décomposant en :

	Tonnage	Valeur en millions de F C.F.A.
- Tissage industriel de coton	12.000	10.455
- Tissage artisanal de coton	1.700	930
- Tissage de filés artificiels et synthétiques....	1.800	2.520
TOTAL...	15.500	13.905

Investissements.

Ces aspects seront traités globalement plus loin pour la ilature et le tissage.

Commerce extérieur.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, une partie des soins du marché en 1975 continuera d'être couverte par des importations.

Celles-ci s t estimées à 2.710 tonnes valant 4.250 millions F. C.F.A.

Les exportations vers les pays voisins ont été volontaire- t maintenues à niveau prudent en raison du développement également sible chez eux, d'activités de tissage.

../..

Elles ont été évaluées à 2.880 tonnes (dont 400 tonnes imprimés bon marché) pour une valeur approximative de 1.620 millions de F CFA (forte proportion de tissus de faible valeur). Il s'y ajoutera 120 millions de F CFA de couvertures.

Besoins en filés des ateliers de tissage.

En tissage industriel, en compte environ 5 % de déchets sur les filés consommés. Nous retiendrons que 2 % pour le tissage artisanal.

Les besoins en filés du tissage sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Production	Tonnage de tissus	Tonnage de filés
Tissage industriel de coton	12.000	12.650
Tissage artisanal de coton	1.700	1.735
	Total des filés de coton.....	14.385
Tissage de fibres artificielles et synthétiques	1.800	1.900

3 - 2 - 1 - FILATURE.

Si le tissage ivoirien travaille, en 1975, aussi bien le coton que les fibres synthétiques et artificielles, la filature se limite, par contre, au coton, produit local de l'agriculture, objet d'un effort particulier de développement depuis l'année 1960.

Nous allons donc examiner quels sont les besoins globaux en filés de coton des ateliers de tissage et de bonneterie, ainsi que ceux de l'artisanat textile intérieur et extérieur.

La filature ivoirienne fournit en effet, depuis pas mal d'années, des filés de coton aux pays voisins : Mali ; Haute-Volta ; Niger, etc....

../..

Nous nous efforcerons également de distinguer les ventes en l'état des quantités consommées par les usines intégrées de filature - tissage.

Les premières concernent la fourniture de filés à l'artisanat interne et externe, aux tissages indépendant de la filature, enfin à l'industrie de la bonneterie.

On doit toutefois préciser qu'une partie de la consommation intermédiaire ne peut être satisfaite par la filature locale et il faudra importer un complément de filés de coton ainsi que la totalité des filés de fibres artificielles et synthétiques.

En effet, malgré les grands progrès qui seront réalisés en culture du coton et en équipement de filature, on doit admettre qu'il faudra s'adresser à l'extérieur pour les filés d'un numéro supérieur à 70, peut-être même à 60.

La récapitulation des différents besoins en filés de coton et autres matières est donnée par le tableau ci-après :

Activités consommatrices	Filés de coton tonnage	Filés autres tonnage
- tissage industriel	12.650	1.900
- tissage artisanal interne	1.735	-
- tissage artisanal externe	500	-
- fabrication de couvertures (fil de chaîne)	80	-
- bonneterie	1.470	1.470
TOTAL	16.435	3.370

Sur ce total de besoins, les importations indispensables ont été estimées à 600 tonnes de filés de coton très fins d'une valeur de 360 millions de F CFA.

Les filés de fibres artificielles ou synthétiques représenteront, de leur côté, une valeur arrondie de 1.700 F CFA et sont entièrement importés.

.../...

Objectif de production 1975.

La production globale des filatures locales de coton devra donc s'établir, en 1975, au niveau de 15.850 tonnes, arrondies à 15.800 tonnes, pour une valeur d'environ 7.900 millions de F CFA.

Toutefois, une grande partie de cette production sera consommée par les usines intégrées de filature-tissage.

Les ventes en l'état intéresseront seulement :

. le tissage artisanal	2.235 tonnes pour	1.118 millions F CFA
. la bonneterie	1.470 tonnes	735 "
. les tissages indépendants, soit	2.100 tonnes	1.050 "
Total....	5.805 tonnes pour	2.900 millions F CFA
arrondi à.....	5.800 tonnes pour	2.900 millions F CFA

Investissements.

Nous parlons ci-dessus de tissages indépendants parce que les perspectives d'industrialisation prévoient, en effet, des entreprises de ce type, non seulement pour le tissage des fibres artificielles ou synthétiques importées en filés, mais aussi pour une partie des fabrications à base de coton local ou importé en filés.

La plupart des futures usines textiles étant cependant du type intégré : filature-tissage - apprêt - teinturerie, il nous paraît logique d'examiner simultanément les investissements en filature, tissage et manutention.

Nous avons vu au paragraphe précédent, que la production globale des tissages devrait atteindre, en 1975, 15.500 tonnes dont 1.700 tonnes de produits artisanaux, soit en tissage industriel 13.800 tonnes dont 12.000 tonnes de tissés coton et 1.800 tonnes de tissus artificiels ou synthétiques.

La filature devra produire, de son côté, 15.800 tonnes de filés de coton dont une partie seulement alimentera le tissage industriel ivoirien.

Pour permettre la réalisation de ces objectifs, des perspectives d'industrialisation ont été établies par la S.I.D.E.S. avec calendrier des implantations d'usines.

Nous allons les rappeler brièvement :

.../...

Il est prévu dans un premier temps l'extension de capacité en tissage de l'usine existant à Bouaké, puis l'installation d'une seconde filature-tissage en 1964 (1).

Au cours du second quinquennat, on mettrait en route deux filatures-tissages, l'une en 1967 et l'autre en 1968-1969.

Un premier tissage indépendant de coton démarrerait en 1968 et l'on commencerait, la même année, la construction d'un atelier de tissage de fibres artificielles ou synthétiques importées.

La troisième période verrait s'installer deux autres filatures-tissages entrant en fonctionnement en 1973 et 1975, pendant qu'un deuxième atelier de tissage indépendant de coton commencerait à produire en 1972.

Une seconde entreprise travaillant les fibres artificielles ou synthétiques serait également implantée vers 1973.

En 1975, on disposerait donc de :

1°/ - 5 filatures-tissages traitant chacune 3.000 tonnes de fibres de coton soit grosso modo une production de filés de	15.000 tonnes
plus une filature-tissage qui démarre sa production ; leur production globale en tissés, serait simultanément de	7.500 tonnes
2°/ - 2 tissages de coton indépendants produisant chacun 1.500 tonnes de tissés, soit	3.000 tonnes
Production totale de tissés de coton	10.500 tonnes
3°/ - 2 tissages indépendants traitant les fibres artificielles ou synthétiques de chacun 1.000 tonnes de capacité unitaire, soit	2.000 tonnes
Total tissés synthétiques	2.000 tonnes

.../...

(1) La capacité des filatures-tissages prévue par la S.E.I.D.E.S. est de 2.500 à 3.000 tonnes de coton fibre et de 1.700 tonnes de tissés. Le surplus des filés est destiné à la vente en l'état. La capacité des tissages indépendants serait de 1.000 à 1.500 tonnes de tissés par an.

Cette cadence d'investissement devrait donc être légèrement accélérée au cours du troisième quinquennat, si l'on devait atteindre les objectifs 1975 fixés plus haut en ce qui concerne le coton et que nous rappelons ci-dessous :

- filés de coton	15.800 tonnes
- tissés de coton	12.000 tonnes
- tissés synthétiques	1.800 tonnes

Il suffirait, toutefois, d'avancer la date d'implantation de la sixième usine intégrée prévue ci-dessus dans le cas où l'évolution du marché confirmerait les prévisions de besoins.

Nous rappellerons que le total des investissements prévus au cours de la période 1960-1969, pour le développement des activités ivoiriennes de filature, tissage, manutention, impression, s'élève à : 6.400 millions de F CFA.

Pour le troisième quinquennat, nous avons inscrit un chiffre indicatif de 6.000 millions de F CFA dont 1.000 millions pour les ateliers de tissage de synthétique et d'artificiel. Les investissements pour la fabrication des couvertures et les travaux d'impression sont prévus en sus.

Création d'emploi.

Les nouvelles entreprises de type moderne, ayant une production moins diversifiée que l'affaire existante, emploient proportionnellement moins de main d'oeuvre.

De 1.100 en 1960, il a été prévu que le personnel des usines textiles pourrait s'élever à 4.200 en 1970 (Perspectives Décennales).

Pour 1975, on peut faire des estimations sur la base suivante :

- 6 filatures-tissages à 800 personnes :	4.800
- 4 tissages indépendants à 400 personnes:	1.600
TOTAL :	6.400

Ce qui impliquerait la création de 2.200 emplois au cours du troisième quinquennat.

En fait, l'estimation 1970 était un peu faible.

.../...

Commerce extérieur.

Les échanges concernant les tissés ayant été examinés par ailleurs, nous verrons ici ce qui concerne les filés ;

Ceux à base de fibres artificielles et synthétiques paraissent devoir être totalement achetés à l'extérieur.

Il ne semble pas possible, en effet, en raison de l'étroitesse du marché qu'il puisse exister à cette époque, en Côte d'Ivoire, une usine fabriquant les fibres en question, même si l'on dispose de ressources en pétrole, cellulose, et autres substances de base.

En ce qui concerne le coton, la filature locale produira, grâce au coton Allen, des filés plus fins qu'elle ne peut le faire actuellement, toutefois, elle devra se limiter, pour des raisons économiques, aux numéros courants (jusqu'à 60, peut-être 70).

On importera donc les petites quantités de filés plus fins nécessaires pour réaliser certains produits de tissage ou de bonneterie.

Globalement, ces importations représenteront une valeur de 2.060 millions de F CFA (600 tonnes de filés de coton et 3.370 tonnes d'artificiel et synthétique).

Exportations

Traditionnellement, la Côte d'Ivoire fournit en filés de coton l'artisanat des pays voisins.

Actuellement, les exportations dépassent le millier de tonnes.

On en a prévu 1.200 pour 1965, mais ensuite ces exportations regressent à 1.000 tonnes en 1970, et 500 tonnes en 1975.

La probabilité est grande, en effet, de voir les pays voisins créer, d'ici quelques années, leurs propres filatures.

En 1975, les prévisions d'exportations sont donc en recul et limitées à

500 tonnes évaluées.....250 millions de F CFA.

.../...

Besoins en matière première de la filature de coton.

La fibre de coton nécessaire pour fabriquer l'objectif de 15.800 tonnes de filés représentera environ 17.600 tonnes de coton en masse à fournir, en 1975, par les usines d'égrenage.

Le déchet sera remplacé à peu près poids pour poids par des importations de fibranne en masse, soit 1.800 tonnes de cette matière pour une valeur rendu usine de 216 millions de F CFA.

Il n'est pas interdit de penser que des nécessités d'ordre technologique puissent conduire à envisager, pour certaines fabrications, l'emploi d'un mélange de fibres de coton de diverses provenances,

Dans ce cas, l'égrenage local n'aurait pas à fournir tout le tonnage indiqué plus haut, mais il devrait exporter la contrepartie des importations éventuelles de coton fibre.

18 - 2 - 3 - IMPRESSION DE TISSUS.

L'impression locale des tissus n'a pas été étudiée isolément dans le volume sur "l'expansion industrielle". Elle a été traitée en même temps que l'activité de filature-tissage-apprêt-teinturerie.

En fait, l'impression des tissus se fera dans une unité spéciale et cette formule a quelque chance de se perpétuer au fur et à mesure du développement global du secteur textile ivoirien.

C'est pourquoi cette activité fait ici l'objet d'un paragraphe particulier :

Le marché des imprimés.

Les tissus imprimés occupent déjà en 1960, une place très importante dans la consommation ivoirienne de produits textiles.

Sur près de 4.000 tonnes d'importation de tissés non confectionnés, les imprimés représentent 2.160 tonnes, soit plus de la moitié des entrées officielles.

En 1962, leur tonnage atteint 2.725 tonnes sur un total de tissés non confectionnés de 5.550 tonnes, soit la moitié.

Ces tissus peuvent se diviser en quatre grandes catégories : Wax prints, Java prints, Fancy prints, et imprimés en petite largeur.

../..

Les Fancy prints, imprimés sur une seule face, peuvent sans difficulté faire l'objet d'une fabrication locale.

Une première usine d'impression est d'ailleurs en production depuis 1964.

Les impressions en Wax et Java sont d'une technique beaucoup plus élaborée. Il semble toutefois possible de lancer, d'ici 1970, ce type de fabrication en Côte d'Ivoire. L'intérêt pour le pays en est d'autant plus grand que la demande de Wax prints et de Java prints croît plus rapidement que celle de Fancy prints.

Les études de la S.E.D.E.S. montrent en effet que la tendance de la clientèle à rechercher des tissus de qualité, déjà sensible dans le présent, s'accentuera sans doute encore dans l'avenir.

De ce fait, les taux de croissance suivants ont été retenus pour déterminer la consommation future : 6 % en quantité pour les "Wax prints", contre 3 % seulement pour les "Fancy", c'est à dire légèrement plus que l'accroissement démographique.

Il en résulte que, sur un total de besoins en tissus imprimés d'environ 5.000 tonnes, en 1975, la consommation probable de ceux du genre "Fancy" s'élèvera à quelque 1.900 tonnes, contre 1.700 en 1970.

Objectifs de production en 1975.

Une société ivoirienne s'équipe actuellement pour produire environ 400 tonnes d'imprimés en 1965, alors que les besoins de l'époque seront de l'ordre de 1.400 tonnes.

Elle travaille actuellement des cretonnes importées, en attendant de pouvoir s'approvisionner auprès des tissages locaux.

Ceux-ci doivent entreprendre la fabrication de cretonnes pour impression au cours de la période 1965-1970 et couvriront, en 1970, la totalité des besoins du marché.

A cette date, la production des imprimés en Fancy atteindra 6.600.000 de mètres, soit :

890 tonnes de tissus, valant .....
..... 977 millions de F CFA.

Cette production devrait être portée à 8.900.000 mètres, en 1975, soit:
1.200 tonnes valant.... 1.320 millions de F CFA.

En outre, d'ici 1970, devrait être créée une unité pour la fabrication des "Wax prints". Sa production devrait atteindre 6.000.000 de mètres en 1970, soit :
870 tonnes valant.... 1.260 millions de F. CFA.
et 10.000.000 de mètres en 1975, soit :
1.450 tonnes valant.... 2.100 millions de F.CFA.

Investissements.

La première unité d'impression qui est entrée en production en 1964 aura demandé des investissements de l'ordre de 300 millions de F. CFA, dont 88 millions de bâtiments industriels.

Une deuxième unité d'impression en Fancy et une autre pour la fabrication des Wax prints devront entrer en production d'ici 1970.

Elles nécessiteront sans doute des investissements du même ordre de grandeur, soit environ 600 millions.

Enfin, au cours de la période 1970-1975, il est prévu la construction d'une troisième unité d'impression en Fancy et l'accroissement de la capacité de production de l'unité de Wax prints.

Le volume des investissements nécessaires devrait représenter quelque 600 millions de F.CFA.

Création d'emplois:

On a prévu la création de 200 emplois nouveaux, au cours de la période 1970-1975.

Le choix d'un procédé d'impression au cadre, substitué à celui "au rouleau", fournirait davantage d'emplois.

Commerce extérieur.

Les importations d'imprimés représenteront, en 1975, 2.350 tonnes, pour une valeur de 3.680 millions de F. CFA.

Elles comprendront 700 tonnes de Fancy prints et 1.650 tonnes de Wax et de Java prints.

Il est possible qu'une certaine quantité de Fancy prints ivoiriens soit écoulée sur les marchés des pays du nord. Ceux-ci s'intéressent à ce produit d'un prix plus accessible pour eux que celui des Wax ou des Java.

Les perspectives d'exportations pouvant difficilement être détaillées par catégorie, elles ont été définies globalement au paragraphe filature-tissage.

Approvisionnement des usines d'impression.

Au cours du premier quinquennat, les cretonnes pour impression seront importées.

Elles devraient être fournies par les tissages locaux dès 1966.

Une seconde entreprise ivoirienne de tissage doit, en effet, être implantée à partir de 1964 et sa fabrication axée sur la cretonne à impression.

Le tonnage à fournir par le tissage est, à peu de chose près, celui des imprimés figurant dans les objectifs de production, soit 1.760 tonnes en 1970 et 2.650 tonnes en 1975.

Remarque à propos des importations de "Wax prints" et "Java prints".

Les objectifs de production de Wax prints retenus pour 1970 et 1975 laissent place à de larges importations.

L'étude de la S.E.D.E.S., déjà citée, souligne l'intérêt qu'il y aurait pour la Côte d'Ivoire à envoyer ses propres cretonnes imprimer en Europe, pour couvrir ses besoins en articles de haute qualité.

Il y aurait là une possibilité de développer la production des cretonnes locales, tout en économisant des dévises.

10 - 2-4 - COUVERTURES.

Sur ce point l'étude de la S.E.D.E.S. déjà citée n'est pas très optimiste et les prévisions de croissance sont faibles.

Elle retient, en effet, un taux voisin de l'accroissement démographique : 3 %.

Il existe deux types de couverture utilisés en Côte d'Ivoire.

A/ Les articles, jusqu'à présent importés, de fabrication classique, de qualité généralement assez médiocre, sauf une faible quantité d'articles destinés au secteur moderne de la consommation.

B/ Les couvertures fabriquées localement, soit industriellement, soit par l'artisanat textile, qui sont d'un type tout différent des premières, puisqu'il s'agit. en fait, d'un tissu épais, tissé fil couleur, à partir de gros filés de coton.

Les articles de cette dernière catégorie, peuvent être considérés comme inclus, en 1975, dans l'activité de filature-tissage.

Les objectifs de production à déterminer ici, ne concernent donc que les articles appartenant à la première catégorie.

Or, il est apparu, à la suite de la création d'une frontière douanière avec les pays du Nord, une régression des importations qui signifie que nombre de ceux qui entraient auparavant en Côte d'Ivoire ne faisaient que transiter.

Une appréciation plus serrée du marché local ivoirien en 1960, incite donc à considérer que l'objectif de 630 tonnes retenu pour l'année 1970 est un grand maximum.

Cette catégorie d'articles paraît devoir être surtout utilisée par les collectivités organisées.

Les particuliers, et notamment les ruraux, continueront sans doute à porter leurs achats sur l'article tissé fil couleur, plus décoratif.

Objectif de production 1975.

En définitive, il paraît prudent de fixer l'objectif de production 1975 en utilisant un taux de croissance de 3 % appliqué à l'objectif antérieurement retenu pour l'année 1970.

Il faudrait donc produire en 1975 : 800 tonnes valant environ 240 millions de F CFA et trouver des débouchés importants à l'exportation

.../...

puisque les couvertures bon marché paraissent intéresser spécialement les pays du Nord.

Investissements.

Il s'agit d'une fabrication pouvant utiliser les déchets de la filature-tissage, et éventuellement les linters produits par les usines d'égrenage du coton.

Il paraît donc souhaitable que cette activité soit jumelée à celle d'une usine textile implantée dans la zone cotonnière ou à proximité.

Il a été prévu 92 millions de F CFA d'investissements durant la période 1960-1969. A titre indicatif, on peut ajouter une trentaine de millions pour le troisième quinquennat.

Création d'emploi.

Les emplois supplémentaires créés au cours de la même période seraient de l'ordre de 50.

Commerce extérieur.

Les importations seraient pratiquement nulles en 1975. En fait, il entrera encore quelques articles de luxe.

Nous avons vu qu'une forte proportion des importations de l'année 1960, ne faisait que transiter par la Côte d'Ivoire. Les véritables utilisateurs étaient la Haute-Volta et le Niger.

Cette observation a conduit à prévoir d'assez fortes exportations de couvertures vers ces pays auxquels on a pratiquement réservé, en 1975, la moitié de la production, soit 400 tonnes d'une valeur de 120 millions de F CFA.

Matières premières.

On suppose que la trame sera constituée par les déchets de filature et de tissage et des linters, ou même du coton jaune.

Par contre, il faudra utiliser du filé de coton pour le fil de chaîne, soit approximativement 80 à 100 kg par tonne de couvertures.

Le tonnage de filés nécessaires pour 800 tonnes de produit serait de l'ordre de 80 tonnes.

.../...

18- 3 - CONFECTION ET BONNETERIE

Comme cela a été souligné dans les "Perspectives Décennales", les activités de confection et de bonneterie offrent des possibilités de développement très élevées.

Nous rappellerons que les prévisions de besoins en 1970 sont de l'ordre de 3.500 tonnes dont 2.900 tonnes de vêtements neufs. En valeur, ces besoins ont été chiffrés à 6.900 millions de F. CFA.

Une grande partie d'entre eux doit être couverte, dès 1970 par la production ivoirienne dont les objectifs ont été ainsi fixés :

confection.....	1.000 tonnes
bonneterie.....	1.200 tonnes
TOTAL	2.200 tonnes d'une valeur globale approximative de ..... 4.600 millions de F. CFA.

L'étude du marché des textiles en Côte d'Ivoire déjà citée, effectuée par la Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (S.E.D.E.S.), a abouti à des prévisions de consommation 1975 en progression sur les chiffres ci-dessus.

Bien qu'en léger recul sur celui du deuxième quinquennat, le taux de croissance retenu pour la période 1970-1975 est de 11 % en quantité et de 13 % en valeur (au lieu de 12 % et 14 %).

Les dépenses d'habillement en 1975 pourraient donc s'élever globalement à environ 12 ou 13 milliards de F. CFA.

Il est évidemment difficile d'établir des perspectives détaillées pour le marché du vêtement en 1975. Toutefois, on peut prévoir que la part de la clientèle féminine, qui est actuellement (1963) de l'ordre de 10 %, augmentera assez fortement.

L'accroissement démographique féminin est en effet plus rapide que celui des hommes et les femmes sont de plus en plus tendance à adopter le costume européen. On peut estimer qu'elles effectueront, en 1975, 25 % des dépenses de vêtement.

De même le pourcentage des dépenses de vêtements pour les bébés, actuellement de 4 %, devrait croître pour atteindre semble-t-il environ 12 % en 1975.

.../...

La structure des dépenses de vêtements pourrait donc évoluer de la manière suivante par rapport à la situation actuelle (on a estimé les besoins globaux à 12 milliards, chiffre un peu inférieur aux prévisions de l'étude S. E. D. E. S.).

Valeur en millions de F. CFA au stade rendu entrepôt.

	1963	1970	1975
Hommes et adolescents	2.400	5.400	7.550
Femmes et fillettes	280	1.050	3.050
Bébés	120	480	1.400
	2.800	6.930	12.000

Il paraît également utile de faire la distinction entre bonneterie et confection. La part de la bonneterie représente actuellement (1963) en valeur 25 % de la consommation totale des vêtements. Les femmes et les enfants portent en général davantage d'articles de bonneterie que de confection. L'accroissement relatif de leurs dépenses d'habillement devrait donc se traduire par une consommation proportionnellement plus forte de la bonneterie.

La répartition en tonnage entre confection et bonneterie pourrait donc évoluer de la manière suivante :

Tonnes métriques

Nature des fabrications	1965	1970	1975
Bonneterie	500	1.180	2.670
Confection	430	860	1.730
	930	2.040	4.450

Ainsi définis par grandes catégories, les besoins ci-dessus seront satisfaits en grande partie par la production locale. Les importations seront limitées aux vêtements spéciaux ou de luxe et à la friperie qui n'occupera plus, en 1975, qu'une place très restreinte.

.../...

Objectif de production 1975

Les considérations précédentes ont abouti à fixer l'objectif de production ci-après :

4.450 tonnes de vêtements d'une valeur ex-usine d'environ 10.815 millions de francs CFA.

Les parts respectives de la confection et de la bonneterie sont évidemment délicates à déterminer. On a admis plus haut qu'ils représenteraient en tonnage 2.670 tonnes contre 1.730 tonnes pour les articles de confection.

L'artisanat de confection féminin produira de son côté pour 300 millions de francs CFA d'articles de luxe (100 tonnes).

Investissements

On prévoit pour l'activité confection-bonneterie industrielle la création échelonnée d'entreprises de taille moyenne assurant la progression ci-après :

Année de fin de période	Nombre d'entreprises en production	Niveau de production en milliards CFA
1963	4 dont 2 de bonneterie	1,0
1965	6 dont 3 de bonneterie	2,1
1970	10 dont 4 de bonneterie	4,4
1975	16 dont 6 de bonneterie	10,8

La réalisation de 6 unités au cours de la période 1970-1975, et les extensions de capacité des entreprises existantes, exigeront environ 1.200 millions de francs CFA d'investissements.

.../...

Création d'emploi

D'après les taux actuels d'emploi dans les entreprises de confection et de bonneterie ivoiriennes, et tout en tenant compte d'une amélioration de la productivité, la progression très importante prévue pour le chiffre d'affaires au cours de la période 1970-1975 correspond, au moins, à 3.000 emplois nouveaux.

Commerce extérieur

Les importations de vêtements et sous-vêtements ne doivent pas dépasser en 1975, y compris la friperie limitée à quelques centaines de tonnes, une valeur de l'ordre de 1.200 millions de F. CFA (prix rendu entrepôt).

On a jugé prudent de ne pas inscrire d'exportations, les pays voisins devant posséder à cette époque leurs propres ateliers de confection.

Besoins en filés et tissus de la confection bonneterie

Nous avons vu que l'objectif de production industrielle global de 4.450 tonnes de vêtements se répartirait approximativement en 2.670 tonnes de bonneterie et 1.730 tonnes de confection.

On peut estimer par ailleurs que la part du coton dans le total sera d'au moins 30 % pour les tissus confectionnés et 50 % pour la bonneterie.

En tenant compte de 5 % de pertes et 10 % de chutes à la confection (sur tissés ou étoffes de bonneterie), on peut calculer sur ces bases les besoins en filés et tissus des entreprises en 1975.

A - Besoins en filés de coton pour la bonneterie : 1.470 tonnes
Besoins en autres filés (artificiels et synthétiques) : 1.470 tonnes

B - Besoins en tissés de coton de la confection : 595 tonnes
Besoins en autres tissés (artificiels et synthétiques) 1.485 tonnes

Ces données sont indispensables pour fixer le futur niveau d'activité de la filature-tissage et celui des importations de filés et tissés qui ne pourront être produits en Côte d'Ivoire.

Ces dernières comprendront certainement en plus, les tissus consommés par l'artisanat féminin de luxe, probablement une centaine de tonnes.

.../...

18. 4-1- NATTERIE - FICELLERIE - CORDERIE.

A/ Natterie - Tapis.

On a prévu qu'au cours de la période 1960-1970, les productions artisanales de nattes et tapis en fibres végétales seraient encouragées et aidées de façon à substituer progressivement les fabrications locales aux fortes importations actuelles en provenance surtout du Japon.

C'est ainsi qu'un objectif de 200 tonnes a été retenu pour 1970 au sein d'une production globale de 2.000 tonnes de produits pour l'ensemble des activités de Corderie - Ficellerie - Natterie.

Cet objectif peut être doublé en 1975 à condition que l'effort d'organisation et d'appui à l'artisanat soit efficace.

B/ Ficellerie - Corderie.

La croissance des besoins en produits de cette nature dépendra évidemment des progrès accomplis au cours du troisième quinquennat par les branches utilisatrices.

En premier lieu, le développement des activités maritimes, et particulièrement de la pêche, influera directement sur la production des cordages qui intéresse également plusieurs pays de la Côte d'Afrique.

L'agriculture et le commerce sont les principaux consommateurs de ficelle, suivis par l'industrie.

Les taux de croissance prévus pour ces branches se situent entre 4,3 % (agriculture) 4, 9 % (pêche), 6 % (commerce). L'industrie croit plus fortement (11, 9) mais n'intervient que peu.

Nous prendrons donc un taux moyen de 5 % d'accroissement pour l'activité examinée.

Objectifs de production 1975.

- en natterie - 400 tonnes valant environ	120 millions de F CFA
- en ficellerie - 2.300 tonnes valant environ	330 millions de F CFA
	450 millions de F CFA

.../...

Investissements

L'accroissement de capacité de la ficellerie corderie exigera sans doute une trentaine de millions de F. CFA.

Création d'emploi

Indépendamment de l'artisanat de natterie, dont il est difficile d'évaluer les effectifs, on peut compter sur 50 emplois supplémentaires dans la corderie qui s'ajouteront aux 163 emplois prévus en 1970.

Commerce extérieur

Nous avons maintenu le chiffre des importations à 50 millions en 1975.

Les exportations basées sur les cordages de marine ont été provisoirement chiffrées à 140 millions CFA.

18 - 4 - 2 - SACHERIE

Le plafonnement des exportations de café et de cacao, la transformation sur place, partielle ou totale, de plusieurs produits tels que palmistes, coprah, arachide, ralentissent la croissance des besoins en sacherie, malgré de nouvelles utilisations pour le transport de produits transformés : fécules, amidon brut, tourteaux d'oléagineux, issues de la minoterie etc... L'emballage, sous toile de jute, du coton fibre, du caoutchouc, de la cellulose, ainsi que les sacs nécessaires au charroi intérieur entre exploitations agricoles et usines de transformation, d'une part, pour les livraisons, d'autre part, fournissent cependant une compensation.

En définitive, on prévoit un léger accroissement des besoins. Ceux-ci estimés à environ 7.000 tonnes en 1970, ne dépasseraient pas 8.000 tonnes en 1975.

En revanche, les fournitures de sacs aux pays voisins peuvent doubler par rapport aux prévisions 1970, soit 2.000 tonnes. Il serait sans doute possible même de pousser plus loin si ces pays ne s'organisaient pas pour produire eux-mêmes leur sacherie.

Objectif de production 1975

Finalement, on a retenu un objectif de production de : 10.000 tonnes de sacherie et toile d'emballage d'une valeur d'environ 1.225 millions de F. CFA.

.../...

Investissements.

Il devrait exister en 1970 deux entreprises fabriquant environ 8.000 tonnes de sacs de toile d'emballage à partir de succédanés du jute, cultivés localement.

Il ne paraît pas nécessaire pour atteindre l'objectif de 10.000 tonnes en 1975, de créer une entreprise nouvelle. Il suffira de renforcer les moyens des affaires existantes d'autant plus que, d'après la mission d'étude de l'I.R.C.T. qui s'occupe du problème agricole, la dimension optimum d'une usine de sacherie se situerait aux environs de 7.000 tonnes avec toutefois possibilité d'atteindre un niveau de rentabilité satisfaisant par demi-unité de 3.500 tonnes.

Deux usines, traitant 5.000 tonnes chacune, et disposant d'une marge de capacité suffisante pour aborder la période ultérieure, paraissent offrir la meilleure solution en 1975.

Les investissements complémentaires à opérer pendant le troisième quinquennat pourraient atteindre 200 millions de F CFA (chiffre indicatif).

Création d'emploi.

Le supplément de production envisagé par rapport à 1970 devrait permettre la création de 100 emplois nouveaux.

Commerce extérieur.

Aucune importation de sacherie neuve n'est prévue en 1975. Il subsistera seulement celle des sacs importés pleins évaluée à 1.000 tonnes. On exportera par contre, à cette date 2.000 tonnes de sacherie (et peut-être davantage) valant 245 millions de F CFA.

Matière première de sacherie.

Comme mentionné plus haut, des études ont été entreprises en vue du développement de cultures locales de végétaux à fibre douce pouvant convenir à la sacherie.

Il faut cependant en attendre les résultats pour savoir sur quelles fibres l'effort se portera en définitive et avoir une idée précise des quantités que l'on pourrait obtenir. De prime abord, il semble que l'hibiscus cannabinus à de bonnes chances de réussite dans la région Nord du Pays. Il viendrait bien à la même latitude au Ghana où l'on pousse sa culture pour approvisionner une sacherie.

On pourrait donc commencer une fabrication sur de la fibre importée et lui substituer progressivement la production ivoirienne.

.../...

RECAPITULATION -

Nos-che	Nature de la production	Production 1975		Investis-sements 1970-1974
		Tonnage	Valeur	
1	Egrenage du coton	21.000 (fibre) 25.000 (graines)	2.520 75 2.595	70
2 - 1	Filature	5.800	2.900	
2 - 2	Tissage industriel de coton	12.000	10.455	5.000
.	Tissage artisanal ivoirien	1.700	930	
.	Tissage et teinture de filés artificiels et synthétiques	1.800	2.520	1.000
2 - 3	Impression de tissus	2.350	3.420	600
2 - 4	Couvertures	800	240	30
3	Vêtements neufs de confection et de bonneterie	4.550	11.115	1.200
4 - 1	Ficellerie, corderie, natterie	2.700	450	30
4 - 2	Sacherie neuve et toile d'emballage	10.000	1.225	200
	T O T A L		35.850	8.130

RECAPITULATION - BRANCHE 18

Tonnes et millions

	Production 1975		Investissements 1970-1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975
	Tonnage	Valeur				
	21.000 (fibre)	2.520	70	80	néant	410
	25.000 (graines)	75				
		2.595				
	5.800	2.900			2.060	250
	12.000	10.455	5.000	1.800		
	1.700	930			570	1.620
	1.800	2.520	1.000	400		
	2.650	3.420	600	200	3.680	
	800	240	30	50	néant	120
	4.550	11.115	1.200	3.000	1.200	néant
	2.700	450	30	30	50	140
llage	10.000	1.225	200	100	néant	245
		35.850	8.130	5.660	7.560	2.785

Tonnes et millions de francs C.F.A.

(sauf indication particulière)

Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975	Observations
80	néant	410	Consommation locale 17.600 T. Exportations 3.400 T.
	2.060	250	Il ne s'agit que des ventes en l'état: Tissage industriel indépendant : 2.100 T.
1.800			Tissage artisanal intérieur et extérieur 2.230 T.
	570	1.620	Bonneterie 1.470
400			5.800 T.
			Exportation de 1.800 tonnes de tissus les meilleurs marchés
200	3.680		
50	néant	120	Cette rubrique ne comprend pas les tissés de gros filés couleur de l'artisanat et Gonfreville.
3.000	1.200	néant	La valeur de la production contient 300 millions de produits de l'artisanat de luxe
30	50	140	
100	néant	245	
5.660	7.560	2.705	

PARAGRAPHE 15

CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS - (Branche 19)

19 - 1 - Tannage du cuir.

19 - 2 - Sacs, cartables, articles de voyage et divers en cuir et peaux.

19 - 3 - Articles chaussants.

19 - 1 - TANNAGE DU CUIR

Une faible partie des peaux issues de l'abattage des animaux de boucherie est actuellement récupérée et exportée.

Il semble qu'une action des services de l'élevage pourrait aboutir à une collecte plus importante (peaux de bovins notamment) pouvant alimenter une tannerie industrielle. Celle-ci trouverait un débouché auprès de l'industrie locale de la chaussure.

Objectif de production

Le problème du cuir fait l'objet d'une étude d'un expert de la C.E.E., dont les conclusions aideront à préciser les possibilités locales en la matière.

En attendant, et à titre purement indicatif, on a retenu un objectif de tannerie de [illegible] millions de F. CFA.

Investissements

Ils paraissent être de l'ordre d'une cinquantaine de millions.

Création d'emplois

Une telle activité occuperait environ 70 personnes.

Commerce extérieur

Elle éviterait par ailleurs l'importation de la totalité de la matière première nécessaire à l'industrie locale de la chaussure.

.../...

Les entrées seraient limitées dans ce cas à 260 millions de F. CFA correspondant à des qualités de cuir ne pouvant être produites sur place.

Il y aurait peut-être, en revanche, possibilité de fournir l'artisanat des pays voisins pour une cinquantaine de millions.

19 - 2 - SACS, CARTABLES, ARTICLES DE VOYAGE EN CUIR

Il s'agit, comme au cours du décennat 1960-1970, d'une activité purement artisanale.

Durement concurrencée par les articles en matière plastique moins vulnérables aux effets du climat, elle ne paraît pouvoir se développer que dans le secteur des fabrications de cachet exotique intéressant surtout les touristes de passage.

C'est pourquoi, la production est évaluée à seulement une trentaine de millions de F. CFA en 1975.

19 - 3 - ARTICLES CHAUSSANTS

Les fabriques de chaussures traitent généralement plusieurs matières premières : cuir, caoutchouc, textile, plastique ...

Les investissements, les emplois, et les échanges extérieurs, seront donc examinés pour l'ensemble de la production de chaussures à la fin du paragraphe 15.

En revanche, le marché sera passé en revue catégorie par catégorie.

Au cours, du troisième quinquennat, l'évolution de la consommation paraît devoir suivre la ligne suivante :

- Progrès de la chaussure cuir, ou dessus cuir, et exigence accrue du consommateur en ce qui concerne la qualité et la présentation.
- Faible croissance ou même stagnation des articles semelles caoutchouc dessus toile.
- Progression encore appréciable de la chaussure très bon marché, généralement en matière plastique.

A - CHAUSSURES EN CUIR OU DESSUS CUIR

Les progrès de la consommation des ménages devraient atteindre 6,6 % par an, au cours de la période 1970-1975.

.../...

Avec un coefficient d'élasticité de l'ordre de 1, 2 (voisin de celui de la Tunisie et du Maroc), la dépense consacrée à la chaussure croîtrait donc d'un peu plus de 7 % par an.

Mais les consommateurs exigeant des articles de meilleures qualité et présentation, le prix moyen des chaussures continuera à s'élever.

Le taux de croissance en quantité sera donc plus faible, de l'ordre de 6 %,en recul sur celui retenu durant la période 1960-1970.

La fabrication locale devra d'ailleurs s'adapter pour produire une plus grande proportion d'articles plus élaborés.

Objectif de production 1975

Sur les bases ci-dessus définies, les besoins en 1975 pourraient atteindre 2.300.000 paires sur lesquelles 300.000 paires d'articles de luxe seraient importés.

La production ivoirienne porterait donc sur 2.000.000 de paires de chaussures d'une valeur d'environ 1.000 millions de F. CFA.

Cette fabrication se partagera, dans des proportions qu'il serait hasardeux d'avancer, entre la chaussure bon marché type nu-pieds, babouches, sandalettes à lanières, et la chaussure plus habillée tout cuir et, surtout, à dessus cuir et semelle gomme ou caoutchouc.

Il est cependant probable que la première fraction, qui représentait les 3/4 du marché en 1960, ne dépassera pas 50 % de la consommation en 1975.

La fabrication ivoirienne sera complétée par l'importation de 300.000 paires, valant environ 270 millions de F. CFA (valeur unitaire moyenne plus élevée).

Matière première

Pour réaliser l'objectif fixé ci-dessus les ateliers de chaussures seront approvisionnés, en partie tout au moins, par le tannage local.

B - CHAUSSURES SEMELLES CAOUTCHOUC DESSUS TOILE

On enregistre un certain ralentissement de la consommation pour ce type de chaussures dont les besoins peuvent être entièrement couverts par la fabrication locale.

.../...

Objectif de production 1975

De 850.000 paires en 1970, ces besoins s'élèveraient donc seulement à 1.000.000 de paires en 1975.

L'objectif de production des chaussures de ce type serait le suivant :

1.000.000 paires valant 200 millions de F. CFA.

Cette fabrication, assez diversifiée, se partagerait entre : chaussures de tennis ou de basket, ballerines, pataugas ou bottes de jungle, etc...

Matières premières

Les principales matières employées sont le textile et le caoutchouc, complétées quelquefois par un peu de plastique (bordures) et de cuir (bouts).

Elles pourront, en grande partie, être fournies par les industries locales de la branche 18 (toile forte) et 21 (semelage caoutchouc).

C - CHAUSSURES EN MATIERE PLASTIQUE

Après un brillant départ, cette fabrication paraît stagner. La raison peut en être trouvée dans la concurrence des articles importés et les difficultés qu'éprouvent les industriels locaux à faire entrer leur production dans les circuits commerciaux du pays.

Il n'en demeure pas moins que si les mesures adéquates sont prises, cette production semble appelée à se développer, car elle met à la disposition de la grande masse des consommateurs, disposant d'un revenu monétaire limité, des articles très bon marché.

Sans doute, les objectifs de production 1970, sont-ils déjà forts : 6.000.000 paires, par rapport à la consommation de l'année de base : 2.000.000, soit un taux de croissance de 13 % durant la période décennale.

Aussi le taux sera-t-il réduit durant le troisième quinquennat à environ 8,5 %.

On conservera la proportion de 10 % de la production réservée aux exportations vers les pays voisins.

.../...

Objectif de production 1975

Sur ces bases, l'objectif de production 1975 serait de :

10.000.000 de paires valant environ 1.650 millions de F. CFA

dont :

9.000.000 de paires destinées au marché ivoirien

et :

1.000. 000 de paires pouvant être exportées.

En 1975, la population de la Côte d'Ivoire dépassera 5.000.000 d'habitants et l'on peut admettre que tous les Ivoiriens auront alors accédé au port de la chaussure, si modeste que soit celle-ci.

Investissements

Pour atteindre les objectifs de production 1975 que nous regroupons ci-dessous :

Nature des articles	Nombre de paires	Valeur en millions de F. CFA
- Chaussures cuir.	2.000.000	1.000
- Chaussures toile et caoutchouc.	1.000.000	200
- Chaussures plastique	10.000.000	1.650
	TOTAL valeur :	2.850

les investissements à faire durant le troisième quinquennat ont été chiffrés provisoirement à 300 millions de F. CFA.

Ils se partageront vraisemblablement par moitié entre les ateliers fabriquant les articles cuir et ceux traitant la matière plastique.

Pour cette dernière activité, ils concernent l'implantation d'une usine dans l'intérieur du pays, probablement à Bouaké.

Rien n'est prévu pour la fabrication toile et caoutchouc dont les installations antérieures doivent suffire.

.../...

Création d'emplois

On a prévu au total 360 emplois nouveaux se répartissant approximativement comme suit :

- ateliers cuir :	150
- ateliers caoutchouc :	10
- ateliers plastique :	200
TOTAL	360

Commerce extérieur

Les importations comprendront surtout, en 1975, des articles fins en cuir et de faibles quantités de chaussures des autres matières.

Au total : 285 millions de F. CFA

En contrepartie, la Côte d'Ivoire exportera vers les pays voisins pour 165 millions de F. CFA de chaussures en matière plastique et peut être même quelques articles en cuir.

../..

BRANCHE 19

Tonnes et millions de F. CFA (sauf indication particulière)

Sous-Branche	Nature de la Production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970/1974	Création d'emploi	Import. 1975	Export. 1975	Observations
19-1	Tannage du cuir		300	50	70	-	50	
19-2	Sacs, cartables, articles de voyage.		30	-	-	-	-	Production artisanale.
19-3	Articles chaussants :	Nombre de paires						
	- cuir Industrie	2.000.000	1.000	150	150	270	-	
	Artisanat	-	10	-	-	-	-	
	- Caoutchouc et toile	1.000.000	200	-	10	15	-	
	- Matière plastique	10.000.000	1.650	150	200	-	165	
			3.190	350	430	285	215	

PARAGRAPHE 16

CORPS GRAS (autres que le beurre) - (Branche 20)

20 - 1 - Graisses et huiles brutes

20 - 2 - Huiles raffinées et margarine

20 - 3 - Savons, lessives, détersifs, glycérine

20 - 1 - GRAISSES ET HUILES BRUTES

20 - 1 - 1 - HUILE DE PALME

Cette sous- branche traite particulièrement de l'huile de palme industrielle.

Celle de provenance artisanale a été, en effet, conventionnellement maintenue depuis 1960 à son niveau de production de l'époque : 16.800 tonnes.

Le tonnage de palmistes de même provenance soit : 18.900 tonnes a été supposé depuis lors constant et entièrement exporté.

La production d'huile de palme industrielle est liée, en Côte d'Ivoire, beaucoup plus aux possibilités de développement du palmier à huile qu'aux besoins propres du pays, puisqu'on pousse surtout cette culture dans une optique d'exportation.

Il n'empêche que, par suite des progrès de la consommation locale des corps gras, les besoins de la Côte d'Ivoire en huiles brutes, en général, en huile de palme, en particulier, auront augmenté, en 1975, dans des proportions considérables.

La consommation intermédiaire prévisible atteindra, en effet, 44.000 tonnes pour les besoins de la raffinerie, de la margarinerie, de la savonnerie, et l'exportation probable d'huile neutralisée - blanchie.

Toutefois, le très ambitieux plan de développement du palmier à huile, s'il peut être réalisé selon le calendrier prévu, fournirait à la même époque 178.000 tonnes d'huile brute dont la très grande partie serait donc exportée.

.../...

Ce calendrier, figurant dans le chapitre des "Perspectives de Développement de la Côte d'Ivoire" , consacré à l'agriculture, ne sera pas repris ici.

Nous nous contenterons d'indiquer que l'augmentation de la production d'huile est rapide, puisqu'elle doit passer de 11.000 tonnes en 1965, à 47.000 tonnes en 1970, pour atteindre 178.000 tonnes en 1975.

Objectif de production 1975

Les huileries existantes et à créer devront donc être en mesure de traiter : 860.000 tonnes de régimes de noix de palme.

La production attendue serait alors :

- en huile brute de palme :	178.000 tonnes valant ..	8.900 millions F. CFA
- en amandes de palmiste :	45.000 tonnes valánt ..	900 millions F. CFA
soit une valeur globale de		9.800 millions F. CFA

Investissements

Au cours de la période 1960-1969, on devrait avoir construit cinq usines nouvelles s'ajoutant aux quatres anciennes existant en 1960. (Acobo-Dabou + 3 huileries I.R.H.O.)

L'objectif de production ci-dessus exigera, s'il est atteint, un grand nombre d'unités nouvelles, nombre qui pourrait être moins fort si l'on envisageait des capacités unitaires plus élevées. Mais celles-ci risquent d'entraîner des frais excessifs de collecte.

En attendant que la localisation et l'étendue des nouvelles plantations soient connues, nous supposerons que seront multipliées les unités de capacité 12 tonnes/jour ce qui représenterait grosso-modo un montant d'investissements de l'ordre de 5.600 millions de F. CFA.

Création d'emploi

A titre indicatif nous retiendrons un total de 2.000 emplois nouveaux.

Commerce extérieur

Le chiffre des exportations est considérable puisqu'il atteindrait en 1965 : 6.700 millions de F. CFA pour l'huile seule.

.../...

Les palmistes seraient, en effet, triturés sur place, sauf le tonnage provenant de la palmeraie naturelle qui continuerait à être exporté en l'état et représenterait une valeur de 522 millions de F. CFA.

Bien que le placement d'une aussi grosse quantité d'huile ait paru relativement facile au cours des années passées, l'évolution actuelle du marché mondial des corps gras doit être suivie de très près en raison des changements de structure qui s'amorcent aussi bien du côté de la consommation que de la production.

20 - 1 - 2 - HUILE DE PALMISTE

Il a paru normal d'envisager la trituration locale d'une partie des palmistes produit en Côte d'Ivoire.

Dès 1970, il devrait exister, en plus de la petite installation qui fonctionne actuellement, une huilerie-mixte traitant alternativement les amandes de palmiste et le coprah.

Objectif de production 1975

A partir des 45.000 tonnes de palmistes disponibles, on pourrait produire :

- 21.600 tonnes d'huile valant	1.296 millions de F. CFA
- 22.950 tonnes de tourteaux	230 millions de F. CFA
Au total pour	1.526 millions de F. CFA

Investissements

L'huilerie-mixte existant en 1970 servirait par la suite uniquement à triturer le coprah et il serait créé une autre unité de forte capacité (50.000 tonnes) pour traiter le palmiste.

Certains éléments d'équipement convenant spécialement au palmiste pourraient être transférés de l'ancienne vers la nouvelle usine et remplacés par des broyeurs plus faibles.

Les investissements à prévoir seraient d'environ 500 millions de F. CFA.

Création d'emplois

La nouvelle unité emploierait au moins 150 personnes.

.../...

Commerce extérieur

Il a été arbitrairement prévu l'exportation de la totalité de la production d'huile et de tourteaux de palmistes, soit : 1.526 millions de F. CFA.

En fait, un certain tonnage d'huile brute, autre que de l'huile de palme, sera utilisé en savonnerie et cette huile brute pourrait être, en partie, de l'huile de palmiste.

C'est d'ailleurs le cas actuellement : l'huilerie-savonnerie d'Abidjan triture un certain tonnage de palmistes et de coprah pour approvisionner la savonnerie.

Mais il n'est pas possible dans l'immédiat, de fixer, les proportions et la nature exacte des huiles qui seront finalement utilisées en savonnerie.

Aussi, pour simplifier, on a supposé que la totalité des besoins intermédiaires seraient couverts par la production d'huile de palme brute.

20 - 1 - 3 - HUILE DE COPRAH

Il paraît souhaitable, de même qu'on l'a prévu pour les palmistes, de ne pas exporter la totalité des produits de la cocoteraie sous forme d'amande, mais de fabriquer sur place de l'huile de coco.

Cette optique a déjà conduit à prévoir dans les "Perspectives Décennales", la création d'une huilerie mixte traitant en 1970 du coprah et du palmiste.

En 1975, la production de la cocoteraie ivoirienne doit être suffisante pour approvisionner à elle seule, en coprah, l'huilerie, antérieurement mixte, de 20.000 tonnes/an de capacité.

Objectif de production 1975

On pourrait donc produire en 1975 :

- 13.000 tonnes d'huile d'une valeur de	806 millions de F. CFA
- 7.000 tonnes de tourteaux représentant . ..	70 millions de F. CFA
	876 millions de F. CFA

.../...

Investissements

L'huilerie mixte tournant en 1970 avec, tantôt du coprah, tantôt du palmiste, sera reconvertie ensuite pour triturer uniquement le coprah.

On pourra récupérer les broyeurs à 5 cylindres et les utiliser pour équiper l'huilerie nouvelle de palmiste prévue à la sous-branche précédente.

Ils seront remplacés par des broyeurs convenant spécialement au coprah.

Bien que ces frais doivent, en principe, être supportés par l'huilerie à créer, on peut toutefois prévoir quelques investissements pour faire face aux éventuels compléments à apporter à l'ancienne installation, soit environ 20 millions de F. CFA.

Création d'emplois

Par contre, aucun emploi nouveau ne paraît devoir être prévu au cours du troisième quinquennat.

Commerce extérieur

On a imputé aux exportations l'ensemble de la production d'huile et de tourteaux, soit : 876 millions de F. CFA. En fait, une partie de ces produits sera très probablement utilisée sur place. Mais, nous avons expliqué précédemment les raisons de cette présentation.

20 - 1 - 4 - HUILE D'ARACHIDE

A la fin de la période 1960-1970, une partie de la production ivoirienne d'arachides doit alimenter une huilerie.

On a prévu que 4.000 tonnes de graines seraient triturées, à cette époque, dans une unité mixte traitant également les graines de coton.

Le plan agricole envisage de livrer, en 1975, au moins 10.000 tonnes de graines d'arachide à l'industrie ivoirienne des corps gras.

D'autre part, les besoins du pays en huile raffinée, qui sont estimés plus loin, comportent un certain tonnage de cette provenance réservé à la consommation alimentaire (3.000 à 3.500 tonnes).

.../...

Objectif de production 1975

On a donc retenu l'objectif de production suivant en 1975 :

- 4.500 tonnes d'huile brute d'arachide, d'une valeur de	360 millions de F. CFA
- 5.000 tonnes de tourteaux estimés	60 millions de F. CFA
Valeur totale de la production	420 millions de F. CFA

Investissements et emplois

Ils sont chiffrés globalement au paragraphe suivant, car il s'agira très probablement d'une activité mixte basée à la fois sur l'arachide et la graine de coton.

Commerce extérieur

3.500 tonnes d'huile brute d'arachide passeraient en raffinerie et seulement 1.000 tonnes seraient exportées pour une valeur de : 80 millions de F. CFA.

La moitié des tourteaux paraît pouvoir être consommée sur place.

Il en serait donc exporté pour 30 millions de F. CFA.

20 - 1 - 5 - HUILERIE DE COTON

Une fois largement assuré l'approvisionnement en semences, la production prévue en 1975 par le plan cotonnier doit permettre la trituration de 25.000 tonnes de graines.

Objectif de production 1975

- 4.000 tonnes d'huile de coton d'une valeur de ..	200 millions de F. CFA
- 10.000 tonnes de tourteaux représentant	100 millions de F. CFA
Valeur totale de la production	300 millions de F. CFA

Investissements

Une première unité d'huilerie coton-arachide devrait exister en 1970. Les objectifs de production en huile brute d'arachide et de coton envisagés ci-dessus exigeront la création d'une seconde unité implantée à proximité d'une usine d'égrenage de coton.

Le montant des investissements à prévoir est de : 100 millions de F. CFA.

.../...

Création d'emplois

La nouvelle huilerie devrait employer une soixantaine de personnes.

Commerce extérieur

L'huile de coton pourrait être utilisée en savonnerie, notamment si, comme il est souhaitable, une activité de cet ordre prend naissance dans le centre-nord du pays.

Néanmoins, comme nous l'avons expliqué au paragraphe concernant l'huile de palmiste, il a été provisoirement décidé de bloquer sur l'huile de palme les besoins de la consommation intermédiaire.

On voit donc apparaître des exportations d'huile de coton pour 200 millions de F. CFA.

En revanche, on a gardé les tourteaux pour la consommation locale (préparation d'aliments du bétail).

20 - 2 - 1 - HUILE NEUTRALISEE, SEMI-RAFFINEE

L'huile neutralisée-blanchie est un produit intermédiaire alimentant le raffinage dont les excédents peuvent être éventuellement exportés ainsi que cela s'est passé ces dernières années.

La production a été estimée, en 1975, à 22.000 tonnes valant 1,850 millions de F. CFA avec une prévision d'exportation de 300 millions de F. CFA.

Le traitement des huiles brutes fournissant cette production étant opéré dans un ensemble industriel complexe, il est à peu près impossible d'isoler les investissements et les emplois se rapportant à cette activité.

A titre indicatif, les premiers pourraient représenter 80 millions et procurer 40 emplois supplémentaires.

20 - 2 - 2 - RAFFINAGE DES HUILES ET MARGARINERIE

Sauf en ce qui concerne un petit tonnage importé d'huiles fines, la consommation de la Côte d'Ivoire en huiles de table et margarine doit être assurée, dès 1970, par la production du pays qui s'élèverait alors à 15, 000 tonnes.

Au cours du second quinquennat, on a en effet, estimé que le taux de croissance des besoins serait d'environ 10 %.

.../...

Antérieurement, ce taux a été très supérieur puisque, pour la période de 1958-1962, on a constaté une progression de la consommation en huile locale raffinée de 3.400 à 7.600 tonnes, soit un taux moyen de : 22 %.

La substitution en milieu urbain de l'huile raffinée à l'utilisation habituelle de l'huile de palme brute est, semble-t-il, à l'origine de cette croissance spectaculaire.

Il est possible que les enquêtes régionales en cours révèlent que cette mutation s'opère également dans les petites localités de l'intérieur ainsi que dans les milieux ruraux.

On a, cependant, jugé prudent d'estimer à 10 % seulement la croissance possible à partir de 1965.

Peut-on conserver ce même rythme au cours du troisième quinquennat ?

L'effet de substitution, qui a joué fortement au départ, paraît devoir perdre peu à peu de son ampleur.

Le progrès de la consommation d'huile raffinée et margarine dépendra sans doute dans l'avenir, comme pour la plupart des produits alimentaires, de l'élévation des revenus des ménages et de l'accroissement démographique.

L'élasticité de la dépense consacrée aux corps gras alimentaires est, dans plusieurs pays en voie de développement, de l'ordre de 1,0.

Ce coefficient inciterait donc à s'en tenir à la progression de la consommation brute des ménages au cours de la troisième période, soit : 6,6 %.

Nous adopterons cependant un taux de : 8 %, pour tenir compte de la persistance probable de l'effet de substitution en milieu rural.

Objectif de production 1975

La production d'huile raffinée et margarine, en 1975, devrait atteindre, dans ces conditions :

22.000 tonnes valant 2.300 millions de F. CFA.

Sur ce total, la margarine ne représenterait, sauf changement profond dans les habitudes actuelles de consommation, qu'une assez faible part. Sa production ne dépasserait pas 1.000 tonnes, dont une partie serait destinée à la consommation intermédiaire, à la biscuiterie notamment.

.../...

Investissements

Les extensions de capacité prévues, de 1960 à 1969, pour l'entreprise existante, devraient lui permettre de doubler sa production, c'est-à-dire d'atteindre un niveau de production de l'ordre de 10.000 ou 12.000 tonnes/an.

La création d'une seconde raffinerie, vers 1968/1969, permettrait de couvrir, en 1970, l'objectif retenu de 15.000 tonnes.

Au cours du troisième quinquennat, l'extension de cette seconde entreprise paraît suffisante pour atteindre l'objectif 1975, soit 22.000 tonnes de produits.

Les investissements nécessaires ont été estimés à 90 millions de F. CFA.

Création d'emplois

La main-d'oeuvre supplémentaire serait d'une soixantaine de personnes.

Commerce extérieur

En 1975, la totalité des huiles raffinées et margarine consommées en Côte d'Ivoire proviendront, sauf une très faible quantité d'huile d'olive importée, des industries locales.

Il n'est pas prévu d'exportations vers les pays voisins, qui peuvent s'équiper pour consommer leurs huiles d'arachide et de coton.

20 - 3 - 1 - SAVONNERIE ET PRODUITS DIVERS

Il s'agit d'une industrie locale en plein essor, qui couvre une fraction croissante des besoins du pays et exporte vers les états voisins.

L'objectif assigné en 1970 peut paraître élevé.

Il faut toutefois préciser qu'il contient outre le savon ordinaire et le savon de toilette, une certaine proportion de lessives et produits détergents qu'envisage de fabriquer une nouvelle entreprise ivoirienne.

Cet objectif global est, nous le rappelons, de :

- 26.400 tonnes d'une valeur d'environ 1.976 millions de F. CFA dont : 3.000 tonnes valant 210 millions d'exportations.

Comme pour l'huile de table nous prendrons, au cours du troisième quinquennat, un taux de croissance de la consommation moins élevé

.../...

que précédemment.

En effet, la substitution du savon de fabrication locale aux produits importés aura presque cessé de faire sentir ses effets et il y a lieu de se rapprocher du taux normal d'expansion constaté dans certains pays en voie de développement.

La structure de la consommation aura elle-même évolué vers des produits plus chers, ou nouveaux comme les détergents.

Les besoins à venir seront donc estimés sur la base d'un progrès annuel de 8 % en valeur, c'est-à-dire à partir d'un coefficient d'élasticité de la dépense de 1,3.

Objectif de production 1975

Globalement, savons divers et préparations variées de cette industrie représenteront, en 1975, environ 33.800 tonnes de produits d'une valeur approximative de 3.050 millions de F. CFA.

A titre tout à fait indicatif, on peut tenter une répartition de ces produits par catégorie, soit :

	Tonnage	Valeur en millions de F. CFA
Savon de Marseille	26.500	1.854
Savon de toilette	3.000	480
Savon en paillettes et lessives	1.000	78
Détersifs	2.700	608
Glycérine	600	30
TOTAUX	33.800	3.050
dont 3.000 tonnes de savon destinées aux pays voisins		

La structure de la production se trouverait donc complètement modifiée par rapport à l'année 1960.

Elle portait à cette époque sur du savon de ménage relativement bon marché.

.../...

En 1970, il s'est déjà produit une certaine évolution : on fabrique davantage de produits chers : savon de toilette notamment, et on voit apparaître les détersifs.

Au cours du troisième quinquennat, la part relative du savon ordinaire diminue sensiblement. En 1975, le prix moyen des produits de la sous-branche est nettement plus élevé.

Investissements

On peut prévoir la création d'une nouvelle savonnerie, car celle existante devrait atteindre la limite de sa capacité vers 1970.

Il serait souhaitable que cette implantation se fasse dans le centre ou le nord du pays et qu'on utilise, en partie tout au moins, les huiles de coton.

Par ailleurs, il serait créé un atelier de fabrication des détersifs à partir de produits d'origine pétrochimique, sans doute importés, mélangés avec des produits de la savonnerie locale.

L'ensemble des investissements à prévoir peut être provisoirement estimé à 230 millions de F. CFA.

Création d'emplois

Les emplois nouveaux procurés par ces activités seraient au nombre de 270 environ.

Commerce extérieur

Les importations de divers produits non fabriqués localement (de luxe notamment) ont été maintenues au niveau de ce qu'elles seraient déjà en 1970, soit une centaine de millions.

Côté exportations, il paraît raisonnable de rester également au niveau de 1970, soit : 210 millions de F. CFA. Les états voisins étendront très probablement, en effet, leurs activités de cette nature jumelées aux huileries.

La Côte d'Ivoire exportera en outre, pour 40 millions de F. CFA de glycérine.

.../...

BRANCHE 20

Tonnes et millions de F. CFA (sauf indication particulière)

Sous-Branche	Nature de la Production	Production 1975 Tonnage	Production 1975 Valeur	Investissements 1970/1974	Création d'emploi	Import. 1975	Export. 1975	Observations
20-1-0	Huiles brutes							
20-1-1	Huile de palme artisanale	16.800	1.362	-	-	-	522	Huile consommée localement. Palmistes exportés par le commerce.
	" industrielle	178.000	8.900)	5.600	2.000	-	6.700	
	Palmistes industriels	45.000	900)					
		Total ..	11.162				7.222	
20-1-2	Huile de palmiste	21.600	1.296)	500	150	-	1.526	
	tourteaux	22.950	230)					
		Total ..	1.526					
20-1-3	Huile de coco	13.000	806)	20	0	-	876	
	tourteaux	7.000	70)					
		Total ..	876					
20-1-4	Huile d'arachide	4.500	360)		-		110	
	tourteaux	5.000	60)					
		Total ..	420)					
20-1-5	Huile de coton	4.000	200)	100	60		200	
	tourteaux	10.000	100)					
		Total ..	300					
20-2-1 .	Huile neutralisée, semi-raffinée.	22.000	1.850)		-	-	300	
20-2-2	Huile de table et margarine	22.000	2.300)	400	370	-	-	
20-3-1	Savonnerie et produits détersifs	33.800	3.050)			100	250	
			21.484	6.620	2.530	100	10.484	

PARAGRAPHE 17

ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE - (Branche 21)

21 - 1 - Pneumatiques et objets divers en caoutchouc

21 - 2 - Articles en matière plastique

21 - 1 - PNEUMATIQUES (FABRICATION ET RECHAPAGE) ET OBJETS DIVERS A BASE DE CAOUTCHOUC ET DE LATEX.

21-1-1- Fabrication de pneumatiques pour automobiles

Les "Perspectives Décennales" ont prévu la création d'une usine de pneumatiques pour automobiles utilisant - en partie - le caoutchouc d'origine ivoirienne.

Si ces prévisions de consommation, liées à une hypothèse de développement général du pays, se réalisent en temps utile, de même que celles - relativement importantes - concernant les débouchés offerts par les pays voisins, on produirait en 1970 :

195.000 enveloppes et 265.000 chambres à air, de dimensions moyennes, représentant une valeur approximative de 1.785 millions de F. CFA.

Les besoins propres de la Côte d'Ivoire, en produits de cette catégorie, seraient de 150.000 enveloppes et 200.000 chambres à air.

Besoins de la Côte d'Ivoire en 1975

Ces besoins sont évidemment liés à l'évolution du parc automobile du pays.

En étudiant, la branche 16 "montage de véhicules" nous avons formé une hypothèse concernant cette évolution.

La structure du parc en 1975 pourrait, selon cette dernière, se présenter comme suit :

- Voitures de tourisme :	54.500 unités
- Camionnettes légères :	5.750 unités
- Véhicules utilitaires plus lourds :	16.000 unités
- Remorques et semi-remorques :	835 unités
TOTAL	77.085 unités

.../...

Nous supposerons que la fabrication locale se limitera aux dimensions de pneumatiques équipant les deux premières catégories ci-dessus et une partie des véhicules utilitaires.

- les rechanges nécessaires, à raison de 1/2 jeu de pneus par an, représenteraient :

72.000 véhicules x 2 = 144.000 unités

De leur côté, les usines de montage auront à équiper en 1975 :

16.000 véhicules x 5 = 80.000 unités

- enfin, on pourrait envisager de garnir également en pneumatiques ivoiriens les véhicules importés. L'opération paraît cependant difficile à réaliser pratiquement; ceux-ci doivent pouvoir rouler dès leur sortie de l'usine. On pourrait essayer de négocier une exportation compensatrice.

Les débouchés extérieurs offerts par les pays africains voisins, francophones et anglophones, devraient se révéler très importants à condition qu'aucune autre entreprise du même type ne s'installe sur la Côte d'Afrique au cours de la période considérée.

Nous les évaluerons provisoirement à 90.000 enveloppes.

Au total, les fabrications pourraient donc porter sur :

- Besoins intérieurs :	224.000 enveloppes
- Débouchés extérieurs :	90.000 enveloppes
TOTAL	314.000 enveloppes

soit, par rapport à 1970, une progression annuelle de 9 %, du même ordre de grandeur que celle du parc automobile local (qui n'évolue sans doute pas très différemment de celui des états voisins).

Toutefois, les proportions respectives de chambres à air et d'enveloppes sont modifiées pour tenir compte de l'amélioration des conditions de roulage (moins de crevaisons).

Objectif de production 1975

La fabrique locale de pneumatiques automobiles pourrait donc poursuivre en 1975, les objectifs suivants :

314.000 enveloppes d'une valeur globale de :	2.512 millions de F.CFA
400.000 chambres à air valant :	340 millions de F.CFA
Valeur de la production	2.852 millions de F.CFA

.../...

Investissements

Pour atteindre ces objectifs, les moyens de production devront être très sérieusement renforcés au cours du troisième quinquennat.

On peut donc prévoir des compléments d'investissements importants, l'usine comportant au surplus en annexe une manufacture d'objets en caoutchouc. Ils seraient d'environ un milliard de F. CFA.

Création d'emplois

Les emplois nouveaux créés, entre 1970 et 1975, pourraient atteindre 250 unités.

Commerce extérieur

Malgré le niveau élevé de la production ivoirienne, les importations de pneumatiques resteront fortes. Il faut en effet tenir compte des véhicules utilitaires et gros poids lourds chaussés de pneus de grandes dimensions ainsi que du parc de tracteurs agricoles et engins spéciaux exigeant des pneus spéciaux très lourds.

Les camions, poids lourds routiers, remorques et semi-remorques, seront au nombre d'environ 10.000 en 1975. Un demi-jeu de pneus par an représentera entre 40.000 et 50.000 enveloppes. De leur côté, les tracteurs et engins spéciaux auront besoin de 12.000 ou 13.000 pneus. Si l'on ajoute à cela les chambres à air de grand format nécessaires (1), on arrive à une valeur totale de l'ordre de 1.200 millions de F. CFA.

Les exportations vers les pays africains s'élèveront, de leur côté, à 900 millions de F. CFA en valeur loco-frontière.

21-1-2- Pneumatiques pour véhicules à 2 roues

Les besoins en pneumatiques pour véhicules à 2 roues sont de deux ordres :

1/ Nécessité de chausser les vélos et vélomoteurs montés en Côte d'Ivoire.

2/ Fournir des pneus de rechange au parc de véhicules en service.

En ce qui concerne le premier point, il suffit de reprendre les objectifs de la branche 16 : 88.000 bicyclettes et 29.000 cyclomoteurs doivent être livrés en 1975.

---

(1) Il n'est cependant pas exclu que ces dernières puissent être fabriquées localement.

.../...

Cela représentera 234.000 enveloppes et autant de chambres à air.

L'évaluation des besoins pour rechanges est par contre difficile, tout au moins pour le moment, car il n'a encore été procédé à aucun recensement du parc de véhicules à 2 roues. Les études régionales et de villes, actuellement en cours, fourniront sans doute des éléments permettant d'en estimer l'importance.

La comparaison des importations de bicyclettes et de celles de pneumatiques au cours des dernières années montre cependant que le nombre des enveloppes représente presque 12 fois celui des bicyclettes entrant en Côte d'Ivoire.

Cette relation appliquée à la production 1975 de véhicules à 2 roues indiquerait des besoins de l'ordre de :

117.000 x 12 = 1.404.000 enveloppes

D'autres éléments permettent également, en supposant un amortissement compris entre 2 ans et demi et 3 années, d'estimer à environ 80.000 véhicules l'importance du parc en 1960 avec un accroissement annuel probable de l'ordre de 8 % pour les bicyclettes.

Il existe encore à cette date très peu de cyclomoteurs. La croissance de ces derniers est, au départ tout au moins, beaucoup plus forte que celle des bicyclettes, mais elle ralentit par la suite.

Si l'on retient finalement une croissance moyenne de 10 %, on aurait en 1975 un parc de : 330.000 à 335.000 véhicules à 2 roues, ce qui est plausible.

En tablant sur une usure de 2 jeux de pneumatiques par an, les besoins en rechanges seraient de 1.320.000 enveloppes. Ce chiffre n'est pas très éloigné de celui trouvé par ailleurs.

Finalement, les besoins en pneumatiques seront estimés en 1975 à :

- Enveloppes	. Montage :	234.000 unités
	. Rechanges :	1.400.000 unités
	TOTAL	1.634.000 unités
- Chambre à air	. Montage :	234.000 unités
	. Rechanges :	1.250.000 unités
	TOTAL	1.484.000 unités

En 1960, le nombre des chambres à air consommées était voisin de celui des enveloppes. On pense que, par la suite, les premières dureront davantage.

.../...

Aux besoins du pays, ainsi définis, il faut ajouter les débouchés extérieurs. En raison de l'importance du parc des pays voisins, de celui de la Haute-Volta notamment, et de leur consommation élevée de pneumatiques au cours des dernières années, on a prévu, en 1975, de fortes exportations (comme d'ailleurs en 1970).

Elles représenteraient 70 % des quantités réservées au marché intérieur.

Objectif de production 1975

A partir des données rassemblées ci-dessus,les objectifs de production suivants ont été arrêtés pour 1975 :

-Enveloppes	: 2.800.000 unités valant ...	980 millions F. CFA
-Chambres à air	: 2.500.000 unités valant ...	312,5 millions F. CFA
TOTAL :		1.292,5
arrondi à		1.300 millions F. CFA.

Investissements

On peut prévoir la création d'une troisième unité de production localisée dans l'intérieur du pays, soit des investissements de l'ordre de 370 millions F. CFA.

Création d'emplois

Environ 200 personnes trouveraient un emploi dans cette industrie.

Commerce extérieur

Aucune importation n'est prévue.

Les exportations seront importantes et représenteraient environ 570 millions de F. CFA en valeur loco-frontière.

21-1-3- Rechapage des pneus

L'estimation d'activité possible pour le rechapage des pneus en 1970 paraît un peu faible (15.000 enveloppes). Il semble, en effet, que le rechapage peut connaître un développement plus rapide le jour où les utilisateurs de véhicules prendront conscience des avantages qu'ils peuvent retirer d'un rechapage effectué en temps utile, (au lieu d'user les pneus jusqu'à la toile).

C'est pourquoi l'objectif 1975 sera nettement relevé soit :

40.000 enveloppes pour un chiffre d'affaires approximatif de 160 millions de F. CFA.

.../...

Investissements et emplois

On peut estimer grosso-modo à 20 millions de F. CFA les installations et équipements supplémentaires à réaliser. Les emplois créés représenteraient environ 70 personnes.

21-1-4- Objets divers à base d'élastomères

Les "Perspectives Décennales" ont prévu qu'une fabrication d'objets divers en caoutchouc pourrait peut être se justifier en 1970 et un chiffre indicatif de production a été inscrit (150 millions de F. CFA).

De toute façon, cette activité devrait exister en 1975 et satisfaire une partie des besoins locaux en : tuyaux, courroies, articles d'hygiène, vêtements, gants, semelles de chaussures et divers articles en mousse ou caoutchouc cellulaire pour l'ameublement, par exemple.

Objectif de production 1975

La production ivoirienne pourrait couvrir, semble-t-il, une bonne partie de la consommation locale estimée, pour l'année 1975, à 400 millions de F. CFA, en progression de 10 % par an au cours du 3ème quinquennat.

L'objectif de production en valeur finalement retenu a été le suivant : 280 millions de F. CFA.

Investissements

Il a été supposé qu'il s'agirait d'un atelier-annexe de l'usine de pneumatiques pour automobile. Les investissements retenus plus haut pour cette dernière, comprennent donc également les moyens nécessaires à la production des objets divers en caoutchouc et latex.

21 - 2 - ARTICLES EN MATIÈRE PLASTIQUE

Au cours de la période décennale, on a fait croître de manière importante la consommation des objets en matière plastique et les objectifs 1970 ont été fixés à un niveau relativement élevé. Ces prévisions ont été justifiées par la substitution probable de la matière plastique, récemment apparue, à d'autres matériaux suivant un phénomène assez général.

Non seulement les fabrications locales en cette matière doivent se substituer aux importations, faibles encore il est vrai en 1960, mais elles concurrenceront fréquemment le bois, le papier, le métal, la céramique, le verre, le textile, le cuir, etc... dans les usages futurs.

.../...

Un certain équilibre pourrait toutefois se manifester vers 1970 quand la matière plastique aura terminé son insertion dans la gamme des productions proposées aux consommateurs finals ou intermédiaires.

Par ailleurs, les fortes exportations d'objets en plastique prévues jusqu'en 1970, ne pourront être que faiblement accrues par la suite car les pays voisins, auxquels ils sont destinés, auront sans doute commencé eux-mêmes à produire.

C'est pourquoi l'expansion, rapide jusqu'à cette date, sera ralentie au cours de la période suivante 1970-1975.

En revanche, on dissociera la progression en quantité de celle en valeur.

Entre le simple emballage plastique et les objets moulés ou très élaborés, la différence de prix à l'unité de poids est en effet marquée et la proportion de ces derniers progressera plus fortement au sein de la consommation globale.

Compte tenu des croissances respectives prévues pour les diverses branches utilisatrices des produits en matière plastique, et pour la consommation des ménages, on a finalement retenu des taux de 6 % en quantité et de 7 % en valeur.

Objectif de production 1975

L'objectif de production 1975 serait globalement le suivant : 5.500 tonnes de produits pour une valeur de 2.200 millions de F. CFA.

Investissements

Les investissements correspondant au supplément de production à obtenir en 1975 ont été estimés à environ 100 millions de F. CFA pour le troisième quinquennat.

Création d'emplois

Environ 80 personnes pourraient, à l'occasion de cette croissance d'activité, trouver un emploi.

Commerce extérieur

Les importations porteraient uniquement, en 1975, sur des articles ne pouvant être fabriqués sur place. Elles s'élèveraient à une centaine de millions de F. CFA.

.../...

De fortes exportations sont toujours prévues vers les pays voisins. Elles ne sont toutefois qu'en légère augmentation par rapport à 1970. Cette prévision a un caractère aléatoire dans la mesure où les pays de l'intérieur décideraient d'implanter chez eux des fabrications d'objets en matière plastique. Ces exportations ont été provisoirement estimées à 700 millions de F. CFA.

.../...

BRANCHE 21

Tonnes et millions de F. CFA (sauf indication particulière)

Sous-Branche	Nature de la Production	Production 1975		Investissements 1970/1974	Création d'emploi	Import. 1975	Export. 1975	Observations
		Tonnage	Valeur					
21-1-1	Pneumatiques pour automobiles.	314.000 envelop.	2.512	1.000	250	1.200	900	
		400.000 chamb. à air	340					
			2.852					
21-1-2	Pneumatiques pour véhicules à 2 roues	2.800.000 envelop.	980	370	200	-	570	
		2.500.000 chamb. à air	312,5					
		arrondi :	1.300					
21-1-3	Rechapage	40.000 unités	160	20	70	-	-	
21-1-4	Objets en caoutchouc et latex	--	280	-	50	100	30	
21-2	Articles en matière plastique	5.500	2.200	100	80	100	700	
			6.792	1.490	650	1.400	2.200	

PARAGRAPHE 18

PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS : CELLULOSE, PAPIER, IMPRIMERIE, VERRERIE, CERAMIQUE, etc... - (Branche 22)

22 - 1 - Pâte à papier

22 - 2 - Production des papier et carton

22 - 3 - Transformation du papier

22 - 4 - Industries polygraphiques

22 - 5 - Verrerie

22 - 6 - Céramique

22 - 1 - PATE DE CELLULOSE et 22 - 2 - PAPIER

On rappellera d'abord les objectifs 1970 qui sont relativement élevés :

- fabrication de 150.000 tonnes de pâte dont :
  - 90.000 tonnes destinées à l'exportation
  - 60.000 tonnes destinées à la papeterie ivoirienne

Ces objectifs, purement indicatifs, ont été retenus en attendant que les études entreprises aient mis en relief, avec une précision suffisante, les possibilités locales en la matière.

Les investissements mis en jeu par une telle fabrication sont importants, et, avant de s'engager dans cette voie, il est indispensable de posséder certaines assurances dont la première est qu'il existe un procédé valable permettant d'obtenir un produit de bonne qualité à partir d'un mélange de feuillus tropicaux dans des conditions de rentabilité économique normale.

En second lieu, il faut posséder un inventaire aussi complet que possible des massifs forestiers susceptibles d'offrir, à proximité de l'eau et de l'énergie, les réserves de bois suffisantes. Il faut aussi prévoir la reconstitution de ces dernières.

.../...

Enfin, le problème des débouchés intérieurs et extérieurs doit être attentivement examiné dans une perspective à long terme.

* Pour ces derniers, elle ne paraît pas a priori défavorable en raison de la croissance régulière des besoins dans le monde et de l'amenuisement des réserves forestières des pays tempérés.

En ce qui concerne la consommation intérieure, une donnée nouvelle est apparue. Elle concerne les besoins en carton et papier d'emballage du pays et notamment ceux de la profession bananière qui prévoit l'exportation des fruits en caissettes carton. Ces besoins seront exposés plus en détail au paragraphe suivant traitant de l'utilisation du papier.

Ils supposent cependant la consommation sur place d'une quantité de pâte que l'on peut chiffrer à environ 21.500 tonnes dès 1970 et 30.000 tonnes en 1975.

Objectif de production 1975

Les objectifs de production suivants conservent un caractère purement indicatif :

- pour la pâte : 240.000 tonnes valant 7.200 millions de F.CFA
- pour le papier : 87.000 tonnes valant 6.873 millions de F.CFA

Cette dernière fabrication utiliserait, approximativement, 80.000 tonnes de pâte valant 2.400 millions de F.CFA.

Investissements

Pour atteindre de tels objectifs, la production pourrait être conçue de la manière suivante :

Pour la pâte de cellulose

	Tonnes
a) Il devrait exister en 1970 :	
1 - Une usine produisant de la pâte soit :	90.000
2 - Une deuxième usine de 60.000 tonnes, dont la capacité serait portée, entre 1970 et 1975, à 90.000 tonnes, soit en 1975 une production de :	90.000
b) Enfin, pendant cette dernière période, on pourrait implanter une troisième unité de capacité :	60.000
Soit une production totale de pâte en 1975 de :	240.000 T.

.../...

Pour la fabrication du papier

Deux solutions peuvent être envisagées :

- Extension de capacité de l'usine de 65.000 tonnes réalisée sur la fin de la période décennale,

ou bien

- création d'une seconde unité de fabrication du papier et carton d'une capacité de l'ordre de 30.000 tonnes.

Cette deuxième solution paraît préférable car elle procure une marge de capacité disponible pour faire face aux besoins de l'époque ultérieure 1975/1980.

Le montant des investissements à prévoir au cours du troisième quinquennat pour l'ensemble cellulose-papier serait très grosso-modo de 6.000 millions de francs CFA.

Création d'emplois

Les objectifs de production chiffrés ci-dessus se traduiraient par une augmentation sensible des personnels occupés dans ce secteur d'activité.

On peut approximativement estimer celle-ci à 750 emplois.

Commerce extérieur

Les importations de papier brut seraient à peu près nulles en 1975. Celles de papier journal et de papiers travaillés qui subsisteraient à cette époque seront prises en compte au paragraphe suivant qui traite de la transformation du papier.

Les exportations demeureraient substantielles représentant une valeur de 5.430 millions de F. CFA.

NOTA - Il convient d'insister une nouvelle fois sur le caractère très indicatif des prévisions ci-dessus tant que les études spéciales entreprises n'auront pas fourni les renseignements indispensables à une juste appréciation des possibilités d'avenir.

22 - 3 - TRANSFORMATION DU PAPIER

Les activités reprises sous cette rubrique sont celles ayant trait :

1 - à la confection des emballages : caisses carton ondulé ou compact, boites diverses, sacs papier pour ciment, farine, engrais, etc... ainsi que ceux utilisés couramment par le commerce.

.../...

2 - à la fabrication de papiers pour le bâtiment : cartons et papiers enduits, peints, etc...

3 - au réglage du papier et à la production des articles courants de papeterie : cahiers, carnets, livres de compte, papier à lettre, blocs et enveloppes, cahiers scolaires, chemises de classement, etc...

4 - en liaison avec les industries polygraphiques, enfin, à la confection des livres et manuels surtout scolaires.

Les croissances de ces diverses activités au cours du 3ème quinquennat semble devoir être assez différentes.

Emballages

En 1970, les prévisions ont porté sur 4.000 tonnes représentant une valeur d'environ 500 millions de F. CFA.

Toutefois, cet objectif ne tenait pas compte de besoins qui se sont révélés assez récemment. Les exportateurs de banane ont, en effet, décidé de livrer progressivement les bananes exportées en caisses de carton plutôt qu'en caissettes de bois déroulé.

Au cours de la période 1960-1970, les seuls besoins de cette nature atteindront probablement : 10.000 tonnes en 1967, 12.000 en 1970. Les objectifs agricoles 1975 font prévoir un besoin de 13.000 tonnes à cette date.

A ces tonnages qui concernent exclusivement les exportations de bananes, il faut ajouter les besoins des conserveries d'ananas, de fruits, de poisson, des fabriques de cigarettes et d'allumettes, de café soluble et de bien d'autres activités encore. Les sacs de papiers de toutes dimensions pour la farine, le ciment, les engrais, le commerce, ainsi que les feuilles dimensionnées et quelquefois imprimées en vue du paquetage, représenteront, de leur côté, un tonnage important.

Au total, on pourrait retenir, pour 1975, un objectif d'au moins 18.000 tonnes de produits valant 850 millions de F. CFA.

Papier pour le bâtiment

A l'inverse du poste précédent, la consommation du papier pour le bâtiment ne paraît pas devoir progresser beaucoup et l'on a conservé, en 1975, la même valeur de production que précédemment, soit 450 millions de F. CFA.

.../...

Articles de papeterie et livres scolaires

En grande partie influencée par le développement de l'éducation nationale, la croissance de cette activité demeurera à un niveau élevé. Elle paraît pouvoir progresser au taux de 10 %, c'est à dire avec un coefficient d'élasticité de la dépense légèrement inférieur à 2,0.

Les besoins de ces deux dernières catégories seraient en 1975 de :

560 millions de F. CFA pour les articles de papeterie
370 millions de F. CFA pour les livres et manuels scolaires.

La récapitulation de ces différentes consommations serait la suivante :

	Valeur en millions F. CFA
- Emballages	850
- Papier pour le bâtiment	450
- Papeterie et livres scolaires	930
TOTAL.....	2.230

Toutefois, les livres et journaux, qui continueront à être importés en 1975, représenteraient au moins 450 millions de F. CFA.

Objectif de production 1975

Aux besoins de la Côte d'Ivoire chiffrés ci-dessus, s'ajouteront ceux des pays voisins qui peuvent être satisfaits par la production ivoirienne, soit environ 30 % des besoins intérieurs.

L'objectif global de production en valeur serait finalement le suivant :

- produits divers, papier carton, représentant en 1975 :
2.450 millions de F. CFA.

Investissements

Modérés en ce qui concerne le réglage du papier et la confection des articles de papeterie et manuels scolaires (non compris l'impression), les investissements nécessités par la fabrication d'un important volume d'emballages papier et carton seront par contre plus élevés.

Au total, on peut retenir un montant de 200 millions de F. CFA.

..../...

Création d'emplois

Pour l'ensemble de ces activités, les emplois nouveaux seraient de l'ordre de 300.

Commerce extérieur

La situation devrait se présenter en 1975 de la manière suivante :

	Valeur en millions F. CFA.
- Importations	450
- Production locale	2.450
TOTAL Ressources	2.900
- Consommation intérieure	2.230
- Exportations vers les pays voisins	670
TOTAL des emplois	2.900

Les exportations paraissent pouvoir compenser et au-delà ce qui subsiste d'entrées de livres, journaux, revues et articles de papeterie de luxe d'origine étrangère, et les importations de papier (dont le papier-journal).

22 - 4 - POLYGRAPHIE

Le chiffre d'affaires de cette activité a été très sérieusement relevé au cours de la période 1970/1975 en raison des travaux entièrement nouveaux que représentera l'impression sur place de la plupart des livres et fournitures scolaires. Egalement, les progrès de l'information, les besoins publicitaires croissants, et ceux des administrations, en imprimés notamment, seront désormais satisfaits localement. On a donc adopté un taux de progression semblable à celui retenu pour la librairie-papeterie soit 10 %.

Objectif de production 1975

Travaux d'impression pour une valeur de 1.300 millions de F. CFA.

Investissements

L'équipement des imprimeries existantes devra être sérieusement rénové, modernisé, et il sera sans doute créé quelques unités nouvelles.

Le montant des investissements nécessaires serait d'une centaine de millions.

.../...

Création d'emploi

Les emplois nouveaux suscités par cette progression d'activité seront sans doute au nombre de 150 à 200.

22 - 5 - INDUSTRIE DU VERRE

Au cours du 2ème quinquennat, il aura été en principe créé une verrerie dont la fabrication sera orientée vers les bouteilles et la gobeletterie ainsi que les plats creux, etc...

Sa production devrait atteindre, en 1970, environ 6.000 tonnes sur un total de besoins de l'espèce évalués à 6.700 tonnes (à l'exclusion du verre plat, du verre travaillé et des articles spéciaux : verres de lampes et de laboratoire par exemple). Entre 1965 et 1970, la progression des besoins a été estimée à 6 %.

En 1975, les besoins essentiels seront toujours représentés par l'embouteillage commercial et industriel : vins, boissons fabriquées en Côte d'Ivoire : bière, limonade, boissons gazeuses aromatisées, jus de fruits, coca-cola, lait et préparations à base de lait ainsi que par d'autres usages alimentaires ou non : huiles de table, eau de javel, etc... De nouvelles utilisations sont cependant prévues : pots, bocaux, flacons, et récipients divers seront demandés par la parfumerie, la pharmacie, la confiturerie, le café soluble, etc...

Enfin, l'utilisation par les ménages d'objets en verre tels que : gobelets, plats, assiettes, se développera, comme d'ailleurs celle des services de table en faïence, par suite de l'accession de nombreux ivoiriens au secteur moderne.

Pour toutes ces raisons, on peut adopter, pour la troisième période, un taux de croissance des besoins supérieur à celui appliqué avant 1970, soit 8 % au lieu de 6 %.

En 1975, ces besoins se chiffreraient globalement à une dizaine de mille tonnes.

A ces besoins ivoiriens, on peut ajouter les débouchés offerts par les pays voisins dont, malgré leur intention quelquefois affichée de créer leur propre industrie de verre, il paraît à peu près certain, qu'ils resteront à cette époque tributaires de l'extérieur. Ces débouchés peuvent être estimés, en premier approche, à 30 % du marché intérieur, soit : 3.000 tonnes de verre creux.

.../...

Débouchés intérieurs et extérieurs totaliseraient donc, en 1975, 13.000 tonnes sur lesquelles 12.000 tonnes au moins pourraient sans doute être livrées par l'industrie ivoirienne.

Malgré l'accroissement d'ici 1975 des besoins en verre plat ou à usage spécial, il ne semble pas, en revanche, qu'on atteindra un niveau de consommation suffisant pour justifier les équipements nécessaires à une telle fabrication.

Finalement, on retiendra pour 1975 les objectifs de production suivants :

		Millions F. CFA
- Bouteilles :	9.000 tonnes valant	360
- Flacons et récipients divers pour l'industrie :	1.500 tonnes valant	75
- Gobelets, assiettes, plats et autres objets pour les ménages :	1.500 tonnes valant	75
TOTAL	12.000 tonnes	510

dont pour l'exportation :

- Bouteilles	2.000 tonnes	72
- Récipients divers	500 tonnes	25
- Gobeletterie et plats	500 tonnes	25
TOTAL	3.000 tonnes	122

Investissements

L'objectif de production de 12.000 tonnes ne paraît pas justifier l'implantation d'une nouvelle unité. Il faut se rappeler en effet que la capacité de 6.000 tonnes envisagée précédemment (1970) correspond tout juste, pour une industrie de ce type, au seuil de rentabilité.

Il faudrait plutôt doubler les équipements de la verrerie existante et, si possible, ménager une marge de capacité disponible pour la période ultérieure 1975-1980.

Le montant des investissements nécessaires sera probablement de l'ordre de 200 millions de F. CFA.

Création d'emplois

Les emplois supplémentaires n'excéderaient sans doute pas une cinquantaine.

.../...

Commerce extérieur

Seul le verre creux ordinaire étant l'objet d'une fabrication locale, il faudra encore recourir à des importations en 1975. Celles-ci seront cependant compensées, en partie, par des exportations de bouteilles et objets divers vers les pays voisins.

Finalement l'équilibre pourrait se présenter de la manière suivante :

	Millions F. CFA
- Importations (verres plat, spéciaux, et reliquat des besoins en verre creux, gravé par exemple).	600
- Production ivoirienne de verre creux.	510
TOTAL des ressources	1.110
- Consommation intérieure	988
- Exportations	122
TOTAL des emplois	1.110

Matière première

Pour pouvoir entreprendre la fabrication du verre en Côte d'Ivoire, il faut néanmoins être assuré de disposer en quantité suffisante et, si possible, à proximité du lieu principal d'utilisation (pour l'embouteillage notamment) de sable présentant les caractéristiques très sévères imposées par cette industrie.

Les autorités de la Côte d'Ivoire ont chargé la "SODEMI" des recherches et études nécessaires. A fin 1963, les résultats de celles-ci ne sont pas encore connus.

22 - 6 - CERAMIQUE

Il a paru possible de recommander la création, au cours de la période 1960-1970, d'une usine de céramique. En 1970, ses fabrications devraient porter sur des éviers, lavabos, sanitaires, ainsi que sur de la vaisselle de faïence. Le niveau de production souhaitable a été fixé à 1.400 tonnes pour une valeur approximative de 150 millions de F. CFA.

.../...

Au cours de la période 1970/1975 la croissance des besoins paraît devoir évoluer de façon très différente suivant qu'il s'agit des produits intéressant le bâtiment ou, au contraire, les ménages (vaisselle par exemple).

Pour ce qui concerne ces derniers, on peut en effet escompter une progression du même ordre que pour le verre soit 8 % par an. Par contre les achats du bâtiment suivront le taux de croissance de cette branche soit 5, 5 %.

Nous ferons finalement croître les objectifs de production dans la même proportion que les besoins en prenant un taux moyen de 7 %.

Objectif de production 1975

Production pour le marché intérieur :

2.000 tonnes de produits d'une valeur de 210 millions de F. CFA auxquelles on peut ajouter pour l'exportation vers les pays voisins : 200 tonnes de vaisselle valant 24 millions de F. CFA.

Investissements

L'objectif ci-dessus serait atteint par extension de capacité de l'usine existant en 1970 soit environ 25 millions de F. CFA d'investissements supplémentaires.

Création d'emplois

Cet accroissement d'activité fournirait une trentaine d'emplois nouveaux.

Commerce extérieur

Les importations seraient encore, en 1975, d'environ 320 millions de F. CFA correspondant surtout à des revêtements et dalles de pavement.

On exporterait toutefois vers les pays voisins pour 34 millions de F. CFA de faïence ivoirienne.

Il peut d'ailleurs se révéler possible de fabriquer également une partie des carreaux de revêtement et dalles de pavement, auquel cas le chiffre des importations serait plus réduit.

Matière première

La SODEMI a entrepris une étude des gites de minéraux non métalliques dont les résultats conditionnent, en effet, non seulement la localisation de l'unité de production mais encore l'éventail des fabrications possibles.

.../...

RECAPITULATION

BRANCHE 22

Tonnes et millions de F. CFA (sauf indication particulière)

Sous - Branche	Nature de la Production	Production 1975		Investissements 1970/1974	Création d'emploi	Import. 1975	Export. 1975	Observations
		Tonnage	Valeur					
22 - 1	Pâte de cellulose	160.000	4.800	6.000	750	-	4.800	
22 - 2	Fabrication du papier	87.000	6.873			450	5.430	
22 - 3	Transformation du papier	Produits divers	2.450	200	300		670	
22 - 4	Industries polygraphiques	-	1.300	100	200	-	-	
22 - 5	Fabrication du verre creux	12.000	510	200	50	600	122	
22 - 6	Fabrication de céramique	2.200	234	25	30	320	24	
			16.167	6.525	1.330	1.370	11.046	

CONCLUSION

Nous rappelons, en terminant, que les perspectives de développement industriel 1970-1975 qui viennent d'être esquissées ont, en dépit de l'apparente précision des chiffres, un caractère indicatif.

Elles visent moins d'ailleurs à définir des objectifs de production qu'à dégager des possibilités d'extension et de création d'industries afin de relayer l'effort poursuivi durant le Plan 1965-1970.

Elles peuvent fournir des directions de recherche pour orienter les études préparatoires à l'élaboration du Deuxième Plan quinquennal 1970-1975. Des possibilités autres que celles envisagées dans ce document se feront d'ailleurs certainement jour par la suite.

De même, certaines des fabrications proposées peuvent se révéler non rentables au sens financier du terme ou ne présenter qu'un assez mince intérêt pour le pays. Chaque cas devra donc faire l'objet d'études plus poussées.

Ces études permettront également de préciser davantage les investissements, forcément évalués assez grosso-modo. La nécessité évidente de créer de nouveaux pôles de développement à l'intérieur du pays n'a cependant pas été perdue de vue et les implantations possibles en dehors d'Abidjan ont été signalées au passage.

Si aléatoires que puissent paraître ces perspectives, elles montrent l'importance croissante du secteur industriel au sein du développement d'ensemble de l'économie ivoirienne.

Le haut niveau de production et l'évaluation prévue de la valeur ajoutée industrielle durant la période 1970-1975, de même que l'effort d'investissement envisagé, devraient contribuer efficacement à soutenir le rythme du développement atteint par ce secteur, à la fin du Premier Plan.

Cette activité accrue aurait enfin, comme le montrent également les tableaux ci-après, d'heureux effets sur le niveau de l'emploi et la balance commerciale.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Branche	Industrie et Energie	Production 1975 en valeur	Investissement période 1970- 1974	Création d'emploi	Importations 1975	Exportations 1975
05	Travail des grains et farine	9.608	1.031	702	73	931
06	Conserveries, thé, café, etc...	11.100	670	550	350	9.730
07	Boiscons et glace	3.860	200	100	100	-
08	Produits alimentaires divers-tabac	16.933	4.710	1.221	3.020	6.040
09	Energie	20.860	1.500	540	5.300	2.110
10	Industries extractives	4.000	500	-	-	4.000
11	Métaux	5.180	1.100	220	1.800	470
12	Matériaux de construction	6.044	785	760	1.815	460
13	Engrais	3.060	1.000	65	-	410
14	Chimie et parachimie	6.947	575	370	2.960	1.980
15	Industries du bois	10.000	1.400	1.000	-	4.760
16	Montage et réparation des véhicules.	21.104	1.960	2.955	11.720	2.070
17	Industries mécaniques et électriques.	14.299	3.650	3.650	950	2.220
18	Industries textiles	34.800	8.130	5.660	7.560	2.785
19	Cuir et Chaussures	3.190	350	430	285	215
20	Corps gras	21.484	6.620	2.580	100	10.484
21	Caoutchouc et plastique	6.792	1.490	650	1.400	2.200
22	Industries diverses : cellulose papier, verre, céramique etc...	16.169	6.525	1.330	1.370	11.046
	TOTAL	215.430	42.196	22.783	38.803	61.911

(en millions de F.C.F.A.)

Branches industrielles	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Travail des grains et farines	1.310	1.450	1.592	1.733	1.874	2.016
Conserveries, café, thé, etc...	2.262	2.370	2.520	2.700	2.850	3.002
Boissons et glace	1.795	1.940	2.085	2.230	2.375	2.520
Autres industries alimentaires - Tabac	4.994	5.500	6.094	6.800	7.600	8.409
Energie	8.834	9.950	10.800	11.500	12.100	12.668
Industrie extractives	2.366	2.450	2.600	2.750	2.950	3.247
Métaux Matériaux de construction Engrais	3.992	4.400	4.900	5.450	5.950	6.402
Chimie et parachimie	1.580	1.750	1.900	2.120	2.350	2.538
Industries du bois	3.065	3.360	3.695	4.010	4.350	4.676
Montage et réparation de véhicules	4.579	5.030	5.650	6.400	7.350	8.199
Industries mécaniques et électriques	3.513	4.050	4.700	5.300	5.750	6.123
Industries textiles Cuir et articles chaussants	8.721	10.200	12.800	15.600	18.500	21.271
Corps gras	3.414	3.950	4.800	5.900	7.600	9.107
Caoutchouc, plastique et industries diverses, cellulose, papier, verre, etc...	8.532	9.900	10.700	11.500	12.100	12.698
TOTAL valeur ajoutée.....	58.957	66.300	74.836	83.993	93.699	102.876

ANNEXE II

ETUDE DE L'INTERET ECONOMIQUE DES PROJETS INDUSTRIELS SUSCEPTIBLES D'ETRE REALISES EN COTE-D'IVOIRE

En vue d'apprécier l'intérêt que présente un projet industriel pour l'économie ivoirienne, deux approches distinctes mais complémentaires doivent être utilisées : le calcul de ses effets indirects, en termes de valeur ajoutée, d'une part, et ses effets multiplicateurs sur les revenus des ménages, des administrations et des entreprises, de l'autre.

Se contenter, en effet, de mesurer l'importance de la valeur ajoutée, des salaires distribués et des impôts indirects payés à l'Etat, par rapport au chiffre de production du projet étudié, ne suffit pas à garantir l'utilité économique de celui-ci, pas davantage ses coefficients de capital et d'emploi.

Une entreprise projetée peut, par exemple, créer directement une valeur ajoutée considérable, mais comme les transferts sont libres en Côte-d'Ivoire, cette valeur ajoutée peut être constituée principalement d'amortissement et de revenus d'exploitation qui quitteront pour une large part le circuit monétaire ivoirien et perdront ainsi tout intérêt pour l'économie locale.

En outre, les avantages fiscaux, prévus par le code des investissements, équivalent pour l'entreprise à une diminution d'impôts indirects et, par suite, à un gonflement de ses revenus d'exploitation. Si une large partie de ceux-ci est transférée à l'étranger, l'Etat se trouve de la sorte financer indirectement ces fuites de capitaux.

Pour juger de l'intérêt économique d'une entreprise de ce genre, il est donc indispensable de mesurer les effets multiplicateurs de celle-ci sur les revenus des ménages, ceux des autres entreprises et sur les ressources de l'Etat. On peut constater alors si ceux-ci compenseront et au-delà les pertes qu'entraîneront pour l'Etat les avantages fiscaux consentis à l'entreprise et les transferts que celle-ci est susceptible d'opérer.

.../...

Par ailleurs, pour certains projets industriels, la valeur ajoutée directe est relativement faible, faible également le montant des salaires et des impôts indirects ; il peut se faire, par contre, que soit relativement élevé le coût du capital par rapport à la valeur ajoutée et à l'emploi créé.

Les avantages fiscaux prévus par le code des investissements peuvent alors apparaître exorbitants. Ce jugement peut toutefois être sujet à révision, si l'on prend en considération les effets multiplicateurs que ces projets sont susceptibles d'avoir, en termes de valeur ajoutée et donc de salaires et d'impôts indirects, mais aussi d'emplois et d'investissements.

Ces entreprises, par leurs achats de produits locaux, peuvent, en effet, avoir des effets multiplicateurs considérables et présenter par suite un intérêt économique certain. C'est ce que permet de mesurer le calcul des effets indirects.

Dans le cas, par exemple d'une industrie transformatrice de produits locaux (conserverie, travail des grains et farines, etc...) une faible valeur ajoutée directe peut susciter deux ou trois fois son volume en valeur ajoutée indirecte, créée par les entreprises locales qui lui fournissent les matières premières, demi-produits et services nécessaires à son fonctionnement. Il en ira alors normalement de même des salaires et des impôts indirects.

S'il s'agit d'une industrie de montage, coûteuse en investissement et faiblement productrice d'emplois, dans la mesure où celle-ci entraînera la création d'un nombre important d'entreprises fournisseuses de pièces détachées, la valeur ajoutée indirecte peut devenir considérable. En outre, le nombre des emplois indirects peut être très supérieur à celui des emplois directs.

Quant aux investissements qu'exigera l'installation des nouvelles entreprises, ils peuvent, en s'ajoutant aux investissements directs de l'usine de montage, former un volume d'investissements induits (1)

.../...

(1) - Nous utilisons ici, pour des raisons de commodité, le terme d'effets induits pour désigner la somme des effets primaires, directs et indirects d'un projet industriel. La notion d'effets induits désigne habituellement les effets secondaires suscités par l'augmentation des revenus distribués.

dont le rapport à la valeur ajoutée induite (1) (valeur ajoutée directe, plus valeur ajoutée indirecte) constitue un coefficient de capital induit inférieur au coefficient de capital direct :

$$\frac{\text{Investissements induits}}{\text{V.A. induite}} < \frac{\text{Investissements directs}}{\text{V.A. directe}}$$

Il est donc important de pouvoir mesurer ces effets indirects qui, s'ajoutant aux effets directs du projet en question, constituent les effets induits globaux, en termes de valeur ajoutée, de salaires et d'impôts indirects, d'emplois nouveaux et d'investissements.

Le Plan de développement économique et social, 1965-1970, de la Côte d'Ivoire vise à étoffer l'appareil de production du pays. Les échanges inter-entreprises doivent donc se développer au cours de la période. Il est, dès lors, intéressant de mesurer les effets induits des différents projets industriels sur l'économie ivoirienne en 1970. Des entreprises qui travailleraient, en début de période, avant tout sur produits importés, devraient, au terme du plan, trouver sur place une partie non négligeable de leurs approvisionnements. Leurs effets indirects s'en trouveront accrus d'autant.

I - LES EFFETS INDUITS PAR BRANCHE EN 1970

1 - Construction de la matrice unitaire

Pour mesurer les effets indirects, sur la production locale, d'une augmentation de la demande finale d'une branche quelconque, il est nécessaire de modifier la présentation du tableau d'échanges inter-entreprises 1970.

Les achats qui figurent dans ce tableau sont en effet enregistrés aux prix de marché. Ils comprennent les marges commerciales et les taxes sur produits pétroliers qui s'ajoutent à la valeur des produits, sortie usine ou sortie entrepôt (pour les importations). En outre, une partie de ces achats concerne des produits importés. Ceux-ci, pris à leur valeur C.A.F. n'exercent pas d'effets indirects sur la production locale.

Il s'agit donc d'obtenir une matrice des achats inter-entreprises uniquement sur production locale (cf. le Tableau I)

.../...

---

(1)- Nous utilisons ici, pour des raisons de commodité, le terme d'effets induits pour désigner la somme des effets primaires, directs et indirects d'un projet industriel. La notion d'effets induits désigne habituellement les effets secondaires suscités par l'augmentation des revenus distribués.

Tout d'abord, on décommercialise les différents postes de la demande intermédiaire des entreprises. On obtient, de la sorte, une matrice des marges commerciales sur demande intermédiaire, dont les totaux, par colonne, donnent le montant des marges commerciales incluses dans les achats de chacune des branches d'activité du tableau (cf. le Tableau II).

Les taxes sur produits pétroliers (ligne 9, Energie) sont isolées et viennent augmenter la valeur ajoutée de chacune des branches d'activité.

On fait ensuite le départ, dans les achats hors marge, de ceux qui sont effectués sur production locale et de ceux qui le sont sur importation.

Par colonne, les totaux de la matrice des importations donnent le montant global des importations incluses dans les achats de chacune des branches d'activité.

En distinguant, dans ces importations, la part des droits et taxes, on obtient, d'une part, la matrice des importations C.A.F. et, de l'autre, celle des droits et taxes sur importation (cf. les Tableaux III et IV).

Par colonne, les totaux de ces droits et taxes sur importation sont adjoints à la valeur ajoutée de chacune des branches du tableau.

En retranchant de la matrice initiale des échanges inter-entreprises, la matrice des marges commerciales, celle des importations et celle des droits et taxes sur importations, on obtient, par différence, la matrice des achats intermédiaires sur production locale, Cette matrice est à présent carrée, puisque les marges commerciales incluses dans les achats intermédiaires sont maintenant isolées et présentées sur une seule ligne.

On dresse alors la matrice unitaire 1970 (cf. le Tableau V) pour une production de 100.000 de chacune des branches d'activité du tableau. Elle donne, par branche, le pour 100.000 de chacun des achats sur production locale, celui des achats sur importation et celui de chacun des postes de la valeur ajoutée :

- Droits et taxes sur importation,
- Taxes sur produits pétroliers,
- Salaires et charges sociales,
- Impôts indirects nets de subventions,
- Amortissements,
- Revenu brut d'exploitation.

.../...

On inverse alors la matrice des achats sur production locale 27/27. La matrice inverse donne les répercussions, en termes de production directe et indirecte, d'une augmentation de 100.000 de la demande finale d'un produit donné (cf. le Tableau VI).

2 - Valeur ajoutée induite

La matrice unitaire donne le pour 100.000 de la valeur ajoutée directe par branche d'activité : par exemple, 91.044 pour l'agriculture vivrière et 64.367 pour les exploitations forestières (cf. Tableau V).

En multipliant par 91.044 la ligne "un" et par 64.367 la troisième ligne de la matrice inverse, on obtient la valeur ajoutée directe et indirecte (induite) contenue dans les achats de produits agricoles et forestiers. Cette opération revient à multiplier la matrice inverse par le vecteur "valeur ajoutée directe" de la matrice unitaire.

En additionnant les résultats de cette multiplication par colonne, on obtient, par branche, les différentes valeurs ajoutées induites : 99.496 pour l'agriculture vivrière, 86.252 pour les exploitations forestières (cf. Tableau VII).

Le complément à 100.000 des valeurs ajoutées induites mesure le montant des importations induites.

3 - Salaires - Impôts - Amortissements - Soldes induits

On procède de même pour calculer la valeur induite des composantes de cette valeur ajoutée.

Il conviendra ultérieurement, pour pouvoir étudier les effets secondaires, de désagréger davantage cette valeur ajoutée et de distinguer, en particulier, entre salaires européens et salaires africains, salaires urbains et salaires ruraux.

4 - Investissements induits

On calcule d'abord des coefficients de capital par branche d'activité : c'est-à-dire le rapport entre l'accroissement d'investissement et l'accroissement de la valeur ajoutée, cela sur la base des investissements prévus en Côte d'Ivoire pour les différentes créations ou extensions d'entreprises.

$$\text{Coefficient de capital} : \frac{\Delta\ I}{\Delta\ Va}$$

.../...

Mais on ne calcule ces coefficients que pour les branches industrielles et l'agriculture travaillant pour l'industrie ou l'exportation. Le rapport $\frac{\Delta I}{\Delta Va}$ est trop lâche dans les autres branches.

Il suffit alors d'appliquer ces coefficients aux valeurs ajoutées induites par 100 millions de F. CFA d'achats à chacune des branches d'activité, pour connaître le volume des investissements induits par chacune d'elles. Ainsi, pour la branche 9 (énergie) (cf. le Tableau VII), une valeur ajoutée induite de 73, 5 millions de F. CFA, pour 100 millions d'achats de produits énergétiques, suscite pour 196, 5 millions d'investissements induits (coefficient de capital 2, 673).

5 - Emplois induits

On calcule ensuite, pour les mêmes branches, des coefficients d'emplois, par rapport à l'accroissement d'investissement, lui-même fonction de l'augmentation de la valeur ajoutée : $\frac{\Delta E}{\Delta I}$.

On applique ces coefficients aux investissements induits par 100 millions de F. CFA d'achats à chacune des branches d'activité pour déterminer le nombre des emplois induits. Ainsi, pour la branche 9 (énergie), un investissement induit de 196, 5 millions, entraînera la création de II emplois seulement (coefficient 0, 061).

Le tableau VII donne, pour l'année 1970, les effets multiplicateurs, au niveau des 27 branches d'activité, de 100. 000 F. CFA (ou millions) d'achats à chacune de celles-ci. Comme ce tableau doit servir au calcul des effets multiplicateurs de projets industriels particuliers, nous n'y avons pas indiqué les emplois et les investissements induits, mais seulement les coefficients d'emploi et de capital.

II - LES EFFETS INDUITS DES PROJETS INDUSTRIELS

Pour chacun des projets soumis à l'agrément, mais aussi pour chacune des réalisations industrielles prévues au Plan, il est intéressant de calculer quels seront ses effets induits en 1970, compte tenu de l'appareil de production qui aura été mis en place d'ici là.

Des entreprises qui apparaîtraient comme non rentables dans le cadre industriel ivoirien de 1960, peuvent très bien se révéler fort intéressantes en 1970.

Il n'est toutefois pas possible d'appliquer à chacun des projets industriels les coefficients multiplicateurs calculés pour la branche dont il relève (Tableau VII). Ces branches agrègent des entreprises assez diverses quant à la nature et à la structure de leur production : la branche 8 par exemple "Autres Industries alimentaires et Tabac" comprend aussi bien les manufactures de tabac que les sucreries,

.../...

les laiteries, les fabriques de beurre de cacao et de pulpe de banane, etc... De même, la branche 16 comprend, à côté des ateliers de réparations, ceux de montage de bicyclettes et de cyclo-moteurs et les usines de montage d'automobiles et camions.

Pour étudier un projet précis : beurre de cacao, conserves de poissons, déroulage de bois, etc..., on part alors de son compte d'exploitation et l'on considère que chacun de ses achats constitue une demande finale pour l'une des branches du Tableau d'échanges inter-entreprises. Si ces achats peuvent être satisfaits par la production locale, le tableau VII permet de connaître directement les effets induits par chacun d'eux. Sans ce tableau, il faudrait multiplier, pour chaque projet, le vecteur que constituent ces achats aux entreprises locales par la matrice inverse.

Toutefois, comme dans le tableau des échanges inter-entreprises 1970, les achats, dans le compte d'exploitation prévisionnel d'une fabrique de beurre de cacao ou de bicyclettes, sont estimés aux prix du marché, marges commerciales et taxes incluses. Certains de ces achats en outre concernent des produits importés. On doit donc faire subir aux comptes d'exploitation des projets industriels étudiés le même traitement qu'à la demande intermédiaire du tableau 1970.

On décommercialise chacun des achats, puis on sépare ceux sur production locale et ceux sur importation (cf. le Tableau VIII).

On applique ensuite à chacun des achats sur production locale les pourcentages de valeur ajoutée, de salaires, d'impôts indirects, d'amortissement et de solde induits, calculés pour la branche correspondante du tableau d'échanges inter-entreprises 1970 (cf. Tableau VII).

A chaque ligne, la différence entre les achats sur production locale et la valeur ajoutée induite comprise dans ceux-ci, mesure la part d'importations qu'exigera cette production locale.

En additionnant, par colonne, les importations, les valeurs ajoutées et les composantes de celles-ci, induites par chacun des achats sur production locale, on obtient les volumes d'importations, de valeur ajoutée et de ses composantes, suscités indirectement par la production du projet industriel étudié.

La somme des valeurs ajoutées indirecte et directe donne la valeur ajoutée induite par le projet considéré. Il en va de même pour les salaires, les impôts indirects, l'amortissement et le solde.

.../...

Dans la partie gauche du tableau VIII, 197 millions d'importations sont directement liées aux différents achats de l'entreprise, mais 19 millions sont en outre indirectement entraînés par les achats sur production locale, la somme de ces importations directes et indirectes donne le montant des importations induites par le projet industriel.

Nous sommes dès lors en mesure d'établir un certain nombre des rapports qui caractérisent la structure économique du projet étudié.

On peut en effet comparer au chiffre de production, au prix sortie usine, du projet industriel étudié, les valeurs directes et induites de la valeur ajoutée, des importations, des salaires, impôts, amortissement, et solde (cf. Tableau VIII).

Pour calculer les investissements indirects, on applique aux valeurs ajoutées induites par chacun des achats, les coefficients de capital correspondants (Tableau VII). La somme de ces investissements donne le volume des investissements indirects qu'entraînera la réalisation de ce projet. Jointe aux investissements directs qu'exige celle-ci, elle donne le montant global des investissements induits. On peut donc comparer les coefficients de capital :

$$\frac{\text{Investissement direct}}{\text{Valeur ajoutée directe}} \quad \text{et} \quad \frac{\text{Investissement induit}}{\text{Valeur ajoutée induite}}$$

On connaît par ailleurs le nombre d'emplois que créera le projet en question.

On applique simplement les coefficients d'emploi du Tableau VII aux investissements indirects suscités par les valeurs ajoutées induites par chacun des achats. On obtient de la sorte pour chaque achat les emplois créés indirectement par le projet industriel. Leur somme s'ajoute au nombre des emplois créés directememt par le projet industriel pour donner le nombre des emplois induits par ce dernier.

Ainsi les achats de produits énergétiques (ligne 9, tableau VIII) entraînent une valeur ajoutée induite de 2,78 millions de F. CFA. Le coefficient de capital est de 2,67 ; l'investissement indirect qui en découle est de 2,78 x 2,67 = 7,4 millions. Le coefficient d'emploi étant de 0,061, 7,4 millions d'investissements ne créeront même pas un emploi supplémentaire.

On dispose, de la sorte, des critères essentiels pour porter un jugement sur l'intérêt économique et social d'un projet soumis à l'agrément.

.../

On peut, en particulier, comparer les avantages fiscaux, susceptibles d'être consentis par l'Etat, aux impôts induits par le projet en question.

La valeur ajoutée induite permet, en outre, de classer les différents projets en deux grandes catégories :

a - les entreprises qui transforment des produits locaux,
b - celles qui travaillent surtout sur produits importés.

Les taux de la valeur ajoutée induite par les premières avoisinent 90 %; ceux des secondes dépassent rarement 50 %.

A cette distinction très nette dans la structure de production, devraient correspondre deux régimes différents dans le Code des investissements.

La détaxation des produits importés est de peu d'intérêt pour les entreprises qui travaillent avant tout sur produits locaux. Elle est par contre exorbitante dans les cas d'usines de montage ou d'entreprises de conditionnement, lorsqu'elle constitue le plus clair du solde brut, sans que les impôts et salaires induits ne constituent une compensation équitable.

Dans le cas des entreprises transformatrices de produits locaux, une sous-distinction s'impose :

- celles qui exportent tout ou une partie importante de leur production,
- celles qui travaillent avant tout pour le marché intérieur.

La suppression de la taxe à la valeur ajoutée constitue un avantage subtantiel pour les premières.

Par contre, pour les entreprises qui transforment des semi-produits (tissus, pièces détachées, etc...), le montant de la détaxation à l'importation de ceux-ci est en général très supérieur à la suppression de la T.V.A. sur les mêmes articles achetés à l'industrie locale (35 à 45 % contre 13 %). La fabrication sur place des semi-produits destinés aux entreprises du pays risque, par suite, de s'en trouver gênée, si des mesures ne sont pas prises pour favoriser ce type de production.

Quant aux entreprises qui transforment surtout des produits importés, la détaxation des importations devrait tenir compte des impôts indirects induits par celles-ci et du pourcentage de valeur ajoutée induite qu'elles sont amenées à susciter au cours d'un laps de temps donné. Leur implantation devrait être soumise à celle d'un nombre suffisant de sous-traitants et de fournisseurs locaux.

Pour mesurer les effets totaux d'un projet, il convient, au cours d'une étape ultérieure de la recherche, de déterminer les effets multiplicateurs de revenus de la valeur ajoutée induite par celui-ci.

.../...

En raison de l'insuffisance des informations disponibles, la méthode utilisée ici reste grossière. Pour plus de précision, il serait, en effet, souhaitable de désagréger la valeur ajoutée des différentes branches du Tableau 1970 :

- Amortissement, autofinancement
- Solde distribué
- Salaires européens
- Salaires africains (urbains et ruraux)
- Impôts indirects

Puis il faudrait décomposer le solde distribué en revenus distribués aux Européens et revenus distribués aux Africains.

De même, les impôts indirects sont à ventiler en :

- Salaires et Traitement (Africains / (Européens
- Achats de biens et services par l'Administration
- Investissements publics

Les enquêtes en cours doivent permettre d'établir des structures budgétaires pour les Européens, d'une part, et les Africains (urbains et ruraux) de l'autre. Elles préciseront la part des revenus de chaque catégorie qui est consacrée aux achats de consommation : sur production locale, d'une part, et sur importations de l'autre; celle qui est épargnée : thésaurisée, investie, transférée.

En ventilant entre les Européens, les Africains urbains et les Africains ruraux, les salaires et revenus engendrés par la valeur ajoutée induite au niveau des différentes branches d'activité, on peut déterminer, par itération, les effets multiplicateurs de revenus (fonction des différentes propensions à consommer des produits locaux) de 1.000 F. de revenus distribués à chacune de ces trois catégories socio-économiques.

Les investissements effectués sur production locale, et les achats de biens et services par l'administration, ainsi que les exportations, entraînent également des effets multiplicateurs de revenus qui s'ajoutent aux premiers.

III - LES EFFETS DES DISTRIBUTIONS DE REVENUS

La valeur ajoutée d'une entreprise est génératrice de revenus : les salaires versés sont des ressources pour les ménages, les impôts sont des ressources pour l'Etat, les revenus d'exploitation sont des ressources pour l'entreprise.

Il est possible de définir une utilisation pour tout revenu des différents agents économiques.

Leur revenu peut être utilisé en achat de biens et services, servir à des paiements divers (salaires, charges, intérêts et dividendes, transferts, impôts, ...) ou même être épargné. L'épargne elle-même est soit utilisée par l'agent épargnant en achats de biens d'équipement, soit prêtée à d'autres agents en vue d'investissements.

Tout revenu, par le canal de ses utilisations, est générateur de nouveaux revenus, pour les entreprises, dans le cas d'achats de biens et services, ou pour tout autre agent économique, dans le cas de paiements, transferts, ...

Ainsi toute distribution de revenus est génératrice de toute une série de nouveaux revenus en cascade et possède ainsi un effet multiplicateur qu'il est intéressant de pouvoir évaluer.

La somme de tous les termes des revenus successifs créés fournit cette évaluation. Il est donc nécessaire, pour calculer l'effet multiplicateur, de pouvoir calculer les revenus créés par une distribution de revenus donnée après un bouclage du circuit économique.

- Méthode de calcul des différentes distributions successives de revenus

Le calcul des revenus créés, après un bouclage du circuit, par une distribution de revenus donnée n'est que la mise en équation des lois d'échanges économiques.

La description des formations et utilisations de revenus est fournie par le tableau économique qui est un bilan des comptes des différents agents économiques.

Dans la suite du texte, l'exemple pris sera celui de la Côte-d'Ivoire en 1970.

.../...

Le tableau économique de la Côte d'Ivoire est un bilan de 8 comptes concernant 4 agents économiques, ces comptes sont :

1 entreprises exploitation,
2 entreprises affectation,
3 entreprises capital,
4 administrations affectation,
5 administrations capital,
6 ménages affectation,
7 ménages capital,
8 extérieur.

L'hypothèse permettant le calcul des revenus successifs est que tout revenu envisagé sera utilisé dans les mêmes proportions que celles du tableau économique de la Côte d'Ivoire, auto-consommation exclue, c'est-à-dire comme la moyenne du secteur monétarisé de l'économie ivoirienne en 1970.

Cette ventilation en 8 postes, soulignons-le, est très grossière. Les résultats des enquêtes budgétaires en cours permettront une description plus détaillée des comptes de ménages. Elle permet toutefois d'utiles estimations.

L'élaboration des coefficients économiques tirés du tableau économique se fait en 3 stades :

- On dresse un premier tableau des revenus (auto-consommation exclue) des 7 premiers comptes cités ci-dessus, ainsi que des revenus qu'ils ont créés, par l'intermédiaire de leurs utilisations locales.

Les transferts nets des entreprises et des ménages sont par suite déduits de leurs revenus; l'apport net de fonds extérieurs augmente, par contre, les ressources des Administrations.

On a donc éliminé le compte extérieur. Pour supprimer les consommations finales et les investissements bruts sur produits importés, on a utilisé directement le tableau des Ressources et emplois 1970 (CF. P. 225) qui distingue l'origine locale ou importée des biens et services.

.../...

Comptes d'agents	Revenus initiaux	Comptes d'agents	Revenu créés
Entreprises exploitation 1	218.260	Entreprises affectation Administration affectation Ménages affectation	101.35 45.28 45.93
Entreprises affectation 2	102.450	Entreprises capital Administration affectation Ménages affectation	27.38 14.50 60.06
Entreprises capital 3	28.385	Entreprises exploitation Administrations capital	14.16 3.70
Administration affectation 4	64.180	Entreprises exploitation Entreprises affectation Administrations capital Ménages affectation	8.75 1.10 19.8 29.2
Administrations capital 5	29.000	Entreprises exploitation Entreprises capital	21.1 1.0
Ménages affectation 6	135.200	Entreprises exploitation Administrations afectation Ménages capital	105.5 2.6 4.5
Ménages capital 7	4.500	Entreprises exploitations Administrations capital	3.5 1.0

(en millions de F. CFA)

../..

A partir de ce premier tableau, un deuxième est élaboré qui calcule les coefficients techniques en ramenant les revenus initiaux à la base 100.000.

Comptes d'agents	Revenus initiaux	Comptes d'agents	Revenus créés
Entreprises exploitation 1	100.000	Entreprises affectation	46.436
		Administrations affectation	20.746
		Ménages affectation	21.046
Entreprises affectation 2	100.000	Entreprises capital	26.730
		Administrations affectation	14.153
		Ménages affectation	58.629
Entreprises capital 3	100.000	Entreprises exploitation	49.903
		Administrations capital	13.035
Administrations affectation 4	100.000	Entreprises exploitation	13.637
		Entreprises affectation	1.714
		Administrations capital	30.975
		Ménages affectation	45.497
Administrations capital 5	100.000	Entreprises exploitation	72.807
		Entreprises capital	3.448
Ménages affectation 6	100.000	Entreprises exploitation	78.071
		Administrations affectation	1.923
		Ménages capital	3.328
Ménages capital 7	100.000	Entreprises exploitation	77.778
		Administrations capital	22.222

- Les 7 tableaux ci-dessus peuvent être présentés sous forme d'une matrice carrée $\|B\|$ de 7x7.

Comptes	E.E.	E.A.	E.C.	A.A.	A.C.	M.A.	M.C.
	1	2	3	4	5	6	7
E.E.1.			49.903	13.637	72.807	78.071	77.778
E.A. 2.	46.436			1.714			
E.C. 3.		26.730			3.448		
A.A. 4.	20.746	14.153				1.923	
A.C. 5.			13.035	30.975			22.222
M.A. 6.	21.046	58.629		45.497			
M.C. 7.						3.328	

- Calcul des revenus créés après un circuit

Une distribution de revenus étant donnée et ventilée entre les 7 comptes cités plus haut, le calcul des revenus créés après un circuit est aisé.

Si l'on dispose les 7 revenus initiaux en forme d'un vecteur colonne $|V_i|$ avec $i = 0,1,\ldots 7$ après bouclage du circuit la distribution des revenus créés est fournie par le vecteur colonne :

$$\|B\| \times |V_i|$$

Ainsi par exemple, 100.000 francs de salaires vont fournir 100.000 francs de ressources aux ménages (compte ménages affectation n° 6). Ces ressources vont créer par l'intermédiaire de leurs utilisations les ressources suivantes :

78.071 francs au compte entreprises exploitation,

1.923 francs au compte administrations affectation,

3.328 francs au compte ménages capital.

- <u>Calcul de l'effet potentiel total d'une distribution de revenus</u>

Nous avons vu, dans le paragraphe ci-dessus, que les revenus initiaux des différents agents économiques étant présentés sous forme d'un vecteur à 7 dimensions $|V_i|$ après un bouclage du circuit économique, les revenus créés étaient fournis par le vecteur $\| B \| \times | V_i |$

Ces revenus créés vont également être générateurs de ressources dont la répartition sera après un bouclage du circuit :

$$\| B \| \times \| B \| \times | V_i |$$

Les différents revenus créés forment les termes d'une progression géométrique dont la somme est :

$$\frac{1}{1 - \| B \|} \times | V_i |$$

L'ensemble des effets potentiels d'une distribution de revenus est donc obtenu en multipliant la matrice inverse de la matrice $\| B \|$ des coefficients techniques du tableau économique par le vecteur représentatif de la distribution de revenus initiale.

.../

Pour la Côte d'Ivoire en 1970 la matrice inverse est :

	E.E.	E.A.	E.C.	A.A.	A.C.	M.A.	M.C.
Entreprises exploitation	3,12480	2,34780	1,86435	2,36633	2,33936	2,58326	2,95025
Entreprises affectation	1,46634	2,10438	0,87486	1,12777	1,09777	1,21257	1,38444
Entreprises capital	0,40379	0,57442	1,24542	0,32141	0,33693	0,33436	0,38893
Administrations affectation	0,89280	0,82537	0,53269	1,68761	0,66840	0,75754	0,84294
Administrations capital	0,34341	0,34610	0,33583	0,57889	1,26160	0,29747	0,54745
Ménages affectation	1,92353	2,10341	1,14765	1,92701	1,44005	2,59924	1,81609
Ménages capital	0,06402	0,07000	0,03820	0,06414	0,04792	0,08650	1,06044

Si nous prenons l'exemple d'une fabrique de produits chimique (cf. p. 232), nous constatons que sa valeur ajoutée directe est de 202.352.000 francs CFA, qui se décomposent en :

45 millions de francs de salaires,

52,4 millions de francs d'impôts indirects,

et 105 millions de francs de revenus d'exploitation (amortissements, frais financiers, bénéfices bruts ...)

Compte tenu de ses achats de produits locaux, la valeur ajoutée induite par cette entreprise (effets primaires) atteint 283.778.000 francs CFA, dont :

62,5 millions de francs de salaires,

77,6 millions de francs d'impôts indirects,

et 143,7 millions de francs de solde brut.

Mais cette entreprise va fabriquer des produits qui étaient auparavant importés et sur lesquels l'Etat prélevait 135,7 millions de francs de taxes. La création de cette entreprise va donc entraîner une perte potentielle de ressources fiscales de 135,7 - 77,6 soit 58,1 millions de francs CFA.

../..

En supposant que le pourcentage du solde brut transféré à l'étranger soit le même que celui de transferts extérieurs des entreprises à l'échelle nationale (18,24%), il restera en Côte d'Ivoire 117,5 millions de francs.

En faisant la même hypothèse pour les revenus des ménages (6,28% de transferts extérieurs), 58,6 millions de francs de salaires distribués demeurent dans le circuit monétaire ivoirien.

La matrice inverse permet alors de calculer les effets multiplicateurs de 58,6 millions de francs de salaires,

de 117,5 millions de francs de revenus d'exploitation,

et de la perte potentielle de 58,1 millions de francs de ressources fiscales, sur les différents agents économiques.

en milliers de frs. CFA	117.507 Entreprises affectation	- 58.135 Administrations affectation	58.540 Ménages affectation	Total effets potentiels
1 - Entreprises exploitation	275.883	- 137.567	151.224	289.540
2 - Entreprises affectation	247.279	- 65.563	70.984	252.700
3 - Entreprises capital	67.498	- 18.685	19.573	68.386
4 - Administrations affectation	96.987	- 98.109	44.346	43.224
5 - Administrations capital	40.669	- 33.654	17.414	24.429
6 - Ménages affectation	247.165	- 112.027	152.160	287.298
7 - Ménages capital	8.225	- 3.729	5.064	9.560
2 + 4 + 6 = Total effets de revenus				582.222

Les effets de revenus sont partout positifs. Les Administrations, qui perdaient initialement 58,1 millions, en gagnent finalement 43

Le multiplicateur Keynésien $K = \frac{\Delta R}{\Delta I} = \frac{582,2}{100} = 5,8$.

Au lieu d'appliquer au solde brut de l'entreprise le pourcentage national de transferts extérieur, on peut également analyser sa composition précise (à partir des bilans prévisionnels) et ventiler entre les divers comptes d'agents le montant des revenus qui doivent rester dans le pays : impôts directs, amortissements, dividendes, participations financières etc... Le calcul des effets de revenus s'en trouvera amélioré.

TABLEAU I

MILLIONS F CFA

RESSOURCES

U T I L

D E M A N D E I N T E R M

BRANCHES / PRODUITS		Total production	Importation C.A.F	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises surchocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (sauf exception Cola)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé Café Cacao	Boissons glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie eau	Activité extractive sel soufre etc	Métaux	Matériaux de construction
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (sauf exception de la cola)	1	67.745					67.745	5.526	6			1.620							
Agriculture industrielle et d'exportation	2	33.010					33.010		1				819		2235				
Exploitation forestière	3	10.740					10.740												
Pêche	4	4.576					4.576						2334						
Travail des grains et farines	5	6.254					6.254	40				1.348		33					
Conserveries Thé Café Cacao	6	7.920					7.920								3				
Boissons glace	7	2.750					2.750				225			6					
Autres industries alimentaires Tabac	8	9.874					9.874					2	51	108	106				
Energie Eau	9	14.237					14.237	10	108	589	151	56	91	52	50	282	88	55	90
Activité extractive sel soufre etc	10	2.915					2.915												
Métaux	11	2.925					2.925	1		5						5	1	149	2
Matériaux de Construction	12	4.360					4.360										5	21	71
Engrais	13	1.800					1.800	116	1.248										
Chimie Parachimie Caoutchouc	14	4.442					4.442		112	23				1	1	36	1	2	1
Industries du bois	15	6.521					6.521	17	11	11			4	14	15		3	20	5
Montage et reparations de véhicules	16	12.130					12.130					6	14	20	6	60	44	4	18
Autres industries mecaniques et electriques	17	7.875					7.875						1.845	55	140				
Industries textiles	18	16.055					16.055	12	28		385	101		3	11	5			
Cuirs et articles chaussants	19	1.668					1.668												
Corps gras d'origines vegetales animales autres que le beurre	20	9.810					9.810					3	50		2	12		4	
Articles en caoutchouc et en matieres plastiques	21	4.685					4.685	1	219			3		6	5		15	4	3
Produits industriels divers Papier carton verre ceramique etc	22	10.560					10.560	11	26	5	2	63	188	30	191	81	6	4	71
Batiment et travaux publics	23	32.674					32.674	5	47	16		19	13	15	10	241	57	41	3
Transports et communications	24	20.780					20.780	4	151	1.681	49	11	108	10	51	125	86		47
Loyers	25	4.366					4.366		5	15	197	20	1	11		42	4	2	12
Autres services	26	8.193					8.193		93	26	132	14	19	59	47	272	6	6	24
Commerces	27	64.090					64.090	82	290	506	214	164	258	68	584	313	64	385	84
Total		372.879					372.879	5.826	2.965	2.677	1.305	3.480	5.935	681	3.663	4.000	395	649	494

U T I L I S A T I O N S

N D E I N T E R M E D I A I R E D E S E N T R E P R I S E S

	Conserveries thé café cacao	Boissons gloce	Autres industries alimentaires diverses	Energie eau	Activités extractives sol sauf de métaux	Métaux	Matériaux de construction	Verre	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras divers végétaux ou animaux Industrie laitière	Articles en caoutchouc et en matières plastiques divers	Papeterie industries diverses Imprimerie	Bâtiment et travaux publics	Transports services divers	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions
	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27			
									3					7					3		1		7166	30	
	819		2235						1253				1342		1966			480					8.095	4	
									42	1708							690						2.440		
	2334																						2334	1	
		33											20										1.461	30	
			3																				3	3	
		6																					251	24	
	61	108	106																		5		270	26	
	91	52	50	282	88	55	98	185	48	86	87	64	184	15	100	103	570	1.160	1.514	17	136	585	6.924	513	
																							-		
				5	1	149	2			7	14	500	4			4		1665	3				2.359	16	
					3	21	71					5	8				2	5829	26				3.965	25	
																		199					1.563	7	
		1	1	36	1	2	1	39	69	56	216	107	38	26	82	431	35	466	41		1	2	1.784	100	
	4	14	15		3	20	5			569	53	32	40		130		3	1852	41	19	88	87	2.960	34	
	14	20	6	80	44	4	18	2	6	26		33	69	4	22	3	8	45	3065		35	86	3.680	680	
	1845	55	140						95			134			66			356					2.890	258	
		3	11	5					41	23		15	18	4224	48	47	128	12	18	10		22	660	5.861	127	
																							-	38	
	50		2	12		1			11				6	3	2893	1	57					4	3.043		
		6	5		15	1	3	50	5	6	251	16	4		3	16	8	300	151		7	61	1.131	30	
	188	30	191	81	6	4	71	28	65	12	60	33	144	33	72	9	1108	4	97		71	223	2.628	65	
	13	15	10	241	57	11	3	2	7	22	33	10	98	2	43	6	28	2353	119		82	343	3.585	837	
	108	10	57	125	86		47		4	215	88	20	45		78		17	881	306	137	302	6982	13.304	616	
	1	11		42	4	2	12			18	131	104	17		2		10	75	400		305	1.447	2.788	1.019	
	19	39	47	272	6	6	21	17	14	28	46	35	79	5	19	23	21	137	484	62	226	1.353	2.944	589	
	236	68	584	313	61	385	94	162	241	176	850	986	899	119	204	307	323	2.565	641	9	104	584	11.086	1.082	
	6.395	481	3.463	4.664	375	611	446	486	1.884	2.929	1850	2.097	7218	262	5.723	4.481	2.692	16.381	6.575	246	1.325	14.287	98.819	6.171	

O N S — PRODUCTION ANNÉE 1970

ENTREPRISES — DEMANDE FINALE

CONSOMMATION

Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (sauf essence, verre et ciment)	Bâtiment et travaux publics	Transports, auxiliaires de...	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE	Administrations	Institutions Financières	MENAGES — Aide consommation	MENAGES — Consommation commerciale	MENAGES — TOTAL	TOTAL Consommation finale
20	21	22	23	24	25	26	27						
				5		1	7166	50		49.400	10.695		60123
			480				8.006	4		1.050	259		1313
		690					2.440						-
							2334	1		200	1.744		1945
							1.441	50		-	4.206		4.256
							3	9			628		637
							231	24		-	2.485		2.509
						5	270	26			5.731		5.754
900	405	370	1.160	1.514	17	136	565	6.024	513	32	2.800	3.286		6.573
							-						-
	4		1665	5			2355	16	-	-	424		440
		2	5829	26			3.565	25					25
			199				1565	7					7
82	431	35	464	41		1	2 1784	100			1.056		1.156
130		3	1.852	41	19	28	87 2.960	34	6		412		611
22	3	8	45	3.065		35	86 3.680	660			5.270		5.934
66			356				2.290	258	7		1.855		2120
47	128	12	18	10		22	650 5.861	127	1	620	7.793		8.541
							-	33			1.505		1.538
893	1	51					4 3.043			830	3.253		4.083
3	16	8	300	151		7	61 1.131	39			1826		1865
72	9	1.108	4	97		71	223 2.625	65	4		490		559
43	6	28	2.353	119		82	343 3.585	885	12		40		889
78		17	881	306	137	302	8982 13.304	616	90		4.930		5.636
2		10	75	400		305	1441 2.738	1.019	59		650		1628
13	23	21	137	184	62	226	1.363 2.944	559	710		2.600		3.849
201	307	323	2.565	641	9	104	584 11.086	1.082	31		34.756		55.840
5.723	4.481	2.682	16.381	6.575	244	1.323	14.287 92.819	6.771	951	54.900	95.414		157.036

EQUIPEMENT

Administrations	Institutions Financières	Entreprises non Financières	MENAGES	Equipement	STOCKS EN STOCKS	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
					370	86	64.570	67.736	1
					460	23.441	24.914	33.810	2
						8.300	8.300	10.740	3
						257	2.242	4.576	4
					70	487	4818	6.284	5
					130	1.150	1.917	7.920	6
					40	-	2.575	2.750	7
					150	3.700	3.600	3.874	8
						4.640	8.213	14.237	9
						2.915	2.915	2.915	10
					80	410	570	2.925	11
					70	300	395	4.360	12
					50	180	237	1.800	13
					70	1.432	2.658	4442	14
					70	2.980	3.561	6.521	15
280		1.680		1.900	440	610	8.550	12.130	16
890		1.420		2.310	100	1055	5.585	7.875	17
					300	1.353	10.194	16.055	18
					50	100	1.668	1.668	19
					100	2.984	6.767	9.810	20
					140	1.549	5.554	4.685	21
					150	7226	7.935	10.660	22
19.500	40	5.160	3.500	28.200			29.089	52.674	23
						1800	7.436	20.740	24
							1.628	4.366	25
						1.400	5.249	8.193	26
278		2.069		2.347		14.772	52.963	64.054	27
20.888	40	10.329	3500	34.757	2.100	65.767	280.060	378.879	

| | | |

TABLEAU II

MILLIONS F C FA

RESSOURCES

U T I

DEMANDE INT

BRANCHES / PRODUITS		Total production	Importation C.A.F	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Totaux ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception du café)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé Café Cacao	Boissons glace	Autres industries alimentaires Tabac	Energie eau	Activité extractive Sel Soufre etc
								1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception du café)	1				8454		8454										
Agriculture industrielle et d'exportation	2				15 488		15 488						108	11	433		
Exploitation Forestière	3				-												
Pêche	4				3109		3109										
Travail des grains et farines	5				1243		1243	2				78		2			
Conserveries Thé Café Cacao	6				418		418										
Boissons glace	7				1990		1990										
Autres industries alimentaires tabac	8				2379		2379										
Energie Eau	9				2395		2395	3	30	107	41	15	25	14	14	77	24
Activité extractive Sel Soufre etc	10				140		140										
Métaux	11				2307		2307	1		14						46	2
Materiaux de Construction	12				300		300										
Engrais	13				164		164	12	150								
Chimie Parachimie Caoutchouc	14				3037		3037		21	4				3	3	20	2
Industries du bois	15				526		526	1	1	1				1	1		
Montage et reparations de véhicules	16				3036		3036										
Autres industries mecaniques et électriques	17				6207		6207	52	91	355	102	16	36	18	17	162	28
Industries textiles	18				7056		7056	2	5		70	27		1	2	1	
Cuirs et articles chaussants	19				819		819										
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20				1230		1230										
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21				1181		1181	1		25		2		3	3		8
Produits industriels divers bois papier verre ceramique etc	22				2585		2585	5	12	2	1	26	89	15	111	39	3
Batiment et travaux publics	23																
Transports (et coûts annexes des)	24																
Loyers	25																
Autres services	26																
TOTAL					64054		64054	82	290	506	214	164	258	68	584	313	61
droits sur produits pétroliers				500	6115		6415	9	82	298	115	44	68	40	38	216	67

U T I L I S A T I O N S

M A N D E I N T E R M E D I A I R E D E S E N T R E P R I S E S

	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé Café Cacao	Boissons gazeuses	Autres industries alimentaires diverses	Energie eau	Achats extérieurs sur stocks en	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres matériaux mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras alimentaires végétaux ou animaux, autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (sauf papier verre et ciment)	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	2
		108	11	433										53									
	78		2											1									
07	41	15	25	14	14	77	24	15	26	40	13	24	24	17	50	4	28	28	102	518	415	5	37	
14						14	2	294	4			10	85	719	3			11	1	1075	8			
																				300				
																				21				
4				3	3	20	2	4	3	94	168	24	41	35	93	62	53	202	86	92	8		3	
1				1	1			2				47	5	3	3		11			153	4	2	2	
													569								25			
355	102	16	86	18	17	162	22	18	20	8	25	50	46	184	60	8	65	31	73	496	15	2	20	4
	70	27		1	2	1				7	4		5	3	559	8	8	21	2	3	1		4	4
25		2		3	3		8		1		3	3	101	9	2	22	1	9	5	55	88		4	2
2	1	26	89	15	111	39	3	2	34	13	30	6	28	16	69	15	35	5	54	52	47		34	10
506	214	164	258	68	584	313	61	335	94	162	241	176	850	986	889	119	201	307	923	2565	611	9	104	58
298	115	44	68	40	38	210	67	43	74	111	36	66	67	49	141	11	76	77	285	887	1160	14	105	4

N S — MARGES COMMERCIALES 1970

ENTREPRISES								DEMANDE FINALE												
								CONSOMMATION						EQUIPEMENT						
										MENAGES										
	Produits industriels divers (cokéfaction, raffinage et énergie)	Batiment et travaux publics	Transports (auxiliaires des)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions financières	Auto consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation finale	Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MENAGES	Equipement	VARIES EN STOCKS	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
1	22	23	24	25	26	27																	
							-	23			8417		8.440				-			14	8.454	8.454	1
							605	5			512		317							14 664	14.881	15.486	2
																							3
							-	2			3.004		3.006							103	3109	3.109	4
							83	14			1.146		1.160								1.160	1.243	5
							-	7			405		412								412	412	6
							-	19			1.971		1.990								1.990	1.990	7
							-	10	7		2.369		2.379								2.379	2.379	8
26	102	348	415	5	37	155	1.651	401	6		637		744								744	2.395	9
				1							140		140								140	140	10
11	1	1075	8				2 200	7			70		77							30	107	2 307	11
		300					300															300	12
		21					163	1					1								1	164	13
202	86	98	8		3	5	1 026	71			1940		2 011								2011	3.037	14
		153	4	2	2	7	244	52	3		227		282								282	526	15
			25				572	82			1.171		1253	138		1078		1211			2.464	3.036	16
31	73	496	15	2	20	172	2 180	352	40		2 529		2 891	140		996		1.136			4027	6.207	17
21	2	3	1		4	110	841	100	1		6 114		6 215								6.215	7.056	18
								17			802		819								819	819	19
											1169		1 169							61	1 230	1 230	20
9	5	55	88		4	29	372	17			792		809								809	1 181	21
5	54	52	47		34	106	849	202	11		1521		1754								1734	2 583	22
																							23
																							24
																							25
																							26
407	323	2.565	611	9	104	584	11.080	1 382	51	-	34 736		35 849	278	-	2.069	-	2 347		14 772	52 968	64.054	
77	285	887	1160	14	106	434	4 611	247	14		1543		1804								1.804	6 415	

23	Transports (marchandises) 24	Loyers 25	Autres services 26	CONSOMMATIONS 27	TOTAL CONSOM. PRODUCTIVE	MENAGES: Administrations	MENAGES: Institutions Financières	MENAGES: Auto consommation	MENAGES: Consommation commerciale	MENAGES: TOTAL	TOTAL Consommation Finale	Administrations	Institutions Financières	Entreprises non Financières	MENAGES	Equipement	RISTES EN STOCK	Exportations FOB	TOTAL Ressources	TOTAL UTILISATIONS	
					-	23			8417		8.440				-			19	8.454	8.454	1
					605	5			512		317							14 544	14.881	15.486	2
																					3
					-	2			3 004		3 006							103	3.109	3.109	4
					83	14			4 146		4 160								1.160	1 243	5
					-	7			405		412								412	412	6
					-	19			1 971		1 990								1 990	1 990	7
					-	10			2 369		2 379								2 379	2 379	8
318	415	5	37	155	1 651	101	6		637		744								744	2 395	9
									440		440								440	440	10
1075	8				2 200	7			70		77							30	107	2 507	11
300					300															300	12
21					163	1					1								1	164	13
92	8		3	5	1 026	71			1940		2 011								2011	5 037	14
153	4	2	2	7	244	52	3		227		282								282	526	15
	25				572	82			1 171		1 253	158		1073		1211			2 464	3 036	16
496	15	2	20	172	2 180	352	40		2 529		2 891	140		996		1 136			4027	6 207	17
3	1		4	110	841	101	1		6 114		6 215								6215	7 056	18
						17			802		819								819	819	19
						1			1 169		1 170							61	1 230	1 230	20
55	80		4	29	372	17			792		809								809	1 181	21
52	47		34	106	849	202	11		1521		1734								1734	2 583	22
																					23
																					24
																					25
																					26
2 565	611	9	104	584	11 086	1 382	51		34 736		35 845	298	-	2 069	-	2 347		14 772	52 961	64 056	
887	1160	14	105	434	4 611	247	14		1543		1804								1804	6 415	

REPUBLIQUE DE COTE D' IVOIRE

Ministere des finances des affaires économiques et du plan

Direction des Etudes

TABLEAU GENERAL DES RESSOURSES EMPLOIS 1970

TABLEAU III

MILLIONS F. C FA

RESSOURCES

BRANCHES / PRODUITS		Total production	Importation C.A.F	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	DEMA
								1
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la coca)	1		4[illegible]				3.9[illegible]	19[illegible]
Agriculture industrielle et d'exportation	2		847				847	
Exploitation forestière	3		3				3	
Pêche	4		2.086				2.086	
Travail des grains et Usines	5		46				46	
Conserveries The Café Cacao	6		348				348	
Boissons glace	7		1.070				1.070	
Autres industries alimentaires tabac	8		3.428				3.428	
Energie Eau	9		3.5[illegible]				3.596	1
Activité extractive sel soufre or	10		884				884	
Métaux	11		3.288				3.288	6
Matériaux de construction	12		1.855				1855	
Engrais	13		-				-	
Chimie Parachimie Caoutchouc	14		5.219				5.219	
Industries du bois	15		103				103	
Montage et réparations de véhicules	16		7612				7612	
Autres industries mécaniques et électriques	17		21.565				21.565	103
Industries textiles	18		8.347				8.347	
Cuirs et articles chaussants	19		454				454	
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20		375				375	
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21		754				754	
Produits industriels divers bâle papier verre céramique etc	22		2.738				2.738	1
Bâtiment et travaux publics	23						-	
Transports (et auxiliaires des)	24		2.500				2.500	4
Loyers	25							
Autres services	26		4.900				4.900	
TOTAL			72.060				72.060	243

BRANCHES / PRODUITS		Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (à l'exception de la coca)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	
		1	2	3	4	
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la coca)	1	19[illegible]				
Agriculture industrielle et d'exportation	2					
Exploitation forestière	3					
Pêche	4					
Travail des grains et Usines	5					
Conserveries The Café Cacao	6					
Boissons glace	7					
Autres industries alimentaires tabac	8					
Energie Eau	9	1	6	21	8	
Activité extractive sel soufre or	10					
Métaux	11	6	1	28		
Matériaux de construction	12					
Engrais	13					
Chimie Parachimie Caoutchouc	14					
Industries du bois	15					
Montage et réparations de véhicules	16					
Autres industries mécaniques et électriques	17	103	178	654	199	
Industries textiles	18				50	
Cuirs et articles chaussants	19					
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20					
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21			148	1	
Produits industriels divers bâle papier verre céramique etc	22	1	2	1		
Bâtiment et travaux publics	23					
Transports (et auxiliaires des)	24	4	23	250	7	
Loyers	25					
Autres services	26		58	16	78	
TOTAL		243	268	4.180	832	

UTILISATION

DEMANDE INTERMEDIAIRE DES ENTREPR

	Total des ressources	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1	3.900	190				1.292																			
2	857							28	489									52							
3	8															8									
4	2.086																								
5	46																								
6	849																								
7	1.070							208																	
8	3.428						17	36	1.041																
9	3.396	1	6	21	8	8	5	3	5	2.971	5	5	5	8	5	5	5	3	10	1	5	5	20	68	
10	884					4	15		5			16		127	5						8	76	385		
11	3.288	6	1	28						24	4	792	6			28	82	1.348	5			19	1	925	
12	1855												1.855												
13	—																								
14	5.219							12	11	68	8	82	10	457	751	50		80	423	504	139	365	617	45	
15	103																								
16	7.612																4.766								
17	21.565	108	178	654	199	52	69	56	38	316	42	84	50	17	45	110	90	544	129	16	128	60	186	969	
18	8.367				50														570			569			
19	454											1								121			5		
20	378														28	123				2	160				
21	754			145		1		1	1		4		1		1	1		4	1	58	1	6	2	266	
22	2.738	1	2	1		5	16	5	49	7	1	1	7	3	5	1	6	3	15	8	6	1	10	79	
23	2.300	1	23	250	7	2	16	1	9	19	13		7			52	13	5	7		11		2	151	
24	1.900		55	16	78	9	12	35	27	161	3	4	12	10	8	16	27	20	46	5	11	16	15	81	
		340	265	1.150	433	1.388	148	388	1.306	3.969	80	878	1953	622	846	560	4.900	2.057	1.004	488	469	1.541	337	2.535	

A T I O N S

IMPORTATIONS

...IRE DES ENTREPRISES

DEMANDE FINA

CONSOMMATION

MENAGES

EQUIPEMENT

...ustries de bas	Horlogerie et appareillages électriques	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origine végétale ou animale, produits de beauté	Articles caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (sauf travail des métaux)	Bâtiment, travaux publics	Transports, auxiliaires de...	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions Financières	Auto consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation finale	Administrations/Banques	Institutions Financières	Entreprises non financières	MENAGES	Equipement
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27											
													1.422	7			2.471		2.480				
		52											209	2			156		158				
•													3										
													-	1			2.085		2.086				
													-	-			46		46				
													-	6			542		548				
													208	8			854		862				
												1	1.095	10			2.528		2.538				
5	5	3	18	1	5	5	20	63	85	1	7	33	3.288	15	1		92		108				
						8	76	385					687				237		237				
8	82	1348	5				19	1	925	11			3.275	2			11		13				
													1055										
		80	423	304	135	365	417	15			12	48	3760	9			1450		1.459				
														19	1		85		105				
4766									62				4828	70			998		1.068	186	1.469		1.655
30	544	129	16	128	60	149	969	28	5	59	337		4447	175	5		1250		1.430	6.700	8.980		15.680
		570			369								769	128	1		7.475		7598				
			121			5							125	7			322		329				
			2	160									515	-			62		62				
	4	1	88	1	6	2	246	168			2	7	648	2			104		106				
8	5	15	5	6	1	10	79	8			6	20	256	290	15		2.177		2.482				
15	5	7		11		2	151	46	20	45	1.522		1.980	320					820				
27	20	46	5	11	14	18	81	109	56	134	800		1740	160					160				
4.988	2.057	1.004	488	469	1.541	997	2.529	517	62	246	2.537		30.858	1.225	25		22.548		23.786	6886		40.469	17.355

O N S — IMPORTATIONS C.A.F.

ENTREPRISES								DEMANDE FINALE										
								CONSOMMATION					EQUIPEMENT					
										MENAGES								
Articles Caoutchouc et matières plastiques	Produits métallurgiques divers (sauf machines et équipements)	Bâtiment et travaux publics	Transports et communications	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions Financières	Auto consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation finale	Administrations	Institutions Financières	Entreprises non Financières	MENAGES	Equipement
21	22	23	24	25	26	27												
							1.422	7			2.471		2.480					
							209	2			156		158					
							5											
							-	1			2.085		2.086					
							-	-			46		46					
							-	6			342		348					
							208	8			854		862					
						1	4.095	10			2.323		2.333					
5	20	68	85	1	7	53	3.288	15	1		92		108					
74	385						687				237		237					
19	1	925	11				3.275	2			11		13					
							1855											
365	417	15			12	18	3.760	9			1450		1459					
								19	1		83		103					
			62				4828	70			998		1068	180		1409	1655	61
60	144	969	28	5	59	337	4447	175	5		1258		1438	6700		8980	15680	
369							769	122	1		7475		7598					
	3						125	7			322		329					
							515	-			62		62					
4	2	266	168		2	7	648	2			104		106					
1	10	79	8		6	20	256	290	15		2177		2482					
	2	151	46	20	45	1322	4980	320					320					
14	13	81	108	36	154	800	1740	160					160					
1544	997	2329	517	62	246	2537	30858	1225	23		22546		23796	6886		10449	17355	71

	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS
	2480	3902
	158	367
	-	5
	2086	2086
	46	46
	348	348
	862	1070
	2333	3428
	108	3396
	247	684
	18	3288
		1855
	-	
	1459	3219
	103	108
	2784	7612
	17118	21565
	7598	8367
	329	454
	62	575
	106	754
	2482	2788
	320	2300
	100	1900
	41202	72060

								CONSOMMATION					EQUIPEMENT							
										MENAGES										
								Administrations	Institutions Financières	Auto consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation finale	Administrations	Institutions Financières	Entreprises non Financières	MENAGES	Equipement	NASS EN Stocks	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
20	21	22	23	24	25	26	27																
								7			2.478		2.480								2.480	3.902	1
								2			156		158								158	367	2
																					-	8	3
								1			2.085		2.086								2.086	2.086	4
								-			46		46								46	46	5
								6			342		348								348	348	6
								8			854		862								862	1.070	7
						1		10			2.323		2.333								2.333	3.428	8
5	5	20	63	85	1	7	53	15	1		92		108								108	3.396	9
	76	385									237		237					10			247	884	10
	19	1	925	11				2			11		13								13	3.288	11
																						1.855	12
																					-		13
	865	417	15			12	18	9			1450		1.459								1.459	5.219	14
								19	1		83		103								103	103	15
				62				70			998		1.068	186		1.469		1.655	61		2.784	7.612	16
	60	144	969	28	5	59	337	175	5		1258		1.438	6.700		8.980		15.680			17.118	21.565	17
	368							122	1		7475		7598								7.598	8.367	18
		3						7			322		329								329	454	19
								-			62		62								62	375	20
	6	2	264	168		2	7	2			104		106								106	754	21
	1	10	79	8		6	20	290	15		2.177		2.482								2.482	2.738	22
																							23
		2	151	46	20	45	1.522	320					320								320	2.300	24
																							25
	14	13	81	108	36	134	800	180					180								180	1.900	26
	1.541	997	2.529	517	62	246	2.537	1.225	23		22.548		23.796	6.886		10.449		17.335	71		41.202	72.060	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministere des finances des affaires Economiques et du plan
Direction des Etudes

TABLEAU GENERAL DES RESSOURCES EMPLOIS EN 1970

TABLEAU IV

MILLIONS F. C FA

RESSOURCES

U T

D E M A N D E I N

BRANCHES / PRODUITS		Total production	Importation C.A.F	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks	Total des ressources	Agriculture vivrière Elevage Chasse Cueillette (d'exception faite du café)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	pêche	Travail des grains et farines	Conserveries Thé Café Cacao	Boissons glace	Autres industries alimentaires tabac	[illegible]
								1	2	3	4	5	6	7	8	9
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (d'exception faite du café)	1			168			168	6				55				
Agriculture industrielle et d'exportation	2			55			55							4	19	
Exploitation Forestière	3															
Pêche	4			27			27									
Travail des grains et farines	5			2			2									
Conserveries Thé Café Cacao	6			148			148									
Boissons glace	7			1.750			1.750							31		
Autres industries alimentaires tabac	8			578			578							1	7	
Energie Eau	9			-			-									
Activité extractive sel soufre etc	10			47			47					1	2			
Métaux	11			608			608	3		10						
Matériaux de Construction	12															
Engrais	13															
Chimie Parachimie Caoutchouc	14			808			808							5	6	
Industries du bois	15			47			47									
Montage et réparations de véhicules	16			1.931			1.931									
Autres industries mécaniques et électriques	17			3.896			3.896	53	94	358	103	16	36	18	47	16
Industries textiles	18			2.966			2.966									
Cuirs et articles chaussants	19			129			129									
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20			24			24									
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21			346			346			67				1		
Produits industriels divers [illegible] verre céramique etc	22			1.411			1.411	1	1			2	9	1	25	
Batiment et travaux publics	23															
Transports (et auxiliaires des	24															
Loyers	25															
Autres services	26															
TOTAL				14.931			14.931	62	92	435	103	72	47	61	73	17
SALAIRES																
IMPOTS INDIRECTS																

UTILISATIONS DRO

DEMANDE INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES S

	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries thé café cacao	Boissons gazeuses	Autres industries alimentaires diverses	Energie eau	Activités extractives sauf sources d'énergie	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras d'origines végétales ou animales, autres que le beurre	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers (sauf papier verre et céramique)	Bâtiment et travaux publics	Transports, auxiliaires des	Loyers	Autres services	
	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	2
			55																						
					4	19									8										
					51																				
					1	7																			
			2																						
			1	2														1							
	10						10	1		5			12		148	2			8	1	400	4			
					5	5		5		4		70	21			28		57			6			4	
														617								28			
34	358	105	16	36	18	17	163	22	18	26	8	25	57	46		66	9	66	31	74	499	14	3	20	
	67				1			1					1		2	1	18		2	1	122	77		1	
1			2	9	1	25	4			3	1	3	1	3	1	7	1	4		5	41	5		4	
92	435	105	72	47	61	73	177	27	18	36	9	96	92	666	159	105	28	128	41	81	1.068	128	3	29	

T I O N S DROITS et TAXES sur IMPORTATIONS

RE DES ENTREPRISES													DEMANDE FINAL														
													CONSOMMATION						EQUIPEMENT								
															MENAGES												
Horlogs et réparations véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras divers vegetaux ou animaux, produits pour la beurre	Articles confection et ameublement textiles	Industries diverses (sauf [illegible])	Bâtiments travaux publics	Transports auxiliaires des	Loyers	Autres Services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions Financières	Aide consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation Finale	Administrations	Institutions Financières	Entreprises non Financières	MENAGES	Equipement	HORS EN Stocks
16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27															
												58				100		100								
	8											31	1			23		24								
																27		27								
																2		2								
													3			105		108								
												31	16			1.703		1.719								
												8	2			568		570								
												4				48		43								
	148	2				8	1	400	4			602	1			5		6								
		29		57				6			4	7	241	3		594		597								
														9		38		47								
617									28				645	32		461		493	86		678		764			
46		66	9	66	31	74	499	14	3	20	174	2 011	90	3		648		741	140		1 004		1.144			
													47	1		2 918		2.966								
													3			126		129								
																24		24								
	2	1	18		2	1	122	77		1	3	297	1			48		49								
3	1	7	1	4		5	41	3		4	10	132	149	8		1 122		1 279								
666	159	105	28	128	41	81	1.068	128	3	29	194	4.030	337	12		8.595		8.944	226		1682		1.908			

N S DROITS et TAXES sur IMPORTATIONS

	ENTREPRISES							DEMANDE FINALE													
								CONSOMMATION					EQUIPEMENT								
										MENAGES											
	Produits industriels divers (sauf machines et matériel électrique)	Automobiles et autres véhicules	Transports ferroviaires et routiers	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions Financières	Aide à la consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation finale	Administrations	Institutions Financières	Entreprises non financières	MENAGES	Equipement	VARIATION EN STOCKS	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
	22	23	24	25	26	27																	
							58				100		100								100	158	1
							31	1			23		24								24	55	2
																							3
											27		27								27	27	4
											2		2								2	2	5
								3			145		148								148	148	6
							31	16			1.703		1.719								1.719	1.750	7
							8	2			568		570								570	578	8
																							9
							4				43		43								43	47	10
	1	400	4				602	1			5		6								6	608	11
																					/		12
																							13
		6			4	7	211	5			594		597								597	808	14
								9			38		47								47	47	15
			28				645	32			461		493	86		678		764	29		4.286	4.931	16
	74	499	14	5	20	174	2011	90	5		648		741	140		1.004		1.144			1.886	3896	17
								47	1		2.918		2.966								2.966	2.966	18
								5			126		189								129	129	19
											24		24								24	24	20
	1	122	77		7	8	297	1			48		49								49	346	21
	5	41	5		4	10	152	149	8		1.122		1.279								1.279	1.411	22
																							23
																							24
																							25
																							26
	81	1.068	128	5	29	194	4.050	357	11		8.595		8.964	226		1682		1.908	29		10.901	14 931	

PRODUITS		Total production	Importation	Droits et taxes à l'importations	Marges Commerciales	Prises sur	Total des ressources	Agriculture viticole élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la coca)	Agriculture industrielle et exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des	Conserves café	Boissons	Autres
								1	2	3	4	5	6	7	8
Agriculture viticole élevage Chasse Cueillette (à l'exception de la coca)	1			168			168	6				58			
Agriculture industrielle et exportation	2			55			55							4	1
Exploitation forestière	3														
Pêche	4			27			27								
Travail des grains et farines	5			2			2								
Conserveries, Thé Café Cacao	6			148			148								
Boissons glace	7			1.750			1.750							51	
Autres industries alimentaires tabac	8			578			578							1	1
Energie Eau	9			-			-								
Activité extractive sel soufre etc	10			47			47					1	2		
Métaux	11			608			608	3			10				
Matériaux de Construction	12														
Engrais	13														
Chimie Parachimie Caoutchouc	14			808			808							3	
Industries du bois	15			47			47								
Montage et réparations de véhicules	16			1.831			1.931								
Autres industries mécaniques et électriques	17			3.896			3.896	58	91	35	105	16	36	18	
Industries textiles	18			2.966			2.966								
Cuirs et articles chaussants	19			129			129								
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20			24			24								
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21			346			346			67				1	
Produits industriels divers pâte à papier verre céramique etc	22			1.411			1.411	1	1				2	9	1
Bâtiment et travaux publics	23														
Transports (et auxiliaires des	24														
Loyers	25														
Autres services	26														
TOTAL				14.931			14.931	62	92	455	105	72	47	61	
VALEUR AJOUTEE — SALAIRES															
VALEUR AJOUTEE — IMPOTS INDIRECTS NETS DE SUBVENTIONS															
VALEUR AJOUTEE — AMORTISSEMENT															
VALEUR AJOUTEE — REVENU BRUT D'EXPLOITATION															
VALEUR AJOUTEE — TOTAL VALEUR AJOUTEE															
Production des branches aux prix à la production															

												MENAGES															
	Agriculture commerciale et plantations villageoises	Produits industriels divers (sauf transports)	Batiment et Travaux Publics	Transports divers	Loyers	Autres Services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	Administrations	Institutions Financières	Auto consommation	Consommation commerciale	TOTAL	TOTAL Consommation Finale	Administrations	Institutions Financières	Entreprises non Financières	MENAGES	Equipement	Variations des Stocks	Exportations FOB	TOTAL Demande finale	TOTAL UTILISATIONS	
20	21	22	23	24	25	26	27																			
								58				100		100								100	100	1
								31	1			23		24								24	55	2
																								3
												27		27								27	27	4
												2		2								2	2	5
									3			145		148								148	148	6
								31	16			1.703		1.719								1.719	1.750	7
								8	2			568		570								570	570	8
																								9
1								4				43		43								43	47	10
	8	1	400	4				602	1			5		6								6	608	11
					6																			12
						-																		13
57			6			4	7	211	3			594		597								597	808	14
									9			38		47								47	47	15
				28				645	32			461		493	86		678		764	29		4.206	4.931	16
66	31	74	499	14	3	20	174	2.011	90	3		648		741	140		1.004		1.144			1.886	3.896	17
									47	1		2.918		2.966								2.966	2.966	18
									3			126		129								129	129	19
												24		24								24	24	20
	2	1	122	17		1	3	297	1			48		49								49	346	21
4		5	41	5		4	10	152	149	8		1.122		1.279								1.279	1.411	22
																								23
																								24
																								25
																								26
128	41	81	1.068	128	3	29	194	4.030	357	12		8.595		8.964	226		1682		1.908	29		10.861	14.991	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Ministere des Finances des affaires Economiques et du plan
Direction des Etudes

TABLEAU GENERAL DES RESSOURCES EMPLOIS EN 1970

TABLEAU V

MILLIONS F. CFA

MATRICE UNIT

DEMANDE INTERMEDIAIRE DE

BRANCHES / PRODUITS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (y/c transaction de la cola)	1	8.157	18			25.905									67				
Agriculture industrielle et d'exportation	2		3				10.341		22.498						28.305				8
Exploitation forestière	3														945	26.192			
Pêche	4						29.470												
Travail des grains et Farines	5	89				21.554		1.200											1
Conserveries Thé Café Cacao	6								50										
Boissons gazeuses	7				4.917			248											
Autres industries alimentaires Tabac	8					32	644	5.927	1.274										
Energie Eau	9	16	537	3.622	3.300	896	1.149	1.891	506	1.981	3.019	1.881	2.248	8.056	1.081	1.519	717	815	1.1
Activité extractive sel Soufre etc	10																		
Métaux	11	2		47						55	34	3.094	46			107	115	6.349	
Materiaux de Construction	12										103	718	1.628					63	
Engrais	13	171	3.781																
Chimie Parachimie Caoutchouc	14		339	216				36	10	258	34	68	28	2.167	1.555	859	1.781	1.559	2
Industries du bois	15	26	53	102			50	309	152		105	684	115			8.726	486	406	
Montage et reparations de véhicules	16					96	177	787	61	621	1.510	137	615	111	138	599		419	
Autres industries mecaniques et électriques	17						18.265	2.000	1.418						2.139			1.702	
Industries textiles	18	48	85		8.415	2.574		109	112	85				2.278	518		126	229	86
Cuirs et articles chaussants	19																		
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que le beurre	20					48	631		20	84		34			268				
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	2	665			48		248	51		515	34	69	2.778	115	92	2068	208	
Produits industriels divers taillés à emploi verre céramiques etc	22	18	79	46	46	848	2.374	1.091	1.934	569	206	137	1.628	1.585	1.418	184	496	619	
Batiment et travaux publics	23	7	182	149		504	160	545	101	1.693	1.985	876	69	111	158	597	272	127	
Transports (et auxiliaires des)	24	6	458	15.852	4.071	176	1.864	564	577	878	2.950		1.078		90	5.297	726	284	
Loyers	25		19	140	3.212	520	42	600		84	157	65	275			276	1.080	1.581	
Autres services	26		282	242	2.885	224	260	2.196	476	1.911	206	205	489	944	515	430	379	446	
								2.673	5.913	2.199	2.199	11.455	3.186	8.000	5.926	2.696	6841	12.621	

RICE UNITAIRE 1970

E INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES

Boissons gaz	Autres produits chimiques divers	Energie eau	Achats extérieurs de sucre de	produits	Matériaux de construction	Papeterie	Chimie Parachimie Caoutchouc	Industries du bois	Horlogerie et réparations véhicules	Autres industries fabrications d'équipement	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras denrées végétales ou animales sauf lait et fromage	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits industriels divers fabrications mixtes et commerce	Bâtiment et travaux publics	Transports (sauf chemins de)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
							67					419					14		12			1
	23.485						28.200				8.569		20.041			1.460						2
							948	26.152							6.534							3
																						4
1.200											125											5
	50																					6
248																						7
3.927	4.076																		37			8
1.891	506	1.981	3.019	1.881	2.248	8.056	1.081	1.319	717	815	1.146	899	1.019	2.128	3.504	3.550	7.500	3.89	1.660	662		9
																						10
																						11
		1	55	34	3.094	46			107	115	6.349	6			83		8.090	14				12
				103	718	1.628					63	30				19	11.719	126				13
																	609					14
	36	10	255	34	68	28	2.167	1.555	858	1781	1359	257	1555	836	9.200	331	1.920	198		13	2	15
30	509	152		103	684	115			8.726	486	406	249		1.325		28	6668	190	635	302	102	16
177	787	61	421	1.510	157	615	161	135	599		419	450	260	224	64	96	158	10.798		427	101	17
3.265	2.000	1.418						2.139			1702			665			1.090					18
	409	412	85				2.278	510		124	229	24.309	2.878	679	2.782	116	93	48		260	761	19
																						20
691		20	84		34			248				37	480	28.690	21	560				5		21
	348	51		616	34	69	2778	115	92	2069	205	25		51	3.42	76	918	788		85	71	22
2.374	1.081	1.934	569	206	157	1.628	1.555	1.418	184	495	419	897	1.978	784	193	10.092	12	468		867	361	23
160	542	101	1.693	1.965	576	69	111	158	587	272	127	610	120	488	128	265	7201	874		1.001	603	24
1.540	560	577	878	2.980		1.078		90	3.297	726	254	280		798		161	2.696	1.478	5.158	9.686	10.400	25
12	400		84	157	68	278			276	1.080	1.521	106	-	20		95	250	1.829		3.785	4.684	26
260	2.186	676	1.911	206	205	691	964	515	430	379	444	492	500	194	494	489	419	887	1.620	2.716	1.584	27
											12.521	5.600	7.184	2.049	6.558	5.059	7.080	2.946	200	1.291	680	

Autres services	26		282	248	2.885	224	240	2.[illegible]	678	7.944	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	379	[illegible]	[illegible]
Commerces	27	121	879	6.744	4.676	2.622	3.297	2.673	5.915	2.199	2.485	44.488	3.186	8.000	5.426	2.696	6.042	12.531	3.689	7.184
Total		8.899	7.104	24.925	28.549	60.642	68.118	47.854	36.478	40.145	42.865	80.889	40.328	27.000	62.614	46.947	16.087	26.628	66.988	15.397
Importations		387	808	10.748	7.087	21.554	1.868	13.200	13.286	24.047	2.744	29.846	44.790	34.556	19.066	5.668	44.421	26.120	6.254	29.367
Total Achats :		8.956	7.907	35.638	35.886	77.193	69.987	61.054	48.298	38.190	45.609	60.785	85.025	61.556	61.480	50.576	60.248	68.749	61.242	44.764
Droits et taxes sur importations		98	279	6.060	3.251	1.151	685	2.318	739	1.243	926	615	836	600	2.161	1.611	5.491	2.019	656	1.679
Taxes sur Produits Petroliers		15	248	2.775	2.515	704	859	1.685	585	1.617	3.299	1.470	1.697	6.166	840	1.042	552	522	878	686
Salaires		532	13.484	23.278	9.834	7.595	8.157	8.109	4.811	5.444	16.791	7.350	10.198	5.556	9.348	16.196	13.748	15.162	16.852	9.891
Impots indirects nets de Subventions				12.570	896	1.023	1.578	25.164	28.297	688	4.631	10.701	10.384	111	8.785	7.852	8.361	7.695	8.402	13.911
Amortissements			151	6.547	3.278	4.366	5.725	4.787	5.787	4.216	7.890	6.291	3.807	9.667	3.760	6.456	4.300	4.140	7.973	6.511
Revenu brut d'exploitat.		90.607	77.961	15.177	45.672	8.208	16.101	27.273	13.763	11.703	15.894	22.850	19.168	16.644	15.752	17.589	10.890	17.615	16.182	20.[illegible]
Total Valeur ajoutée		91.084	92.093	64.367	60.005	22.801	30.015	68.946	51.702	64.810	84.391	69.285	44.877	38.446	38.981	69.625	48.738	47.251	48.788	68.[illegible]
Production des branches aux prix à la production		100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000

VALEUR Ajoutée

TABLEAU VI

MATRICE INVE

MILLIONS F. CFA

DEMANDE INTERMEDIAIRE

BRANCHES / PRODUITS		1 Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception du bois coupé)	2 Agriculture industrielle et d'exportation	3 Exploitation forestière	4 Pêche	5 Travail des grains et farines	6 Conserveries Thé Café Cacao	7 Boissons glace	8 Autres industries alimentaires Tabac	9 Energie eau	10 Activité extractive sel soude etc	11 Métaux	12 Matériaux de construction	13 Engrais	14 Chimie Parachimie Caoutchouc	15 Industries du bois	16 Montage et réparations véhicules	17 Autres industries mécaniques et électriques
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Agriculture vivrière élevage Chasse Cueillette (à l'exception du bois coupé)	1	148.305	20	8	28	35.963	41	458	5	1	1	1		4	81	2	2	
Agriculture industrielle et d'exportation	2	5	100.175	114	1.034	428	41.400	879	22.974	158	94	64	80	1.006	28.865	332	672	
Exploitation forestière	3	10	81	108.074	65	108	255	262	207	86	95	240	465	466	1.092	28.760	218	
Pêche	4				140.400		22.470		9									
Travail des grains et farines	5	82	1		98	187.511	28	1.534	1					6	2		1	
Conserveries Thé Café Cacao	6						100.000	1	30									
Boissons glace	7				4.928		1.452	100.219										
Autres industries alimentaires Tabac	8				197	81	709	3.980	101.084	1				1				
Energie Eau	9	39	956	5.055	3.910	1.403	3.958	2.255	974	148.303	3.514	2.307	2.568	8.657	1.616	3.332	1.059	1.3
Activité extractive sel soude etc	10										100.000							
Métaux	11	3	15	80	20	30	1.270	482	418	106	108	105.000	60	32	168	177	108	685
Matériaux de construction	12	1	24	70	40	60	76	88	51	232	178	837	101.677	51	62	85	48	
Engrais	13	187	3.789	7	41	84	422	42	870	17	17	6	2	100.000	1.054	16	25	
Chimie Parachimie Caoutchouc	14	6	912	336	70	46	585	143	479	37	482	114	66	2.585	101.788	1.111	1.085	
Industries du bois	15	31	65	200	120	68	243	640	217	142	278	850	150	60	66	105.673	581	
Montage et réparations de véhicules	16	5	112	2.505	458	269	761	924	314	655	2.065	899	664	594	547	1.787	100.272	
Autres industries mécaniques et électriques	17		15	48	108	8	48.682	2.108	1.477	29	80	9	3	60	3.221	51	49	
Industries textiles	18	37	284	96	11.516	4.518	1.337.0	282	508	87	68	142	45	3.348	685	88	346	
Cuirs et articles chaussants	19																	
Corps gras d'origines végétales ou animales autres que l'beurre	20		5	10	14	101	986	17	42	129	8	67	18	17	376	41	48	
Articles en caoutchouc et en matières plastiques	21	8	782	185	57	89	480	874	259	48	640	782	401	2.832	568	218	2.118	
Produits industriels divers bâtiments verre céramique etc	22	25	185	218	524	1.298	2.956	1.408	2.279	708	508	250	1.894	4.981	1.726	864	602	
Bâtiment et travaux publics	23	11	191	408	268	590	400	706	225	1.918	2.282	507	160	390	311	604	377	
Transports (et auxiliaires des)	24	28	664	16.700	2.118	760	2.927	1.027	1.628	1.935	3.499	1.486	1.618	1.394	1.187	8.936	1.077	
Loyers	25	4	71	628	3.531	520	1.490	624	208	285	547	348	393	290	1.046	664	1.271	
Autres services	26	6	685	651	3.396	435	1.560	2.389	758	2.056	397	506	685	1.398	607	820	686	
Commerces	27	460	1.405	5.635	5.805	3.861	8.005	3.428	6.750	2.681	2.785	12.413	2.470	9.991	6.534	4.989	7.171	

RICE INVERSE 1970

DE INTERMEDIAIRE DES ENTREPRISES

Construction navale cale cacao	Boissons glace	Autres matériels électriques fabac	Energie eau	Activité extractive sel soufre etc	Métaux	Matériaux de construction	Papiers	Chimie Parachimie Caoutchouc	Matériaux de bois	Montage et réparations de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques	Industries textiles	Cuirs et articles chaussants	Corps gras denrées végétales ou animales cultures spéciales tabacs	Articles en caoutchouc et en matières plastiques	Produits métallurgiques divers sauf acier fonte et ferro-alliages	Bâtiment et travaux publics	Transports (auxiliaires de)	Loyers	Autres services	COMMERCES	TOTAL CONSOM PRODUCTIVE	
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
11	458	5	1	1	1		4	81	2	2	2	64	460	8	10	1	5	46	1	14	3		1
41.400	979	22.974	152	91	64	28	1.006	28.569	332	612	463	41.512	855	28.511	3.005	525	2.128	210	40	88	428		2
259	262	247	86	95	240	165	166	1.098	28.760	215	199	280	180	600	132	7.556	1.830	155	135	201	80		3
22470		9																					4
28	1534	1					6	2		1	1	217	1	2	4		1			1	2		5
100.000	1	30																					6
1.052	100.215																						7
709	3.980	101.086	1				1											1	1	50	1		8
2.958	2.255	374	108.303	3.514	2.307	2.568	8657	1.616	3.332	1.059	1.321	1.976	1.227	2.030	2.600	4.490	5.084	1.924	607	2.316	1.615		9
				100.000																			10
1.270	482	112	144	168	105.888	60	32	468	177	168	6.820	67	17	415	121	12	5.895	86	5	45	86		11
76	88	31	232	375	837	101.677	51	42	85	49	152	195	32	102	38	73	12.595	235	11	105	85		12
422	42	870	17	17	6	2	100.000	1.094	16	25	19	442	35	1.089	115	15	758	15	1	11	8		13
585	143	179	317	182	114	66	2.525	101.788	1.111	3.085	1.470	441	1.628	1.481	3.428	465	1.818	684	27	89	93		14
243	640	217	162	216	850	154	60	66	109.673	581	950	465	47	2.145	49	98	6.814	382	497	502	202		15
761	924	316	655	2.065	899	664	394	547	1.787	100.272	752	832	416	650	262	404	1.016	15.216	508	1.088	1.741		16
18.680	2.108	1.471	29	89	9	3	60	2.221	51	49	101.747	81	40	997	209	21	1.248	28	1	45	9		17
3.570	282	508	97	69	442	45	3.548	685	88	346	49	135.844	4.012	1.066	3.885	243	895	249	16	412	1.096		18
													100.000										19
101	986	47	45	129	8	57	18	57	374	11	15	16	87	805	141.848	79	864	20	48	1	12	43		20
89	480	274	259	48	640	72	401	2.832	368	218	2.112	259	170	35	813	100.402	420	1.448	1.081	38	487	497		21
296	2.956	1.402	2.275	702	309	250	1.894	1.831	1.726	884	662	592	1.953	3.524	1.288	465	101.838	634	720	43	1.058	406		22
599	440	706	226	1.918	2.282	507	160	524	511	604	377	254	1.344	238	815	285	440	838.081	870	54	1.200	572		23
760	2.927	1.027	1.628	1.995	3.490	1.686	1.618	1.394	1.197	8935	1.077	1.925	1.488	782	1.985	849	498	4.959	401.475	3.351	4.821	10.086		24
520	1.490	684	205	285	307	348	393	290	644	664	1.274	1.668	870	184	194	196	262	666	2.295	400.488	3.976	2.084		25
435	1.560	2.389	738	2.094	397	508	629	1.393	607	820	696	787	936	510	544	765	446	953	1.295	1.520	100.081	1885		26
3.861	8.005	3.428	6.760	8.681	2.725	12.413	2.470	9.991	6.536	4.389	7.171	11.960	8.168	7.716	3.954	7.599	4.106	10.564	4.389	448	1.788	101.865		27

Tableau VII

duit	Coefficient d'emploi $\Delta E/\Delta I$	Coefficient de capital $\Delta I/\Delta VA$	Valeur ajoutée directe	EFFETS MULTIPLICATEURS 1970				
				V.A.	Salaires Charges sociales	Impôts et Taxes	Amortissement	Solde
				Induits pour 100.000				
1		0	91.044	99.496	429	207	34	98.829
2	3,484	4,035	92.093	97.174	14.570	1.635	706	80.262
3		0	64.367	86.252	31.059	23.436	7.633	24.127
4		0	64.445	89.940	15.586	10.823	4.861	58.669
5	0,510	2,561	22.801	71.230	11.567	5.942	6.230	47.485
6	0,419	1,119	30.013	88.153	19.597	11.669	6.711	50.179
7	0,750	0,645	68.946	83.766	11.447	32.218	5.541	34.557
8	0,288	0,968	51.702	84.692	10.258	33.115	4.426	36.894
9	0,061	2,673	64.810	73.508	8.054	4.975	4.613	55.865
10	0,910	1,964	84.391	94.741	17.807	9.964	8.466	58.503
11	0,362	1,219	49.265	66.860	10.314	18.690	7.069	30.788
12	0,839	0,889	44.977	53.180	11.893	14.514	4.313	22.463
13	0,055	3,663	38.444	61.050	9.746	12.198	10.917	28.188
14	0,826	0,947	38.541	78.101	15.955	15.538	4.616	41.993
15	0,742	0,957	49.425	88.346	28.180	20.007	9.697	30.461
16	1,908	0,639	43.792	56.904	16.366	18.126	5.271	17.141
17	1,453	0,444	47.251	69.657	19.037	17.333	5.155	28.133
18	0,767	1,259	48.788	89.592	26.806	17.299	11.397	34.093
19	1,166	0,697	55.036	69.122	12.562	19.234	6.211	31.122
20	0,758	0,984	36.881	90.537	19.975	10.085	5.694	54.785
21	0,469	1,348	45.742	64.356	17.601	19.318	5.812	21.622
22	0,145	1,645	65.066	87.020	12.960	11.286	11.408	51.363
23		0	42.126	80.111	37.470	16.737	4.596	21.309
24		0	65.805	88.401	41.624	12.233	5.290	29.253
25		0	92.992	97.993	4.677	938	254	92.120
26		0	80.850	95.299	46.801	- 1.736	1.812	48.425
27		0	80.300	95.247	14.726	39.229	1.564	39.732

V.A. = Valeur ajoutée
I = Investissement
E = Emploi

T

B

FABRICATION DE

nche tivité	Achats aux prix du marché	Prod. locale	Marges commerciales	Importations	Taxes prod. pétrol.	Import. CAF	Taxes s/import.	Valeur ajoutée	In ta
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9	7.500	3.788	1.591		2.121			2.784	
10									
11									
12									
13									
14	232.500		36.833	195.667		195.667			
15									
16	800	800						455	
17	50.500	50.500	147	353		259	94	34.829	1
18									
19									
20									
21									
22	5.000	3.032	1.507	411		274	137	2.682	
23	1.200	1.200						961	
24									
25									
26	2.500	1.618		882		882		1.542	
27		40.078						38.173	
otal	300.000	100.566	40.078	197.313	2.121	197.082	231	81.426	
ortations		197.082							1
l		297.648							
it Taxe/import es produits roliers		231 2.121							
al Res. Emplois		300.000							
nires		45.000							
pôts indirects		50.000							
ortissement		30.000							
de		75.000							
al VA Import stissement ou plois directs		202.352						202.352	1
oduction prix tie usine milliers de CFA		500.000						283.778 Valeur ajoutée induite	2 I i

Tableau VIII

Branche 14

FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES -

s 1.	Import. CAF	Taxes s/im-port.	Valeur ajoutée	Impor-tations	Salaires	Impôts et taxes	Amortis-sements	Solde	ΔInvestis-sements	Δ Em-plois
			INDIRECTS							
			2.784	1.004	305	183	175	2.116	7.442	
	195.667									
			455	345	131	145	42	137	291	
	259	94	34.829	15.171	5.519	8.666	2.577	14.067	15.464	22
	274	137	2.682	400	399	348	352	1.583	4.412	
			961	239	450	200	55	256		
	882		1.542	76	757	- 23	29	784		
			38.173	1.905	5.902	15.722	626	15.923		
	197.082	231	81.426	19.140	17.463	25.241	3.856	34.866	27.609	22
				197.082						
						231				
						2.121				
					45.000					
						50.000				
							30.000			
								75.000		
			202.352	197.082	45.000	52.352	30.000	75.000	100.000	80
			283.778 Valeur ajoutée induite	216.222 Import. induites	62.463 Salaires induits	77.593 Impôts induits	33.856 Amortis. induit	109.866 Solde induit	127.609 Invest. induits	102 Emp. induits

14

ITS CHIMIQUES -

Salaires	Impôts et taxes	Amortissements	Solde	ΔInvestissements	Δ Emplois
INDIRECTS					
305	188	175	2.116	7.442	
131	145	42	137	291	
9.519	8.666	2.577	14.067	15.464	22
399	343	352	1.583	4.412	
450	200	55	256		
757	- 23	29	784		
5.902	15.722	626	15.923		
17.463	25.241	3.856	34.866	27.609	22
	231				
	2.121				
45.000					
	50.000				
		30.000			
			75.000		
45.000	52.352	30.000	75.000	100.000	80
62.463 Salaires induits	77.593 Impôts induits	33.856 Amortis. induit	109.866 Solde induit	127.609 Invest. induits	102 Emp. induits

	Directe %	Induite %
Valeur ajoutée	40,5	56,3
Importations	39,4	43,2
Salaires	9,0	12,5
Impôts Taxes	10,0	15,5
Amortissement	6,0	6,8
Solde	15,0	22,0
Coefficient capital I/VA	100/202,4 = 0,49	127,6/283,8 = 0,45
Coefficient emploi I/E	100/80 = 1,25	127,6/102 = 1,25

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE VALEUR AJOUTÉE

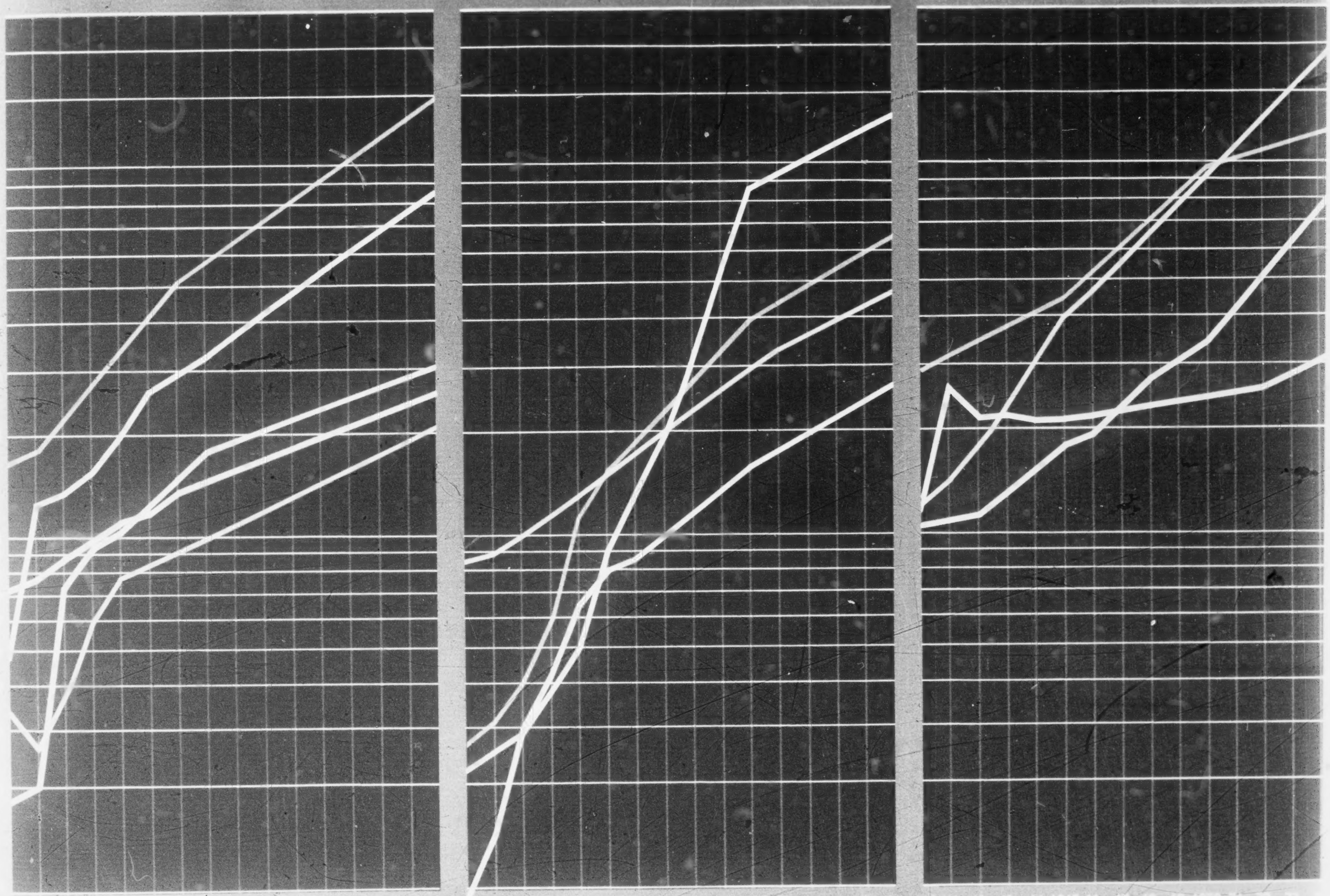

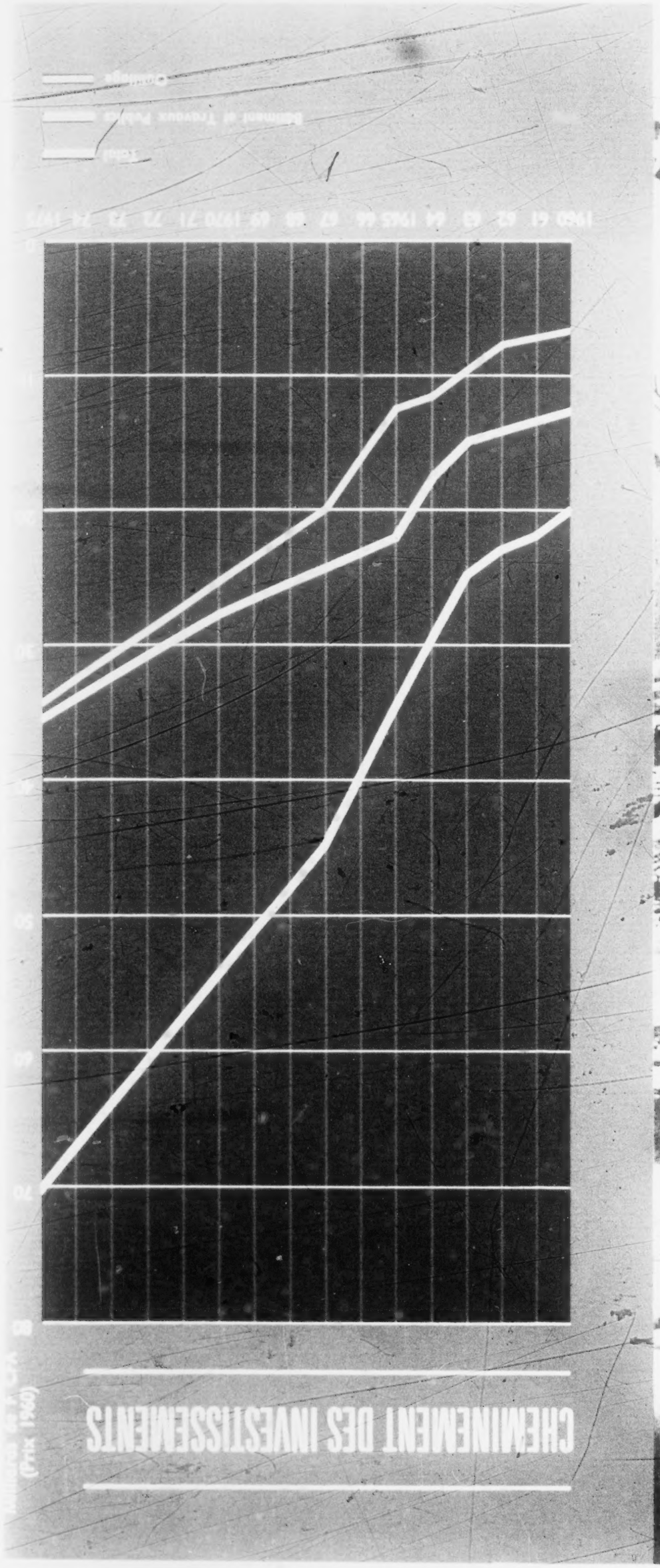
Millions de F CFA
(Prix 1960)
CHEMINEMENT DES INVESTISSEMENTS

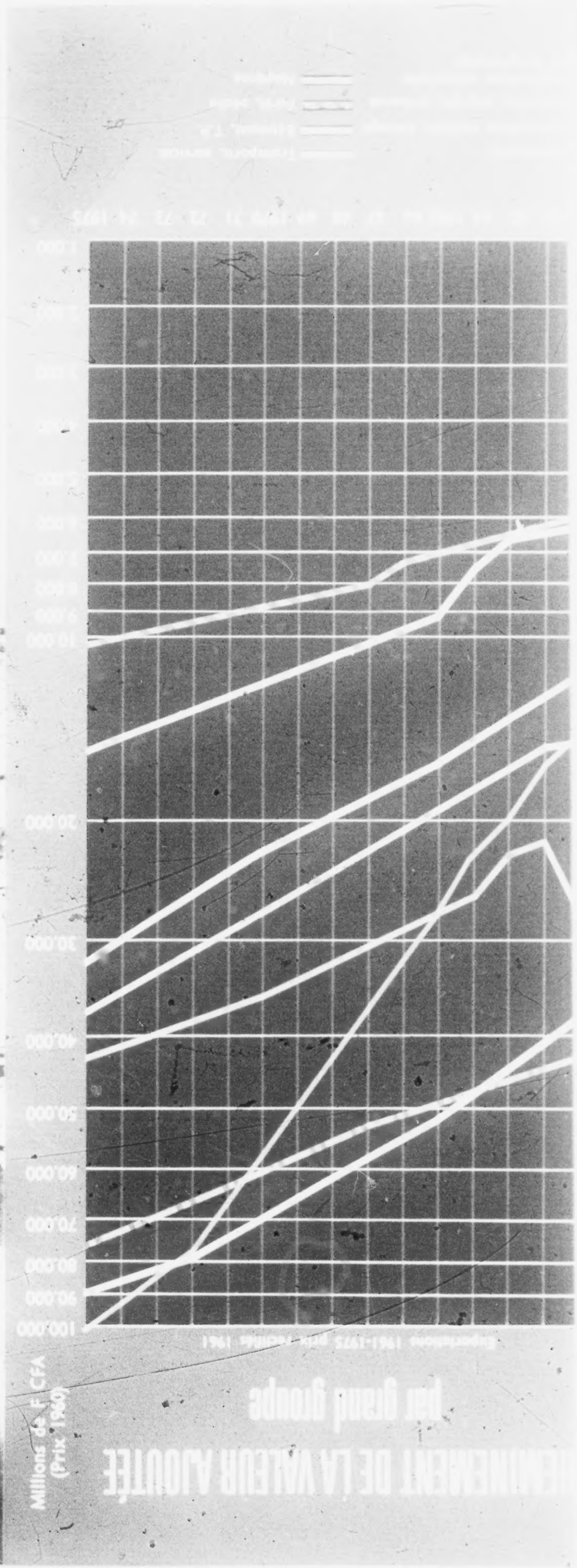
Millions de F CFA
(Prix 1960)
CHEMINEMENT DE LA VALEUR AJOUTÉE
par grand groupe

| PRODUITS | | |

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Ministère des Finances, de l'Économie Économique et de l'Aménagement du Territoire

Tableau Général des Ressources et Emplois

En milliards de francs CFA

1960

PRODUITS	Total production	Importations CAF	Droits et taxes sur importations	Marges Commerciales	Prises sur stocks
Agriculture vivrière, élevage, chasse, pêche (à l'exception de la coke)	53 971	4 154	140	5 903	
Agriculture industrielle et d'exportation	30 393	375	48	17 085	
Exploitation forestière	9 339	3			
Pêche	3 231	1 204	15	2 094	
Travail des grains et farines	3 795	634	34	961	
Conserveries, thé, café, cacao	4 540	393	151	781	
Boissons, glace	1 814	917	1 153	1 385	
Autres industries alimentaires, tabac	5 260	2 342	655	1 422	
Activité extractive, sel, soufre, etc...	5 619	2 366	3 743	2 749	
Métaux	2 565	102	77	93	
Matériaux de construction	1 185	2 699	443	1 509	
Engrais	2 530	1 495		201	
Energie, eau		816		76	
Chimie, parachimie, caoutchouc	2 109	2 582	550	1 860	
Industries du bois	3 610	341	140	376	
Montage et réparation de véhicules	7 095	4 821	1 276	1 910	
Autres industries métalliques et mécaniques	3 830	11 852	2 303	4 306	
	7 610	7 231	2 444	4 679	
	826	667	222	679	
	5 250	488	31	900	
	1 033	1 038	432	672	
	965	2 184	1 022	1 489	
	24 920				
	14 910	1 900			
	3 250				
	5 859	1 400			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Agriculture vivrière, élevage, chasse, pêche (à l'exception de la coke)	4 510	5			1 675									2			
Agriculture industrielle et d'exportation		1				470	30	1 163						453			40
Exploitation forestière															25	977	
Pêche					967		25										
Travail des grains et farines						1 428											
Conserveries, thé, café, cacao								2									
Boissons, glace							172										
Autres industries alimentaires, tabac					1	48	102	931									
Activité extractive, sel, soufre, etc...																	
Métaux																	
Matériaux de construction																	
Engrais																	
Energie, eau																	
Chimie, parachimie, caoutchouc	18	186	734	216	76	106	76	73	266	152	14	116		47		82	115
Industries du bois														3			
Montage et réparation de véhicules					3	9											
Autres industries métalliques et mécaniques		1		47					24	7	713	22				36	88
										3		979					
	102	694															
		109	25			15	8	14	11	1	11			564	34	156	
	14	10	10			3	10	14	3	13	3				396	39	
					3	8	14	10	25	37	3	10		3	16	3 366	
	166	296	1 272	277	42	937	89	86	273	73	14	58		96	126	116	
	11	27		337	97		3		3					14		11	
					1	31		1	6		1			23	60		
	2	180	213		2		8	5		25		3		6	7	191	
	14	34	6	2	47	173	34	232	54	8	3	67		59	10	60	
	4	39	14		11	7	10	4	108	50	4	2		3	12	21	
	4	143	1 749	38	7	71	8	47	63	99		31		2	160	64	
	4	19	101	15	1	8	9	6	3	2	7				12	84	
		122	36	144	15	16	66	67	193	8	4	19		11	24	44	

Administrations	Institutions financières	Auto-Consommation	Consommation Commerciale	Consommation Collective
47		42 183	15 150	
9		976	513	
3		171	4 542	
50			4 181	
20			1 033	
53			4 874	
35			6 561	
685	48	2 460	3 295	
			280	
21			124	
6				
143			3 596	
136	8		445	
660			4 900	
684	21		4 224	
310	3	523	16 500	
47			2 287	
		737	3 200	
46			1 720	
553	32		3 300	
655	11		29	
734	74		3 367	
796	50		410	
547	596		2 002	

Administrations	Institutions financières	Entreprises non financières	MÉNAGES

PRODUITS	Total production	Importations CAF	Droits et taxes sur importations	Marges commerciales	Prises sur stocks
Agriculture vivrière, élevage, chasse, pêche (à l'exception de la coke)	67 745	3 902	158	8 454	
Agriculture industrielle et d'exportation	39 015	367	55	19 298	
Exploitation forestière	10 740	3			
Pêche	4 576	2 086	27	3 109	
Travail des grains et farines	6 254	46	2	1 243	
Conserveries, thé, café, cacao	7 920	348	148	412	
Boissons, glace	2 750	1 070	1 750	1 990	
Autres industries alimentaires, tabac	9 874	3 428	578	2 379	
Energie, Eau	14 237	3 396	300	8 510	
Activité extractive, sel, soufre, etc.	2 915	884	47	140	
Métaux	2 925	3 308	608	2 307	
Matériaux de construction	4 360	1 376		300	
Engrais	1 800			164	
Chimie, parachimie, caoutchouc	4 442	5 253	888	3 043	
Industrie du bois	6 521	103	47	526	
Montage et réparation de véhicules	12 130	7 612	1 931	3 036	
Autres industries mécaniques et électriques	7 875	31 582	3 996	6 313	
Autres textiles	16 702	8 167	2 964	7 036	
Cuir et articles chaussants	1 650	434	129	819	
Bois, liège, vannerie, papier (à l'exception des imprimés) et carton	9 810	375	29	1 230	
Edition, imprimerie, divers	4 685	734	246	1 181	
Bâtiments et travaux publics	10 040	2 738	1 411	3 803	
Services (et ventilation des)	33 851				
Total	29 282	3 399			
	4 345				
	5 170	1 [illegible]			

Agriculture vivrière, élevage, chasse, pêche (à l'exception de la coke)	Agriculture industrielle et d'exportation	Exploitation forestière	Pêche	Travail des grains et farines	Conserveries, thé, café, cacao	Boissons, glace	Autres industries alimentaires, tabac	Energie, eau	Activité extractive, sel, soufre, etc.	Métaux	Matériaux de construction	Engrais	Chimie, parachimie, caoutchouc	Industrie du bois	Montage et réparation de véhicules	Autres industries mécaniques et électriques
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
5 661	6			2 965									3			
	1				927	43	2 816						1 253			60
													42	1 711		
					2 334											
42				1 426		35										
							3									
			225			245										
				2	68	145	1 154									
23	226	815	315	118	189	109	105	3 546	184	116	203	304	100	181	183	133
				5	15		3			16		127	5			
14	1	52						53	8	1 235	35			63	131	2 715
									3	21	1 717					5
128	1 370															
	133	27				21	20	124	14	28	18	590	1 058	151	357	222
18	12	12			4	15	16		3	22	5			616	64	35
				6	14	20	6	60	44	4	18	2	6	26	5 930	33
208	360	1 407	404	64	1 586	127	207	641	86	70	102	33	186	223	102	862
14	33		485	188		4	13	6				48	27		18	21
										1						
				3	50		2	72		1			39	123		
2	219	235		6		11	9		28	1	5	50	9	11	352	31
18	41	8	3	86	302	49	376	131	10	7	115	45	101	20	96	55
5	47	16		19	13	15	10	241	57	11	3	2	7	22	33	10
5	174	1 931	56	13	124	11	66	144	99		54		4	247	101	25
	5	15	147	20	1	11		12	4	2	12			18	131	105
	149	42	319	23	31	94	74	433	4	10	33	27	22	46	73	50
	225	4 691	2 500	430	480	646	223	475	778	420	215	462	100	415	505	1 470
			1 350	41	64	125	692	2 794	98	135	313	481	2	1 388	512	1 612
		50	700	150	273	295	130	368	600	230	184	166	174	167	421	375
		61 882	31 495	1 630	2 020	513	1 196	750	1 357	2 361	1 571	648	381	256	610	1 147
		67 745	39 015	10 740	4 576	6 254	7 920	2 750	9 874	14 237	2 915	2 925	4 360	1 800	4 442	6 521

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Ministère des Finances, des affaires Économiques et du Plan

Direction des Études

1970

TABLEAU GÉNÉRAL DES RESSOURCES EMPLOIS EN

RECEIVED
5 JUN 1968
CLD
Acquisitions
Section

PERSPECTIVES DÉCENNALES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

1960 - 1970

ERRATUM

Pages	
117	Deuxième tableau, sixième colonne : lire 1965 au lieu de 1966.
121	Tableau du bas, dernière ligne, année 1975, dernière colonne : lire 35,5 au lieu de 5,5.
131	Troisième tableau, dernière ligne, années 1974-1975; dernière colonne : lire 10.100.000 au lieu de 10.000.000.
132	Tableau du bas, dernière ligne, première colonne : lire de 1970 à 1974, au lieu de 1970 à 1975.
135	Tableau, deuxième ligne, dernière colonne : lire 6.200 au lieu de 2.600.
138	Premier tableau, deuxième ligne, avant dernière colonne : lire 20.600 au lieu de 20.000.
165	Tableau, première ligne, dernière colonne : lire 386 au lieu de 38.